

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16510 – 7,50 F

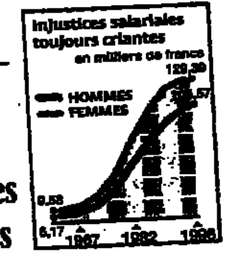
MERCREDI 25 FÉVRIER 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE DES INITIATIVES

■ L'entreprise toujours sexiste

■ Emploi : 18 pages d'annonces classées



A.-M. FOX/SYGMA

■ **De Niro en colère**

L'acteur américain n'a pas apprécié d'être interpellé et entendu, neuf heures durant, comme témoin dans une affaire de prostitution. Il confie au *Monde* sa colère contre la France, *« qui bafoue sa propre devise »*. p. 12

■ **Drogues : l'ONU contre la « tolérance »**

L'organe international de contrôle des stupéfiants dénonce une *« culture de tolérance »* de la drogue. p. 4

■ **La démolition des HLM**

La suppression pure et simple de cités jugées « ingérables » est de plus en plus fréquente. p. 8

■ **Fusion avortée dans la pharmacie**

Le numéro un mondial du secteur ne naîtra pas de la réunion des laboratoires britanniques Glaxo Wellcome et SmithKline Beecham. p. 16

■ **Au-delà du soleil**



Le Monde poursuit sa série de portraits des 22 régions métropolitaines. Le Languedoc-Roussillon, fief du tourisme de masse, veut développer une politique de qualité. p. 11

■ **L'école en débat**

En pages « Débats », deux points de vue sur l'éducation, dont celui de deux dirigeants du SNES. pp. 14 et 15

■ **Les Bleus à l'attaque**

L'équipe de France de football espère avoir trouvé en Stéphane Guivarc'h le buteur dont elle a besoin. p. 21

■ **Des magasins où l'on mange**

Jean-Pierre Quélin a fait les boutiques. On y déjeune chic. p. 22

■ **Pierre Bonnard à la Tate Gallery**

Le musée londonien consacre au peintre une belle rétrospective. p. 24

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 225 - 7,50 F

Les Etats-Unis acceptent l'accord de Bagdad mais maintiennent leur pression militaire

« Le Monde » publie le texte signé par Kofi Annan et Tarek Aziz

SANS ATTENDRE la réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, mardi 24 février, les Etats-Unis ont approuvé lundi, par la voix de Bill Clinton, l'accord obtenu à Bagdad par le secrétaire général de l'ONU, dont nous publions le texte. Le président américain, qui a remercié Kofi Annan et son équipe, a cependant insisté sur le fait que les Etats-Unis maintiendraient leur pression sur Bagdad : *« J'ai donné l'ordre à notre armée de se maintenir dans le Golfe persique. Nos soldats, nos navires, nos avions vont y rester jusqu'à ce que nous ayons obtenu satisfaction quant au fait que l'Irak se soit mis en conformité avec ses engagements. »* Si le régime de Bagdad, rompant l'accord signé, faisait à nouveau obstruction aux inspections des experts de l'ONU pour le désarmement, il y aurait, a dit M. Clinton, *« des conséquences graves »*.



Le secrétaire général de l'ONU, qui se trouvait lundi soir à Paris sur le chemin du retour vers New York, a été convié à dîner par le président de la République, Jacques Chirac, qui l'a félicité pour le succès de sa mission à Bagdad. Kofi Annan avait peu avant déclaré que *« l'aide de la France* [avait] *été énorme »*. C'est autour d'une idée française qu'a pu être construit l'accord par lequel la crise s'est dénouée. A Bagdad, nous rapportent nos envoyés spéciaux Afsané Bassir Pour et Gilles Paris, l'annonce de l'accord n'a donné lieu à aucune manifestation de liesse ni même de soulagement. Les Irakiens, largement soutenus n cela par les personnels des gences de l'ONU sur place, ont ait constater à M. Annan les souffrances que l'embargo inflige à la opulation.

Lire pages 2, 3 et 26

Un mauvais « feng shui » rôde sur la banque centrale de Taïwan

PÉKIN
de notre correspondant

La banque centrale de Taïwan est frappée de malédiction. Elle est minée par des forces démoniaques œuvrant à sa perte. La disparition tragique de son gouverneur, Sheu Yuan-dong, et de quatre de ses collaborateurs dans l'accident de l'Airbus de China Airlines, le 16 février, ne peut relever du simple accident. Il s'agit à l'évidence d'une conjuration...

La preuve ? La longue liste des drames qui ont frappé la première institution financière de Taïwan. Un précédent gouverneur et un ancien directeur du département des changes sont ainsi morts dans leurs bureaux. Moins tragique, mais tout aussi suspecte aux yeux des Taïwanais, la construction du siège de la banque a été entravée par de multiples coups du sort : faillite de l'entreprise de construction, incendie ravageant le toit, etc.

Pour les Taïwanais, une telle série noire ne peut s'éclairer qu'à la lumière de la géomancie. Si la banque centrale est maudite, c'est que son siège souffre d'un mauvais *feng shui*. C'est-à-dire que sa localisation et son design ont perturbé les règles de l'harmonie universelle. Les géomanciens insulaires avaient très tôt décelé l'offense : l'entrée principale de la banque fait face à l'une des arêtes recourbées de la toiture en style traditionnel du théâtre national, déplorable alignement qui émet des ondes négatives. Mais les augures avaient été ignorés, rappelle le quotidien local *Economic Daily News*. Et le gouverneur en est mort.

Le *feng shui* – littéralement « vent » et « eau » – est une science de l'harmonie inscrite au cœur de la cosmologie chinoise. Elle repose sur la croyance que la Terre est parcourue de souffles dont la captation permet de maximiser le bien-être des vivants et des morts. Armés de leur boussoles, les géomanciens chinois émettent des avis d'experts sur l'orientation des tombes et des habitations. Au-delà des divergences d'écoles, le principe général consiste à se protéger des souffles du nord pour s'exposer à ceux du sud.

Très populaire à Taïwan, la pratique du *feng shui* l'est aussi à Hongkong. Dans la vie des affaires, les géomanciens y sont des consultants-gourous bien plus influents que les experts des grandes banques internationales. La récente faillite de la prestigieuse banque d'investissement Peregrine n'aurait ainsi pas d'autre explication que le mauvais *feng shui* de la tour de verre qui abritait une de ses filiales. Comme par hasard, d'anciens occupants des lieux – un *tycoon* australien, une société immobilière japonaise, une banque pakistanaise – avaient aussi vu leurs comptes virer au rouge.

Ce commerce de la géomancie ne touche pas encore sur la même échelle la Chine populaire. *« Superstition féodale »*, le *feng shui* est censé avoir été éradiqué par la révolution communiste de 1949. La croyance n'en resurgit pas moins depuis quelques années au même titre que d'autres pratiques traditionnelles. En ville, ses plus fervents adeptes sont les nouveaux bourgeois angoissés par les risques de revers de fortune. Le petit peuple est moins anxieux, n'ayant pas de gros capital à protéger. A Pékin, le *feng shui* n'est que l'opium des riches.

Frédéric Bobin

La reprise est là, mais qu'en fera-t-on ?

LES TERMES du débat économique français sont en passe de changer. Jusqu'à ces dernières semaines, c'était la reprise qui était au centre de la controverse. D'un côté, il y avait le gouvernement, qui croyait en sa solidité et affirmait que, même si la demande étrangère adressée à la France allait progressivement marquer le pas, la demande intérieure, elle, allait progressivement prendre le relais pour consolider l'activité. Plus pessimistes, d'autres experts prétendaient, eux, que de multiples turbulences – effets de la crise asiatique et de la réforme des 35 heures, etc. – allaient inévitablement freiner la croissance.

Or plusieurs indicateurs récents sont venus étayer la première thèse et affaiblir la seconde. On sait maintenant, grâce aux dernières enquêtes de l'Insee, que l'investissement industriel, après plusieurs années d'atonie, pourrait progresser de près de 10 % en 1998, que l'économie française a créé près de 60 000 emplois au cours du seul quatrième trimestre de 1997 et que la production industrielle a progressé de 8,4 % en 1997, ce qui est considérable.

Avec des chiffres pareils – et même si ceux-ci ne sont pas encore le gage d'un reflux du chômage, comme on devrait le voir prochainement –, le doute n'est donc plus permis : sans conteste, la reprise est là, et Dominique Strauss-Kahn dispose maintenant de solides arguments pour afficher son optimisme : *« Une économie en phase d'accélération dégage une puissance considérable, et il ne suffit pas d'un coup de frein externe, même violent, pour arrêter sa course »*, affirmait-il à bon droit dans un point de vue publié par *Libération* le 9 février.

Pour le gouvernement de Lionel Jospin, ce retournement de la conjoncture est une chance, car il est évidemment plus facile de piloter l'économie en phase de reprise plutôt qu'en phase de crise. Reste que, si un débat économique s'éteint, au moins provisoirement, un autre naît. La reprise est là, tant mieux ! Mais la reprise pour faire quoi ? Quel doit être maintenant le cap de la politique économique ? La vérité, c'est que le gouvernement n'a guère répondu à l'interrogation et que plusieurs ambiguïtés marquent son action.

Laurent Mauduit

Lire la suite page 13

Le commerce extérieur français a battu un nouveau record en 1997

LE COMMERCE EXTÉRIEUR français a enregistré un excédent sans précédent de 173,4 milliards de francs en 1997, après 86,1 milliards de francs en 1996. La très forte demande étrangère, l'appréciation du dollar ainsi que des perturbations sur le marché européen de l'automobile ont contribué à améliorer la balance commerciale et, notamment, la balance industrielle, positive de 117,1 milliards de francs. Au-delà des raisons conjoncturelles, ce bilan, publié mardi 24 février par la direction des douanes, témoigne de la bonne compétitivité des entreprises, qui sont parvenues à stabiliser leurs parts de marché mondial. Cependant, en décembre 1997, les échanges ont accusé le contre-coup de la crise des pays asiatiques.

Lire page 7

L'avenir du Caillou

LES NÉGOCIATIONS sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie reprennent à Paris après presque deux ans d'une interruption due à une crise dans les rangs indépendantistes, puis à un désaccord sur l'exploitation du nickel. Le « préalable minier » ayant été levé, les pourparlers en vue du référendum, prévu pour 1998, peuvent recommencer. Lionel Jospin en présidera la première séance, mardi 24 février. Les discussions devraient s'orienter vers la définition d'un statut d'Etat associé, qui nécessiterait une révision de la Constitution. Les indépendantistes espèrent que la gauche adoptera une perspective décolonisatrice.

Lire page 6
et notre éditorial page 13

L'appel de la Bourse



PHILIPPE CAMUS

L'ASSOCIATION Paris Europlace a rendu publique, mardi 24 février, une enquête menée par Philippe Camus, directeur général du groupe Lagardère, sur les attentes des entreprises à l'égard de la place financière française. L'étude préconise de favoriser les fonds de pension et de rendre la fiscalité française moins défavorable aux actions.

Lire page 16

IRAK Le Conseil de sécurité des Nations unies devait se réunir, mardi 24 février, pour discuter du mémorandum d'accord conclu entre le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et l'Irak. ● L'ACCORD, dont un pie a été remise dès lundi au inze membres du Conseil, confir l'instauration d'un régime spfique d'inspection pour les huit s dits *« présidentiels »* par les experts de la Commission chargée de désarmer Bagdad (Unscom). ● BILL CLINTON a approuvé l'accord, soulignant, toutefois, qu'il jugerait l'Irak à ses gestes, non à ses dires. Washington maintient ses forces dans le Golfe. ● KOFI ANNAN, qui aura réussi lors de sa mission à Bagdad à rétablir l'autorité des Nations unies, déplore qu'un *« vide politique »* se soit instauré entre l'Irak et la communauté internationale depuis sept ans. ● LA FRANCE se réjouit d'avoir contribué à faire prévaloir la *« logique diplomatique »*.

M. Clinton approuve l'acord de paix, mais garde son armada dans le Golfe

Le Conseil de sécurité des Nations unies devaitxaminer, mardi 24 février, le document signé par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et l'Irak. Le président s Etats-Unis lui a donné son aval, mais maintient la pression militaire

WASHINGTON
de notre correspondant

La crise irakienne est désamorcée et la page, momentanément, est tournée, au soulagement de Washington : il n'y aura pas de « frappes militaires » contre l'Irak, du moins si Saddam Hussein honore ses nouveaux engagements.

Bill Clinton l'a confirmé sans ambiguïté, lundi 23 février, même s'il a indiqué que des *« détails »* restent à *« clarifier »* dans le sens souhaité par les Etats-Unis, afin que l'accord puisse être appliqué. Mais, a immédiatement ajouté le chef de la Maison Blanche, *« mon instinct me dit que nous pouvons résoudre ces problèmes de façon satisfaisante »*. Les Etats-Unis – le fait n'est pas si commun – rendent hommage au secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, pour la mission qu'il a accomplie avec succès au nom de la communauté internationale. La réponse américaine aura été rapide, précédant même le retour de M. Annan à New York. Outre que l'accord remplit les conditions posées par Washington, l'administration américaine n'a pas voulu être isolée – Paris, Londres et Moscou avaient déjà exprimé leur satisfaction – et elle a mesuré qu'il serait très difficile de s'opposer à un accord signé par le secrétaire général de l'ONU, mandaté par le Conseil de sécurité.

De plus en plus soucieux des conséquences diplomatiques fâcheuses qu'aurait entraînées une intervention militaire, les responsables américains ont estimé qu'il fallait donner une chance à la paix, après que Bill Clinton se fut entretenu au téléphone avec le secrétaire général de l'ONU, les présidents Jacques Chirac et Boris Eltsine, ainsi qu'avec le premier ministre britannique Tony Blair. Il s'agit d'un acquiescement concer- mais qui ne constitue nullement ı blanc-seing ou un solde de tout ompte : l'Irak reste sous haute ırveillance – notamment de l'arıada américaine, qui restera dans : Golfe persique pour une durée ıdéterminée – et sera jugé, non à es paroles, mais à ses actes.

M. Clinton a mis les points sur es « i » : un accord ne peut signifier qu'un accès *« immédiat, sans restriction, et sans conditions des inspecteurs de l'Unscom* [la *commission des Nations unies chargée du désarmement de l'Irak] à tous les sites suspects, partout dans le pays »*. Si, *« après deux crises en quatre mois »*, l'Irak ne respecte pas ses engagements, il y aura *« de graves conséquences »*, a menacé M. Clinton : chacun comprendra, a-t-il précisé, que les Etats-Unis et leurs alliés *« auront le droit de répondre unilatéralement, au moment, à l'endroit et de la manière qu'ils choisiront»*.

Les inspecteurs de l'ONU doivent *« tester et vérifier »* la bonne volonté de Bagdad, et Washington souhaite qu'ils se rendent très rapidement sur les sites réputés les plus *« sensibles »*, afin de mettre à l'épreuve les Irakiens, et permettre éventuellement aux Etats-Unis d'adopter une position plus circonspecte s'agissant du résultat de la mission de Kofi Annan. L'administration souhaite l'adoption par le Conseil de sécurité d'une résolution prévoyant que tout nouveau manquement de l'Irak à ses obligations sera qualifié de *« violation flagrante »* (*« material breach »*) des résolutions de l'ONU, ce qui constituerait un « feu vert » implicite à des sanctions économiques et à des représailles militaires.

Le langage d'une telle résolution sera crucial et promet de donner lieu à des négociations délicates entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, mais il n'est pas exclu que la Russie adopte une position plus souple, passant de son intention d'opposer son veto à l'abstention.

Les Américains souhaitent obtenir des clarifications sur des *« détails »* qui ont leur importance, notamment la définition exacte du rôle des diplomates du « groupe spécial » qui accompagneront les experts de l'Unscom sur les huit « sites présidentiels » *(lire le texte de l'accord ci-dessous)*. Washington n'est pas hostile à la présence de ces diplomates, dont la fonction est de ménager la souveraineté des Irakiens, à condition qu'ils n'empiètent d'aucune façon sur le rôle des inspecteurs de l'Unscom.

LA LISTE DES BÂTIMENTS

L'administration souhaite, d'autre part, que la notion de « site présidentiel » soit clarifiée, afin que soit précisée la liste des bâtiments qui en font partie. Elle s'interroge aussi sur le fait que l'Unscom doive respecter la *« sécurité nationale, la souveraineté et la dignité »* de l'Irak. Enfin, Kofi Annan a laissé la porte ouverte à une levée ultérieure des sanctions économiques imposées à l'Irak et, sur ce point, Washington n'a pas l'intention de transiger : le régime de sanctions ne peut prendre fin que le jour où l'Irak aura rempli toutes les obligations que lui imposent les résolutions des Nations unies.

M. Clinton devra gagner la bataille médiatique de la décélération de la crise irakienne. L'administration a beaucoup dramatisé l'enjeu de l'épreuve de force avec Bagdad, sans vraiment convaincre de la nécessité d'aller bombarder l'Irak.

Laurent Zecchini

« Un manquement de l'Irak serait une chose grave »

LE PRÉSIDENT américain, Bill ènton, a *« salué »*, lundi 23 février, la mission du seétaire général de l'ONU, Kofi Annan, qu'il a *« tenu, a nom de la communauté internationale, à remercier, luet son équipe, pour leur travail »*. Voici les principaux raits de son intervention.



VERBATIM

« Le gouverrment de l'Irak s'est engagé par écr à fournir un accès immédiat, sar restrictions et inconditionnel ux inspecteurs de l'Unscom à tou les sites suspects en Irak, conforméaent aux résolutions du Conseil de écurité des Nations unies. S'il est aplıqué intégralement – et c'est le grand "si"–, cet accord ermettra à l'Unscom de remplir sa mission. (…)

» Des questions demeurent, qui dcivent encore être clarifiées à notre satisfaction, ainsi que ces détails qui doivent être déchiffrés. Nous allons écouter le secrétaire général demain sur ces questions et nous travailerons avec lui et avec l'Unscom pour nous assurer que les inspections seront conduites de façon rigoureuse et professionnelle. Ce qui compte vraiment, c'est l'acquiescement de l'Irak, pas ses engagements déclarés ; pas ce que l'Irak dit, mais ce qu'il fait. Dans les jours et les semaines à venir, l'Unscom devra [le] *tester et* [le] *vérifier. (…) Un manquement de l'Irak pour autoriser l'Unscom à faire son travail serait une chose grave, grave.*

» Si, cette fois, l'Irak refuse de se mettre en conformité [avec les résolutions de l'ONU] *et de fournir un accès immédiat, sans restrictions et sans conditions, aux inspecteurs en désarmement, il y aura de graves conséquences. J'ai donné l'ordre à notre armée de rester dans le golfe Persique. Nos soldats, nos navires, nos avions vont y rester jusqu'à ce que nous ayons obtenu satisfaction quant au fait que (…) l'Irak se soit mis en conformité avec ses engagements. Les Etats-Unis demeurent déterminés et prêts à faire en sorte que, quels que soient les moyens nécessaires, l'Irak se conforme intégralement à ses engagements en vue de la destruction de ses armes de destruction massive. » – (AFP.)*

Bagdad, incrédule et sans joie

BAGDAD
de notre envoyé spécial

A Bagdad, la liesse attendra. L'annonce officielle, lundi 23 février, de l'accord intervenu entre les Nations unies et les autorités irakiennes à propos de la crise des « sites présidentiels » a laissé la ville de marbre. En route pour son office de fin d'après-midi, un dominicain irakien a résumé d'une formule le sentiment général : *« Si j'en parle tout à l'heure au cours de ma messe, ce sera surtout pour dire que ce qui nous arrive actuellement a encore besoin de prières. »* Après près de huit années d'embargo, ponctuées de bombardements et de tensions en tout genre, la capitale accueille désormais avec la plus grande circonspection les communiqués ronflants et les avis péremptoires.

REPORTAGE
La population a appris la signature de l'accord presque par hasard

La plupart des habitants de Bagdad ont appris la nouvelle presque par hasard, en fin de matinée. *« C'est par le bouche à oreille que j'ai appris que la télévision transmettait en direct la signature de ce fameux accord et la conférence de presse de Kofi Annan et de Tarek Aziz »*, explique ainsi Youssef Mircis. *« Dans les rues, il n'y a pas eu de déluge de joie, mais ce n'est pas du tout surprenant. On aimerait avoir plus de détails. On aimerait surtout savoir si les Etats-Unis vont accepter cet arrangement »*, poursuit-il. Ce fin lettré a surtout du mal à imaginer que la conclusion de ce gigantesque ballet diplomatique et du raz-de-marée médiatique qu'il a suscité se limite à l'autorisation de la visite de huit palais présidentiels. *« Beaucoup de bruit pour rien*, ironise-t-il. *Mes concitoyens n'attendent qu'une seule chose : la levée de l'embargo. Le reste ne les intéresse pas beaucoup. »*

Le rédacteur en chef de la revue chrétienne *El Fikr El Mashihi*, Noël El Sanaty, confirme que *« les habitants de Bagdad ont bien d'autres préoccupations que toute cette politique. Ils veulent vivre. Aujourd'hui, ils ont entendu des choses, mais ce n'est pas encore très clair. Il y a encore des doutes, attendons pour voir. Les Etats-Unis n'ont certainement pas assemblé toute cette armada dans les eaux du Golfe pour rien »*. *« En plus, cela doit coûter horriblement cher »*, ajoute-t-il dans un sourire.

Le fossé qui s'est creusé depuis vingt-quatre heures entre l'espoir suscité chez de nombreux Irakiens par la visite spectaculaire du secrétaire général de l'ONU et le bilan en apparence sec comme un rapport de police de ses entretiens, centrés sur la composition et la liberté de mouvement d'équipes d'experts en désarmement, risque de conforter les Irakiens dans la psychose du complot. *« Ces experts, cela fait sept ans qu'on les voit aller et venir ici, il ne restait plus rien, alors ils ont inventé toute cette histoire de palais »*, assurait, dimanche, une Irakienne.

LES BRUITS COURENT

Dans la banlieue de Bagdad, à Daoura, entre deux pannes d'électricité, Joseph Habbi, membre de l'Académie irakienne, ne parvenait pas, lui non plus, malgré son admiration pour Descartes, à trouver une autre explication aux malheurs de l'Irak *« qu'un jeu international, une politique décidée en haut lieu par les hommes d'affaires »*.

« Dans la rue, assurait le même jour un Irakien sunnite, *le bruit court souvent que les Etats-Unis encouragent en fait le régime et que notre président est leur allié objectif. Il représenterait pour eux ce qui leur conviendrait le mieux, car il leur permet de faire toujours ce dont ils ont envie. »* Le retour, en désespoir de cause, à l'hypothèse d'une vaste manipulation a parfois des détours insoupçonnés. Noël El Sanaty est ainsi persuadé que la télévision *française a délibérément évité la* délégation irakienne lors des *Journées mondiales de la jeunesse*, en août 1997, à Paris. *« L'Irak gêne, c'est sûr, alors, on a tout fait pour que notre drapeau n'apparaisse pas sur les écrans »*, assure-t-il.

Une religieuse infirmière en retraite estimait, dimanche : *« S'il existe un plan défini à l'avance, nous serons bombardés, quels que soient les efforts du secrétaire général. »* Dans ces conditions, l'accord emporté par M. Annan à New York apparaissait encore, lundi, à Bagdad, comme un bien frêle bouclier.

Gilles Paris

Le texte signé par l'Irak et les Nations unies

VOICI le texte de l'accord signé lundi 23 février à Bagdad entre le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, et le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, tel que l'a diffusé l'agence Reuters. Ce texte a été distribué au Conseil de sécurité de l'ONU, qui devait se réunir mardi matin à New York (à 10 heures locales) pour l'examiner. (Les résolutions mentionnées dans le premier paragraphe ci-dessous sont la résolution 687 du 2 avril 1991, une résolution de cessez-le-feu de la guerre du Golfe prévoyant le désarmement de l'Irak et la résolution 715 du 11 octobre 1991 instaurant la Commission spéciale de l'ONU (Unscom) chargée de démanteler les armes de destruction massive de l'Irak.)

MÉMORANDUM D'ACCORD ENTRE LES NATIONS UNIES ET LA RÉPUBLIQUE D'IRAK

1) Le gouvernement de l'Irak reconfirme son acceptation de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 687 (1991) et 715 (1991). Le gouvernement de l'Irak réaffirme aussi son engagement à coopérer entièrement avec la Commission spéciale des Nations unies (Unscom) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

2) Les Nations unies réitèrent l'engagement de tous les Etats membres à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Irak.

3) Le gouvernement de l'Irak s'engage à accorder à l'Unscom et à l'AIEA un accès immédiat, inconditionnel et sans restriction en conformité avec les résolutions citées au paragraphe 1. Dans l'exercice de son mandat dans le cadre des résolutions du Conseil de sécurité, l'Unscom s'engage à respecter les préoccupations légitimes de l'Irak concernant sa sécurité, sa souveraineté et sa dignité nationales.

4) Les Nations unies et le gouvernement de l'Irak conviennent que les procédures spéciales suivantes s'appliqueront aux accès initiaux et subséquents pour les tâches fixées dans les huit sites présidentiels en Irak définis en annexe du présent mémorandum.

a) Un groupe spécial sera créé à cet effet par le secrétaire général, en consultation avec le président exécutif de l'Unscom et le directeur général de l'AIEA. Ce groupe comprendra des diplomates de haut rang nommés par le secrétaire général et des experts issus de l'Unscom et de l'AIEA. Le groupe sera dirigé par un commissaire nommé par le secrétaire général.

b) Dans l'exercice de son travail, le groupe opérera selon les procédures établies de l'Unscom et de l'AIEA, et des procédures spécifiques détaillées qui seront mises en place étant donné la nature spéciale des sites présidentiels, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

c) Le rapport du groupe spécial sur ses activités et ses conclusions sera soumis au Conseil de sécurité par le président exécutif de l'Unscom par le truchement du secrétaire général.

5) Les Nations unies et le gouvernement de l'Irak conviennent aussi que tous les autres sites, installations, équipements, archives et moyens de transport seront soumis aux procédures de l'Unscom établies jusqu'à présent.

6) Notant les progrès accomplis par l'Unscom dans divers domaines de désarmement, et la nécessité d'intensifier les efforts afin de mener à bien leur mandat, les Nations unies et le gouvernement de l'Irak conviennent d'améliorer la coopération, l'efficacité et la transparence du travail, afin de permettre à l'Unscom de présenter rapidement ses conclusions au Conseil dans le cadre du paragraphe 22 de la résolution 697 (1991). Pour parvenir à cet objectif, le gouvernement de l'Irak, et l'Unscom appliqueront les recommandations qui leur ont été faites dans le rapport de la réunion d'urgence de l'Unscom tenue le 21 novembre 1997.

7) La levée des sanctions est à l'évidence d'une grande importance pour la population et le gouvernement de l'Irak et le secrétaire général s'est engagé à porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Signé ce 23e jour de février 1998 à Bagdad en deux exemplaires originaux en anglais.

Pour les Nations unies	*Pour la République d'Irak*
Kofi Annan	*Tarek Aziz*
Secrétaire général	*Vice-premier ministre*

ANNEXE AU MÉMORANDUM D'ACCORD ENTRE LES NATIONS UNIES ET LA RÉPUBLIQUE D'IRAK DU 23 FÉVRIER 1998

Les huit sites présidentiels soumis au régime convenu dans le présent mémorandum d'accord sont les suivants :

1. Le site du palais présidentiel républicain (Bagdad)
2. Site présidentiel de Radouaniyah (Bagdad)
3. Site présidentiel de Sidjoud (Bagdad)
4. Site présidentiel de Tikrit
5. Site présidentiel de Tharthar
6. Site présidentiel de Djabal Makhoul
7. Site présidentiel de Mossoul
8. Site présidentiel de Bassorah

Le périmètre délimitant chaque site est enregistré dans l'étude des « sites présidentiels » en Irak réalisée par la mission technique des Nations unies désignée par le secrétaire général, jointe à la lettre en date du 21 février adressée par le secrétaire général au vice-premier ministre irakien. – *(Reuters.)*

Les Koweïtiens craignent toujours un « mauvais coup » de Saddam Hussein

KOWEIT
de notre envoyée spéciale

Soulagement et scepticisme : l'accord entre l'ONU et l'Irak, paraphé lundi 23 février à Bagdad, suscite des réactions mitigées parmi les Koweïtiens, qui vivent, depuis l'invasion de leur pays en août 1990, dans la hantise d'un nouveau « mauvais coup » de leur voisin irakien. Officiellement, tout le monde – gouvernement en tête – se félicite de ce succès diplomatique : *« Nous ne connaissons pas les détails, mais nous sommes heureux qu'un tel accord ait été signé parce qu'il épargne à la région les dangers d'un affrontement »*, a déclaré lundi le ministre des affaires étrangères, Cheikh Sabah Al Ahmad Al Sabah.

REPORTAGE
« Nous n'avons aucune confiance dans le régime irakien »

Le Koweït, seul pays du Golfe à avoir soutenu ouvertement les Etats-Unis dans leur bras de fer avec l'Irak, accueille sur son sol plus de 4 000 soldats – dont presque la moitié d'Américains. Sur les 10 000 hommes de l'armée de terre que les Etats-Unis, appuyés par la Grande-Bretagne, avaient prévu de déployer dans la région du Golfe, 6 000 devaient l'être au Koweït. Pour le moment, l'essentiel de ces troupes reste massé le long de la frontière koweïto-irakienne.

« Un tel accord peut apporter au monde une certaine détente, mais certainement pas au Koweït », a commenté la militante des droits de l'homme Fatima al-Abdali, dont les propos, repris dans l'ensemble de la presse locale, résument assez bien le sentiment général. *« Même si Saddam est affaibli, il demeure capable du pire. Comment voulez-vous que nous ayons confiance dans la parole d'un tel bandit ? »*, renchérit, en privé, un éditorialiste qui n'hésite pas à évoquer les risques d'attaques *« terroristes »* de la part de l'Irak.

« L'Irak est notre voisin pour toujours. C'est à cause de Saddam que le Koweït a été contraint d'accepter la présence américaine », assure l'universitaire Mouna Gharib, animatrice d'une émission de la télévision nationale. Fustigeant au passage les *« frères ennemis »* qui ont manifesté leur soutien au dirigeant irakien, elle cite un proverbe local : *« "Celui qui a la main dans l'eau ne peut pas connaître les souffrances de celui qui a la main dans le feu." Tant que Saddam et son régime seront là*, conclut-elle, *le Koweït ne pourra pas vivre en paix. »*

Mardi, la presse koweïtienne a de nouveau consacré ses gros titres à l'accord ONU-Irak. *« Nous n'avons absolument aucune confiance dans le régime irakien. Mais nous gardons, quoi qu'il en soit, une foi totale dans la décision prise par le Conseil de sécurité »*, a affirmé le prince héritier et premier ministre Cheikh Saad el Abdullah Al Salem Al Sabah, cité en première page du quotidien anglophone *Koweit Times*. *« Nous devons lire entre les lignes »*, a ajouté Cheikh Saad, estimant que la situation exigeait d'être *« étudiée en profondeur et clarifiée »* avant toute prise de position.

Catherine Simon

La France se réjo



Les armes discrètes de Kofi Annan

BAGDAD
de notre envoyée spéciale

Kofi Annan a réussi à « désarmer » le président irakien. Son élégance et sa subtilité politiques ont vaincu. Pour sauver la paix, le secrétaire général de l'ONU a compris qu'il fallait rendre aux Irakiens la *« seule chose »* qu'ils demandaient : leur dignité.

Il est dans la nature de M. Annan de prendre garde au respect des autres. L'incident, remarqué, survenu à l'aéroport de Bagdad lors de la cérémonie de départ en est une illustration. Le secrétaire général, triomphant, se trouvait très entouré par les dignitaires du régime irakien et par tout le corps diplomatique basé à Bagdad, venus le congratuler sous le regard attentif des services de sécurité. Son attention fut alors attirée par l'accrochage, à quelques mètres de lui, d'un garde du corps avec un jeune Irakien qui voulait le photographier. Après s'être poliment excusé auprès de ses interlocuteurs, Kofi Annan est intervenu : remettant le petit appareil de photographie au garde du corps, il lui demanda doucement de le prendre en photo avec le jeune homme.

Il est a priori difficile de comprendre les raisons de la réussite du secrétaire général à Bagdad. Fonctionnaire de l'ONU depuis trente-cinq ans, M. Annan est un diplomate « classique ». Elégant sans être flamboyant, il ne brille pas par son éloquence. Sa voix douce est souvent difficile à entendre. Son calme dans l'épreuve ne cesse de surprendre ; son porte-parole, Fred Eckhard, assure ne *« l'avoir jamais entendu élever la voix »*.

Un de ses conseillers politiques, l'Indien Shashi Tharoor, compare son calme à celui d'un yogi. Le côté spirituel est en effet évident chez lui. A une question sur les préparatifs de son voyage, il répond : *« J'ai surtout beaucoup prié »*, en ajoutant : *« Ne sous-estimez jamais le pouvoir de la prière. »*

La mission *« sacrée »* de Kofi Annan en Irak comportait pourtant un double risque. Un échec aurait porté un terrible coup à l'ONU. Le succès fait réapparaître la raison d'être de l'Organisation et confère à Kofi Annan une stature d'homme d'Etat. Elu par la volonté de Washington au secrétariat général, le 17 décembre 1996, pour un mandat de cinq ans, sous prétexte, selon la formule de Madeleine Albright, que l'ONU avait *« plus besoin d'un secrétaire que d'un général »*, il a joué, à Bagdad, avec les cartes distribuées par les Américains et a gagné son indépendance vis-à-vis de ces « parrains » encombrants. *« La seule arme du secrétaire général*, répète souvent Kofi Annan, *est l'autorité morale que lui confère son mandat. »*

Le calme dans l'épreuve du diplomate ghanéen ne cesse de surprendre

Après avoir au départ refusé les bons offices du secrétaire général, les Américains s'étaient ravisés, persuadés cependant qu'ils envoyaient un *« agneau dans la cage aux lions »*. En effet, il n'est pas dans le style de Kofi Annan de taper du poing sur la table. Mais il a su, en deux heures de tête-à-tête, convaincre Saddam Hussein qu'il comprenait son désir de voir la dignité irakienne respectée. Pour son entourage, l'élément le plus important de cette rencontre avec le chef d'Etat irakien a été le fait que Saddam Hussein a fini par dire au secrétaire général : *« Je vous fais confiance. »* La bataille était gagnée.

Le diplomate ghanéen avait bien préparé sa visite en décidant de dépêcher, le 15 février, une équipe technique à Bagdad pour *« déterminer »* les huit sites présidentiels. Après ces « visites » approfondies, le chef de l'équipe, le Suédois Staffan de Mistura, a annoncé que les sites étaient *« anodins »*. Les mêmes personnes qui avaient *« fortement »* conseillé à M. Annan *de ne pas tenir compte de ce jugement* disent maintenant que c'était une *« idée de génie »*. La *stratégie a été de « démystifier »* ces palais, qui n'avaient jamais été vus et qui étaient devenus objets de spéculation. Cette stratégie a aussi permis aux Irakiens d'ouvrir ces sites interdits sans en être humiliés. L'accès n'était donc plus un problème. Pour bien marquer le coup, le chef d'Etat irakien a offert au diplomate ghanéen, lundi 23 février, un dernier déjeuner dans le plus grand des palais présidentiels, qui était au cœur de la crise.

Modeste, Kofi Annan relativise son succès. Il sait que sans la présence massive des forces américaines sa réussite en Irak aurait été peu probable. *« On peut accomplir beaucoup de choses avec la diplomatie »*, a-t-il répondu à un journaliste, qui voulait savoir si la présence des Américains l'avait aidé dans sa mission, *« mais il est évident que l'on peut accomplir énormément avec la force »*.

Né le 8 avril 1938 à Kumasi (Ghana), le secrétaire général de l'ONU est issu d'une famille de dignitaires tribaux. Il en a hérité une noblesse de comportement et un respect des autres dont témoigne la manière dont il traite les gens qui travaillent avec lui. Pendant son séjour dans sa villa officielle de Bagdad, il a pris systématiquement ses repas en compagnie de toute l'équipe qui l'accompagnait, y compris les secrétaires et les gardes de sécurité. Avant son départ, il a également remercié chacun individuellement. L'homme n'est jamais pressé. Dans les couloirs de l'ONU, il est toujours prêt à dire un mot à ceux qui le saluent. Il a passé plus de la moitié de sa vie dans le palais de verre de New York, où il connaît tout le monde et appelle chacun par son prénom. Tous continuent d'ailleurs à le nommer « Kofi ». Il est marié en secondes noces avec une Suédoise, Nane Annan, qui est la nièce de Raoul Wallenberg.

Afsané Bassir Pour

La difficile mise en œuvre de l'accord « pétrole contre nourriture »

BAGDAD
de notre envoyée spéciale

Après les soins de première urgence, vient le temps de la convalescence. C'est ainsi que l'ONU conçoit son nouveau programme humanitaire dit « pétrole contre nourriture » en Irak. *« Notre approche, jusqu'à présent, se limitait aux pansements ; maintenant, notre objectif est la réhabilitation du pays »*, a expliqué, lundi 23 février, le coordonateur du programme humanitaire en Irak, Dennis Halliday.

A la demande des Irakiens, le programme a fait l'objet, lundi matin, d'une réunion avec le secrétaire général des Nations unies. Bagdad a décidé de vendre du pétrole pour 4 milliards de dollars par semestre et non 5,2, comme l'avait décidé, vendredi, le Conseil de sécurité de l'ONU. La décision *irakienne s'explique par l'incapacité* du pays à produire actuellement un tel volume. *« Dans les prochaines quarante-huit heures »*, une équipe d'experts devrait être dépêchée sur place pour dresser un *état des lieux de l'industrie pétrolière irakienne*. A la suite de ses évaluations, elle rendra compte au Comité des *sanctions de l'ONU* pour demander l'autorisation d'achat des équipements nécessaires.

« Cette équipe est perçue par les Irakiens comme une nouvelle humiliation », estiment certains. *« Cela revient à dire : on ne vous croit pas, alors on va aller vérifier sur place »*, expliquent des sources informées, mais qui précisent également les motivations politiques des réticences irakiennes : *« Ils ne supportent pas d'imaginer que, sur une année, 10 milliards de dollars de leur argent sont dépensés sans qu'ils aient voix au chapitre »*.

Au cours de la réunion, les Irakiens ont contesté le maintien d'un prélèvement de 30 % de ces revenus au profit des fonds de compensation, et notamment pour le fonctionnement de la Commission spéciale des Nations unies chargée du désarmement, l'Unscom, laquelle reçoit 100 millions de dollars par an. Les Irakiens ont exprimé leur exaspération devant l'extrême faiblesse des sommes prévues pour la réhabilitation du réseau électrique : quelques millions de dollars, alors que celle-ci exige, selon le coordonnateur, *« entre 6 à 7 milliards »*. Cette irritation est d'autant plus compréhensible, pour de nombreux observateurs, que l'électricité est à la base de toute l'infrastructure du pays. *« Les Américains ont bien compris que cette réhabilitation commande celle du pays. Or ils n'en veulent toujours pas, ils préfèrent qu'on s'en tienne pour l'instant aux pansements. »*

Au cours d'une conférence de presse, M. Halliday a précisé que le secrétaire général a fait part de sa déception devant la mauvaise volonté manifestée sur ce point par une partie des membres du Conseil de sécurité : *« Kofi Annan avait vraiment espéré que les Irakiens lui feraient part de leur reconnaissance devant le travail qu'il avait effectué pour convaincre le Conseil »*.

Les sommes autorisées seront affectées de la manière suivante : 20 millions de dollars seront consacrés à l'amélioration en protéines et en calories des rations alimentaires, et 50 millions de dollars iront aux machines agricoles. Dans le cadre de la nouvelle approche sur un long terme, une somme unique de 776 millions de dollars ira aux hôpitaux, 900 millions (sur deux ans) seront utilisés pour que *« les produits irakiens se retrouvent sur les tables irakiennes »*, 160 millions seront attribués à la réhabilitation de 5 000 des 10 000 écoles irakiennes. Enfin, 360 millions seront consacrés à l'assainissement du réseau de l'eau. *« Une grande partie de la mortalité infantile*, a expliqué M. Halliday, *est due au mélange du lait en poudre à de l'eau non potable. »*

Les Irakiens ne sont pas parvenus à modifier les procédures, dont ils critiquent systématiquement la lenteur, du Comité des sanctions, chargé d'approuver tous les contrats et qui est composé des quinze membres du Conseil de sécurité. M. Annan a proposé enfin que les contrats pour les produits alimentaires et pharmaceutiques soient gérés directement par l'ONU. Les accusations irakiennes sont légitimes, confirment certaines sources. *« Nous savons maintenant que les experts de certains pays membres du Conseil ont mis au point une tactique qui, par exemple, consiste à approuver neuf contrats concernant des produits pharmaceutiques, mais pas le dixième, dont l'absence rend inutilisables les neuf premiers. »*

Les multiples critiques irakiennes de certains aspects du programme humanitaire de l'ONU étaient inévitables. *« Dès le début, leurs attentes étaient trop élevées*, nous explique-t-on. *Ce programme n'a pas été conçu pour y répondre : avec 1,3 milliard de dollars tous les six mois pour 23 millions d'Irakiens, on ne peut pas faire de miracle »*.

« ÉCHEC TOTAL » DES SANCTIONS

« En définitive, ajoutent, unanimes, les agences de l'ONU présentes en Irak, *les sanctions sont un échec total »*. Selon elles, *« la stratégie américaine qui consiste à affamer l'Irak est la cause principale de l'échec de la politique des Etats-Unis pour ce pays »*. Selon les agences, le cas de l'Irak prouve que *« le calcul américain qui consiste à affamer une population pour affaiblir son régime est faux »*. Selon un responsable, *« si l'objectif de Washington est de renverser un régime, il vaudrait mieux s'assurer tout d'abord que la population est suffisamment bien nourrie pour qu'elle ne soit pas accaparée par sa survie »*.

Aucune personne travaillant pour l'ONU ne reste indifférente devant la souffrance de la population irakienne mais, reconnaît chacun, *« c'est après tout, malheureusement, le sort des vaincus »*.

A. B. P.

Nouvelle chute des cours du baril

La signature de l'accord entre le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a provoqué une nouvelle chute des cours du pétrole, lundi 23 février. Le baril de brent est tombé jusqu'à 14,12 dollars, son plus bas niveau depuis 1994. A New York, le light sweet crude a perdu 87 cents, à 15,37 dollars. Sur un marché fragile, affecté depuis le début de l'année par l'abondance de l'offre, par la douceur de l'hiver et par les répercussions de la crise asiatique sur l'activité économique mondiale, la perspective d'un doublement des exportations irakiennes accentue la baisse. L'ONU a autorisé Bagdad, le 20 février, à exporter pour 5,2 milliards de dollars de pétrole par semestre, dans le cadre de l'accord « pétrole contre nourriture ».

Le dollar en baisse

Les marchés financiers se sont montrés soulagés par la dissipation des craintes d'un conflit armé en Irak. Ils se rappelaient qu'au cours des trois mois ayant suivi, en 1990, l'invasion du Koweït par les troupes de Saddam Hussein, la Bourse de New York avait plongé de 20 % et celle de Paris de plus de 25 %. Les taux d'intérêt se sont repliés lundi – le rendement de l'emprunt d'Etat français à dix ans revenant de 5,01 % à 4,97 % –, tandis que les places boursières européennes ont établi de nouveaux records : Paris a gagné 0,34 %, Francfort 0,60 % et Amsterdam 1,72 %. La progression des Bourses du Vieux Continent a cependant été contrariée par le net recul du dollar, qui est tombé de 1,8270 à 1,7930 mark et de 6,12 à 6,01 francs. Pour expliquer ce mouvement, les analystes mettaient en avant le statut de monnaie-refuge joué traditionnellement par le dollar, qui avait incité les opérateurs à acquérir des billets verts au cours des dernières semaines dans la perspective d'une guerre en Irak.

La France se réjouit d'avoir contribué à faire prévaloir la « logique diplomatique »

PARIS peut se féliciter aujourd'hui d'avoir usé avec Bagdad du langage de la persuasion jusqu'à la corde, sans pour autant fléchir sur les principes incontournables que sont le nécessaire désarmement de l'Irak et l'intangibilité de la commission spéciale de l'ONU chargée de le faire, l'Unscom. La France peut aussi se prévaloir d'avoir fait admettre deux idées qui ont permis de débloquer la négociation. La première est la compatibilité des inspections de l'ONU avec *le respect de la dignité de* l'Irak, qui n'allait de soi ni pour Bagdad ni pour l'Unscom. L'autre idée est l'*adoption d'un système* spécifique d'inspection pour les sites dits *« présidentiels »* irakiens.

ANALYSE

Avec l'Irak, la France a usé du langage de la persuasion jusqu'à la corde

« L'aide de la France a été énorme », a déclaré lundi 23 février, dans un entretien à France 2, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, ajoutant qu'il était demeuré en contact *« très souvent »* avec le président Jacques Chirac et le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine. *« La question de la dignité est très importante pour le monde arabe »*, a souligné M. Annan, qui a reproché à la communauté internationale de ne pas l'avoir compris, d'avoir fait prévaloir la *« non-communication »* avec Bagdad et d'avoir laissé s'installer un *« vide politique »* réduisant la relation avec l'Irak au système de l'Unscom et aux questions humanitaires.

« Nous devons faire quelque chose pour améliorer les relations avec l'Irak, pour le traiter avec respect et compréhension », a encore dit M. Annan, qui pense que si l'Irak a cédé, c'est *« premièrement »* parce qu'il y a eu *« beaucoup de pressions, y compris les contacts que le président Chirac a eus avec eux »*. Ces propos ne pouvaient qu'apporter du baume au cœur de Paris.

Lundi soir, après avoir dîné avec M. Annan, à qui il a dit *« toutes [ses] félicitations »*, M. Chirac s'est déclaré *« optimiste, plus optimiste qu'hier »*. Tant à l'Elysée qu'au quai d'Orsay, on ne tarissait pas d'éloges sur le doigté et le professionnalisme de M. Annan, dont le succès était loin d'être garanti à l'avance.

Paris le savait, qui, de toutes les capitales occidentales, fut celle qui réclama le plus tôt et avec le plus d'insistance un voyage du secrétaire général de l'ONU à Bagdad. Il fallait à tout prix, aux yeux des Français, rétablir l'autorité des Nations unies, faire respecter la règle selon laquelle la raison la plus forte est celle qui est encadrée par le droit international, explique un diplomate : c'est le Conseil de sécurité qui l'a emporté lundi, a remarqué M. Védrine.

Il fallait encore que, *« dans le jeu de détermination engagé entre l'Irak et les Etats-Unis, les deux parties s'arrêtent avant qu'il y ait un perdant et un gagnant »*. Il était nécessaire de rétablir un équilibre entre la « faute » de l'Irak et les sanctions *qui pourraient lui être infligées*.

EXERCICE D'ÉQUILIBRISME

Dans cette affaire, Paris a fait preuve d'une bonne dose de volontarisme et d'une activité diplomatique multiple, dont l'objectif était d'assurer un maximum de chances à M. Annan. En clair, la diplomatie française s'était fixé pour tâche à la fois d'encourager M. Annan à se rendre à Bagdad à tout prix, et pour cela de persuader les Etats-Unis de la nécessité d'une telle visite ; mais il fallait, simultanément, faire comprendre une bonne fois pour toutes à l'Irak que *« le sablier était sur le point de se vider »*.

L'implication de la France et le cadrage de sa politique remontent au quasi-début de la crise entre les Nations unies et Bagdad. Paris mesurait le risque pris en étant la seule capitale occidentale à agir ainsi, alors même que l'obstination du président irakien Saddam Hussein et la non moins grande détermination des Etats-Unis à lui asséner une leçon n'échappaient à personne.

Le système français est ainsi fait que la politique étrangère est le domaine partagé du président et du ministre des affaires étrangères, avec une prééminence du chef de l'Etat. Aussi, M. Chirac n'a-t-il pas hésité à « se mouiller » personnellement *pour éviter qu'on en arrive* aux extrêmes et expliquer à Bagdad les conséquences inévitables de son entêtement, tout en lui proposant des voies de sortie, sans briser l'unité du Conseil de sécurité de l'ONU. Ce qui relevait de l'équilibrisme.

En ne se plaçant pas dans une logique d'affrontement avec les Etats-Unis, Paris se donnait une marge de manœuvre. Dès les premiers jours de la crise, le 29 janvier, à l'occasion d'un dîner de travail à Paris entre M. Védrine et son homologue américaine, Madeleine Albright, et d'un entretien que celle-ci eut le lendemain avec des conseillers diplomatiques de M. Chirac, les différences de vues étaient évidentes. Mais la volonté de travailler ensemble aussi, affirme une source française. Autant que Paris, Washington était soucieux de ne pas briser l'unité du Conseil de sécurité et mesurait les aléas d'une frappe militaire.

LE SYSTÈME « UNSCOM PLUS »

Le 30 janvier, c'est-à-dire six jours après un rapport du chef de l'Unscom, Richard Butler, faisant état de la crise avec Bagdad, M. Chirac décidait, en accord avec le premier ministre et le ministre des affaires étrangères, de dépêcher à Bagdad un envoyé spécial, le numéro deux du ministère des affaires étrangères, Bertrand Dufourcq. Ce dernier était porteur d'un message présidentiel et d'un plan en cinq points. Paris y admettait que l'inspection des palais présidentiels et de leur environnement pouvait relever d'un système spécifique, *« symétrique mais inversé »*, qui associerait les équipes de l'Unscom et des diplomates, les experts ayant une responsabilité majeure pour l'environnement, alors que la responsabilité serait partagée pour ce qui concerne les palais – les bâtiments – eux-mêmes. C'est ce que l'on appelle le système « Unscom plus ».

Pour que Bagdad ne se fasse aucune illusion sur le sens de l'hostilité française au recours à la force, les trois premiers points du plan rappelaient les résolutions incontournables de l'ONU, dont la résolution 687, qui pose comme condition *sine qua non* à la levée de l'embargo pétrolier le désarmement total de l'Irak. M. Dufourcq a pu repartir de Bagdad avec l'accord des Irakiens sur un seul point. L'Irak acceptait, enfin, le principe *de l'inspection des sites « présidentiels »*, qu'il refusait jusqu'alors obstinément.

Il y eut ensuite l'accueil à Paris, par le président de la République et M. Védrine, du ministre irakien des affaires étrangères, Mohamad Saïd El Sahaf, un entretien téléphonique de M. Védrine avec le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, l'insistance pour une mission de M. Annan à Bagdad et la mise à la disposition du secrétaire général de l'avion présidentiel.

Jugeant qu'il faut battre le fer quand il est chaud, M. Chirac a eu lundi soir des entretiens téléphoniques avec M. Clinton et le premier ministre britannique, Tony Blair. Il a joint aussi les présidents du Gabon, de la Gambie et du Brésil, dont les pays sont membres non permanents du Conseil de sécurité.

Mouna Naïm



Les islamistes turcs sont divisés, après la dissolution de leur parti

ISTANBUL
de notre correspondante

Le couperet est finalement tombé : avec la publication au journal officiel, dimanche 22 février, des détails de la décision de la Cour constitutionnelle, le Parti de la prospérité (RP, islamiste) a officiellement cessé d'exister et Necmettin Erbakan, son dirigeant, ainsi que quatre autres députés cités par le tribunal, sont redevenus de simples citoyens, exposés aux rigueurs du système judiciaire turc.

Depuis l'annonce de sa dissolution, le 16 janvier, les institutions étatiques n'ont pas perdu de temps : dès lundi, le Parlement a préparé des dossiers contre les anciens députés, qui seront transmis aux autorités judiciaires. Au total, quatre des députés déchus de leur statut parlementaire – dont Necmettin Erbakan, le vétéran du mouvement islamiste âgé de soixante et onze ans – déjà sous le coup d'une interdiction de participer à un parti politique pour une durée de cinq ans, font face à quarante-neuf charges différentes pour diverses actions et déclarations qui pourraient leur coûter de longues peines d'emprisonnement. De son côté, la Cour de sûreté de l'Etat a lancé un mandat d'arrêt contre Sevki Yilmaz, un des plus radicaux parmi les anciens parlementaires du RP, dont les discours enflammés pourraient, selon le procureur, lui valoir une condamnation à mort.

Le mouvement islamiste semble actuellement en ébullition. Généralement discrets sur leurs dissensions internes, les islamistes sont divisés sur la direction à prendre et un groupe de « réformistes » défie pour la première fois ouvertement l'autorité du camp des « cheveux blancs », celui de Necmettin Erbakan et de ses compagnons de longue date qui dirigeaient le RP et les deux partis, également dissous, qui l'avaient précédé.

Dans un premier temps, et afin d'éviter des divisions qui affecteraient l'impact du mouvement, le Parti de la vertu (Fazilet Partisi, FP) prendra le relai, tout en essayant d'éviter de donner l'impression qu'il remplace réellement le RP, ce qui lui vaudrait d'être dissous à son tour : lundi, plus de 50 des 147 députés islamistes désormais indépendants au sein de l'Assemblée nationale, dont Recai Kutan, l'ancien ministre de l'énergie, apparemment désigné par Necmettin Erbakan comme un successeur possible, se sont inscrits au FP, fondé peu avant la dissolution du parti par Ismail Alptekin, un proche de M. Erbakan. Ayant ainsi obtenu le minimum de vingt députés nécessaire à la formation d'un groupe parlementaire, le nouveau parti pourra user de son influence en participant aux travaux des diverses commissions.

QUARTIER GÉNÉRAL DES JEUNES

Les réformistes, qui admettent que le RP a commis des erreurs, sont convaincus que le mouvement doit changer son image et son programme, éviter les discours religieux, s'ouvrir aux femmes et se distancer des éléments radicaux pour atténuer les craintes des 79 % de la population qui n'avaient pas voté pour les islamistes. Une nouvelle fondation, le Centre de recherche politique, semble en passe de devenir un nouveau quartier général pour les « jeunes » du mouvement – qui sont dans la quarantaine – regroupés autour de trois hommes : Recep Tayyip Erdogan, le populaire maire d'Istanbul choisi au cours de sondages au sein du RP comme étant le favori pour remplacer Necmettin Erbakan, ainsi que Abdullah Gül et Bülent Arinç.

La disparition du RP a quelque peu changé les données politiques, mais elle n'a clairement pas mis fin au mouvement islamiste. Elle ne semble pas non plus avoir rassuré les institutions laïques qui poursuivent leur campagne. Le maire d'Istanbul est lui-même dans le collimateur des autorités judiciaires : une enquête est en cours contre lui après un discours jugé trop radical.

Nicole Pope

Le présidat sud-coréen voit sa marge denanœuvre se réduire

Les députés menacerde refuser le nouveau premier ministre

A la veille de son investiture, mercredi février, le président Kim Dea-jung, élu en décembr officiellement désigné son ex-adversaire politiqleveniu son allié électoral, Kim Jong-pil, au poste de premier ministre. Mais l'ex-parti au pouvoir, toujours majoritaire à l'Assemblée, menace de rejeter cette nomination.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Lorsqu'à minuit, mardi 24 février, retentira le gong du pavillon Posbim-gak au centre de Séoul et que sur l'une des collines de la capitale, Namsan, s'embraseront des torches, une nouvelle ère politique s'ouvrira pour la Corée : celle du premier président venu des rangs de l'opposition.

Le gong et les torches, rituels traditionnels annonçant un grand événement, symbolisent cette fois le « *son de la réconciliation et la flamme de l'espoir vers un nouveau bond en avant* ». Ils marqueront le début des cérémonies d'investiture de Kim Dae-jung qui se dérouleront mercredi 25 février. La dimension « historique » de l'événement est cependant estompée par l'appréhension des Coréens pour l'avenir. Le départ d'un président qui a failli et l'arrivée au pouvoir d'un homme certes investi d'une légitimité historique, mais qui prend la tête d'un pays dont l'économie risque de sombrer, n'incitent guère à l'euphorie.

Au cours de l'interrègne, depuis son élection le 18 décembre, Kim Dae-jung a redonné confiance en la Corée à la communauté internationale. Mais les difficultés commencent. Le choix du premier ministre Kim Jong-pil suscite l'opposition de l'ex-formation gouvernementale, le Grand Parti national, qui détient la majorité à l'Assemblée. Il menace de ne pas entériner cette nomination lorsqu'elle sera soumise aux députés, le 25 février. A moins d'un compromis de dernière heure ou de la dissociation de membres d'un parti qui est loin d'être uni, l'hypothèse d'un premier ministre nommé à titre provisoire n'est pas exclue.

La confusion dans la formation premier cabinet de la présidence Kim Dae-jung est révélatrice de marge de manœuvre étroite du nouveau chef de l'Etat. Sa volonté réformes ne fait guère de doute. core faut-il les mettre en œuvre. gime présidentiel, le système coen garantit des prérogatives au ef de l'Etat. Mais M. Kim est dans ne situation peu confortable : celle une double cohabitation. A l'Assemblée, où il n'a pas la majorité, et u sein même de la coalition gouvernementale.

UNE TÂCHE ARDUE

L'alliance de Kim Dae-jung avec Kim Jong-pil est le fruit d'un de ces revirements dont la politique a le secret. Kim Dae-jung, le progressiste, n'a pas grand-chose en commun avec l'ultraconservateur Kim Jong-pil, qui fut l'un des officiers putschistes qui prirent le pouvoir avec Park Chung-hee en 1961. Fondateur puis directeur des services de renseignements (KCIA) – l'instrument de répression des dissidents –, Kim Jong-pil fut premier ministre de 1971 à 1973. Banni de la vie politique pour corruption à la suite de l'assassinat du dictateur en 1979, il a refait surface en 1985. Force charnière sur l'échiquier politique, il contribua à la victoire de Kim Dae-jung. En échange, il a demandé le poste de premier ministre et de choisir la moitié des membres du gouvernement.

Kim Dae-jung nomme aussi ses fidèles à des postes-clés. Il a placé à la tête de l'équivalent de la Cour des comptes, organisme qui veillera notamment à éradiquer la corruption, un homme respecté qui, comme lui, fut victime des dictatures, Hahn Seung-hun. Avocat défenseur des droits de l'homme, M. Hahn fut arrêté à plusieurs reprises. Il est l'auteur d'un livre sur l'enlèvement de Kim Dae-jung à Tokyo en 1973 ; il a défendu celui-ci dans ses procès. Le président Kim a devant lui une tâche ardue, mais il n'aura en revanche guère d'efforts à faire pour éclipser l'ombre de son prédécesseur. Rarement un chef d'Etat s'est retiré avec un tel fardeau d'échecs. En 1992, Kim Young-sam, premier civil arrivé au pouvoir, jouissait d'une énorme popularité. Il promettait de nettoyer le pays de la corruption. Il instaura la frugalité à la présidence : une soupe de nouilles au déjeuner. Il contraint les fonctionnaires à dévoiler leur patrimoine, interdit les comptes bancaires sous des prête-noms et fit condamner ses deux prédécesseurs : un geste spectaculaire mais dicté par la manœuvre politique plus que par le souci de justice. En même temps, il lançait la Corée dans la course au « trophée » consacrant son expansion : l'entrée à l'OCDE.

Mais tout tourna mal. Loin d'être éradiquée, la corruption s'est développée. Si bien que son propre fils, Kim Hyun-chul, finit en prison, que la collusion entre les pouvoirs économiques et la politique s'est renforcée. Plus grave, il laissa la onzième puissance commerciale du monde descendre au rang de pays quémandant l'aide du Fonds monétaire international. Erratique, sa politique à l'égard de la Corée du Nord n'a fait qu'envenimer les relations avec Pyongyang. « *Il aura facilité la réunification en ramenant le niveau de vie des Coréens du Sud à celui de leurs frères du Nord* », disent les cyniques... Dans son dernier message, le président a présenté ses excuses à la nation. Mais il n'est peut-être pas quitte pour autant : le citoyen Kim Young-sam pourrait devoir rendre des comptes à la justice.

Philippe Pons

Le BIT annonce des millions de suppressions d'emplois en Asie

LES TRAVAILLEURS salariés sont les premiers à payer les conséquences de la crise en Asie (*Le Monde* du 20 janvier). Rien qu'en Thaïlande et en Indonésie, plus de deux millions d'entre eux ont déjà été mis au chômage avec la restructuration ou la fermeture des entreprises endettées. Au total, ce sont au moins cinq millions d'emplois qui vont être supprimés dans ces deux pays en 1998. Tels sont les chiffres qui viennent d'être présentés par Michel Hansenne, directeur général du Bureau international du travail (BIT), à l'occasion du sommet sur l'emploi du G 8 à Londres.

A propos de la Corée du Sud, le président Kim Dae Jung vient d'annoncer, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, que la crise allait se traduire par la suppression d'« *un million d'emplois* ». Comme les pays asiatiques connaissaient le plein emploi il y a encore quelques mois, le pourcentage de chômeurs par rapport à la population active devrait cependant rester inférieur aux moyennes qu'on connaît en Europe. Ainsi, à la fin de l'année, le taux de chômage en Thaïlande devrait atteindre 4,5 % de la population active, selon les chiffres du BIT. Mais le chômage n'est qu'un aspect de la crise sociale. La baisse des salaires et le déclassement de très nombreux travailleurs qualifiés est un autre phénomène grave, qui ne se mesure pas en chiffres.

Dans un appel à renforcer la démocratie et la justice sociale parallèlement à la globalisation des marchés, le directeur général du BIT a alerté les ministres du monde développé sur « les risques d'instabilité sociale et politique » en Asie, et parlé d'« un cercle vicieux risquant d'approfondir la crise et de retarder le redressement » des économies les plus touchées.

L. D.

L'OICS dénonce une « culture de tolérance » des drogues

LE RAPPORT de l'organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) des Nations unies, rendu public mardi 24 février, déborde cette année largement de son cadre habituel – la revue des grands flux de trafic et de la consommation de drogues dans le monde. L'OICS s'alarme pour la première fois du développement d'un « *environnement propice à la promotion des drogues illicites* » et de la montée d'une « *culture de tolérance* ». Les « *incitations à l'usage* », qui, selon l'OICS, viennent « *saper les efforts de prévention* », seraient alimentées par « *la culture populaire, en particulier la musique* ». L'OICS fustige « *les paroles de certaines chansons* [qui] *incitent, directement ou indirectement, à fumer de la marijuana ou à prendre d'autres drogues* » ainsi que « *certaines vedettes de la musique pop* [qui] *s'expriment comme si l'utilisation des drogues à des fins non médicales faisait partie d'un mode de vie normal et acceptable* ».

L'OICS estime à cet égard qu'« *il ne serait pas superflu de s'assurer le soutien de vedettes de la musique pop, de vedettes sportives et d'autres célébrités, qui, en modèles non toxicomanes, se mobiliseraient pour faire barrage à la multitude de messages faisant l'apologie de l'usage récréatif des drogues* ».

L'OICS dénonce également les médias, qui par « *le goût du sensationnel, le désir de provoquer et la nécessité d'avoir la faveur du public peuvent (...) justifier la diffusion, par plusieurs télévisions de certains pays d'Europe occidentale, de plus en plus de programmes en faveur d'une réforme des lois sur les drogues, voire de la légalisation pure et simple des drogues, notamment du cannabis* ». L'organe onusien suggère à cet égard d'« *élaborer des codes de conduite facultatifs* » au sein de la presse écrite et audiovisuelle.

« PROMOTION MENSONGÈRE »

Les informations récentes sur l'usage thérapeutique du cannabis, légalisé en Californie pour les malades du sida et envisagé par plusieurs autres Etats américains et européens (*Le Monde* du 7 janvier 1997), engendrent, elles aussi, « *un climat général de complaisance favorable à l'abus des drogues* ». L'OICS demande donc aux Etats de « *mener des travaux de recherche plus approfondis et scientifiquement contrôlés* » sur les vertus médicales du *cannabis sativa* et de ses dérivés. Chargé de veiller au respect des conventions internationales sur les stupéfiants et les psychotropes, l'OICS attire enfin l'attention sur les messages diffusés sur Internet (*Le Monde* du 10 mars 1997). Pointant la « *promotion mensongère des produits à base de chanvre indien* » et les « *campagnes politiques* » visant à assouplir les législations nationales et à modifier les conventions internationales, l'OICS souhaite « *contrer cette propagande à l'aide d'instruments rationnels et énoncer avec force les multiples problèmes que pourrait entraîner la dépénalisation des drogues et que ne manquerait pas de faire surgir leur légalisation* ».

« *Le moyen de prévention le plus prometteur*, conclut l'OICS, *consiste à s'efforcer d'orienter les opinions et les attitudes, afin que la culture devienne essentiellement une culture antidrogue, de la même manière que fumer est progressivement perçu comme antisocial, ce qui a considérablement diminué l'abus du tabac.* » L'organe des Nations unies plaide ainsi pour une prévention la plus précoce possible et « *exhorte les gouvernements à intégrer en droit interne* » l'article 3 de la convention de 1988 contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes qui réprime le fait « *d'inciter ou d'amener publiquement autrui, par quelques moyens que ce soit, (...) à faire illicitement usage* » de drogues.

Laurence Folléa

L'Union européenne tente de normaliser ses relations avec l'Iran

BRUXELLES. Les ministres des affaires étrangères des Quinze ont décidé, lundi 23 février, de reprendre les contacts et les visites au niveau ministériel avec l'Iran. Ils avaient été interrompus en avril 1997, après qu'un tribunal de Berlin eut conclu à l'implication des plus hauts dirigeants de la République islamique dans l'assassinat de dissidents. Les « conclusions » adoptées par le Conseil font état d'une évolution « *encourageante* » depuis l'élection du président Mohamad Khatami. Le « dialogue critique », que le récent retour des ambassadeurs européens à Téhéran avait permis de réamorcer, devrait donc s'amplifier. Les Quinze ont toutefois réaffirmé leur intention de rester vigilants. – (*Corresp.*)

Les Quinze décident de s'exprimer à l'unisson sur la Chine à l'ONU

BRUXELLES. Lors de la réunion annuelle de la Commission des droits de l'homme des Nations unies, aucun Etat membre de l'Union européenne ne parrainera cette année une résolution condamnant la Chine. C'est ce qu'ont décidé, lundi 23 février, les ministres des affaires étrangères des Quinze, afin que l'Union n'apparaisse pas divisée. En 1997, la France et l'Allemagne avaient refusé de s'associer à une telle résolution. Les Quinze réaffirment attacher une particulière importance à une amélioration concrète des droits de l'homme en Chine et indiquent leur volonté d'y œuvrer par un dialogue régulier avec les autorités chinoises. – (*Corresp.*)

Mutineries de garnisons dans l'est du Niger

NIAMEY. Le ministre de la défense, Yahaya Tounkara, a confirmé, lundi 23 février, qu'une mutinerie avait éclaté samedi dans une garnison de la région de Diffa (1 150 km à l'est de Niamey). M. Tounkara a précisé que les mutins réclamaient « *le paiement d'un mois d'arriérés de solde et de diverses indemnités* ». Les militaires nigériens accusent au moins un mois de retard de salaire contre six à sept mois pour les fonctionnaires civils. D'autres sources affirment que les quatre camps militaires de la région, ceux de Diffa, N'Gourti, N'Guigmi et Bosso, sont touchés par le mouvement. Selon ces mêmes sources, plusieurs responsables militaires et civils ont été pris en otage, samedi, par les mutins. – (*AFP.*)

Un libraire genevois condamné pour avoir vendu un livre de Roger Garaudy

GENÈVE. Poursuivi pour « *discrimination raciale* », un libraire de Genève a été condamné, lundi 23 février, à 1 000 francs suisses (4 000 francs) d'amende pour avoir mis en vente un livre de Roger Garaudy « *niant et minimisant grossièrement le génocide juif durant la seconde guerre mondiale* ». Dans son jugement, le tribunal considère que l'accusé n'a pas mis en garde ses clients contre « *les thèses révisionnistes* » du livre, *Les Mythes fondateurs de la politique israélienne*. Alors que le procureur avait réclamé une peine de 3 500 francs suisses, les juges ont tenu compte du fait que le vendeur a agi « *comme l'un des derniers maillons de la chaîne* ». Le 8 décembre 1997, le diffuseur en Suisse de l'ouvrage avait été condamné à quatre mois de prison avec sursis par un tribunal de Vevey. – (*Corresp.*)

DÉPÊCHES

■ **SUÈDE : le propriétaire privé de la centrale nucléaire** suédoise de Barseback, que le gouvernement a décidé de fermer, a porté plainte, lundi 23 février, devant la Commission européenne. Le groupe Sydkraft accuse les autorités social-démocrates de vouloir, par ce démantèlement, favoriser la compagnie publique d'électricité Vattenfall. Elles violent ainsi les règles européennes sur la concurrence et vont à l'encontre de la dérégulation en cours du marché européen de l'électricité, affirme Sydkraft, qui est détenue en partie par des capitaux allemands. Le gouvernement veut lui proposer de l'électricité produite par Vattenfall, en contrepartie de la fermeture du premier réacteur de la centrale d'ici à juillet 1998 et du second, en principe, avant juillet 2001. – (*Corresp.*)

■ **ALBANIE : des unités spéciales de l'armée** sont entrées, lundi 23 février, dans Shkodra (Nord) pour reprendre le contrôle de la ville, tombée dimanche aux mains d'un groupe armé qui a incendié et pillé des bâtiments officiels. Le préfet de Shkodra a décrété l'état d'urgence dans la soirée. En 1997, le pays avait connu une période d'anarchie après l'effondrement de fonds d'épargne pyramidaux, qui avait ruiné des milliers d'Albanais. – (*AFP, Reuters.*)

■ **ÉTATS-UNIS : le président** Bill Clinton rendra visite, mercredi 25 février, aux rescapés des tornades qui ont fait au moins quarante-trois morts, des dizaines de blessés et des milliers de sans-abri dans la nuit de dimanche à lundi en Floride. « *Il s'agit des tornades les plus dévastatrices de l'histoire de la Floride* », selon les services de météorologie de Melbourne, près d'Orlando. – (*AFP.*)

■ **COLOMBIE : quatre personnes ont été tuées et trente-deux autres blessées** par l'explosion d'une bombe dans le parc principal de San Vicente del Caguan, une localité du département de Caqueta, au sud du pays. Les autorités ont attribué l'attentat aux guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). – (*Corresp.*)

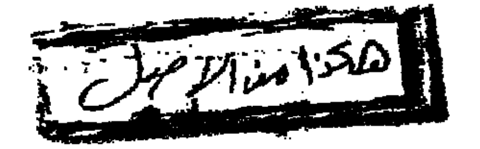
■ **ISRAËL : le premier ministre** israélien, Benjamin Nétanyahou, a proposé, lundi 23 février, lors d'une émission télévisée, de mener des négociations intensives avec Yasser Arafat, en présence des Américains, pour parvenir à un accord définitif sur les territoires palestiniens. M. Arafat aurait accepté cette proposition à condition qu'« *Israël respecte ses engagements dans les accords intérimaires sur l'autonomie palestinienne* », selon l'un de ses colaborateurs. – (*AFP, Reuters.*)

Le Japon prête 1,5 milliard de dollars à la Russie

MOSCOU. Le Japon a offert à la Russie 1,5 milliard de dollars de crédit, que Boris Eltsine a décidé de consacrer à la construction de logements pour les officiers démobilisés dans le cadre de la réforme de son armée. La double annonce fut faite lundi 23 février, à la fin d'une visite à Moscou du ministre japonais des affaires étrangères, Keizo Obuchi, et de la fête de l'armée russe. M. Eltsine et M. Obuchi ont fixé les dates du deuxième « sommet informel » entre le président russe et le premier ministre japonais : il se tiendra du 11 au 13 avril à Kawana, une station balnéaire japonaise.

Samedi, un accord a été signé autorisant les Japonais à pêcher, moyennant une taxe, dans une zone de 12 milles marins autour des îles disputées des Kouriles, mais d'autres points, notamment sur la pêche du crabe, ne sont pas résolus. Le Kremlin a aussi souligné, lundi, la nécessité d'une approbation par les Parlements de l'accord de paix que le Japon et la Russie veulent signer d'ici à l'an 2000. – (*Corresp.*)

(Publicité)



OUTRE-MER Les négociations entre le gouvernement, le FLNKS et le RPCR sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, interrompues depuis avril 1996 à l'initiative des indépendantistes, devaient reprendre, mardi 24 février, à Paris. Lionel Jospin devait présider la séance d'ouverture de ces pourparlers, prévus pour s'étaler, en une première session, sur trois jours. ● DOCUMENT, resté confidentiel jusqu'à ce jour, avait été élaboré sous le précédent gouvernement pour permettre le règlement du « contentieux colonial ». Accepté comme base de discussion par le FLNKS, il devrait être à l'ordre du jour de la deuxième session de discussions, début mars. ● ANCIEN PRÉSIDENT du FLNKS, Paul Néaoutyine, président de l'Association des maires de Nouvelle-Calédonie, exprime l'espoir que la gauche « plurielle », associant le PCF et les Verts, adopte la perspective de la décolonisation. *(Lire aussi notre éditorial page 13.)*

La Nouvelle-Calédonie prépare son avenir avec la gauche « plurielle »

La reprise des discussions sur le statut du territoire, avant le référendum prévu pour cette année, donne aux indépendantistes l'espoir d'être mieux compris par l'actuelle majorité que par la précédente et d'aller plus loin qu'ils n'avaient pu le faire après les accords de Matignon

UNE QUINZAINE de délégués du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) de Nouvelle-Calédonie est arrivée, ces derniers jours, en métropole, par convois séparés. Les derniers ont posé le pied sur l'aéroport de Roissy, à l'aube du mardi 24 février, en compagnie de leurs adversaires politiques du Rassemblement pour la Calédonie dans la république (RPCR, *anti-indépendantiste*), afin de s'entretenir le jour même avec *Lionel Jospin. L'affaire est d'importance*: voilà près de deux ans que *les négociations* – officielles – sur l'avenir institutionnel du territoire ont été suspendues à l'initiative du FLNKS. Or, la loi référendaire du 9 novembre 1988, qui avait suivi les accords Matignon, signés au printemps précédent, fixe une date-butoir, celle du 31 décembre, pour que les Calédoniens concernés puissent se prononcer, favorablement ou non, sur leur indépendance.

Le 18 avril 1996, alors *que, dans* un louable souci d'anticipation, le *premier ministre de l'époque, Alain* Juppé, cherche à forcer la voie d'un *consensus, deux faits* vont provoquer le raidissement des responsables indépendantistes. Le matin, dans *Le Figaro*, plusieurs d'entre eux découvrent un *« document de travail »*, co-signé par trois de leurs camarades, et non des moindres, qui établit que la Nouvelle-Calédonie pourrait demeurer *« au sein de l'ensemble français »*. Le document, dont l'authenticité n'a jamais été contestée, a été remis quelques jours plus tôt par Jacques Lafleur, *président du RPCR, à l'un de ses* collègues de l'Assemblée nationale, *Alain* Peyrefitte, par ailleurs président du comité éditorial du *Figaro*.

Le deuxième incident est provoqué par le premier ministre lui-même, dont le discours, assez maladroitement, marque une préférence pour *« une solution de large autonomie au sein de l'ensemble français »*. Selon les habitudes du FLNKS, la délégation indépendantiste ne laisse rien paraître de sa déconvenue à sa sortie de l'hôtel Matignon *mais*, dans la soirée, l'explication est vive.

« TRAÎTRES » RÉDUITS AU SILENCE

Les négociations sont aussitôt suspendues. Deux des « traîtres », François Burck, alors président de l'Union calédonienne (UC), composante majoritaire du FLNKS, et Léopold Jorédié, président de la province Nord, sont peu après condamnés au silence, tandis que le troisième, Roch Wamytan, président du FLNKS, est en quelque sorte placé sous haute surveillance. *Leurs remplaçants, qui n'ont pas de* mandats électifs au sein du Congrès du territoire, s'engouffrent alors dans l'exigence du *« préalable minier »*. Sous des modalités qui ont varié, ils revendiquent le droit pour la Société minière du Sud-Pacifique (SMSP), le bras armé, sur le plan économique, de la province Nord à majorité indépendantiste, d'avoir accès à une ressource suffisante pour alimenter une nouvelle usine de traitement du nickel.

Une seule usine existe actuellement sur le « Caillou ». Elle est propriété de la SLN, filiale du *groupe Eramet, lui-même contrôlé* à 55 % par l'Etat et, pour le reste, par des fonds de pension américains. Eramet n'a nulle envie de voir arriver le numéro 2 mondial du nickel, Falconbridge, associé à la SMSP pour le projet d'usine du Nord. Le bras de fer entre Eramet et la SMSP, doublé de tergiversations, à Paris, entre le ministère de l'outre-mer, celui des finances et celui de l'industrie, a duré près de deux ans, jusqu'à ce qu'un accord *soit enfin conclu le 1er février*. Là où le gouvernement de M. Juppé avait *échoué à se faire entendre de la* technocratie financière et minière – un peu *faute de temps du fait de la dissolution de l'Assemblée nationale* –, *l'équipe de M. Jospin est* parvenue, avec sept mois de plus, à un accord, si fragile soit-il encore.

La longue parenthèse du nickel étant refermée, Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, a pu ainsi réinviter, le 17 février, les partenaires des accords de 1988, ceux de juin à Matignon, les plus connus, et ceux, plus précis, qui avaient suivi, en août, rue Oudinot. Ces invitations sont ciblées. Elles s'adressent à M. Lafleur, *même si celui-ci semble devoir lais*ser la conduite de la première partie de la négociation à Pierre Frogier, l'autre député RPR du territoire ; à M. Wamytan, réélu, le 14 février, président du FLNKS ; à Nidoish Naisseline, président de Libération kanak socialiste (LSK), petite formation indépendantiste non membre du FLNKS ; et à Louis Kotra Uregueï, président de l'Union des syndicats des travailleurs kanak et exploités (USTKE), qui, depuis 1988, s'est retirée du FLNKS.

Sont exclus, en revanche, tous ceux qui, dans le camp indépendantiste, s'étaient engagés, dès le mois de décembre, dans une négociation bilatérale avec le RPCR. Les Calédoniens d'origine européenne, qui veulent secouer le joug quelque peu autoritaire et paternaliste de M. Lafleur, ne sont pas davantage *représentés*. Le gouvernement a fait le choix de respecter et de *« prolonger l'inspiration des accords de Matignon »*. Sa tâche s'annonce rude.

Modestement, il attend surtout de la reprise des discussions politiques, outre un bilan des dix années écoulées, la fixation d'une méthode et d'un calendrier de négociations. Or, celles-ci doivent porter non seulement sur le futur statut de l'archipel – indépendance, *indépendance-association* ou autonomie accrue ? –, mais aussi sur les *compétences qui seraient dévolues* aux autorités du territoire en matière de flux migratoires, de maîtrise du sol et du sous-sol, de fiscalité, de relations extérieures, etc. *« Dès 1998, une réponse claire et sans ambiguïté doit être apportée à la revendication nationaliste canaque »*, a prévenu M. Wamytan au congrès du FLNKS.

Bien que conseillé par des hommes qui ont été en poste en Nouvelle-Calédonie, le gouvernement a quelque peine à cerner les objectifs de la nouvelle direction de l'Union calédonienne, plus radicale que la précédente, de même que les équilibres internes au FLNKS. Ce n'est que de justesse qu'après le préalable minier, les indépendantistes n'ont pas posé, comme nouveau préalable, le règlement du *« contentieux colonial »*. Grâce à la modération de M. Lafleur, qui doit aussi contenir l'impatience de ses propres troupes, *une négociation* bilatérale Etat-FLNKS doit avoir lieu à ce propos, début mars, parallèlement aux discussions trilatérales sur l'avenir institutionnel du territoire.

DISCUSSIONS SOUTERRAINES

Enfin, si la solution finale s'approche de la formule de l'Etat associé, voulue par les indépendantistes, il faudra, de surcroît, enclencher une réforme constitutionnelle devant des parlementaires dont l'immense majorité, aujourd'hui, ne connaît pas l'enjeu. Un enjeu que le président de l'UC, Bernard Lepeu, lointain descendant d'un Breton, résume souvent de cette manière, un peu provocatrice : *« Est-ce qu'une fois au moins, la France va réussir un processus de décolonisation ? »*

Bref, la négociation qui s'engage au grand jour connaîtra, ensuite, des phases souterraines, voire clandestines. Cela peut durer des semaines ou des mois. Comme le dit un proche du premier ministre, les trois parties sont au pied d'un immense tas de sable.

Jean-Louis Saux

197 000 habitants dont 44,8 % de Mélanésiens

Wala – ILE BELEP – Mer de Corail – 50 km – Pouébo – Ile Ouvéa – Fayaoué – NORD – Hienghène – Poindimié – Ile Lifou – Wé – GRANDE TERRE – ILES LOYAUTÉ – Koné – Houaïlou – Canala – Poya – Thio – Tadine – Bourail – Ile Maré – SUD – Nouméa – Ile des Pins – Vao

- Terre française depuis 1853
- Territoire d'outre-mer depuis 1946
- 1988 Accords de Matignon
- 1989 Nouvelles institutions provinciales
- 1998 Référendum d'autodétermination prévu

L'absence de Jacques Lafleur

La délégation du RPCR aux négociations rouvertes, mardi 24 février, à Paris est conduite par Pierre Frogier, député (RPR), Simon Loueckhote, sénateur, et Harold Martin, président du congrès du territoire. Le président du RPCR, Jacques Lafleur, a préféré rester à Nouméa, en expliquant qu'il ne voulait pas *« faire trop de voyages par an en métropole »*. Cette absence a fait s'interroger le président de l'Union calédonienne (UC), Bernard Lepeu, *« sur les réelles volontés du RPCR de voir aboutir les négociations »*. M. Lepeu accompagne Roch Wamytan, président du FLNKS, de même que Paul Néaoutyine, ancien président du Front et responsable du Parti de libération kanak (Palika), Norbert Caffa, du Parti socialiste kanak (PSK), René Porou, secrétaire général de l'Union du peuple mélanésien (UPM), et Aloisio Sako, du Rassemblement démocratique océanien (RDO), qui représente les Wallisiens immigrés sur le Caillou. Ces cinq partis, d'importance inégale, composent le Front de libération nationale kanak socialiste.

TROIS QUESTIONS À...

PAUL NÉAOUTYINE

1 Vous avez été président du FLNKS de 1989 à 1995 *et vous* venez d'être réélu président de l'Association *des maires* de Nouvelle-Calédonie. Quel bilan dressez-vous, à ce double titre, des dix années écoulées ?

Ces années ont permis une évolution dans les mentalités, en particulier en dehors du « Grand Nouméa ». La provincialisation du territoire, la mise en place d'équipements publics et collectifs ont donné satisfaction, ce qui confirme bien que la gestion de proximité constituait un manque par le passé. En revanche, *on n'a pas* constaté d'amorce du rééquilibrage économique *par* le biais de *l'investisse*ment productif privé.

On n'a pas davantage observé la permanence d'un soutien actif de *l'Etat, qui s'est souvent contenté* d'appliquer les mécanismes institutionnels. *La première équipe* a fait preuve d'activisme. Mais ce ne fut pas le cas des suivantes. Après la défaite de la gauche, en 1993, l'Etat s'est contenté de laisser couler. Quant au RPCR, il n'a pas, non plus, joué le jeu des accords de Matignon : il s'est contenté d'asseoir son influence, au niveau économique, dans le « Grand Nouméa », parmi les populations qui l'intéressent, mais au détriment de la brousse.

2 Êtes-vous satisfait d'avoir de nouveau à traiter avec un gouvernement socialiste ?

Nous sommes intéressés par l'idée de devoir discuter avec un gouvernement de gauche. Il n'empêche qu'en 1988 nous n'avons pas obtenu que la décolonisation soit ouvertement inscrite dans le *processus* des dix années *prévues* par les accords de *Matignon, mais comme*, à notre avis, l'histoire ne se répète pas selon *les mêmes schémas, ce coup-ci*, avec la gauche plurielle, on devrait pouvoir *aller plus loin*, afin que *l'avenir* du pays s'inscrive, une fois pour toutes, dans le sens de la décolonisation. Ce sera l'enjeu de la discussion que *nous* aurons avec l'Etat les 2, 3 et 4 *mars*.

3 *Est-il encore possible de respecter* le calendrier imposé par la loi référendaire de 1988 ?

Pour cela, il faut trouver un accord au plus tôt sur le « noyau dur » de la *négociation, afin* que la réforme constitutionnelle, rendue nécessaire *par l'invention d'un dispositif* particulier, puisse être examinée dès le mois de septembre.

Propos recueillis par Franck Madœuf (à Nouméa)

Le document confidentiel sur le « contentieux colonial »

LE 14 FÉVRIER, devant le 17e congrès du FLNKS, *le président du mouvement indé*pendantiste, Roch Wamytan, a évoqué le problème du *« contentieux colonial »* entre l'Etat français et le peuple canaque en estimant que celui-ci ne devait pas apparaître *« comme un second préalable »* à la discussion entre les trois partenaires des accords de Matignon. *« Le point de départ*, a-t-il ajouté, *pourrait être le document de l'ancien ministre des DOM-TOM, M. de Peretti, transmis au FLNKS le 4 septembre 1996 et dans lequel le gouvernement mettait, noir sur blanc, sa façon de comprendre la revendication nationaliste canaque et ses propositions d'accompagnement du peuple canaque vers la restitution de sa souveraineté et la décolonisation du pays canaque par un geste fort. »*

Ce document, demeuré jusqu'ici confidentiel et que l'actuel gouvernement ne renie pas, doit servir, pour les Kanaks, de *« document de référence »* dans les négociations bilatérales qui doivent s'engager, les 2, 3 et 4 mars, entre l'Etat et le FLNKS, parallèlement aux *discussions politiques* sur l'avenir institutionnel du territoire. Sans *trop savoir encore quelle forme il pourrait* prendre, les indépendantistes mélanésiens attendent, en effet, de la France un *« geste fort »*, présenté comme un *« acte de repentance »* vis-à-vis de la prise de possession unilatérale de la Nouvelle-Calédonie par la France le 24 septembre 1853.

Le document de quatre pages transmis par M. de Peretti, quatre mois après la suspension des négociations politiques, avait, bien évidemment, reçu l'agrément du premier ministre de l'époque, Alain Juppé, et du président de la République, Jacques Chirac, lequel pourrait être directement concerné par l'accomplissement du *« geste fort »* attendu. Il avançait quatre *« principes pouvant servir de base à un accord politique pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie »*. En voici les principaux extraits :

« 1. L'Etat reconnaît solennellement que les conditions dans lesquelles a été conduite la colonisation de la Nouvelle-Calédonie ont porté atteinte à la dignité des Canaques (...). Des spoliations foncières et des déplacements forcés de clans, des révoltes et leur répression témoignent des excès de cette période. Dans un monde marqué par l'européocentrisme, la France n'a pas reconnu aux populations mélanésiennes les droits élémentaires que ses propres principes constitutionnels garantissaient aux citoyens français. » Le texte préconise, par ailleurs, *« la reconnaissance, au plus haut niveau de l'Etat, des conditions dans lesquelles s'est opérée la colonisation »*.

« 2. L'Etat reconnaît au peuple calédonien la maîtrise de son destin. » Reconnaissant *« le droit à l'autodétermination »*, le texte précise : *« Le FLNKS et d'autres organisations s'inscrivent sans ambiguïté dans une perspective d'accession à l'indépendance. L'Etat reconnaît la légitimité de cette revendication politique, comme il reconnaît la légitimité de la revendication du RPCR et d'autres formations politiques pour le rattachement à la France. »*

« 3. Des règles d'organisation politique, économique et sociale qui concrétisent l'existence d'un lien renouvelé avec la France (...). Dans cet esprit, le gouvernement souhaite que la relation entre la France et les Calédoniens soit renouvelée par l'émancipation de la Nouvelle-Calédonie dans le cadre d'interdépendances reconnues avec l'Etat. »

« 4. Un processus démocratique qui associe tous les Calédoniens. » Il est précisé, à ce propos, que *« le texte soumis au référendum contiendra notamment les règles juridiques, en vertu desquelles* [les populations de Nouvelle-Calédonie telles que définies par la loi référendaire du 9 novembre 1988] *disposeront, de façon irréversible, à leur initiative et au moment où elles l'estimeront opportun, des moyens d'exercer leur droit à l'autodétermination. »*

J.-L. S.

De la prise d'otages d'Ouvéa aux accords sur le nickel

● ***22 février 1988*** : un groupe du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS) prend en otage, à Poindimié, sur la côte est de la Nouvelle-Calédonie, 9 gendarmes, pendant quelques heures.

● **22 avril** : un *« commando »* du *« comité de lutte »* local du FLNKS attaque la brigade de gendarmerie de Fayaoué, sur l'île d'Ouvéa. 4 gendarmes sont tués, 2 blessés, et 27 pris en otage.

● **24 avril** : le premier tour de l'élection présidentielle et les élections régionales sont boycottés par les indépendantistes. Des affrontements opposent des Kanaks aux gendarmes, une situation insurrectionnelle s'installe et une polémique éclate entre Jacques Chirac, premier ministre, et François Mitterrand, chef de l'Etat.

● **5 mai** : l'armée donne l'assaut à la grotte où sont détenus les otages qui sont tous libérés sains et saufs. 2 militaires sont tués, ainsi que 19 militants canaques au cours de l'opération « Victor » qui avait reçu le feu vert de François Mitterrand et de Jacques Chirac.

● **15 mai** : une mission de conciliation dirigée par Christian Blanc est chargée, par le nouveau premier ministre, Michel Rocard, de *« rétablir le dialogue »*. Arrivée à Nouméa le 20, elle s'entretient avec toutes les parties jusqu'au 7 juin.

● **26 juin** : un accord sur l'avenir du territoire est conclu, à l'hôtel Matignon, sous l'égide de M. Rocard, entre le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) conduit par Jacques Lafleur, député RPR, et le FLNKS, dirigé par Jean-Marie Tjibaou. Il prévoit la reprise en main provisoire, par l'Etat, de l'administration locale et l'organisation d'un référendum sur le statut du territoire, à l'automne.

● **4 et 6 juillet** : le texte des accords de Matignon fait l'objet d'un consensus à l'Assemblée nationale, puis au Sénat.

● **6 novembre** : le « oui » l'emporte au référendum avec 79,99 %, mais l'abstention atteint le niveau record de 63,1 %. En Calédonie, le « oui » recueille 57 %, mais le « non » est majoritaire à Nouméa. Le texte prévoit un référendum en Nouvelle-Calédonie, en 1998, sur l'autodétermination.

● **4 mai 1989** : Jean-Marie Tjibaou et son second Yeiwene Yeiwene sont assassinés à Ouvéa par un indépendantiste extrémiste kanak. M. Rocard se rend aux obsèques à Nouméa. François Burck prend la succession de Jean-Marie Tjibaou, le 20, à la tête de l'Union calédonienne, principale composante du FLNKS.

● **11 juin** : aux élections provinciales, le RPCR obtient 27 des 54 sièges du Congrès du territoire. Le FLNKS, qui en a 19, obtient la majorité absolue dans deux des trois assemblées issues du découpage en trois provinces.

● **24 mars 1990** : élu à la présidence du FLNKS, Paul Néaoutyine réaffirme l'engagement de son mouvement dans les accords de Matignon.

● **27-28 avril 1991** : M. Lafleur propose la recherche d'une *« solution consensuelle »* qui éviterait un *« référendum-couperet »*.

● **9 juillet 1995** : le RPCR perd la majorité absolue au Congrès.

● **19 avril 1996** : le FLNKS suspend les discussions sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, entamées la veille.

● **30 janvier 1997** : recevant deux délégations du RPCR et du FLNKS, le premier ministre, Alain Juppé, permet la reprise de la discussion.

● **9 juillet** : le nouveau premier, Lionel Jospin, nomme Philippe Essig comme médiateur sur le dossier du nickel. Il remet, le 1er novembre, son rapport approuvant le projet d'accord avec Eramet sur le partage du minerai.

● **29 décembre** : des dissidents du FLNKS commencent à discuter avec les anti-indépendantistes.

En 1997, le commerce extérieur a enregistré un excédent record de 173 milliards de francs

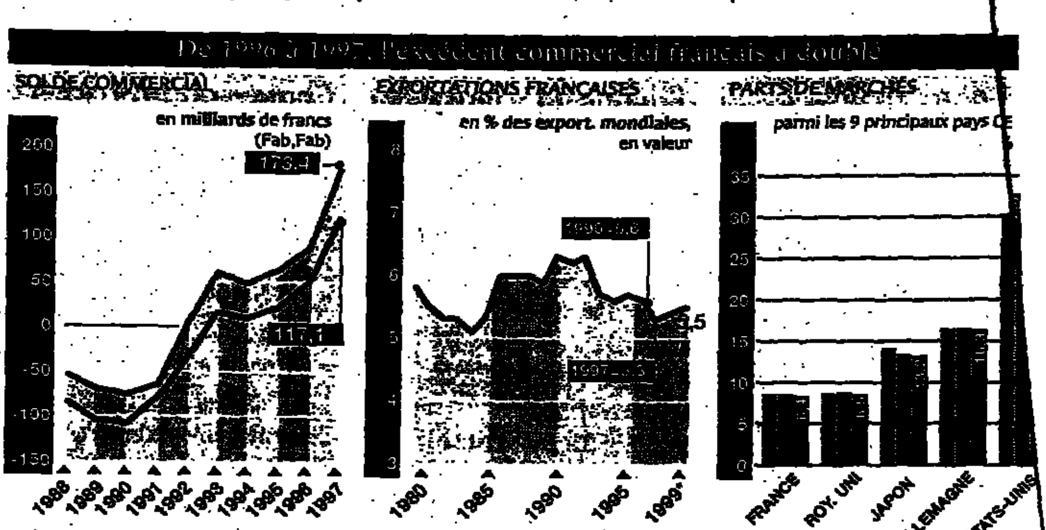
La hausse des exportations permet à la France de stabiliser sa part du marché mondial

Le commerce extérieur français a enregistré un excédent record de 173,4 milliards de francs en 1997 contre 86,1 milliards de francs en 1996. Il est maintenant structurellement bénéficiaire, grâce notamment à un redressement de la balance industrielle, positive l'an passée de 117 milliards de francs. La bonne compétitivité des entreprises ne permet toutefois à la France de stabiliser ses parts du marché mondial.

C'EST UN NOUVEAU record : le commerce extérieur français a dégagé un excédent de 173,4 milliards de francs en 1997, selon les données provisoires publiées, mardi 24 février, par la direction des douanes. Par rapport à 1996, année au cours de laquelle le solde avait déjà atteint un sommet, à 86,1 milliards de francs, la France a donc amélioré son excédent de 87,3 milliards de francs – ce qui constitue un doublement –, dont 61 milliards dans les seuls pays de l'Union européenne.

Les résultats commerciaux attestent du chemin parcouru par la France, depuis le tournant de la rigueur de 1982. Alors qu'à l'époque le commerce extérieur était le talon d'Achille de l'économie française, la politique de « désinflation compétitive » et de désindexation des salaires sur les prix a permis au commerce extérieur de reprendre pied. Encore déficitaire de 54 milliards de francs en 1988, ce dernier a renoué avec les excédents en 1992, et, depuis, les résultats n'ont cessé de s'améliorer.

Les résultats de l'industrie – front décisif de la guerre commerciale – sont encore plus spectaculaires. Dans ce poste, la balance, qui était déficitaire de 85 milliards de francs en 1988 est devenue positive de 49,2 milliards de francs en 1996 et 117,1 milliards de francs en 1997. Plus traditionnel, l'excédent agroalimentaire a, lui, atteint, 64,3 milliards de francs en 1997.



[illegible] 1997 correspond à 2 % du produit [illegible] la France, ce qui est la performance moyenne [illegible] pays développés.

DEMANDE INTÉRIEURE FAIBLE

Ces seuls chiffres permettent de cerner l'origine de ces performances. Sont-elles de nature conjoncturelle ? On l'a beaucoup dit au cours de ces dernières années. Quand, en 1993, la France a enregistré un solde positif de 60 milliards de francs, on a, à l'époque, parlé d'un « excédent de récession », suggérant ainsi que la faiblesse de la demande interne et donc le bas niveau des importations étaient à l'origine de cette tendance, beaucoup plus que le dynamisme des exportations.

Pour 1997, on pourrait donc penser, une nouvelle fois, que des raisons conjoncturelles ont joué. D'abord, la France a connu une demande intérieure très peu dynamique et, du même coup, la hausse des importations (+ 8,3 % à 1 506,1 milliards de francs) a été contenue. En revanche, la demande étrangère adressée à la France a été très forte, gonflant du même coup les exportations (+ 13,7 %, à 1 679,6 milliards de francs). En clair, un décalage de conjoncture est opportunément venu gonfler les statistiques.

On peut aussi relever que le commerce extérieur a profité de conditions monétaires très avantageuses. Avec un dollar dont le cours moyen est passé de 5,10 francs en 1996 à 5,80 francs en 1997, les prix des importations libellées dans cette monnaie ont été renchéris tandis que ceux des produits français sont devenus plus compétitifs à l'exportation. Enfin, le marché automobile a été fortement perturbé : la fin de la prime automobile, en France, a freiné les importations tandis que la mise en œuvre de dispositifs voisins en Espagne ou en Italie a stimulé les exportations, l'excédent de ce secteur étant au total majoré artificiellement de 34 milliards de francs.

Il reste que le bilan de 1997 apporte une nouvelle preuve que les résultats restent excellents, en période de stagnation comme en période de reprise. Le commerce extérieur est donc non pas conjoncturellement mais structurellement excédentaire.

Faut-il en conclure que la compétitivité des produits français est maintenant excellente ? C'est la question décisive, mais aussi la plus difficile à percer. Etablie par l'OCDE, une première série statistique laisse à penser que les parts du marché mondial détenues par la France (part des exportations françaises dans les exportations mondiales) ont culminé à 6,3 % en 1990, avant de refluer à 5,6 % en 1996 et 5,3 % en 1997. Ce sont sur ces chiffres que le patronat s'appuie pour démontrer rituellement que la France perd du terrain dans la compétition mondiale.

CHIFFRES TROMPEURS

Cette indication est trompeuse, car elle suggère que la compétitivité des firmes hexagonales se dégrade, alors que, la tendance au repli, qui touche la plupart des grands pays industrialisés, est d'abord le produit de la montée en puissance des pays émergents et de la redistribution du commerce mondial. De plus, ces chiffres sont appréciés en valeur et ne prennent donc pas en compte les variations de changes.

La direction de la prévision du ministère des finances dispose d'un autre indicateur, qui est celui des parts de marché relatives en volume de la France dans l'ensemble des neuf principaux pays de l'OCDE. Cet indicateur laisse apparaître que les parts de marché de la France, qui avoisinaient 10 % au début des années 80, ont effectivement fléchi tout au long de cette décennie, mais ensuite, elles se sont stabilisées à partir des années 1993-1994. Ces parts de marché seraient ainsi évaluées à 8,4 % en 1997, après 8,5 % en 1996.

Les statistiques disponibles, toujours difficiles à interpréter, confirment donc que le commerce extérieur français est dynamique. Le bilan de 1997 en est une nouvelle illustration puisque les exportations, en hausse de 13,7 %, ont progressé plus vite que le commerce mondial (près de + 8 %). Mais il ne s'agit sans doute que d'un rattrapage. En quelque sorte, la France qui a longtemps été « décrochée » du peloton des grands pays développés, revient dans la norme : son excédent commercial devrait correspondre, en 1997, à environ 2 % de son produit intérieur brut, un taux identique à celui du Japon, mais encore inférieur à celui de l'Italie (2,8 %) ou plus encore de l'Allemagne (3,3 %). Ce constat n'annule pas la prouesse de 1997 ; mais, à tout le moins, il la relativise...

D'ailleurs, il n'est pas sûr que la cuvée 1998 soit aussi bonne que celle de 1997. Pour la première fois, en décembre 1997, la France a enregistré un déficit de 2,6 milliards de francs avec les pays d'Asie en développement rapide, alors qu'au cours des onze premiers mois de l'année l'excédent avait atteint 8,5 milliards de francs. C'est le premier contrecoup de la crise asiatique...

Laurent Mauduit

Aménagement du territoire et audiovisuel : les projets sont reportés à l'automne

Le cumul des mandats en discussion fin avril

LE MINISTRE des relations avec le Parlement, Daniel Vaillant, a rendu public, mardi 24 février, l'ordre du jour prévisionnel du Parlement jusqu'à la fin de la session. Le gouvernement a décidé de ne pas y faire figurer les projets de loi sur l'audiovisuel et l'aménagement du territoire. Avant d'interrompre leurs travaux, du 6 au 23 mars, en raison des élections cantonales et régionales, députés et sénateurs seront invités à adopter définitivement plusieurs textes en navette, parmi lesquelles les propositions de loi relatives au fonctionnement des conseils régionaux et aux activités sportives.

Le projet de loi sur la nationalité devrait être définitivement adopté avant les élections. Ce n'est pas le cas du texte sur l'immigration : les députés devaient procéder à une nouvelle lecture, mercredi 25 et jeudi 26 février, mais les sénateurs ne seront à nouveau saisi du projet Chevènement que le 1er avril.

Outre la poursuite de l'examen de différents textes, parmi lesquels le projet de loi sur les 35 heures, en deuxième lecture à l'Assemblée nationale fin avril, les parlementaires retrouveront, entre début avril et fin juin, le rythme de croisière qu'ils avaient connu à l'automne. Ils seront saisis de plusieurs nouveaux projets. Celui sur les exclusions, examiné en première lecture à l'Assemblée nationale début mai, devrait être définitivement adopté avant la fin de la session. Ce devrait être également le cas du texte portant diverses dispositions en matière économique et financière, ainsi que de la réforme du statut de la banque de France.

D'ici fin juin, les parlementaires entameront l'examen d'une douzaine d'autres textes. Parmi ceux-ci figurent les projets de loi, organique et ordinaire, sur le cumul des mandats, que les députés discuteront en première lecture fin avril, ainsi que le projet de loi d'orientation agricole, et des textes sur le dopage ou encore les polices municipales.

Le chantier de la réforme de la justice sera partiellement entamé, avec l'examen des textes relatifs à l'accès au droit, à la procédure pénale et à la présomption d'innocence. Les révisions constitutionnelles, parmi lesquelles la réforme du conseil supérieur de la magistrature, ne figurent pas dans ce programme prévisionnel.

Jean-Baptiste de Montvalon

DÉPÊCHES

■ **RÉGIONALES : Philippe Séguin rejette toute perspective d'alliance** entre le RPR et le Front national, dans un entretien au quotidien dijonnais *Le Bien public* (daté 24 février). *« Il n'est pas question de faire alliance, si peu que ce soit, avec un parti dont nous ne partageons ni les idées – quand il en a –, ni les fantasmes, ni les méthodes »*, réaffirme le président du RPR. Le délégué général du FN, Bruno Mégret, avait renouvelé, dimanche 22 février, ses offres de discussions *« au cas par cas »* avec la droite pour l'élection des présidents de région.

■ **COHABITATION : Laurent Fabius déplore la cohabitation à répétition.** Intervenant, lundi 23 février, en ouverture d'un colloque sur le 150e anniversaire des révolutions de 1848 en Europe, le président de l'Assemblée nationale a déclaré : *« Que la cohabitation, d'exception devienne règle, n'est pas forcément un signe de bonne santé.* (...) *Que le président de la République se retrouve en fait chef de file de l'opposition est assez baroque. » « [Il] faudra bien se saisir de ces problèmes »*, a-t-il conclu.

■ **MOUVEMENT DES CHÔMEURS : les collectifs de chômeurs AC ! et MNCP**, ainsi que plusieurs associations et syndicats appellent à un rassemblement, mardi 24 février à Paris, pour exiger la *« libération immédiate »* de quatre manifestants incarcérés à la mi-février à l'issue d'incidents survenus dans un magasin de dépôt-vente de la capitale. Dans un communiqué commun diffusé lundi, les collectifs *AC !, MNCP, les syndicats FSU, SUD-PTT, CGT Finances et CFDT en* lutte dénoncent à propos de ces incarcérations, *« une tentative policière (...) pour discréditer le mouvement des chômeurs »*.

■ **ACCIDENT : le candidat tête de liste du Front national** aux élections régionales en Haute-Loire, Thierry Odier Cenat de l'Herm, 37 ans, est décédé, lundi 23 février, dans un accident de voiture. Il sera remplacé dans la campagne par le numéro deux de la liste, Paul Brulé.

La gauche n'ose guère tirer profit de l'affaiblissement de la droite en Lorraine

METZ
de notre envoyé spécial

La Lorraine aime l'ordre, et la droite lorraine plus encore ! C'est pourtant un beau charivari qu'elle fait entendre depuis plusieurs semaines dans les deux principaux départements de la région, la Moselle et la Meurthe-et-Moselle. La Lorraine aime l'ordre, et Philippe Séguin a tenté d'en remettre, en coupant quelques têtes, sous l'œil amusé d'une gauche qui ose à peine espérer tirer profit de son succès aux législatives de juin 1997 et de cet affaiblissement de la droite.

Au lendemain de la date limite pour le dépôt des listes régionales, le président du RPR a exclu du RPR François Guillaume, entré en dissidence contre la liste d'union RPR-UDF conduite par Claude Gaillard (UDF-DL). *« Un non-événement »*, a commenté le député de Meurthe-et-Moselle, fort de sa réélection, le 14 décembre 1997, à Lunéville, lors d'une législative partielle.

Une autre tête est tombée, en Moselle cette fois : Jean-Louis Masson s'est mis *« en congé »* du RPR, qui avait refusé de soutenir sa liste. Le parti gaulliste a retiré son soutien à la liste (RPR-UDF) conduite par le président (RPR) du conseil général de la Moselle, Philippe Leroy, et dissous le comité départemental de la fédération mosellane.

L'UDF n'est pas en meilleure forme. Président de la région depuis 1992, Gérard Longuet, tête de liste RPR-UDF dans la Meuse, a perdu son siège de député en 1997 et reste sous le coup de plusieurs mises en examen. Maire de Nancy, André Rossinot (UDF, rad.) s'est mal remis, lui aussi, de son échec aux dernières législatives. Quant à l'inclassable maire de Metz, Jean-Marie Rausch, tête d'une liste divers droite en Moselle, il prépare sa revanche.

A la présidence de la région entre 1982 et 1992, M. Rausch n'a jamais oublié ce jour de mars 1992 où, ministre délégué aux postes et télécommunications d'Edith Cresson, puni pour avoir bénéficié de voix du FN qu'il ne sollicitait pas, il dut céder son fauteuil à M. Longuet. Une revanche ? Allons donc ! *« C'est une réaction de femme trompée. Et puis une revanche sur qui ? »*. En 1992, dit-il, *« je suis parti volontairement, car je ne supportais pas le soupçon »*. *« En vingt-sept ans de mandats, moi, je n'ai jamais été invalidé, ni mis en examen. C'est une fierté ! »*, affirme l'ancien minotier. Les ombres de Masson, Guillaume et Longuet passent...

Au milieu de ces convulsions, M. Longuet n'a pas de mal à dresser le bulletin de santé de la droite. *« L'élection de Chirac et la défaite de Juppé n'ont pas permis à la Lorraine de retrouver son équilibre politique depuis 1995 »*, regrette-t-il. Une partie du RPR s'est encore radicalisée, autour de Jean Kiffer et de M. Masson en Moselle, de M. Guillaume en Meurthe-et-Moselle. *« Il est clair qu'ils ratissent de notre côté »*, s'inquiète Jean-Claude Bardet, le chef de file de l'extrême droite au conseil régional, qui se fait fort de passer de 9 à 14 sièges (sur 73) dans la prochaine assemblée régionale.

Aujourd'hui travaillée par la poussée du FN, la région reste une vieille terre de droite, où RPR et UDF se partagent les quatre conseils généraux (Meuse, Vosges, Moselle, Meurthe-et-Moselle) et la quasi-totalité des grandes villes.

« A 2 OU 3 SIÈGES PRÈS »

La gauche plurielle peut-elle créer une dynamique à partir du succès inespéré des dernières législatives, où elle a remporté 15 sièges sur 23, alors que sa déroute de 1993 ne lui en avait laissé que trois ? En dépit des Verts, partis seuls en campagne, et de la présence de listes d'extrême gauche (LO, LCR), elle a composé une liste PS-PCF dans chaque département.

Prudent, Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, tête de liste (PS) en Moselle, n'est pas certain de tirer profit de l'affaiblissement de la droite. Si la victoire est à portée de main, se hasarde-t-il, elle se jouera *« à un ou deux sièges »*. A condition, souligne-t-il, que la gauche présente une alternative à la gestion de la droite.

« Je ne sens pas monter de débats sur les grands enjeux régionaux », dit André Rossinot, qui juge ce scrutin plus marqué que d'habitude par le contexte national. Ils sont pourtant de taille dans une région qui, malgré les saignées dans la sidérurgie, les mines et le textile, a ramené son taux de chômage en dessous de la moyenne nationale. Il y a, d'abord, la poursuite de la reconversion industrielle, car *« l'onde de choc des restructurations n'est pas finie »*, constate Roland Favaro, chef de file (refondateur) des communistes lorrains. Il y a aussi la création d'une aire métropolitaine Nancy-Metz, le renforcement de l'axe mosellan Thionville-Epinal et l'ouverture des Vosges sur le sud de l'Alsace.

A gauche, M. Masseret brigue la présidence, Jacques Chérèque aussi. A soixante-neuf ans, l'ancien responsable national de la CFDT affiche ce qu'il appelle ses *« quartiers de noblesse »* : préfet au redéploiement industriel de 1984 à 1988, ministre délégué à l'aménagement du territoire entre 1988 et 1991, son engagement sur des projets de proximité sur ses terres de Pompey. Ses adversaires politiques n'osent guère lui contester sa légitimité. Masseret ? Chérèque ? A moins que Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie, tête de liste PS-PCF dans les Vosges, ne se découvre un soudain intérêt pour la présidence de la région.

Après le 15 mars, *« il n'y aura pas de combat des chefs »*, assure M. Chérèque. Pourra-t-on en dire autant à droite ? Dans un *« isolement total depuis 1992 »*, selon M. Bardet, l'extrême droite ne devrait pas jouer les trouble-fête. *« Je ne me raccrocherai pas au FN pour rester à tout prix »*, affirme le patron sortant de la région. M. Rausch monnaiera cher les quelques sièges qu'il compte décrocher : *« On ne pourra pas choisir un président qui ne me convienne pas »*, prévient-il, sans cacher qu'il en reprendrait bien pour six ans. Comme son ennemi juré, Gérard Longuet.

Jean-Michel Bezat

Le sort judiciaire de M. Longuet est loin d'être réglé

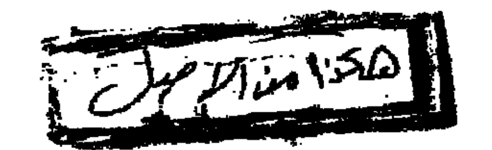
L'ANCIEN MINISTRE (UDF-DL), Gérard Longuet, est loin d'être débarrassé de ses soucis judiciaires. Saisie, depuis le 31 octobre 1994, de plusieurs dossiers concernant M. Longuet, le juge d'instruction parisien, Mireille Filippini n'a, à ce jour, renvoyé l'actuel président de la région Lorraine devant le tribunal que pour l'affaire de la construction de sa villa de Saint-Tropez (Var). Jugé, à Paris, le 9 octobre 1997, pour *« recel d'abus de crédit »*, il a été relaxé en première instance. Le parquet a fait appel.

Les enquêtes en cours concernent deux sociétés, Investel et la Financière de l'Arcade, créées en 1989. Elles ont permis à M. Longuet, leur PDG, de réaliser, en deux ans, dans le cadre d'une opération financière visant le groupe Radio Nostalgie, une plus-value de 2,4 millions de francs pour une mise initiale de 65 000 francs. Les policiers en charge des recherches ont, par ailleurs, découvert l'existence d'un versement suspect de près de 4 millions de francs sur le *compte d'une société néerlandaise*, Media communication investering, à Amsterdam. Communiquée au juge au mois de juillet 1996, cette information n'a, semble-t-il, pas encore été exploitée par Mme Filippini.

M. Longuet a également été mis en examen dans l'affaire du financement du Parti républicain (PR). Le Groupement des régies réunis, chargé de gérer la régie publicitaire du PR, commercialisait au prix fort des pages vendues dans des revues proches de ce parti. L'instruction a permis de démontrer que cet organisme reversait ces fonds dans les caisses du parti de M. Longuet. Entre 1988 et 1992, près de 19 millions de francs d'espaces publicitaires ont ainsi été facturés à SFR, filiale de la CGE. L'enquête a mis en évidence l'utilisation de *« valise de billets »* lors de la manipulation des fonds et l'existence de comptes bancaires en Suisse destinés par lesquels transitaient les sommes recueillies. M. Longuet nie avoir joué tout rôle dans la gestion de l'argent du parti.

Le 16 novembre 1997, l'ancien ministre a été mis en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »*, toujours par Mireille Filippini, dans l'affaire dite *« des affaires personnelles »* de M. Longuet. La justice le soupçonne d'avoir perçu indûment, *via* sa société Avenir 55, 1,138 million de francs de la Cogedim pour deux rapports. Après cette dernière mise en examen, M. Longuet a dénoncé, mercredi 18 février, *« l'action insidieuse des officines »*.

Jacques Follorou



QUARTIERS La *« Muraille de Chine »*, une immense barre HLM de cinq cents logements, dans le quartier de Montchovet à Saint-Etienne, sera bientôt détruite. La décision a été prise en décembre 1997, à la demande des élus et du bailleur, qui estiment que les nombreuses actions sociales et de réhabilitation ont échoué. ● CETTE OPÉRATION est la plus importante de celles acceptées par l'Etat en 1997. En tout, près de 7 000 logements sociaux devraient cette année être démolis. Ces opérations sont souvent contestées, quand elles ne s'accompagnent pas d'une restructuration urbaine d'ampleur ou quand elles ne sont que l'occasion de *« disperser »* un concentré de misère sociale. ● LE RAPPORT Sueur sur la ville, remis le 13 février à Martine Aubry, estime nécessaire de poursuivre ces destructions, mais plusieurs spécialistes s'interrogent sur leur bien-fondé.

Souvent contestées, les destructions de logements HLM se multiplient

Près de 7 000 d'entre eux seront détruits cette année. Menées sous la pression des bailleurs, ces opérations ne s'accompagnent pas toujours de relogements et de plans de restructuration urbaine. A Saint-Etienne, la « muraille de Chine » est promise à la démolition

SAINT-ETIENNE
de notre envoyée spéciale

Elle dit habiter au bâtiment A, *« pas à la "muraille de Chine", cette invention de journalistes qui nous a fait tellement de mal »*. Au dixième étage, Jeanine Garnier, soixante-dix ans, profite pour quelques mois encore de la vue imprenable sur les contreforts des monts du Pilat, qu'elle montre à tous ses visiteurs. En effet, il y a des arbres, des pentes douces qui descendent vers le centre-ville, tout proche, que l'on surplombe.

REPORTAGE

500 logements seront supprimés, les problèmes sociaux demeurent

Arrimée à son bâtiment depuis trente-deux ans, régnant sur son *« allée »*, où elle joue *« un peu »* les assistantes sociales, Jeanine Garnier est nostalgique. Elle a connu Montchovet, ce quartier du sud-est de Saint-Etienne, avant que l'autoroute vienne le couper en deux, quand on ne disait pas encore « la muraille de Chine » pour désigner son immeuble, quand on y logeait des fonctionnaires, *« même des agents de la police nationale »*.

Elle est nostalgique donc, et force un peu le trait lorsqu'elle minimise l'aspect de ghetto, l'insécurité, le vandalisme, pourtant bien réels. *« Des voitures brûlées, il n'y en a pas eu une seule à Montchovet même*, dit-elle, *à part l'incendie d'une voiture de police, mais cette barre, pour tout le monde, c'est le symbole de l'insécurité ; et puis elle passe bien à la télé, alors, quoi qu'il arrive, c'est elle qui est montrée du doigt. »*

Pourtant Jeanine Garnier n'a pas tort quand elle vante la vie associative, les réseaux de solidarité, la bonne implantation des services publics et autres, qui ne donnent pas de ce quartier l'impression d'un lieu abandonné. Poste, Sécurité sociale, commerces, bureau de police, halte-garderie, MJC, pôle médical et marché le jeudi : tout est là, à portée de main, juste au pied de cette « muraille » qui va disparaître.

On en parlait depuis plus de dix ans, la décision a été arrêtée en décembre 1997. La « muraille » tombera en 1999. Haute de seize étages, longue de deux cent soixante-dix mètres, elle est posée comme un immense paquebot sur la colline. Sur les cinq cents logements, les trois quarts sont aujourd'hui vides. La « muraille » sera, pour des raisons techniques démontée puis cassée à la boule. Il n'y aura pas de destruction spectaculaire, comme aux Minguettes ou à Saint-Denis. Guy Giraud, vice-président du conseil général, adjoint au maire (UDF) de Saint-Etienne et président de l'OPAC, l'Office public d'HLM propriétaire de l'immeuble, aurait préféré, il l'avoue, une belle explosion.

En effet, les élus ne dissimulent pas qu'ils entendent faire de cette opération une action symbolique qui signera la *« reprise en main »* du quartier. Ce projet de démolition est le plus important de ceux qu'a accepté de financer le ministère de l'équipement en 1997. Après avoir, pendant longtemps, mis son veto et misé sur la réhabilitation et le développement social du quartier, l'Etat a fini par capituler. Montchovet est un cas d'école. Depuis quinze ans, ce quartier, qui n'est qu'à un quart d'heure à pied du centre-ville, a bénéficié de tous les dispositifs inventés par la politique de la ville. La première procédure de développement social urbain (DSU) a été engagée en 1984 et reconduite en 1989 sous la forme d'un développement social des quartiers (DSQ). En 1990, un programme de réhabilitation de la « muraille de Chine » et de démolition partielle d'un autre bâtiment a été conduit. Coût : 145 millions de francs, plus 12 millions de francs pour la création d'un pôle d'insertion. Tout à été essayé sur la « muraille ». *« De l'acharnement »*, estiment les élus.



En 1989, l'OPAC a même transformé des logements en résidence universitaire gérée par le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous). Les étudiants ont déserté les lieux deux ans à peine après l'ouverture. Cet échec coûte encore aujourd'hui 800 000 francs par an à l'OPAC. Les appelés du contingent que la préfecture avait accepté de loger là ont résisté moins longtemps encore. Quant au projet d'implantation, dans une allée de la « muraille », de l'Institut régional de formation des travailleurs sociaux, il a été abandonné à la demande des intéressés.

Ces échecs successifs plaident pour la démolition de la « muraille », mais l'argument principal des élus et de l'OPAC est celui de la vacance. Elle touche tous les quartiers d'habitat social de Saint-Etienne, particulièrement le patrimoine de l'OPAC, qui, malgré les démolitions de 1990, accuse un déficit d'occupation de ses logements de 11 %. Le coût de ses logements vides, pour l'OPAC, atteint aujourd'hui 5 millions de francs par an pour les huit barres de Montchovet, 3,8 millions de francs pour la seule « muraille de Chine ». L'effondrement du tissu industriel local et le départ des classes moyennes vers l'accession à la propriété sont responsables d'un phénomène qui n'épargne pas le parc privé. Au total, au moins dix mille logements seraient actuellement vacants à Saint-Etienne.

PROXIMITÉ D'UN AXE ROUTIER

Toutefois, alors que la décision officielle de démolir vient d'être prise, l'OPAC reconnaît bloquer, depuis deux ans, toutes les attributions de logements sur la « muraille ». Ce fut une manière efficace de faire pression pour obtenir la démolition. Une centaine de familles sont parties durant cette période, pour on ne sait où puisque la commission de relogement associant l'Etat, la Caisse d'allocations familiales, l'OPAC et les bailleurs sociaux s'est réuni pour la première fois le 15 janvier.

Avec 71 % de sa population d'origine étrangère, 34 % de chômeurs et le plus fort taux de RMIstes de la région Rhône-Alpes, le quartier de Montchovet est un réservoir de précarité. Paradoxalement, la réhabilitation a accentué son déclin. La « muraille de Chine » a les loyers les plus élevés du patrimoine de l'OPAC. On y a donc concentré, depuis dix ans, les familles les plus fortement solvabilisées par les aides au logement (70 % environ le seraient à 100 %) qui sont, par définition, les plus nombreuses et, financièrement, les plus fragiles.

« Maintenant qu'elle est aux trois quarts vide, il semble illusoire de lui redonner une autre image et d'y ramener des locataires, estime Patrick Cholme, directeur du centre social. *Mais sa démolition ne réglera rien aux problèmes sociaux du quartier, qui seront simplement dispersés. Il s'agit d'abord d'un choix économique : c'est la "muraille" qui coûte le plus cher, mais certaines barres de Montchovet sont, socialement, beaucoup plus dégradées. »*

La commission de relogement va se pencher sur les cent trente-deux familles encore en place et tenter de mobiliser les bailleurs qui se sont engagés à acquérir, en priorité, des logements anciens à rénover en centre-ville, mais ces louables intentions arrivent un peu tard. *« Certaines familles qu'on a incitées à partir ont été relogées dans d'autres logements vides de Montchovet »*, affirme Jeanine Garnier. *« Il n'y a eu, jusque-là, aucun suivi des relogements par l'OPAC*, souligne Patrick Cholme. *Les seuls échos que nous ayons nous arrivent par les jeunes qui ont déménagé et qui reviennent dans la cité. »*

Dans un an, la colline sera débarrassée de la « muraille ». L'opération coûtera 13 millions de francs à l'Etat, 12 millions de francs à la ville. Les modalités de « reconquête » des lieux sont encore floues. Les élus vantent la bonne situation du site, à proximité du centre et d'un grand axe routier. La création d'un pôle économique centré sur l'artisanat ou sur la recherche, en lien avec les centres universitaires voisins, est évoqué, mais rien n'est encore engagé.

Christine Garin

A Gagny, une opération-tiroir minutieuse pour reloger ceux du « Million »

Mme DESBORDES n'envie pas son amie qui a déménagé au Blanc-Mesnil, en Seine-Saint-Denis, *« parce qu'elle rêvait d'une grande cuisine »*. Elle ne regrette pas non plus d'avoir, dans les années 70-80, résisté à la tentation d'acquérir un pavillon. Dans son coquet appartement duplex aux parements de briques, *« avec chambre d'ami »*, où elle voit du monde, *« des jeunes et des enfants »*, elle se répète tous les jours qu'elle a fait le bon choix.

REPORTAGE

Dans cette commune de Seine-Saint-Denis, l'enjeu est aussi de valoriser le site

Elle était arrivée avec son mari à la cité du Chenay, à Gagny (Seine-Saint-Denis), au début des années 60. Heureuse de quitter sa chambre de bonne de la rue de Rivoli, à Paris. La SIC, filiale de la Caisse des dépôts, venait tout juste de construire, sur ce plateau boisé en bordure de la voie ferrée, 503 logements dits « millions ». On les appelait ainsi parce que chaque logement était calibré pour coûter 1 million d'anciens francs. Pas de quoi faire des folies. Des escaliers à claires-voies, pas de hall d'entrée dans les immeubles, des logements avec coin cuisine et baignoire-sabot dans la salle de bain.

Les Desbordes y sont restés trente-cinq ans. Parce que la cité était tranquille, qu'ils s'y étaient fait des amis, parce que le loyer était faible et qu'ils pouvaient ainsi *« se payer des vacances »*. Jusqu'à leur emménagement dans un nouveau logement, tout neuf. Des vingt bâtiments « millions » du quartier du Chenay, il n'en reste que trois qui vont être démolis. La SIC a engagé, dans cette commune plutôt résidentielle et restée tranquille de la moyenne couronne parisienne, une opération de restructuration en douceur.

Monfermeil et sa cité des Bosquets ne sont qu'à 4 kilomètres, mais Gagny regarde plutôt vers Le Raincy, la commune résidentielle voisine. L'opération de démolition, décidée dès 1981, n'est pas achevée. La logique suivie par la SIC est d'abord patrimoniale et foncière. Il ne s'agit pas, comme dans de nombreuses opérations de démolition-reconstruction, de résorber la vacance, quasi nulle au Chenay.

« DANS DU NEUF »

La citée est bien située, et l'arrivée prochaine d'Eole devrait encore améliorer sa desserte en transports en commun. L'enjeu est bien de valoriser ce site, en abattant des barres devenues obsolètes et en remodelant les espaces publiques, parkings, voiries et commerces, qui appartiennent aussi à la SIC. Les élus sont pratiquement absents du projet et l'opération est largement financée sur fonds propres.

Les Desbordes ont bénéficié d'une « opération-tiroir ». On commence par constuire le nouvel immeuble, on y reloge les habitants, puis on démolit les anciens logements. Lors des premières tranches de travaux, 80 % des locataires, selon la SIC, ont pu ainsi bénéficier de logements neufs. Bien sûr, les loyers sont plus élevés que dans les anciens logements « millions ». Mais les nouvelles constructions, financées en PLA (prêts locatifs aidés) donnent droit à l'APL (aide personnalisée au logement).

Malgré tout, au fil du temps, les choses se sont compliquées. En dix ans, l'écart entre les loyers s'est creusé. Dans les dernières opérations, 10 % à 15 % seulement des locataires ont été relogés dans des appartements PLA neufs. Les autres sont, dans l'ensemble, restés à Gagny, mais dans le parc ancien de la SIC, moins cher, dans les cités Jean-Moulin ou du Chemin-Vert, construites dans les années 60-70.

« Pratiquement tous les locataires qui habitaient la cité depuis sa construction ont pu être relogés dans du neuf, reconnaît Janine De Cort, responsable de la SIC en Seine-Saint-Denis. *Ce sont, pour la plupart, des employés ou des petits fonctionnaires, installés là il y a trente ans par le 1 % logement et dont les revenus, au fil des années, se sont améliorés. »* L'APL solvabilise très largement les familles aux revenus très bas, surtout quand elles ont beaucoup d'enfants. Mais le bailleur tient à préserver *« l'équilibre du peuplement »*. Les candidatures sont examinées à la loupe, surtout quand elles arrivent *« de Montfermeil »*...

Le rééquilibrage social n'est, toutefois, pas chose facile. Pour densifier les 10 hectares du site, la SIC souhaitait construire 350 logements supplémentaires. Ces prévisions pourraient être révisées à la baisse. L'idée d'implanter un petit programme de 50 logements intermédiaires (PLI), destinés aux classes moyennes, a fait long feu, pour des raisons financières et parce que la demande s'est révélée trop faible pour ce type de logements. L'accession à la propriété en immeuble collectif n'a pas non plus donné les résultats escomptés. Deux immeubles en accession à « prêts à taux zéro » figurent sur le plan initial. Sur le premier groupe de 55 logements, douze sont toujours en vente un an après leur livraison. Le second, de 45 logements, ne verra sans doute jamais le jour.

Ch. G.

Dans certaines régions, plus de 20 % du parc social pourrait à terme disparaître

AU DÉBUT des années 80, la destruction des premières tours HLM au quartier des Minguettes, dans la banlieue de Lyon, avait été spectaculaire, voulue comme telle par les pouvoirs locaux et acceptée par le tissu associatif. Quinze ans plus tard, les opérations de démolition sont souvent plus discrètes. Elles sont pourtant plus nombreuses. Avec 1 291 logements démolis en 1995, 1 743 en 1996, 3 311 en 1997 et 6 700 programmées pour 1998, le mouvement s'est nettement accéléré. Les organismes HLM et les élus locaux envisagent désormais sans tabou d'appliquer cette chirurgie radicale aux quartiers les plus dégradés.

L'Etat a investi, en 1997, 57 millions de francs de subventions dans ces opérations. Il prend à sa charge 35 % du coût de la démolition et 30 % du capital restant dû sur les emprunts. L'Etat tente de contrôler les opérations de démolition, cela sans grande visibilité sur leur bien-fondé et leurs effets induits. Réduit au rôle de guichet financier, le ministère du logement ne dispose, en effet, d'aucun outil permettant une évaluation fine des causes de la vacance dans le parc social, premier motif avancé par les bailleurs qui engagent ces opérations. Aucune région n'est épargnée par ces destructions, et la direction de la construction du ministère du logement observe, avec une certaine appréhension, une forte hausse des démolitions dans des régions comme le Centre (800 sont programmées en 1998), l'Alsace (418), la Bretagne (400) ou la Bourgogne (191).

Le rapport de Jean-Pierre Sueur sur la politique de la ville, remis à Martine Aubry le 13 février (*Le Monde* du 14 février), ne propose pas de freiner le mouvement, bien au contraire. *« Beaucoup de quartiers relevant de la politique de la ville doivent être profondément transformés*, est-il écrit. (Cela nécessite) *des moyens financiers importants.* (...) *Nombre d'opérations recontruction-démolition sont aujourd'hui pleinement justifiées* (...), *même si elles ne sont pas, en elles-mêmes et à elles seules, le remède miracle. »*

Les bailleurs sociaux, souvent aiguillonnés par les élus locaux, font monter la pression pour obtenir ces démolitions. Une enquête récente a été réalisée par l'Union nationale des fédérations d'organismes HLM (Unfohlm) auprès de 160 bailleurs des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Elle montre que si le nombre de démolitions programmées a plus que doublé en quelques années, il reste en deçà des attentes.

Dans les trois régions phares de la restructuration des quartiers en difficulté (Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur), 8 % du parc social a été détruit ces dernières années. Les bailleurs en programment autant pour la période à venir. Motif invoqué : une vacance trop élevée. Dans les quartiers *« en rechute après une première réhabilitation ou restructuration, voire en impasse »*, qui représentent, selon l'Union HLM, 17 % du parc enquêté, la vacance atteindrait 10 % des logements, *« signe d'une désaffection profonde »*. *« Lorsque les très importantes démolitions auront été réalisées*, conclut l'Union, *c'est plus de 20 % du parc qui aura disparu, une assez faible part étant reconstruite. »*

La levée du tabou s'explique aussi pour des raisons financières. La vacance, structurelle ou plus ou moins organisée, pèse certes sur les finances des bailleurs. Mais ces derniers s'interrogent aussi sur l'intérêt qu'il y a à conserver un patrimoine construit dans les années 60-70, généralement amorti, et dont on peut, pour cette raison, envisager plus sereinement la disparition. Le coût réel des démolitions est pourtant élevé : 100 000 francs par logement en moyenne, selon une estimation de la Caisse des dépôts.

« La dérive la plus fréquente est de laisser la cité s'enfoncer dans les difficultés, estime Sigrine Genest, du cabinet Acadie, chargée par la Caisse de dépôts et l'Union HLM d'une mission sur le sujet. *Quand elle est devenue ingérable, on décide de démolir. Mais il est vrai aussi que sur certaines marchés du logement très détendus, comme Lille-Sud ou la banlieue lyonnaise, les pouvoirs locaux ne peuvent plus inverser le mouvement. Il reste que la démolition est presque toujours un moyen de gérer le peuplement par dissolution des concentrations de familles étrangères ou en difficulté sociale trop lourde. »*

Ch. G.

« Faire disparaître un îlot de perturbation »

La seule étude qualitative sur les démolition a été conduite sur une vingtaine de sites par le Groupe d'études et de recherche en urbanisme (GERU). Elle montre que la plupart des opérations relèvent de plusieurs logiques. Si elles résultent d'abord d'un *« choix politique »*, la situation sociale est presque toujours au cœur de la décision, *« mais d'une manière souvent masquée »*. L'état technique ou architectural *« sert de justificatif à la décision »*, et le projet urbain, *« de caution »*.

« Les objectifs qui passent le mieux visent toujours l'amélioration de la vie sociale, la construction d'un habitat de meilleure qualité, la restructuration urbaine*, note le GERU. *Or, le but réel de la plupart des opérations consiste plutôt à faire disparaître un îlot de perturbation sociale, à recomposer le patrimoine de l'organisme d'HLM, à restaurer une gestion équilibrée, à valoriser le foncier. »

Le conseil général du Nord facilite l'accès aux soins des plus démunis

Un système de contingentement est abandonné

LILLE
de notre correspondante

Le conseil général du Nord, présidé par Jacques Donnay (ex-RPR), a décidé de modifier en partie le dispositif d'accès aux soins pour les plus démunis, jusqu'alors en vigueur dans le département. Depuis plusieurs années, l'aide médicale gratuite (AMG) était attribuée par la délivrance de bons spécifiques appelés « bons jaunes ». Ce système, qui s'appuyait sur un règlement départemental d'aide sociale adopté en juillet 1993, était vivement contesté par plusieurs associations, notamment Médecins sans frontières (MSF), qui en dénonçait le caractère discriminatoire et limitatif (*Le Monde* du 12 décembre 1995).

L'aide médicale gratuite permet la prise en charge totale ou partielle des frais médicaux par les conseils généraux des personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes. Par le biais d'une carte santé ou de vignettes, les plus démunis peuvent donc accéder aux soins sans faire l'avance des frais ni chez le médecin ni chez le pharmacien. La loi de juillet 1992, qui a réformé l'aide médicale, précise que seules deux conditions sont nécessaires pour y avoir accès : la condition de résidence en France et la condition de ressources déterminées par chaque département selon un barème. Dans le Nord, toute personne dont les revenus sont inférieurs ou égaux au revenu minimum d'insertion peut ainsi bénéficier de « bons jaunes » donnant accès à l'AMG.

Mais dans ce département, où quelque 160 000 personnes sont concernées par le dispositif, ces bons étaient délivrés depuis cinq ans par le conseil général de façon limitée. Chaque bénéficiaire pouvait disposer de cinq feuilles par trimestre : au-delà de ce quota, l'obtention d'un bon supplémentaire ne pouvait se faire qu'avec l'accord préalable d'un médecin contrôleur du conseil général.

Dès 1995, MSF et d'autres associations avaient protesté contre *« ce système de rationnement des soins pour les plus pauvres »*, pointant du doigt *« des pratiques discriminatoires et humiliantes allant à l'encontre de la loi de juillet 1992 »*. Médecins sans frontières a même récemment déposé un recours contre cette réglementation devant le tribunal administratif. Du côté du conseil général, on justifiait ce dispositif par la nécessité de lutter contre les abus tout en se défendant de contingenter les soins : *« Un simple appel téléphonique du médecin traitant au médecin contrôleur du département suffit pour obtenir autant de bons que nécessaire »*, argumentait-on depuis des années.

SENSIBILISATION

Aujourd'hui, le règlement incriminé n'est pas abrogé, mais les « bons jaunes » devraient disparaître d'ici quelques semaines. Nul ne sera plus tenu d'aller en retirer un à la mairie ou au centre communal d'action sociale avant une consultation chez le médecin. Une formule sera néanmoins inscrite sur la carte de Sécurité sociale attestant de la qualité de bénéficiaire de l'AMG.

La campagne de sensibilisation menée par MSF sur le sujet, l'action juridique récemment engagée, la mobilisation croissante des professionnels de la santé, mais aussi de la population, comme en témoignent les milliers de signatures collectées dans le département, ne sont pas étrangères à cette décision du conseil général. Surtout, il semble qu'à quelques semaines des élections cantonales et régionales, ce dossier était devenu particulièrement sensible. *« Soudainement, ces bons jaunes, dont la plupart des élus, à gauche comme à droite, semblaient plutôt bien s'accommoder depuis des années paraissaient bien encombrants »*, commente-t-on du côté associatif en se réjouissant de cette avancée.

Nadia Lemaire

Mis en examen pour p[...]ophilie, le maire de Chablis a été remis en liber[...] sous contrôle judiciaire

Les juges estiment qu'il doit bénéf[...] du « droit à la présomption d'innocence »

Vingt-quatre jours après son incarcération, le maire et conseiller général de Chablis (Yonne), Georges Maingonat, mis en examen pour pédophilie, a été re[...] liberté par la cour d'appel de Paris, lundi [...]vrier. Les juges ont estimé que malgré les [...]es de culpabilité recueillis à l'encontre de l'ancien instituteur, l'ordre public serait troublé *« s'il était porté atteinte »* à la présomption d'innocence.

AUXERRE
de notre correspondant

Vingt-quatre jours après son incarcération, Georges Maingonat, maire et conseiller général de Chablis (Yonne), est sorti libre, lundi après-midi, de la maison d'arrêt d'Auxerre.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, qui a ordonné sa mise en liberté, a cependant imposé un strict contrôle judiciaire à cet enseignant retraité accusé de pédophilie par d'anciens élèves. Georges Maingonat ne doit pas rencontrer les témoins de l'affaire et il doit s'éloigner de Chablis.

« CHEZ DES AMIS »

Lundi, dès sa sortie de prison, il a pris la direction de Nantes, *« où il demeurera chez des amis »*, a expliqué son avocat, Me Revest.

Le parquet général avait demandé le maintien en détention de l'élu, mais les magistrats de la chambre d'accusation ont relevé que Georges Maingonat niait formellement les faits reprochés et *« contestait jusqu'à la pos[...]té matérielle de les avoi[...] complis »*. Selon les juge[...] existe bien *« à l'égard[...] M. Maingonat des indices[...] culpabilité qui troublent gr[...]ment l'ordre public »*, mais *«[...] lui-ci le serait tout autant s'il [...] porté atteinte au droit de p[...]somption d'innocence dont [...] bénéficier, comme tout mis en e[...]men, Georges Maingonat, qu[...] que soient ses titres et qualités »*.

L'avocat du maire de Chabli[...] Me Revest, s'est réjoui de la libé[...]ration de son client. Tandis qu[...] Georges Maingonat quittait l[...] prison d'Auxerre à l'abri d'une fourgonnette, l'avocat a rappelé que le maire avait *« été une voix dans le désert. Aujourd'hui, en lui rendant la liberté, sa voix aura plus de force. (...) Il lutte à nouveau à armes égales »*.

Me Vignet, le défenseur des deux principaux accusateurs de M. Maingonat, a rappelé qu'il était *« attaché à la présomption d'innocence qui doit s'appliquer à tous »*, mais pour l'avocat, *« ni le spectacle de la mise en détention provisoire, ni celui de la remise en liberté ne doivent influer sur le fond du dossier »*.

M. Maingonat, cinquante-sept ans, a été mis en examen le 30 janvier pour *« viols et tentatives de viols par personne ayant autorité »* sur des mineurs.

Deux jeunes gens l'accusent de les avoir violés à plusieurs reprises au cours de l'année scolaire 1989-1990, alors qu'il était instituteur à l'école Tacussel, l'une des deux écoles primaires de Chablis. Les garçons étaient alors âgés de neuf et dix ans.

TEMPÊTE MÉDIATIQUE

Le 6 février, le juge d'instruction, suivant les réquisitions du procureur d'Auxerre, avait rejeté une première demande de mise en liberté déposée par le maire de Chablis.

Cette incarcération de Georges Maingonat, maire de la ville depuis plus de vingt ans et conseiller général depuis 1992, avait provoqué une véritable tempête médiatique à Chablis. Jusqu'alors habitués à entendre vanter la qualité de leurs célèbres crus, les Chablisiens s'étaient résignés avec peine à voir le renom de leur ville ainsi dévoyé. Ils avaient ensuite assisté à la confession télévisée de Frank, l'un des accusateurs du maire, et regardé les caméras et les micros fouiller dans les mémoires.

Au lendemain de son arrestation, des comités de soutien avaient recueilli des signatures en faveur de Georges Maingonat, *« injustement soupçonné »* selon eux. Des tracts anonymes invitaient même l'élu *« à ne pas se laisser salir par la racaille »*.

En juin et en novembre 1997, des affichettes accusant le maire de pratiques pédophiles avaient été jetées sur la place du marché de Chablis et avaient déclenché l'enquête. Les gendarmes continuent aujourd'hui de recueillir les témoignages des anciens élèves de Georges Maingonat. Le jeune Frank et son camarade maintiennent leurs accusations.

Vincent Roussot

Incidents entre jeunes et forains à Chalon-sur-Saône

DE VIOLENTS INCIDENTS ont opposé une cinquantaine de forains à des jeunes d'une cité HLM de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), lundi 23 février. Dans l'après-midi, des jeunes de la cité du Stade à Fontaine-aux-Loups avaient provoqué des forains puis, dans la soirée, un petit groupe avait lancé des cocktails Molotov sur des caravanes. Des forains ont poursuivi les jeunes jusqu'à leur quartier qu'ils ont arpenté en tirant des coups de feu en l'air. Le calme est revenu après l'arrivée sur place d'une quarantaine de CRS qui quadrillaient toujours la cité, mardi matin. Un jeune, interpellé après les incidents, a été rapidement remis en liberté.

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : les responsables de l'Union nationale lycéenne** (UNL) et la Fédération indépendante démocratique lycéenne (FIDL) ont été reçus successivement, lundi 23 février, par Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, à propos de la consultation dans les lycées et une éventuelle refonte des programmes. Ils ont évoqué les conditions de vie et les droits des élèves, les liens avec le collège et l'université. Par ailleurs, la FIDL a souhaité que soit renouvelée la campagne de lutte contre la violence dans les établissements.

■ **JUSTICE : Jean-Louis de Noël, ancien secrétaire départemental du Front national** des Pyrénées-Orientales et conseiller municipal de Perpignan, a été condamné à un an de prison avec sursis et à 50 000 francs d'amende, lundi 23 février, par le tribunal correctionnel de la ville. Gérant d'une entreprise d'import-export de fruits et légumes, M. de Noël était poursuivi pour *« abus de biens sociaux »*. Il était accusé d'avoir utilisé, entre 1995 et 1997, une somme totale de 1,5 million de francs, prélevée sur des comptes de sa société pour acquérir des biens immobiliers à titre personnel (*Le Monde* du 22 octobre 1997).

■ **Le tribunal de grande instance de Rennes** a condamné la Section régionale conchylicole de Bretagne nord (SRCBN) à verser 1,8 million de francs de dommages et intérêts à Yves Renaut, l'inventeur du fil à ouvrir les huîtres. Ce dernier accusait la SRCBN, à qui il avait concédé, en août 1995, une licence exclusive d'exploitation en Europe, d'avoir volontairement retardé la commercialisation de ce procédé.

■ **POLICE : deux policiers parisiens ont été mis en examen**, pour vol à main armée, lundi 23 février, et incarcérés à Paris. Soupçonnés d'entretenir des liens avec la mafia calabraise, Frédéric Jamet et Alain Chaply avaient déjà été mis en examen, début février, pour *« association de malfaiteurs »* (*Le Monde* du 6 février). M. Jamet était responsable national d'un syndicat policier proche de l'extrême droite.

■ **IMMIGRATION : un Algérien s'est accroché, mardi 24 février, au clocher de l'église de Cintegabelle** (Haute-Garonne), le fief du premier ministre Lionel Jospin. Une banderole était déployée portant l'inscription : *« Déposséder de la nationalité française, pourquoi ? »*. Une autre personne distribuait des tracts devant l'église. Un périmètre de sécurité a été mis en place et les gendarmes négociaient encore avec lui en fin de matinée.

Un colloque souligne la ifficulté de juger les crimes contre l'humanité

Réunis à Berlin, des universitaires ont mis évidence le fait que cette criminalité nouvelle malmenait les principes traditionnels comme la responsabilité individue, la non-rétroactivité de la loi, la présomption d'innocence ou la prescription

BERLIN
de notre envoyé spécial

Et si le malaise grandissant qui entoure le procès de Maurice Papon et les multiples incidents qui en ont émaillé le cours constituaient autant de symptômes d'un mal qui *n'est pas propre aux* assises de Bordeaux : la difficulté, pour le droit et la procédure, de traiter les formes de criminalité *nées du génocide*, un terme forgé en 1944 par le juriste américain *Raphael Lemkin* afin de désigner la politique nazie envers les *juifs ?* De fait, cette criminalité nouvelle met l'ordre juridique traditionnel dans une situation quasi inextricable. Juger, c'est s'exposer à faire passer un souffle ravageur sur des principes généraux du droit aussi constants que la responsabilité individuelle, la non-rétroactivité de la loi, la présomption d'innocence ou la prescription. Renoncer à juger, *c'est s'exposer à une* injustice bien plus grande encore, *lourde de menace* pour l'avenir.

Au sortir du deuxième conflit mondial, les Alliés furent contraints, par exemple, d'entailler le sacro-saint principe de la responsabilité individuelle et d'instiller dans le droit, au regard des crimes commis par l'Allemagne nazie et ses complices, une dose de responsabilité collective en déclarant certaines organisations, dont la SS et la Gestapo, *comme criminelles* (articles 9 et 10 de la charte créant le tribunal de Nuremberg). Sans entrer tout à fait dans cette logique d'immédiat après-guerre, l'action de Maurice Papon au service des questions juives de la préfecture de la Gironde *ne s'exerce-t-elle* pas aussi dans le cadre d'un ser*vice qui, du fichage à la spolia*tion puis à la déportation, a – au moins au niveau du donneur d'ordre et du responsable – une activité qui peut être qualifiée de criminelle ? En somme, ce qu'on reprocherait à Maurice Papon n'est-ce pas sa fonction autant que ses actions ? Et si tel est le cas, n'est-ce pas à l'accusé d'établir que ce service ne fut pris en charge par lui qu'à des fins de sabotage, inversant ainsi la charge de la preuve et obligeant celui-ci à démontrer une innocence qui *ne saurait faire l'objet d'aucune* présomption ?

Afin de méditer sur les défis que le génocide jette sur les pas *du juge*, un colloque international « Du procès à l'histoire » s'est tenu à Berlin du 25 au 27 janvier, à l'initiative du Centre Marc-Bloch, une antenne de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess) en Allemagne, du Centrum Judaicum de Berlin et de l'Einstein Forum, un centre indépendant de conférences inter-disciplinaires. Les *universitaires allemands, français* et américains ont réfléchi ensemble aux *« traitements juridiques et historiques de la Shoah en France et en Allemagne »*. Si le lieu de la réunion semblait éloigné de Bordeaux, les échos des ses de la Gironde n'ont pas manqué de l'atteindre. Comme fait observer un juriste spécia· dans les procès de négationnisme, Lawrence Douglas (Université de Amherst aux Etats-Unis), l'enjeu de ces procès restera considérable, y compris *quand au jugement des criminels contre l'humanité se substituera* celui des négateurs de ces mêmes crimes.

« PAS LES MÊMES QUESTIONS »

Par un exemple saisissant, Michael Wildt, un historien de Hambourg, a su mettre en évidence la difficulté que la justice éprouve face au génocide. Le SS Gruppenführer Bruno Streckenbach, ancien responsable de l'action « AB » (*Allgemeine Befriedung*) – l'assassinat par les SS de *5 000 intellectuels polonais* –, avait été responsable du meurtre de 11 000 juifs de Vilna et *de* Vitebsk par les commandos mobiles de tueries (*Einsatzgruppen*), dont il était le chef à l'Office central de sûreté du Reich (RSHA). Ces crimes ayant été commis à l'Est, la justice allemande avait cependant renoncé à inculper Streckenbach. Elle ne pouvait pas non plus le mettre en cause pour les tortures commises à l'égard *de prisonniers*, alors qu'il dirigeait la Gestapo de Hambourg, *en raison du principe de la pres*cription.

Finalement, Strenckenbach fut poursuivi sur la base des déclarations d'Otto Ohlendorf, chef de l'*Einsatzgruppe D* (pendu en 1951), qui avait affirmé pour se couvrir, lors des procès des *Einsatzgruppen* en 1948, que l'ordre de la mise à mort de tous les juifs soviétiques, hommes, femmes, vieillards et enfants, avait été transmis par Streckenbach *en janvier* 1941. Cette affirmation était fausse – on sait que l'ordre d'étendre les *massacres de juifs* aux femmes et aux enfants fut en fait donné à l'été 1941 *par* Himmler –, mais cette erreur historique permit de lancer une action judiciaire justifiée : Streckenbach finit par être inculpé en 1973 pour le meurtre de plus d'un million de personnes, même si, malade du cœur, il dut se retirer du procès. *« Les juristes ne se posent pas les mêmes questions que les historiens »*, conclut Michael Wildt.

Parfois, en revanche, la justice absout des personnages dont la *recherche historique a pu établir* la responsabilité. L'historien canadien *Michael Marrus a ainsi* rappelé l'exemple récent d'un officier de police hongrois, Imre Finta, organisateur de la ghettoïsation et de la spoliation de 8 617 juifs hongrois de la ville de Szeged, puis de la déportation d'un nombre non connu de juifs à Auschwitz. Son procès fournit l'occasion, en mai 1990, du premier jugement de crimes de guerre jamais organisé sur le territoire canadien. Occasion manquée *à tous égards* : Imre Finta, qui, après avoir intenté moult actions en diffamation à ses accusateurs, soutint n'avoir jamais fait qu'exécuter des ordres, *finit* par être acquitté par le tribunal de Toronto. Autre souvenir plus cuisant encore, celui de John Dejmanjuk, cet Américain d'origine ukrainienne, soupçonné d'avoir été l'un des bourreaux du camp d'extermination de Treblinka. Reconnu par des survivants, condamné à mort à Jérusalem le 18 avril 1988, Dejmanjuk a finalement été acquitté par la Cour suprême israélienne au bénéfice d'un *doute sur son identité*...

CRIMINELS « DE BUREAU »

L'inculpation d'un « criminel de bureau » qui n'est pas un acteur direct mais l'indispensable relais d'une entreprise collective de grande envergure dont le Génocide offre un exemple singulier, pose de nombreux problèmes. La responsabilité de ce type de criminel ne se laisse pas saisir avec la même clarté que le *crime* ordinaire. En Allemagne, remarquait l'historien Norbert Frei, de Bochum, il *fallait ainsi*, après la guerre, pour qu'il y eût procès, démontrer que le fonctionnaire qui faisait marcher la machine génocidaire avait été mu par des sentiments antisémites résolus. La majorité des historiens du génocide pensent pourtant que la figure du bourreau génocidaire est plus un fonctionnaire trop docile et trop zélé qu'un tortionnaire antisémite et sadique.

Jusqu'à présent, tant que l'individu n'apparaît pas nettement *derrière ses* actes, le malaise entourant ce type de procès per*siste. Il passe tel quel* dans les médias qui en prennent en charge la couver*ture*, parfois à rebrousse-poil de l'opinion publique. La réception *journalis*tique du procès de l'encadrement du camp d'Auschwitz, qui eut lieu à Francfort au milieu des années 60 – étudiée par un universitaire de Chicago, Devin Pendas – en constitue une excellente illustration. Mal connu en France, ce « procès des gardiens d'Auschwitz » engendra d'innombrables articles dans les journaux alle*mands : on n'en compterait* pas moins de 933 de novembre 1963 à septembre *1965. Pourtant*, à en croire les sondages qui firent apparaître une opinion tantôt *indif*férente, tantôt hostile, il s'agissait bien d'un procès impopulaire. Seuls les récits de tortures, racontés à la barre, firent sensation. Pour révoltant qu'ils aient été, ils contribuèrent à brouiller le message historique, voire pédagogique, des débats : l'*objectif premier* d'Auschwitz n'était nullement la torture – qui y avait *effectivement cours* – mais l'extermination industrielle. Il faudra du temps pour que le public puisse dénicher le crime dans l'accumulation des notes et les paperasseries d'un fonctionnaire.

Nicolas Weill

Maurice Papon affirme avoir transmis des renseignements à la Résistance

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

En juin ou juillet 1944, la Gestapo aurait voulu arrêter Maurice Papon. Sténo-dactylo au secrétariat général de la préfecture de la Gironde entre 1942 et 1944, Fabienne Feuillerat, quatre-vingt-quatre ans, l'affirme, lundi 23 février, devant la cour d'assises de la Gironde. Cette vieille dame, qu'une démarche chancelante a menée avec peine à la barre, assure qu'un commissaire de police résistant, accompagné d'un inspecteur, l'a prévenue à son domicile, vers cette date, des intentions de la police allemande. *« Le lendemain, M. Papon m'a pris les deux mains dans les siennes et m'a dit : "Tout s'est bien passé. Seulement, maintenant, je changerai de domicile toutes les nuits". »* Tout au chapitre « Résistance » de son procès, Maurice Papon confirme cet épisode d'après-débarquement. *« A vrai dire, je sentais monter les périls. J'ai envoyé ma femme et ma fille à Salies-de-Béarn. J'ai pris mes dispositions pour faire face à toute surprise. La nuit, j'étais transformé en nomade. Le jour, j'avais pris des précautions pour que l'on me prévienne* [à la préfecture] *de l'éventuelle arrivée des Allemands. »*

En fouillant dans sa mémoire, Mme Feuillerat indique, sans les dater, qu'elle se souvient de visites dans le bureau du secrétaire général qui faisait face au sien.

Il y avait, selon elle, l'abbé Pecquignot, curé de Cénac, ancien combattant, *« qui venait très souvent »*, dont elle apprit plus tard qu'*« il était grand résistant »* ; un Père blanc – ou se présentant comme tel – venu faire tamponner de fausses cartes d'identité ; un dénommé Panzani, dont il était convenu qu'elle devait faire comme si ses visites lui était destinées.

Le procureur général, Henri Desclaux, semble douter de la volonté de l'occupant de procéder à l'arrestation de Maurice Papon. Son doute, relayé par celui de Me Gérard Boulanger, avocat des parties civiles, repose sur des appréciations des services allemands décrivant le secrétaire général de la Gironde comme plutôt favorable à l'Allemagne. Maurice Papon réagit aussitôt. *« Vous voudriez aujourd'hui me faire passer pour collaborationniste ? Vous aurez du mal. Il y a une série de vingt-neuf documents – demandes de renseignements, rapports de synthèse – établis entre septembre 1942 et décembre 1943 qui montrent que les Allemands ont mis deux ans à savoir qui j'étais ! »* Récapitulatif en main, l'accusé relate le yoyo des appréciations allemandes. En janvier 1943, l'occupant le tient pour prudent, *« se tenant à l'écart des services officiels »* ; en avril 1943, pour *« favorable à la collaboration »*, *« on peut facilement travailler avec lui »* ; en juin 1943, pour *« anti-allemand, mais extérieurement complaisant à l'Allemagne »* ; en juillet 1943, pour *« un représentant de bonne foi de la volonté du gouvernement de Laval »* ; en décembre 1943, pour *« pro-américain »*, *« on doit renoncer à un travail en commun »*.

Pour mettre en doute les faits de résistance de l'accusé, la partie civile a demandé à Marie-Christine Jeanniot, quarante-neuf ans, journaliste à l'hebdomadaire *La Vie*, de venir évoquer les résultats d'une enquête réalisée en 1983. Mme Jeanniot concède volontiers que son travail journalistique n'est pas exhaustif : elle n'avait pas rencontré ceux qui ont témoigné, jeudi 19 février, en faveur de Maurice Papon. Mais elle fait état des *« pressions »* qu'aurait subies, entre 1981 et 1983, Odette Marchal, la secrétaire du Père Antoine Dieuzayde, l'un des chefs du réseau Jade-Amicol, pour dire qu'il était en relation avec Maurice Papon.

« UN BRAVE HOMME »

Selon Mme Marchal, qui doutait de l'appartenance de Maurice Papon au réseau Jade-Amicol, le Père Dieuzayde considérait l'ancien secrétaire général de la Gironde comme un *« brave homme »*, sans plus. *« Brave au sens de sans importance »*, ajoute-t-elle. *« C'est une expression qui m'habille très bien »*, se contente d'observer l'accusé.

Puis, l'ancien secrétaire fédéral du Parti communiste français Henri Chassaing, étonnamment alerte à quatre-vingt-dix ans, entame une harangue sur le thème de *« la Résistance populaire à la montée du fascisme »*. Sur les traces de ce témoignage, Irène Carbonier, assesseur du président Castagnède, demande à Maurice Papon s'il peut étayer sur des faits précis ses actes de Résistance. A nouveau, Maurice Papon cite, sans toutefois réellement les détailler, *« des renseignements politiques, administratifs, militaires, concernant la base sous-marine de Bordeaux, le mur de l'Atlantique, l'état de l'opinion, les besoins de l'armée allemande ; des renseignements économiques, à propos du ravitaillement ; une aide logistique, comme la fourniture de cartes d'identité et de "moyens divers" »*. *« Si, à l'occasion, des exemples concrets me viennent, je vous en ferai part*, assure-t-il. *Je n'ai pas tenu de journal de la Résistance, c'était la dernière faute à commettre. »*

Alors, « lieutenant fidèle » de la résistante Marie-Madeleine Fourcade, Aimé Aubert, quatre-vingt-cinq ans, la main tremblante à la barre, apporte à son tour une pierre à l'édifice de la défense. Cet ancien résistant au sein du réseau Alliance, qui fut directeur général du CNPF du temps où Maurice Papon officiait à la préfecture de police de Paris, dit parler *« au nom »* des anciens grands résistants qu'il connut personnellement et qui composèrent le jury d'honneur constitué en 1981 à la demande de l'ancien secrétaire général (*Le Monde* du 20 février) : Mme Fourcade, Maurice Bourgès-Maunoury, Jacques Soustelle et le Père Michel Riquet.

Aimé Aubert rappelle que ceux-ci *« authentifiaient la Résistance »* de l'intéressé et *« contestaient qu'*[il] *puisse être suspecté de crimes contre l'humanité »*. Il *« salue le résistant Maurice Papon »* sur fond de rumeurs dans la salle, puis, justifie le double jeu possible des fonctionnaires de Vichy. *« J'ai moi-même été sauvé, en janvier 1944, par un commissaire de police nommé par Vichy*, dit-il. *La France était sous la botte allemande. On ne peut pas imaginer. Ce n'était pas un temps normal. Les choses étaient plus complexes. Il fallait trouver des renseignements. On dit : "Maurice Papon aurait dû démissionner." Il aurait pu se planquer pour être tranquille ! C'était une solution de facilité que de démissionner. On était constamment dans le double jeu pour avoir des informations. »*

Me Michel Tubiana observe que l'appartenance de Maurice Papon aux Forces françaises combattantes (FFC) remonte officiellement au 1er janvier 1943, alors que le jury d'honneur avait estimé que l'ancien secrétaire général de la Gironde aurait dû démissionner dès juillet 1942. *« J'ai lu des textes* [NDLR : l'accusé cite pour sa part notamment un écrit du Père Riquet] *affirmant au contraire que Maurice Papon avaient pris des contacts avec des résistants avant janvier 1943*, répond Aimé Aubert. *Leur chef était d'ailleurs dans l'association de soutien à Maurice Papon. »*

« AUCUNE INDULGENCE »

« Mais la déportation [de juifs] *par des fonctionnaires ne vous inspire-t-elle aucune réflexion d'ordre éthique ? »* reprend Me Tubiana. *« En ce qui me concerne, ce qui est arrivé aux juifs est une abomination indescriptible, l'un des crimes les plus abominables de ce siècle*, note Aimé Aubert. *Je n'aurai aucune indulgence pour quelqu'un qui a fait du zèle à faire arrêter ou déporter des juifs. »* Me Tubiana insiste encore, à propos de Maurice Papon. *« C'était une affaire, pour lui, de conscience »*, conclut le témoin, avant d'ajouter, face à la cour et aux jurés : *« Je ne peux pas préjuger de* [votre] *décision. »*

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt



LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le tourisme de masse, la qualé en plus

C'est la première activité économique de la région. Les stations du littoral offrent prd'un million de lits. Mais les équipements ont vieilli, les touristes ont changé, la concurrence s'est développée. Il faut se tourner vers culture, l'écologie, la redécouverte des terroirs

MONTPELLIER
de notre correspondant

Le Languedoc-Roussillon sera-t-il adapté au tourisme des années 2000 ? La question peut paraître saugrenue, si l'on en juge par le flot d'estivants qui se massent chaque été au bord des plages. Plusieurs indicateurs montrent cependant que, faute d'une adaptation des structures d'accueil et d'une diversification de l'offre, la région risque de laisser passer l'une de ses meilleures chances de développement.

Contrairement aux apparences, le tourisme de bord de mer est ici relativement récent. Avant les années 60, la Lozère, avec les gorges du Tarn, ou les Cévennes, attiraient plus d'estivants qu'un littoral désert et infesté de moustiques. La clientèle du Nord allait alors dépenser ses devises en Espagne.

De ce constat est née l'idée d'une mission interministérielle pour l'aménagement du littoral : une véritable machine de guerre économique conduite par Pierre Racine, qui a d'abord démoustiqué, puis acheté des terrains dans le plus grand secret, avant de lancer en 1963 le gigantesque chantier, qui a abouti à la création des stations bordant de littoral, du Gard à la frontière espagnole : près de 1 million de lits au total ont ainsi été créés.

Depuis, les devises rentrent et le tourisme prospère. Malgré une baisse sensible de la fréquentation au début des années 90, les stations ont retrouvé un bon niveau de remplissage. Elles emploient 65 000 personnes, dont 30 000 saisonniers, sans compter les innombrables emplois induits, qu'il est impossible à chiffrer. Il s'agit d'une main-d'œuvre souvent exploitée et précaire : *« Il se passe dans ce secteur-là n'importe quoi »*, dénonce Michel Laget, économiste au CNRS.

Du strict point de vue économique, l'aménagement du littoral est une incontestable réussite. Il a permis, en outre, d'éviter de construire n'importe où : même si l'architecture de certaines stations laisse à désirer, même si la décentralisation a parfois donné lieu à des débauches de constructions, de grands espaces vierges, essentiellement des zones lagunaires, ont tout de même été préservés sur la bande côtière.

Les stations présentent cependant des signes inquiétants de vieillissement. Si les campings ont anticipé depuis longtemps une nécessaire rénovation, en proposant des logements de type pavillonnaire et des activités qui n'ont rien à envier au Club Méditerranée, le parc immobilier, très éclaté, et souvent délaissé par des propriétaires peu fortunés, s'est dégradé.

Le prix des studios de la première génération a connu une chute spectaculaire. *« Il n'y a pas eu de revalorisation de l'immobilier*, reconnaît Guy Julien, le directeur du comité régional du tourisme, *on est dans cette phase où on craint que ne s'instaure un circuit de paupérisation »*. La région propose depuis peu des subventions aux propriétaires de meublés, à condition qu'ils rénovent, équipent leurs logements, et en confient la gestion à une agence. De son côté, pour aider les communes de Canet-en-Roussillon et d'Agde à réhabiliter leur patrimoine immobilier, la délégation régionale au tourisme leur a proposé de signer avec l'Etat des *« contrats de stations »*.

Maintenir la qualité des logements est d'autant plus important que, dans le même temps, une offre touristique concurrente s'est développée, notamment en Tunisie. Mais, pour rester attractif, sans doute faudra-t-il pousser la reflexion plus loin. Imaginer *des stations plus conviviales*, redécoupées en quartiers, reliées par des pistes cyclables serpentant autour d'étangs transformés en *« parcs éco-touristiques »*, pour reprendre un concept en train de faire son chemin.

> Mettre en valeur les atouts régionaux : la garrigue, la Camargue et les taureaux, les monuments antiques...

Sans doute aussi faudra-t-il imaginer de nouvelles activités culturelles, pour répondre aux besoins d'une population sédentaire qui vient peu à peu se superposer à la population saisonnière : *La Grande-Motte*, par exemple, s'est transformée en une véritable ville nouvelle. Ce phénomène devrait gagner l'ensemble de la bande littorale, où existent désormais deux types de stations : celles qui ont une activité pendant l'hiver et celles qui prennent des allures de villes fantômes pendant la saison morte.

Professionnels et élus doivent aussi intégrer les nouveaux comportements des touristes, avec des séjours de plus en plus courts. Mais, surtout, remarque Guy Julien, les demandes désormais souvent tournées *« la notion de terroir, de pa d'identité »*. Ainsi souhaite que les stations s'intègrent m à leur environnement, pour plus être *« considérées par gens comme un outil extérieur rant une migration qui ne les garde pas »*.

C'est pourquoi Guy Juli plaide pour une présence accr des professionnels du vin, de la vigne, des artisans locaux ; et pour une meilleure interaction entre le littoral et le reste de la région. Il a aussi recentré une communication qui, auparavant, s'appuyait sur le concept stéréotypé de *« Floride française »*, pour mettre en valeur les atouts régionaux : la garrigue, la Camargue et les taureaux, les monuments antiques...

La Chambre économique européenne du pays d'Oc (Ceepoc) prolonge cette approche. Jean-Louis Escafit, l'un de ses administrateurs, considère qu'*« on passe d'un tourisme de consommation passive à un tourisme plus actif, y compris en front de mer »*. Ce phénomène, conjugué à la réduction du temps de travail, pourrait être une source d'emplois qualifiés dans les années à venir. A condition de mettre en réseau des activités existantes et d'en développer de nouvelles. Le parc du Narbonnais, qui devrait bientôt voir le jour, permettrait ainsi de valoriser un patrimoine historique et naturel reliant la mer à l'arrière-pays. A terme, explique M. Escafit, il faut ajouter *« des services à des structures existantes »*, avec pour conséquence l'extension de la saison et un meilleur amortissement des équipements. Un réseau d'auberges occitanes labellisées est aussi en train de se constituer. Michel Laget résume cette tendance en appelant de ses vœux le développement d'un tourisme fondé sur l'idée que *« le déplacement des touristes vers d'autres terroirs se fait dans le but de percevoir des sociétés et des expériences collectives »*.

L'arrière-pays semble, lui aussi, présenter les caractéristiques d'un gisement potentiel de PME. *« On pourrait faire des Corbières n nouveau Luberon »*, ironise un niversitaire. Selon une étude du eepoc, relier les gîtes d'étapes, u Languedoc à la façade atlanque, serait susceptible de créer uelques centaines d'emplois ans la région. Dans le même dre d'idée, une étude financée r un groupement d'intérêt cyégétique conclut que l'éco-tousme pourrait être une alternave à la désertification qui ffecte le parc régional du Haut-nguedoc.

Le défi est de taille pour les omités régionaux ou départeentaux du tourisme : responables, depuis la décentralisation, es choix d'avenir, ils réfléchissent actuellement à la mise n place de schémas d'aménagement. Certains se sont profesionnalisés, mais d'autres, sous la coupe d'élus locaux, ont encore une approche plus clientéliste qu'une véritable vision d'aménageurs. L'administration les accompagne en concentrant ses aides sur des pôles bien indentifiés ; le projet de mise en valeur du pont du Gard est sans doute le plus spectaculaire. Cette démarche *est nouvelle et cohérente*, mais, avec quatre fonctionnaires seulement sur ces dossiers, l'Etat ne semble pas avoir pris toute la mesure de l'enjeu.

André Soulier, délégué régional au tourisme, veut cependant se montrer optimiste ; du moins pour le littoral. *« Avec des plages de sable fin*, souligne-t-il, *avec l'Espagne qui continue de bétonner, la proximité des grands marchés que sont Paris, l'Allemagne et la Suisse. Et avec la forte croissance démographique qui continue... Le tourisme a encore de beaux jours devant lui. »*

J. M.

Vignerons et pie-grièche à poitrine rose, même combat...

MONTPELLIER
de notre correspondant

Une révolution ! Le mot n'est pas trop fort pour qualifier le parcours de la cave des Vignerons du pays d'Ensérune, qui vinifie du saint-chinian et des vins de pays à Maraussan, près de Béziers (Hérault). Avec une quarantaine de salariés et 400 000 hectolitres produits chaque année par dix-huit cents coopérateurs, c'est une des plus grosses caves coopératives de France. Et pourtant, il y a quatre ans seulement, elle végétait comme six de ses voisines, victime des *primes à l'arrachage qui réduisaient* les surfaces des vignobles et des nouvelles exigences de qualité qui rendaient les parcelles moins productives.

Les sept coopératives ont donc décidé de fusionner, ce qui leur a permis de subventionner la plantation de nouvelles parcelles, avec des cépages à la mode, tels que les cabernet, chardonnay ou merlot. Ainsi 300 hectares de vigne ont ainsi vu le jour. Chaque parcelle a été classée selon une échelle de qualité. On a aussi investi dans du matériel de vinification moderne, développé une politique de formation des vignerons : des spécialistes sont venus expliquer en quoi la taille, la largeur de la plantation ou son exposition au soleil sont aussi déterminants pour la qualité du vin que le cépage lui-même. Des démarches on été entreprises pour obtenir une certification ISO 9002, gage de conformité aux exigences européennes.

Parallèlement, la coopérative s'est restructurée à la façon d'une entreprise privée. Dans une cave traditionnelle, un directeur est à la fois œnologue, comptable, financier, commercial... Les Vignerons du pays d'Ensérune, eux, ont préféré spécialiser leur personnel. Certains s'occupent du vignoble, d'autre des activités commerciales ou de l'administration. Résultat : les ventes ont fait un bond spectaculaire, notamment vers les Etats-Unis, l'Angleterre et la Belgique.

VOCATION ÉCOLOGIQUE

Neuf personnes ont été embauchées, cinq pourraient l'être dans les deux ans à venir. La création de postes polyvalents est aussi envisagée. Plutôt que d'embaucher des saisonniers, des salariés pourraient travailler à la *taille durant l'automne, au palissage au printemps*, et à la vinification l'été.

La cave s'est enfin découvert une vocation écologique. Des aides de Bruxelles ont été obtenues pour entretenir les arbres et les fossés qui bordent les vignobles et pour réduire le nombre d'insecticides utilisés. Les vignerons se sont aussi engagés à protéger la pie-grièche à poitrine rose, un oiseau dont il ne reste plus que cinquante couples en France, dont une vingtaine vivent en bordure d'un étang sur les communes de Lespignan et de Nissan-lès-Ensérune. Huit cents arbres, *qui leur serviront d'abri*, ont été plantés avec le concours d'enfants des villages. Les vignerons ont fait une cuvée spéciale « Pie-Grièche » : 2 francs, sur les 17 francs de chaque bouteille, servent à financer les actions en faveur de l'environnement. Et c'est désormais une tradition : les *viticulteurs participent chaque année* au comptage des oiseaux en compagnie de scientifiques.

Il leur reste maintenant un défi à relever, et pas des moindres : celui de voir la qualité du vin augmenter au même rythme que la croissance – et les ambitions – de leur cave.

J. M.

Prochaine étape : LIMOUSIN

TROIS QUESTIONS À...

Robert Brunet

1 Comment est née la région Languedoc-Roussillon ?

Elle s'est formée par addition de restes. Une région apparaissait clairement autour de Toulouse, une autre au-delà du Rhône. On a donc ajouté quelques départements qui se situaient entre les deux. Montpellier a été proclamée chef-lieu, mais, dans les années 50, elle n'était guère plus peuplée que Nîmes ou Béziers. Elle était simplement située entre les deux, c'était une préfecture, et elle possédait une université. Le résultat est une région plutôt équilibrée, avec un réseau urbain très dense et des villes relativement comparables. Du coup, la place de la métropole régionale est ici plus faible qu'ailleurs.

2 Quelle est sa configuration géographique ?

C'est un couloir entre mer et montagne. D'où la concentration de flux de transports sur une largeur restreinte, qui correspond en même temps à la localisation des principales villes. Ce couloir a une dimension européenne forte : c'est le principal accès de l'Espagne à L'Europe. Il mérite d'être développé. Et on ne s'en est pas vraiment rendu compte à Paris. L'essentiel de l'investissement public devrait être concentré sur l'amélioration du système de transports. Ce sera en partie réalisé avec l'arrivée du TGV, le développement des plates-formes multimodales, le doublement de l'A 9 et l'achèvement de l'A 75. Mais tout cela n'est pas encore à la hauteur des enjeux internationaux.

3 Cette région un peu artificielle a-t-elle réussi à acquérir une cohérence ?

La cohérence, elle existait dès le début. A l'exception de la Lozère, qu'il fallait bien rattacher quelque part, il y a quand même un certain nombre de points communs, comme la prédominance du vignoble, ou ce que l'on pourrait appeler les économies traditionnelles du Sud fondées sur l'artisanat, ainsi que la façade méditerranéenne. Il y a donc une communauté de culture, au sens large, avec toutefois une division qui se situe à hauteur de Sète, entre un Ouest de tradition plus rurale et un Est touché par l'axe rhodanien, et donc plus industriel.

Propos recueillis par Richard Benguigui et Jacques Monin

★ ***Robert Brunet**, directeur de recherches au CNRS, est fondateur de la Maison de la géographie à Montpellier*

Languedoc-Roussillon

Conseil régional sortant : 8 PC ; 1 MDC ; 12 PS ; 1 PRG ; 2 Verts ; 3 Ecol. ; 2 GE ; 1 CPNT ; 1 UDF-rad. ; 3 UDF-FD ; 6 UDF-DL ; 12 RPR ; 6 Div. d. ; 9 FN.
Président : Jacques Blanc, UDF-DL.

LOZÈRE – Mende – GARD – Nîmes – MONTPELLIER – HÉRAULT – Carcassonne – AUDE – Perpignan – PYR.ORIENT. – Golfe du Lion – ESPAGNE – 50 km

La population

1995 (en millions d'habitants)	2,221
PART DANS LA POPULATION MÉTROPOLITAINE	3,8 %
TAUX D'ÉVOL. ANNUEL MOYEN (1990-1994)	+ 1,02 %
DENSITÉ 1995	81 hab/km² (106,2 km²)*
PART DES – 25 ANS	31,2 % (33,3 %)*
PART DES + 60 ANS	24,1 % (21,3 %)*
PROJECTIONS DE POPULATION EN 2010 (en millions d'habitants)	2,627
URBANISATION (évol. 1982-1990) :	superficie urbaine + 11,8 %, population + 13,5 %

La richesse régionale

AGRICULTURE, PÊCHE	4,8
BÂTIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	5,9
SERVICES NON MARCHANDS	20,3
INDUSTRIE	14,6
SERVICES MARCHANDS ET COMMERCE	54,4
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	194,2 milliards de francs, 2,9 % du total national

Languedoc-Roussillon – France métropolitaine

Les indicateurs économiques et fiscaux

BUDGET RÉGIONAL 1997	2 921 millions de francs (10e rang)
BUDGET RÉGIONAL/HAB.	1 315 francs (8e rang)
REVENU DISPONIBLE BRUT/HAB. 1992	78 100 francs (81 118)*
PIB 1992	201,4 milliards de francs
Part dans le PIB national	2,9 %
Part d'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE prélevé par rapport au total France 1995	1,1 %

L'environnement

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES À RISQUES 1994 (soumises à autorisation)	1 890
Total France	64 604
DÉCHETS INDUSTRIELS 1990 (en % du total France)	1,2 %
DÉCHETS MÉNAGERS 1993 (en % du total France)	3,8 %
NOMBRE DE SITES POLLUÉS 1994	7

L'occupation des sols

SUPERFICIE DE LA RÉGION 27 760,2 km²

AGRICOLE (Vignes, vergers, prairies, cultures...) 31,1 %
ARTIFICIELLE (Bâtis, non bâtis, routes et parkings) 5,2 %
NATURELLE (Roches et eaux, landes, maquis, forêts...) 63,7 %

Le chômage

CHÔMAGE en % de la pop. active sept. 1997 (BIT)
Lang.-Roussil. 17,4 % – 12,5 %

BÉNÉFICIAIRES DU RMI en janv. 1996 57 700

Les 20 premières entreprises

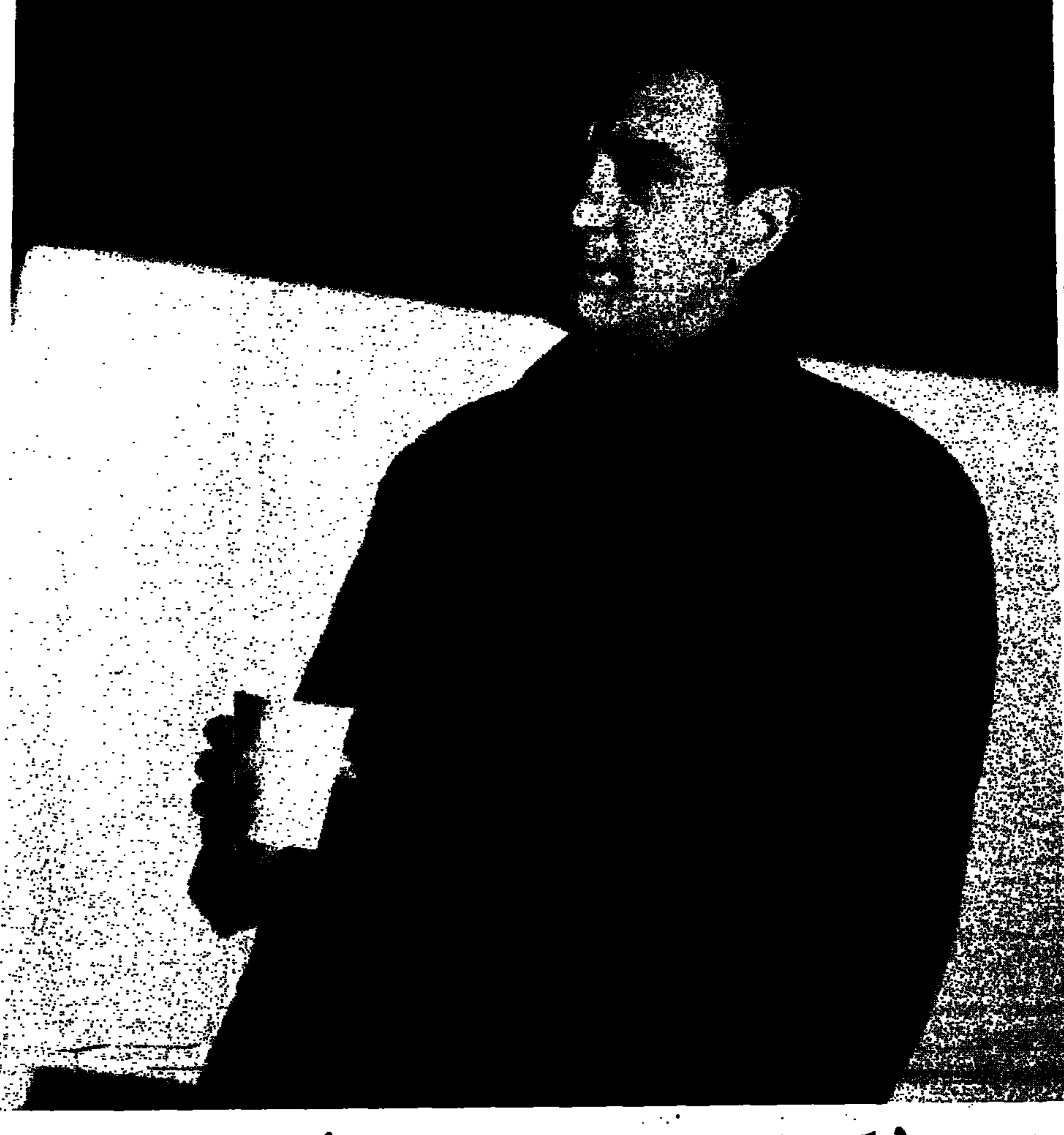
1 - Générale de Grandes Sources
2 - Cie générale des matières nucléaires
3 - Cie IBM France
4 - Commissariat énerg. atomique
5 - Ctre Coop. Inter. Recherches Agro Dévelop.
6 - Sanofi Recherche
7 - Well
8 - Bec Frères SA
9 - SA Marchés Usines Auchan
10 - Air Littoral
11 - Merlin Gerin Alès
12 - Snc Verrerie du Languedoc
13 - Cooper. Oil Tool France
14 - Rhône-Poulenc Chimie
15 - Sté Montpelliéraine de transport urbain
16 - Sté du journal Midi Libre
17 - SA Marchés Usines Auchan
18 - Eminence SA
19 - Sanofi Chimie
20 - Usinor Sacilor

INDUSTRIE – TRANSPORTS – SERVICES
nombre de salariés : 5 000 et plus ; 2 000-4 999 ; 1 000-1 999 ; 500-999 ; 50-499

ENQUÊTE

Un Américain en colère

Robert De Niro a été interpellé, le 10 février, par la police française et entendu, pendant neuf heures, comme témoin, dans le cadre d'une enquête conduite par le juge N'Guyen sur un réseau de prostitution. L'acteur, en tournage en France, n'a pas apprécié ce que lui-même et son avocat, Mᵉ Georges Kiejman, considèrent comme un véritable abus de pouvoir



A. MARIE/FOR-SYGMA

ROBERT DE NIRO est très, très, en colère. Dans une colère noire depuis quatorze jours. Contre le juge N'Guyen. Contre la police française. Contre la législation française. Et, pourquoi pas, contre la France, ce fameux pays tolérant et discret, où l'on s'est permis de l'appréhender comme un malpropre dans une sombre histoire de call-girls. *« Je ne reviendrai plus en France. Je déconseillerai à mes amis de venir en France. Le Festival de Cannes, j'en ai rien à foutre. Et votre Légion d'honneur je vais vous la renvoyer à l'ambassade, vite fait. Je ne vois pas de raison de garder ce genre de machin de la part d'un pays qui bafoue sa propre devise,*" Liberté, égalité, fraternité "*. Je suis largement au-delà de ce qu'on appelle furieux ! »*

Le ton est impressionnant, la voix dure, menaçante, il y a des pics à glace dans son regard et, pour un peu, on croirait voir au-dessus de sa tête, comme dans les bandes dessinées, des bulles contenant des poignards, des bouteilles de poison, et quelques grenades dégoupillées.

L'homme est trapu, élégant, mince, beaucoup moins massif que certaines de ses créations fameuses n'en ont laissé l'image en mémoire, celle d'Al Capone dans *Les Incorruptibles*, de Brian de Palma, ou du boxeur Jake La Motta dans *Raging Bull*, le chef-d'œuvre de son ami et complice Martin Scorsese, rôle pour lequel il prit 30 kilos (bière et pâtes). Au contraire, il est svelte, nerveux, dans son appartement de l'Hôtel Bristol, à deux pas de l'Elysée et de l'ambassade des Etats-Unis, dans cette oasis de luxe, de calme et de sécurité, qu'il croyait inviolable.

Du moins jusqu'au mardi 10 février vers 9 heures du matin, heure à laquelle une demi-douzaine de policiers, sur commission rogatoire du juge N'Guyen, vinrent frapper à la porte de la suite où il réside depuis plusieurs mois avec ses deux jeunes enfants. Robert De Niro tourne à Paris *Ronin*, de John Frankenheimer, un film d'action se situant entre Nice, Arles et Paris, où six mercenaires, dont Jean Reno, sont pris dans une ténébreuse histoire d'amitié et de trahison. Toutefois, ce matin-là c'était de vrais policiers qui venaient le trouver. *« J'étais hors de moi. Ils n'avaient aucun droit de venir comme ça. Ma femme, qui est enceinte, venait de rentrer à New York, j'avais passé le week-end à Cleveland auprès de ma mère qui se faisait opérer pour un problème cardiaque. »*

En fait, les policiers s'étaient déjà présentés le vendredi 6 février à l'hôtel, mais De Niro s'était envolé avec sa femme la veille. Pas en fuite, simplement ignorant qu'on le recherchait ce jour-là, puisqu'il est en France depuis novembre. Mais ce ratage des enquêteurs sonne aussitôt comme suspect. Un article ici, un écho ailleurs, laissent entendre qu'il y a eu comme une dérobade. De Niro est informé, aux Etats-Unis, de la démarche des policiers français : *« Il y avait déjà des ragots dans les journaux pour dire que je m'enfuyais. Je suis parti pour quatre jours et revenu travailler, c'est tout. C'est ça, une fuite ? Je ne savais pas si tout cela était sérieux. Le dimanche 8, je téléphone de New York à Mᵉ Kiejman. Mes amis me disent : attention, n'y vas pas, tu seras considéré comme coupable jusqu'à ce que tu sois prouvé innocent. etc. Et moi je savais déjà que ce juge N'Guyen avait plus ou moins l'intention de m'entendre, qu'il était lancé dans une sorte de chasse aux sorcières, mais enfin j'étais à Paris depuis octobre, il avait eu des mois et des mois pour me le faire savoir. Donc je ne vois aucune raison de tergiverser ni de me défiler et je décide de revenir normalement. Si j'avais su comment cela allait se passer, j'aurais appelé la production et je leur aurais dit : " Vous vous débrouillez avec ce juge avant que j'arrive. " Je n'aurais pas subi ce que ce type m'a fait souffrir. »*

De retour donc, De Niro se rend chez son avocat, qui lui montre la lettre qu'il a écrite au juge. Mᵉ Georges Kiejman expliquait que, son client ayant appris par *Le Figaro* que le juge cherchait à le voir, il était tout prêt à le rencontrer sous trois conditions : un, qu'on lui assure un interprète, ce qui sera fait. Deux, qu'on tienne compte de ses obligations professionnelles, les contraintes d'un tournage de nuit ne sont pas celles de tout le monde. Trois, que cette démarche soit entourée de discrétion, comme c'est le droit de chacun. Pas de réponse du juge.

Robert de Niro va sur le tournage toute la nuit, rentre à son hôtel le mardi matin, commence à dormir une petite heure quand les policiers, courtois au demeurant, frappent à sa porte. *« J'ai cru devenir dingue. Je leur ai dit de foutre le camp. J'ai demandé qui était le chef, et je me suis enfermé avec lui pour téléphoner. J'étais* fucking crazy. *J'ai appelé mon avocat, l'ambassadeur des Etats-Unis. Finalement au bout d'une heure on ne trouvait toujours pas le juge. Je dis au commissaire que j'aimerais bien dormir un peu. De combien de temps auraient-ils besoin de moi ? Une ou deux heures maximum. Je me recouche et à peine une heure plus tard, ils reviennent :* " Le juge n'attend pas, il veut vous voir tout de suite. " *Je me rase, prends une douche et nous voilà en route. »*

ENTRE-TEMPS, Mᵉ Kiejman a joint le commissaire, puis le patron de la brigade de répression du proxénétisme, le commissaire divisionnaire Catano, qui lui dit qu'il a reçu des instructions formelles du juge avec ordre d'amener. *« C'est là où ça devient inadmissible*, plaide Mᵉ Kiejman. *Voilà quelqu'un qui travaille en France, qui vient volontairement, à qui on ne peut reprocher aucun délit, à qui on n'a adressé aucune convocation et qui est conduit dans une voiture de police, dans un local de police, comme si effectivement il fallait s'assurer de sa personne avant qu'il ne commette un crime affreux… Ne pas comprendre à qui l'on s'adresse, à ce point-là… Il devrait exister un délit de vulgarité. »*

> « Je n'ai jamais payé une femme de ma vie. Et si je l'avais fait, ce ne serait pas un crime, mais il se trouve que je n'ai jamais eu à le faire »

Par les souterrains du 32 quai des Orfèvres, De Niro est conduit auprès d'un commissaire de police en attendant de rencontrer le juge N'Guyen, qui enquête, depuis l'automne 1996, sur un vaste réseau de prostitution de luxe, dans lequel diverses personnalités ont été entendues et d'autres mises en examen, comme le producteur Alain Sarde ou l'ancien champion de tennis Wojtek Fibak. Robert De Niro, lui, est seulement entendu comme témoin. La police l'interroge longuement, en présence d'un interprète. *« On n'avait aucune charge contre moi. On voulait me montrer des photos de jeunes femmes et savoir si je les connaissais. Oui, j'en connais une et j'en ai rencontré deux.* " Les avez-vous payées ? " *Moi : Non, non et non ! Je n'ai jamais payé une femme de ma vie. Et si je l'avais fait, ce ne serait pas un crime, mais il se trouve que je n'ai jamais eu à le faire. On essayait de trouver quelque chose sur les autres, Fibak, etc. Et on me disait :* " Vous savez, il y a des gens riches et puissants qui font des choses avec des jeunes filles. " *Et moi : sans doute, mais qu'est-ce que ça a à voir avec moi ? On essayait de me rattacher à tout ça. Mon nom était dans un agenda. On m'avait vu dans une villa. Et alors ? Je peux passer deux heures dans une villa et croiser des gens, échanger des numéros de téléphone, c'est la vie normale. C'était sans arrêt les mêmes questions. On avait pris mes premières déclarations par écrit, on me les avait fait signer, on les avait faxées au juge. Et puis on avait recommencé, les mêmes questions, les mêmes réponses, le fax, etc. Et il fallait attendre, attendre, le jour filait et je devais être sur le plateau le soir. »*

On le fait attendre, dans le couloir à côté. Entre-temps, une dépêche de l'Agence France-Presse a lancé l'affaire, les journalistes se sont rués au Palais de justice. Puis enfin le moment vient de voir le juge. *« Il avait un visage froid, un visage de joueur de poker comme on dit chez nous. Je lui demande : pourquoi vous m'envoyez six hommes, comme à un forcené ? Il me dit :* " Je pensais que vous auriez des gardes du corps, il fallait être discret. " *Il se faisait du cinéma lui aussi. Il me parle de ces jeunes filles dont 99 % ne sont pas des professionnelles, etc. Et moi : certes, mais qu'est-ce que ça a à faire avec moi ? Et de nouveau les mêmes questions :* " Les connaissez-vous ? Avez-vous fait l'amour avec elles ? ", *etc. Et bien sûr :* " Les avez-vous payées ? " *Et moi : non, je le jure sur la tête de mes enfants, je n'ai jamais payé, pas un seul foutu centime. De deux heures on était passé à neuf heures d'interrogatoire. Pour essayer de me mêler aux problèmes d'autres personnes. C'est vraiment un abus de pouvoir. »*

Pendant l'interrogatoire, Mᵉ Kiejman a téléphoné au juge, qui, dit-il, lui a raccroché au nez. Il a alors déposé une plainte au nom de De Niro contre le juge, pour entrave à la liberté d'aller et venir (un juge ne peut employer des méthodes coercitives que si un témoin a refusé de venir, ce qui n'était pas le cas) et violation du secret de l'instruction, la deuxième dans ce dossier, après l'affaire Sarde.

Quand on a vu Robert De Niro piquer une rage au *cinéma*, on sait à quoi s'en tenir sur la capacité d'explosion de l'individu (qu'on se souvienne de la fameuse réplique *« YOU talkin'to me ? You TALKIN'to me ? You talkin'to ME ? »* dans *Taxi Driver*). Et on se dit que le juge N'Guyen a dû faire preuve de sang-froid pour résister au regard-laser à découper les blindés du beau Bob. *« Le juge était froid. Il répétait les questions, la greffière les notait. On recommençait. Je crois qu'il m'était d'emblée hostile, parce qu'il est revenu plusieurs fois sur les riches et les puissants qui se croient tout permis et les princes saoudiens. La police m'avait parlé d'un Saoudien que l'on avait arrêté, un ex-diplomate, et qui n'a rien eu… Evidemment, moi je n'ai pas de pétrole, c'est plus facile de se payer une star de cinéma qu'un émir. »*

Lui fait-on remarquer que cette très mauvaise journée du 10 février, avec son mélange d'intimidations, de contrordres, d'humiliations, cette obstination bureaucratique ressemble assez à un bon polar d'angoisse à la De Niro, Bob ne sourit pas, il a totalement mis l'humour au vestiaire pour le moment. *« Ce n'est pas une sensation agréable, du tout. Si j'avais su ce qu'on me préparait, je ne serais pas revenu. J'aurais dit au producteur : finissez le film sans moi, avec quelqu'un d'autre. »*

Est-ce qu'une chose pareille aurait pu lui arriver aux Etats-Unis ? *« Oui, tout à fait. Mais ce n'est pas la question. Je suis un invité dans votre pays. Ce qui se passe aux Etats-Unis touche à un niveau d'absurdité dont nous sommes tous conscients. Comment n'avez-vous pas saisi la leçon des erreurs qui se font chez nous ? La France est connue pour être une terre de liberté. C'est en France que les cinéastes victimes du maccarthysme sont venus se réfugier, et des musiciens sont venus ici pour être aimés et reconnus. Pas pour être harcelés. »*

Robert De Niro maintient bien entendu sa plainte, sans se faire d'illusion : *« Le mal est fait, c'est tout. Je ne blâme pas le système, les juges ont beaucoup de pouvoir, pourquoi pas ? Mais ce juge-là en abuse. Je ne sais pas quel est son problème, mais il en a vraiment un. Il parle des gens riches et célèbres, ça l'obsède, et il se voit comme le sauveur des jeunes filles maltraitées. Même les policiers avaient l'air embarrassés par ses façons de faire. Le juge avait des mois pour m'interroger. Ils ont vu entre soixante et cent jeunes femmes pour n'en retenir que deux ou trois. Et maintenant que les journaux impriment ma photo, le nom de mon hôtel, etc., je suis obligé d'expliquer à ma famille que je ne suis qu'une victime accidentelle de tout ça, mais il y a toujours ce faux bon sens qui ne veut pas de fumée sans feu… »*

LE soir-même de cette longue journée chez le juge, après une courte « nuit » de sommeil, à peine une heure, De Niro a tenu à enchaîner normalement sa nuit de tournage, en vrai professionnel. Au Zénith, sur le parking, à partir de 20 heures jusqu'au matin, on trouve un curieux mélange de techniciens et de policiers, quelques douzaines de CRS, des dizaines de figurants à qui l'on fait reprendre inlassablement une scène de fuite hors de la salle où vient d'être commis un meurtre.

Le vétéran John Frankenheimer, soixante-huit ans, l'auteur de *French Connection II*, vêtu d'un grand imper mastic vert, coiffé d'un curieux petit chapeau d'enfant pour la plage, arpente le parking, fait refaire la scène. Le doublure de Robert De Niro passe dans le champ des projecteurs. Les petits beurs qui observent le tournage depuis le boulevard en surplomb, le hèlent : *« Eh ! Rob De Niro ! Fais voir ta tête ! »* La doublure ne bronche pas, blasée. Le vrai De Niro est un peu à l'écart, dans son mobile-home où il attend son tour de jouer. Il regarde la télévision avec ses enfants. Il doit penser au juge encore. Au jour prochain où il pourra quitter la France.

Michel Braudeau

Ouf ! *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

LA CRISE DU GOLFE a remis en vogue le vocabulaire de l'inéluctable. Cette bouffée d'obscurantisme est habituelle quand la guerre menace. Les peuples se reprennent à imaginer le destin sous les traits d'un personnage énigmatique montant les marches d'un palais dans des claquements de sandales.

Or le destin n'est jamais qu'une affaire de volontés prises au mot et de temps qui s'accélère. Les bellicistes en profitent pour jouer les poètes, et pour traiter les pacifistes d'idiots bêlants. Les veilles de conflit, il faut plus de bravoure pour vanter la vie, celle des ennemis comprise, que pour astiquer son épée. Que des avions biscornus, réputés « furtifs » – vous parlez d'une vertu ! – aient remplacé les javelots grecs ne change rien à la seule question posée aux peuples : quel camp prendra le risque d'être berné ? Le goût bourgeois de la paix se paie cher en apparence de lâche soulagement. *« Va donc, eh, munichois ! »* : l'injure mériterait d'être dans *L'Iliade*.

En ces heures où les portes grinçantes de l'affrontement sanglant hésitent encore sur leurs gonds, il faut relire Homère et Giraudoux. Ils aident à penser la catastrophe, parce qu'ils la dépouillent de son mystère, donc de ses attraits. Ils permettent de l'éviter en flétrissant les appels au combat. Ils couvrent de rires salubres les coups de clairon de Demodokos et de Déroulède ; de Claudel même, qui trouva *« répugnant »* le pacifisme de *La Guerre de Troie*.

D'où vient qu'à chaque bruit de bottes les récits antiques fassent *« éternel retour »* ? De ce que la Grèce a imaginé, outre l'essentiel de *la rationalité occidentale* devenue maîtresse du monde, les racines de tous nos conflits biologiques et sociaux. Elle jette une lumière de cyclade sur des forces que nous tenons paresseusement pour obscures. Elle rétablit le vivant dans ses privilèges et ses joies justes ; dans son droit d'exhaler ce cri sans grandeur : *« Ouf ! »*

Il y avait du défi, de la part de Giraudoux, à faire l'apologie de la chaleur et du ciel attiques, à refuser la mort glorieuse, au nom de la douce désertion de survivre. Cela, en 1935, c'est-à-dire moins de vingt ans après Verdun et les Dardanelles, alors que se jouait, à Stresa, le sort de l'Abyssinie.

Il fallait du cran pour préférer, à de nouvelles tueries de poilus, le ballet de diplomates en queue-de-pie sautillant sur des perrons (le cinéma débutant rendait tout grotesque, même les tranchées). Rien, selon le poète, n'empêche l'humanité de connaître la paix *des plantes*. Il lui suffit de ne pas écouter les rossignols du carnage, d'assumer les risques de la confiance dupée.

Passer pour crédule, où est la honte [...] connaît la scène de Daladier de retour de [Mu]nich, une histoire pour lendemains de gu[erre] évitée. Le chef du gouvernement fran[çais] *craint les huées, et c'est une foule enth*[ou]siaste qui se rue spontanément au Bour[get] pour l'applaudir. En haut de la coup[ée] l'homme se tourne vers quelqu'un de sa su[ite] – le poète Alexis Léger, dit-on – et s'exclam[e :] *« Les cons ! »* Etre remercié d'un répit qu'[il] juge sans lendemain : quel embarras de com[é]die, pour un politicien jeté dans une tragéd[ie] qui le dépasse ! Un mélange, très années 3[0], d'Eschyle et des *Cinq sous de Lavarède* !

A l'époque de Giraudoux, c'était un dictateur fort qui défiait les faibles, les démocraties étant connues pour leur répugnance à s'armer. Dans le Golfe, c'est le moins impuissant des faibles qui brave le vainqueur de la guerre froide, autoproclamé policier universel, maître absolu des engins de mort planétaires, des cours pétroliers, des embargos affamants et de nos feuilletons du soir – ce qui fait beaucoup pour un pays champion de la liberté !

Si la pression française permet que le dialogue *prime durablement sur les frappes dites* chirurgicales, la cohabitation aura bien œuvré pour la paix, pour l'ONU, et pour la place de l'Europe dans un concert des nations moins outrageusement confisqué.

Le grand méchant clownage *par Peter Sis*



Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Cohabitation calédonienne

DIX ans après Michel Rocard, c'est de nouveau à un socialiste, Lionel Jospin, qu'il revient de tenter de résoudre l'épineuse équation calédonienne. Par bonheur, le passif est moins lourd. En juin 1988, le premier ministre de l'époque parvenait à entrouvrir la porte de la paix civile moins de deux mois après que son prédécesseur, Jacques Chirac eut fait donner l'assaut, entre *les deux tours de* l'élection présidentielle et sans opposition de son adversaire, François Mitterrand, contre une grotte de la petite île d'Ouvéa où des indépendantistes retenaient des otages. L'opération avait fait 21 morts, 2 militaires et 19 militants indépendantistes, abattus pour certains après s'être rendus.

Près de dix ans plus tard, la situation est tout autre. Le premier gouvernement de M. Chirac, celui d'Alain Juppé, avait simplement échoué à faire plier le chef d'une entreprise semi-publique, Eramet, devant le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. En sept mois, en revanche, Lionel Jospin a réussi à concilier la volonté légitime du groupe Eramet de préserver ses réserves de nickel et celle, qui ne l'est pas moins, des indépendantistes calédoniens de prendre pied, un jour, sur le marché mondial.

La tâche qui attend le gouvernement d'ici la fin de l'année, n'en est pas facilitée pour autant. Il lui faut d'abord rétablir la confiance. Dix années de retour au calme n'ont pas suffi à effacer 135 ans de colonisation. Les deux principales communautés, les Mélanésiens et les Européens, continuent très largement de s'ignorer, même si les premiers considèrent les seconds comme des *« victimes de l'histoire »* (descendants de bagnards et de déportés politiques), habilitées à ce titre à demeurer sur la terre du peuple autochtone. Faute d'investissements privés, le rééquilibrage économique, voulu par les partenaires des accords de Matignon, ne s'est pas suffisamment traduit dans la vie quotidienne. Absorbée par l'exercice du pouvoir, l'élite canaque, essentiellement politique, s'est pendant ce temps, peu à peu, coupée de sa base.

Comment, dès lors, expliquer que l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie n'est pas pour demain, contrairement à ce qu'une lecture trop hâtive des accords de Matignon a pu faire croire à beaucoup de Mélanésiens ? Comment, à l'inverse, amener les anti-indépendantistes à l'idée d'une « souveraineté partagée » avec la France ? Pendant les deux dernières années, les contacts politiques n'ont jamais cessé. Des juristes ont été sollicités pour dégager la *solution miracle*, entre un statut de large autonomie et une formule dite d'indépendance-association.

Les deux principaux partenaires des accords de Matignon ne sont pas forcément très loin du but, mais ils ont besoin du troisième : l'Etat. Le premier ministre et le président de la République, qui ne peuvent agir l'un sans l'autre dans un tel domaine, sauront-ils parvenir eux aussi à un compromis et trouver un « habillage » permettant à tous les Calédoniens de sortir de la négociation la tête haute ?

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Les trente ans de l'Armée rouge

DE NOMBREUSES cérémonies ont marqué en URSS le trentième anniversaire de la création de l'Armée rouge. Il faut rendre à Lénine et au Parti communiste russe cette justice : le nouveau régime révolutionnaire sut forger dès sa naissance un instrument puissant, aussi capable de le défendre contre les ennemis de l'extérieur que le fut la Tcheka pour exterminer les ennemis de l'intérieur. Cette armée fut à ses débuts composée de volontaires, mais on renonça très vite à cette erreur, et l'armée de la dictature du prolétariat, recrutée parmi les masses ouvrières et paysannes, tira sa force principale, comme les armées des pays bourgeois, de la rigueur de sa discipline, du rétablissement des grades et de l'autorité de ses chefs. Armée de classe tant que la révolution n'avait pas encore d'assises solides, pénétrée d'esprit internationaliste et théoriquement destinée à aider les travailleurs des pays étrangers à conquérir le pouvoir, elle a subi l'évolution générale du régime sous l'impulsion de Staline, et elle s'est finalement présentée comme l'armée de la nation, héritière des traditions et des vertus militaires de l'ancien régime.

Au cours de ces trente ans, elle a connu deux grandes épreuves. De 1918 à 1921, elle est parvenue à vaincre l'intervention étrangère et la guerre civile. De 1941 à 1945, elle a réussi à repousser le furieux assaut de la plus puissante armée du monde, et à porter le drapeau rouge à Berlin. Entre ces deux périodes, elle avait été l'objet de tous les soins du Parti, mais aussi d'épurations sanglantes destinées à écraser dans l'oeuf toute velléité de bonapartisme dans le haut commandement.

(25 février 1948.)

La reprise, pour faire quoi ?

Suite de la première page

La première ambiguïté est budgétaire. En période d'accélération de l'activité, deux orientations sont, en effet, concevables : l'une consiste à desserrer l'étau de la rigueur et à redistribuer les dividendes budgétaires de la croissance ; l'autre consiste à maintenir le cap de la réduction des déficits publics au motif que l'embellie ne durera pas forcément.

Ce débat sur les deux stratégies budgétaires possibles, celle de la cigale ou celle de la fourmi, avait divisé les socialistes à la fin des années 80, quand le contre-choc pétrolier avait offert à la France une courte période d'aisance budgétaire. *Fallait-il dépenser le surplus* de recettes fiscales généré par l'activité ou bien le mettre en réserve en prévision de jours plus sombres ? A l'époque, Pierre Bérégovoy défendait ardemment la première solution. Inventeur du « pacte de croissance » et de la règle des « trois tiers » (un tiers du surplus affecté à la lutte contre le chômage, un tiers pour l'économie productive, un tiers pour les salariés), *Michel Rocard, premier* ministre, défendait de facto l'autre solution, de même que Lionel Jospin, qui avait grandement profité de cette manne budgétaire à l'éducation nationale, ou encore... Dominique Strauss-Kahn.

« DESSERRER L'ÉTAU » ?

Cette voie avait, d'ailleurs, les faveurs du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui reprochait fréquemment au gouvernement de l'époque de se soucier beaucoup plus des déficits publics que du « déficit social ». Se souvient-on par exemple des polémiques qu'avait suscitées M. Jospin en demandant, le 27 septembre 1991 : *« Le temps n'est-il pas venu de desserrer l'étau ? »* Que va donc faire, aujourd'hui, le gouvernement ? Alors que, pour respecter les critères de Maastricht, la France a connu plusieurs années de rigueur budgétaire, va-t-elle, avec la reprise, avoir la tentation de « desserrer l'étau » ? De manière assez inattendue, M. Strauss-Kahn vient de prendre le contrepied des thèses qui étaient, il n'y a pas si longtemps, défendues par les jospinistes. *« Ne refaisons pas, écrit-il* dans *Libération, l'erreur des années 80, qui nous ont vus, l'embellie terminée, brutalement réaliser que la phase de croissance n'avait pas été assez mise à profit pour répondre aux défis structurels des économies européennes ! »*

Concrètement, cela veut dire quoi ? Après avoir été abaissés à 3 % du produit intérieur brut (PIB), les déficits publics doivent-ils être tirés encore vers les 2 % ? Dans cette hypothèse, pourquoi les socialistes, lors de la campagne des élections législatives, ont-ils si vivement critiqué le pacte de stabilité ? Dans les semaines qui viennent, le gouvernement va rendre publiques les traditionnelles « lettres de cadrage » budgétaire pour 1999. D'ici là, on se perd en interrogations sur le cap qui sera adopté.

On pourra objecter que cette présentation des choses est malveillante car elle suggère que les *socialistes, après avoir dénoncé* les intégristes de la rigueur, qui sévissaient dans leurs propres rangs, s'apprêteraient à leur emboîter le pas et, surtout, que leurs débats internes n'auraient pas évolué d'un iota au cours des années. *Or, multipliant les interventions* dans la presse, M. Strauss-Kahn s'applique, depuis peu, à démontrer que la réflexion des socialistes progresse. Le message, qui a des petits accents « modernistes » à la Tony Blair, tient en *une formule : priorité* à la production, plus encore qu'à la redistribution.

L'ennui, c'est que, si l'on peine à comprendre ce que ce principe pourra signifier sur le plan budgétaire, on voit encore moins ce que *pourra être sa traduction concrète* dans le domaine des impôts, grand chantier de cette année 1998. D'une grande pauvreté dans son volet fiscal, la plate*forme électorale du PS n'aide pas* à le comprendre. Les deux seules propositions qui y figuraient ne verront sans doute jamais le jour : la baisse de la TVA est venue buter sur une contrainte européenne, tandis que la majoration des taux de l'impôt sur la fortune n'est plus évoquée. Il reste qu'au travers de ces deux pistes une politique de redistribution était suggérée ; il s'agissait, en quelque sorte, de favoriser les plus bas revenus assujettis à la TVA et de taxer les plus hauts revenus.

FAVORISER LA PRODUCTION

Le gouvernement va-t-il changer de cap ? On sent bien qu'une nouvelle philosophie est en train de s'esquisser, puisque le ministre des finances ne cesse de répéter *que son objectif est de favoriser* la production plutôt que la rente. Les grosses fortunes qui s'investissent en assurance-vie pour échapper totalement aux droits de succession doivent-elles être réintégrées dans le champ de l'impôt ? Faut-il réintégrer aussi l'outil de travail dans l'assiette de l'impôt sur la fortune, comme M. Strauss-Kahn, dans le passé, l'avait souvent préconisé ? Faut-il, *comme certains le pensent* à Bercy – sous la pression du lobbying infatigable d'Yvon Gattaz, l'ancien président du CNPF –, alléger les droits de succession sur les entreprises, au risque d'avantager quelques grosses fortunes ?

Pour l'heure, le gouvernement n'a pas indiqué ce qu'il compte faire, ni comment. M. Strauss-Kahn aime à parler de *« la gauche du XXI[e] siècle »*, mais on peine à comprendre dans quel projet précis elle devrait, selon lui, s'incarner. La social-démocratie peut-elle survivre en reléguant au second plan ce qui a toujours constitué le cœur de son projet politique : la redistribution ?

Laurent Mauduit

RECTIFICATIFS

IRAK

Dans le reportage sur le délabrement des infrastructures irakiennes (*Le Monde* du 24 février), une correction malencontreuse a déformé, dans nos premières éditions, la somme accordée à l'Irak par les Nations unies dans le cadre de l'accord dit « Pétrole contre nourriture ». Il s'agissait de 1,3 milliard de dollars (et non 13 000 millions).

CAPE COD

Le nom du lieu évoqué par l'écrivain Norman Mailer au début de son point de vue « Clinton : pur, mais pas tout de suite » (*Le Monde* du 17 février) est Cape Cod et non Cape Code.

PRÉCISION

LA PRESSE RÉGIONALE ET L'AFP

Le Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR) conteste avoir eu l'intention de déstabiliser le PDG de l'Agence France-Presse au cours du récent conseil d'administration de l'agence (*Le Monde* du 14 février). Il tient à préciser que ses *« représentants ont effectivement manifesté leur inquiétude devant la dégradation de la situation économique de l'agence, qui se traduit par un budget en déficit (...) et devant l'absence de projet de développement permettant d'inverser cette tendance »*. Les administrateurs du SPQR estiment que *« les simulations chiffrées à trois ans, présentées sans aucun argumentaire permettant de les intégrer dans une stratégie de développement, ne sont pas rassurantes pour les années à venir »*. Ils *« seront donc particulièrement attentifs au projet de redressement et de développement qui sera soumis au conseil de juin »*, tout en rappelant qu'*« ils maintiennent intact leur attachement à l'indépendance et au rôle de l'AFP »*.

« L'élêvôssantr' »

ır Pierre Windecker

« L'ÉLÈVE *au centre du système éducatif* » : depuis que j'ai trouvé cette formule, je ne cesse de me la répéter, en mon for intérieur, depuis mon premier éveil du matin jusqu'à mon dernier bâillement du soir. Je me la répète même la nuit, oui, surtout la nuit, car c'est là qu'elle se charge de ces résonances mystiques indéfinies qui me donnent tant d'assurance, le jour suivant, pour la déclamer ou la psalmodier sur le forum extérieur.

Mais j'ai négligé de me présenter. Oubli bien excusable en vérité, tant, dans l'éducation nationale, mon nom est multiple et mes fonctions diverses : tantôt, je suis une personnalité indépendante chargée d'une mission de réflexion, tantôt un membre influent du cabinet du ministre, tantôt un universitaire labellisé en sciences d'éducation, tantôt un haut fonctionnaire chargé d'une grande direction, et j'en oublie, bien sûr !... J'en oublie tellement que ces paranoïaques de professeurs ont fini par me prendre pour le protée du *Who's Who* de l'éducation nationale, ou même pour le fantôme qui hante la Rue de Grenelle depuis, affirme-t-on, plus de trente ans.

« L'élève au centre ! », m'écrié-je dès six heures du matin. Car, longtemps, je me suis levé de bonne heure. J'aime surprendre ceux qui laissent leur entendement flemmarder au lit trop longtemps. Il m'est plus facile, ainsi, de croire que l'avenir m'appartient.

Six heures ! C'est le moment des certitudes neuves. Alors, je me fais négateur et créateur, déconstructeur, mais constructiviste, en un mot *didacticien*. Je prends les élèves, ces tablettes noueuses et irrégulières ; par l'analyse des représentations, j'apprends à en utiliser adroitement les reliefs ; c'est ainsi que je révèle et fais surgir dans un bois polymorphe *« l'élève-au-centre »*, cette tablette vierge purement virtuelle sur laquelle, tel un ingénieur en apprentissage, j'aide à inscrire réellement, bribe par bribe, fragment après fragment, le texte du savoir.

Mais l'*« élève-au-centre »* de ma démiurgie didactique ne tient pas bien ses promesses. Souvent, il ne paraît pas convaincu qu'il existe un sens lointain aux exercices parcellaires que je lui propose, et il semble s'y intéresser assez peu. Parfois, il y échoue même lamentablement, sans que je puisse me l'expliquer vraiment. Et quand il réussit, bien que je ne sois, croyez-le bien, nullement élitiste, je me prends à douter que ce résultat positif exprime encore une forme quelconque de désir, d'excellence ou de passion.

Pour chasser ces idées négatives, je décide de prendre alors mon repas de midi. Il me procure cette molle détente dont j'ai besoin pour ne pas désespérer lâchement, comme font certains, du mot d'ordre que je me suis choisi, et pour tenter bravement une nouvelle voie sur le roc de l'interprétation.

Je veux saisir cette fois l'*« élève-au-centre »* dans la richesse luxuriante de sa diversité concrète, dans sa variété presque infinie : psychologique, sexuelle, culturelle, sociologique. L'après-midi, j'abandonne donc la didactique, et me fais pédagogue, tendance psychologie. Je me donne pour règle de prendre les élèves tels qu'ils sont : certains ne jurent que par les jeux vidéo, d'autres par les mathématiques pures, d'autres par le rap, d'autres par le football, d'autres par l'astrophysique, d'autres par Baudelaire, d'autres par le shit... Je dois reconnaître qu'assez vite je ne sais plus où donner de la tête.

Pour m'y retrouver, parfois je sonde les élèves. Les plus sincères me demandent régulièrement la même chose : que je veuille bien répondre à leur demande de répondre enfin à leurs demandes. Voilà une réponse où s'exprime une demande parfaitement claire – c'est du moins ce qu'il me paraît à moi. Eh bien, figurez-vous que cela ne me sort pas vraiment d'embarras. Car c'est des élèves que vient la difficulté : j'ai toujours l'impression – bizarre, je l'avoue – qu'ils ne s'expriment ainsi que pour m'embêter gentiment, comme si au fond, ils se fichaient pas mal de ma question et voulaient seulement me mettre au défi de comprendre leur réponse.

En tout cas, pour moi, une inconnue demeure, et elle est de taille : j'ignore toujours ce qu'on doit enseigner à l'*« élève-au-centre »*. La psycho-pédagogie ne m'ayant pas permis d'identifier cette référence absolue décidément fuyante, je dois reprendre à zéro mon opiniâtre quête de sens. Car je ne fais pas partie de ces démissionnaires qui, parvenus là, préfèrent décider que pour maintenir l'élève au centre, il suffit de renoncer une bonne fois à lui enseigner quoi que ce soit.

Seules les somnolences consécutives à un dîner un peu trop arrosé me font entrevoir enfin la solution. La physique elle-même – une science dure, s'il en est – n'a jamais réussi à résoudre le problème dit *« des trois corps »* : comment la psycho-pédagogie molle pourrait-elle affronter celui des mille et une demandes ? Mais s'il n'y a que deux corps, tout change : il ne subsiste plus aucun problème, n'importe quel physicien vous le dira. C'est donc la bipolarité du social (je laisse la lutte des classes aux goujats) qui va me tirer d'affaire ! Quand la soirée s'achève, je rallie donc la version sociologique de l'*« élève-au-centre »*. Je comprends, enfin, comme l'a proclamé si clairement il y a peu mon avatar Fauroux, qu'on ne peut enseigner les mêmes programmes dans le VIIe arrondissement de Paris et à Bobigny... Et quand je me heurte aux criailleries de ceux qui le propos indigne, je réponds simplement – comme lui-même a fait, si je l'ai bien compris – que j'attends mon heure dans la sérénité.

Mon heure vient en effet, mais ce n'est pas comme je crois ; ar minuit sonne à cet instant et épuisé par ma dérive herméneutique, je ne tarde pas à m'endormir profondément. Il faut avouer qu'on ne peut même plus parler de fatigue en un moment pareil. Je suis, intellectuellement s'entend, complètement vidé. Il ne me reste plus rien de l'idée universaliste de l'homme des Lumières, j'ai complètement oublié celle d'un droit égal et d'une égalité des chances entre les citoyens, j'ai renié totalement la conception républicaine et démocratique de l'Ecole : dans le Léthé spirituel que j'ai fini par atteindre, je n'ai plus qu'une sorte de credo libéral teinté de misérabilisme social pour me tenir lieu – si j'ose dire – de pensée.

J'ai du picotin pour toutes les mangeoires : pour les râteliers didactiques, les binées pédagogiques, les auges sociologiques, avec ce soupçon possible d'idéalisme philosophique qu'attendent toujours les palais exigeants

Mais la nuit réserve tant de surprises ! Après quelques heures de sommeil profond, j'entre soudain dans une phase paradoxale ; des rêves intimes et étranges me ravissent. *« L'aile lève, eaux s'entrent »*... Tandis que le signifiant insiste, voici qu'elle, Eve, bien au centre, apparaît dans sa demi-nudité, en même temps qu'une suave raideur, soudain, m'emporte pour une lévitation folle, très haut au-dessus du désert sémantique que j'ai arpenté péniblement toute la journée. Il me semble bien que *« l'élève-au-centre »*, décidément, ne veuille pas me lâcher. Mais de quelles modulations inconnues, de quelles significations inouïes l'ouïs-je maintenant résonner ! Il parle – comment dire ? – comme parlerait l'improbable et fragile figure d'un sujet sans attributs, d'un *« homme sans qualités »*. Voilà qu'il réclame, mais je m'exprime mal, car en fait, il ne demande rien ; il affirme seulement, comme s'il parlait d'une chose évidente et nécessaire, il affirme qu'il doit pouvoir, en un lieu appelé Ecole, apprendre à effectuer par lui-même le libre examen de toutes sortes d'attributs culturels, sociaux et psychologiques, certains fortement adhé- r. d'autres presque postiches ompruntés, que sa phrase, sûre d., entreprend d'interpréter et caluer à mesure qu'il les qué, stylisant celui-ci d'une ıière surprenante, déformant ectifiant violemment celui-là, guant et négligeant tel autre ıme s'il l'avait déjà presque oué... Est-ce cela *« l'élève-au-ıtre »* ? Une liberté si improbable, une si précaire singularité ? Mais qu'entends-je ? *« Du temps ı centre ? ! Du fric au centre ? ! »* ı suis ! Ce sont les profs qui maıfestent, jaillissant soudain au eau milieu de mon rêve, comme 'ils voulaient, séance tenante, lui ıonner un début d'interprétation : *« Rien que du quan-ti-ta-tif ! Laissez-nous, s'il vous plaît, le qualitatif »*, puisque nous sommes forcément là-dessus les moins incompétents ! *« Des moyens, sinon rien ! Plus de professeurs ! Moins d'élèves dans chaque classe, pour que chacun se trouve plus près du centre ! Plus d'années d'études* (maîtrise obligatoire), *plus de stages de formation, plus d'universités d'été pour les professeurs ! Des formations plus variées pour les élèves, afin qu'ils trouvent mieux leur chemin vers le centre ! »*... Soudain, me voilà réveillé, déjà dressé sur son séant, tout tremblant et couvert de sueur : et c'est toujours le même regard qui finit par avoir raison de mon sommeil, un regard pourtant exempt de toute ruse comme de toute méchanceté. Mais un regard sans réplique parce qu'il est, si j'ose dire, lui-même parfaitement muet : celui de mon homologue de Bercy.

Plus la moindre possibilité, pour le moment, de dormir ou de rêver. Trois heures du matin : c'est l'heure de mon insomnie habituelle. Mais c'est aussi celle où je me rassemble en moi-même et reprends tous mes esprits. Avant de se dissiper jusqu'à la nuit prochaine, le souvenir de mon rêve pénètre, relie et transfigure les moments éclatés que j'ai vécus au cours de la journée. Tant que je garde *« l'élève-au-centre »*, j'ai du picotin pour toutes les mangeoires : pour les râteliers didactiques, les binées pédagogiques, les auges sociologiques, avec ce soupçon possible d'idéalisme philosophique qu'attendent toujours les palais exigeants, et qu'ils s'imaginent souvent trouver parce que cela les console en partie de la rareté du temps et de l'argent.

Après ce quart d'heure d'hyperlucidité, je peux me rendormir enfin parfaitement apaisé. Je suis prêt à affronter la prochaine journée où, s'il me faut donner quelque crédit à mes pauvres leurres sémantiques, je n'aurais, hélas, d'autre recours que d'en être moi-même, comme devant, la première dupe, sans que personne, sauf peut-être mon ministre, m'en plaigne ou m'en sache gré.

Pierre Windecker *est agrégé de philosophie, professeur en classe de terminale, formateur disciplinaire à l'IUFM de Créteil.*

Ecole : sortir des idées reçues

DANS sa contribution au *Monde* du 6 février, le ministre de l'éducation nationale livre sa conception de l'école, encadrée par deux postulats : l'effort budgétaire et quantitatif a été fait, la clé de voûte du changement est une meilleure gestion des ressources.

A y regarder de près, la conception d'ensemble ne fait guère preuve d'ambition et laisse dans l'ombre des questions-clés. Certes, des progrès remarquables ont été réalisés depuis quinze ans, avec une dépense par élève très modérée et un fort investissement des personnels qui ont assumé de profondes rénovations des filières et des contenus.

On en voit aujourd'hui les limites : la part d'une génération atteignant un baccalauréat est à 68,3 % et régresse depuis 1994 ; 54 000 jeunes n'obtiennent aucun diplôme ; 10 % des élèves arrivent au collège sans maîtriser les savoirs de base, infirmant le diagnostic optimiste porté sur l'école primaire.

Le collège gère l'hétérogénéité comme il peut, en faisant circuler le plus vite possible les élèves en difficulté mais sans résoudre leurs problèmes. Loin de proposer de dynamiser tous les maillons du système, le ministre renvoie à la formation « tout au long de la vie » et donc renonce à affronter les problèmes d'échec scolaire.

La loi d'orientation de 1989 fixe l'objectif de 100 % de jeunes qualifiés et de 80 % au niveau d'un baccalauréat en 2000. L'actuel ministre reprend-il ou non cet objectif ? Les points nouveaux à gagner supposent de résoudre des problèmes graves comme celui de l'homogénéisation sociale des établissements qui enfonce encore plus les plus défavorisés.

Créer des équipes pluriprofessionnelles de suivi des scolarités difficiles, développer les aides sociales, donner aux équipes pédagogiques des moyens supplémentaires rigoureusement affectés aux jeunes les plus en difficulté, concentrer l'effort sur les débuts de cycle, construire des possibilités de retour en formation pour les jeunes qui ont échoué et dérivé, telles sont les obligations qui devraient s'imposer.

Claude Allègre reprend à son compte les antiennes du « à chacun son rythme », de « l'enfant au centre », et du respect de la diversité comme la meilleure réponse au souci d'égalité. Ce qu'il faut mettre au centre, ce n'est pas l'enfant, c'est l'élève confronté à la nécessité de s'approprier des connaissances.

Ce n'est pas le rythme de chacun qu'il faut respecter, sauf à accepter que se creusent perpétuellement les écarts, c'est la nécessité de construire pour chaque élève un rapport au langage, au savoir et à l'école qui ne soit pas un rapport magique, qui incite chacun à accepter de se transformer dans la longue durée d'une formation.

Le min[...] les pou[...] qui cré[...] statut [...] S'il pou[...] un corp[...] de la c[...] qui p[...]

ole : sortir des

idées reçues

par Monique Vuaillat et Denis Paget

Respecter la diversité, ce n'est pas demander à chacun de se construire son diplôme en choisissant ses coefficients et en composant son menu comme le propose Claude Allègre (*Le Nouvel Observateur* du 29 janvier 1998) ou prétendre qu'enseigner en ZEP est un métier différent de celui qu'on exerce dans un établissement non ZEP.

Certes, enseigner en établissement difficile suppose la prise en compte de particularités et une attention plus grande à construire le rapport à l'école et à ses normes, mais cela ne change ni le sens ni les ambitions du métier. Respecter la diversité des talents, c'est donner aux collèges les moyens de diversifier les situations pédagogiques, c'est construire des formations diversifiées au lycée où l'on garantit l'accès à une culture commune, définie comme capacité générale de développement du jugement, de l'autonomie intellectuelle, par des savoirs différents mais bien articulés entre eux.

Or, la conception des savoirs que développe Claude Allègre fait l'impasse sur ce principe commun à toutes cultures. D'un côté la liste des disciplines littéraires, artistiques et de sciences humaines, définies comme « enseignements humanistes », de l'autre l'enseignement des sciences dont on ne sait pas pourquoi elles n'apporteraient pas leur contribution à l'humanisme. L'enseignement de la technologie et des technologies, celui des sciences économiques et sociales, de l'éducation physique restent étrangement absents de la culture générale ; l'hommage rendu aux filières technologiques et professionnelles ne va pas jusqu'à reconnaître le rôle majeur qu'elles jouent dans la démocratisation du lycée. Il ne propose pas la construction de poursuites d'études pour ces voies qui parachèverait leur mise à égalité avec la voie générale. Le seul objectif du ministre consiste à rêver à l'abolition des disciplines pour resserrer programmes et horaires au lycée et à l'université, sans s'apercevoir que les disciplines scolaires ne cessent d'évoluer.

Si l'on peut souhaiter qu'un élagage des programmes libère de l'activité d'apprentissage, il est difficilement concevable d'en réduire le temps ; au contraire, mettre l'élève en activité est plus consommateur de temps que de lui faire un cours magistral. Se libérer d'une vision trop fragmentée des savoirs requiert une intense activité disciplinaire, menant simultanément la construction des connaissances et l'activité critique qui permet d'en saisir la portée. Chercher des informations, les traiter, produire, écrire est impossible dans des classes de seconde surchargées, où l'ordinateur est loin, par ailleurs, d'être un instrument banal de travail. Dans ce domaine-là aussi, l'investissement reste à faire. Les lycéens demandent écoute et respect. Ils réclament de nouvelles méthodes plus attentives aux personnes, faisant appel aux technologies de l'information. Ils veulent des contenus en prise sur le monde et chargés d'enjeux pour eux. Il faut répondre à ces demandes en traquant le formalisme dans les programmes, [illegible] saisir l'intérêt des disciplines [illegible]e pas rester enfermé dans son[illegible]de.

Geler l'emploi public [illegible]ducation nationale, même q[illegible] il ne coûte que de transfo[illegible] des heures supplémentaires[illegible]duire les recrutements d'ens[illegible]ants, tout cela hypothèque g[illegible]ment l'avenir et freine le dyna[illegible]e du système. La seule couver[illegible] des besoins de remplacement [illegible]rait au contraire plusieurs mi[illegible] de recrutements supplémenta[illegible]

Le ministre veut décon[illegible]rer, renforcer les pouvoirs loc[illegible] se débarrasser des règles qui c[illegible]t la justice et la transparence ca[illegible]tatut actuel donne liberté e[illegible]dépendance. S'il poursuit dan[illegible]tte voie, il découragera un cor[illegible]seignant fragilisé par les eff[illegible]de la crise à l'école, l'ampleur d[illegible]tentes qui pèsent sur lui et l[illegible]vectives de leur ministre[illegible]u contraire, les enseignants[illegible]tendent qu'on les protège[illegible] toutes les pressions, qu'on li[illegible]e leurs capacités d'innovation e[illegible] travail en équipe, qu'on respect[illegible] reconnaisse leur qualificati[illegible], qu'on la développe par une for[illegible]tion initiale et continue amélior[illegible] donnant toute leur place à la m[illegible] à jour scientifique, à la culture g[illegible]nérale, à la prise de décision [illegible] sein de la classe.

Le ministre veut déconcentrer, renforcer les pouvoirs locaux, se débarrasser des règles qui créent la justice et la transparence car le statut actuel donne liberté et indépendance. S'il poursuit dans cette voie, il découragera un corps enseignant fragilisé par les effets de la crise à l'école et l'ampleur des attentes qui pèsent sur lui

Monique Vuaillat est secré[illegible]taire générale du SNES. Denis Paget est secrétaire gé[illegible]néral adjoint du SNES.

L'abbé Stock, un précurseur

par Helmut Kohl

NOUS célébrons cette année le 50e anniversaire de la mort de l'abbé Franz Stock, l'une de ces éminentes personnalités qui ont été un exemple encourageant sans lequel l'œuvre remarquable de l'amitié franco-allemande aurait été inconcevable.

A mes yeux, Franz Stock compte parmi ceux qui ont joué un rôle essentiel de trait d'union entre Allemands et Français car il a été un exemple vivant, montrant comment la générosité de coeur peut aider à surmonter la haine et l'inimitié. Allemands et Français ont tout lieu d'honorer sa mémoire et d'être reconnaissants. J'exprimerai ces remerciements en qualité de chancelier de la République fédérale d'Allemagne en assistant notamment à un service religieux qui sera célébré le 1er mars prochain à Chartres à la mémoire de Franz Stock et en déposant une gerbe sur sa tombe.

Bien avant le début de la seconde guerre mondiale, Franz Stock était convaincu de la nécessité d'une coopération étroite entre Allemands et Français. En connaissance de cause, cet originaire de la région de Sauerland décida de faire une partie de ses études à Paris. A l'époque, c'était un projet peu commun pour un jeune étudiant en théologie catholique. Après 1934, il a été pendant longtemps l'aumônier de la communauté allemande dans la capitale française.

En 1941, Franz Stock fut nommé aumônier des prisons dans le Paris de l'Occupation. Jusqu'en 1944, il accompagna dans leurs dernières heures plus d'un millier de Français avant leur exécution. Son journal apporte un témoignage bouleversant du destin de ces Français qui avaient combattu dans la Résistance pour la libération de leur patrie et qui le payèrent de leur vie.

En plein milieu de la guerre, Franz Stock s'occupa notamment des personnes que les nationaux-socialistes considéraient comme des ennemis et qu'ils poursuivaient avec acharnement. Il aida des détenus chaque fois qu'il le put. Il entrait secrètement en contact avec les familles, procurait des livres aux prisonniers, leur prodiguait des paroles de consolation et les préparait à leur dernière épreuve, qu'ils furent chrétiens, juifs ou athées. Seule comptait pour lui la dignité humaine.

Une fois la France libérée, il s'occupa des blessés et des prisonniers de guerre allemands. L'expérience de la guerre avait rendu encore plus forte sa volonté d'oeuvrer en faveur de l'entente entre Français et Allemands. Dans cet esprit, Franz Stock prit en charge la direction d'un séminaire de prêtres dans un camp de prisonniers français dans les environs de Chartres.

Il se peut que Franz Stock n'ait pas été un politique, mais il avait pleinement conscience de la signification politique de ses actes. Il connaissait les abîmes que le nationalisme et la haine, et surtout le mensonge de la haine héréditaire, avaient creusés entre nos peuples.

En France, en Allemagne, nombreux sont ceux qui rendent hommage à l'abbé Stock pour son engagement en faveur des hommes, en faveur de la réconciliation et de l'amitié. Il a posé des signes d'espoir même dans les heures les plus sombres qu'a connues l'Europe.

Des hommes d'Etat comme Konrad Adenauer ou Robert Schuman ont emprunté avec clairvoyance la voie que des hommes tel que Franz Stock avaient dessinée

Qui aurait osé espérer à l'époque que la coopération entre la France et l'Allemagne devienne un jour le moteur de l'intégration européenne ? Des hommes d'Etat comme Konrad Adenauer ou Robert Schuman ont emprunté avec clairvoyance et détermination la voie que des hommes tel que Franz Stock avaient dessinée et ouverte grâce à leur action personnelle.

A ceux qui demandent aujourd'hui quelle est la teneur et quelles sont les perspectives des relations franco-allemandes, nous pouvons toujours répondre ce que Konrad Adenauer avait reconnu très tôt déjà. *« Le destin de l'Allemagne sera le destin de la France, et le destin de la France sera le destin de l'Allemagne. »* La vie et l'oeuvre de Franz Stock incarnent d'une façon émouvante cette communauté de destin. Il nous lègue en héritage un message pour l'avenir : à l'aube du XXIe siècle, une coopération confiante entre la France et l'Allemagne reste décisive pour garantir un développement prospère de notre continent, ainsi qu'une coexistence de plus en plus étroite des peuples sous le signe de la paix, de la liberté et du partenariat.

Le souvenir de Franz Stock aide chacun d'entre nous, et notamment les générations futures, à comprendre que l'amitié franco-allemande, qui s'est forgée au fil des cinquante dernières années, n'est pas quelque chose qui va sans dire. Elle nous a été confiée comme un bien précieux que nous entendons préserver et cultiver.

Helmut Kohl est chancelier de la République fédérale d'Allemagne.

AU COURRIER DU « MONDE »

LE MENSONGE DE LA CROISSANCE

Après que la droite nous a chanté les vertus de la croissance, la gauche et l'extrême gauche reprennent à leur tour ce chant des sirènes. Ni les journalistes ni les spécialistes, personne dans ce pays qui ait le pouvoir de la parole ne dénonce ce mensonge démagogique qui ne résistera pas au temps. Demain, même avec cette croissance annoncée, il y aura encore plus de chômeurs, et cela sera dû aux gains de productivité incessants, sans compter ceux qui seront provoqués par les répercussions des crises de l'Asie du Sud-Est. Il faut donc reposer le débat : puisque le système dans lequel on est génère plus de 3 millions de chômeurs, c'est qu'il est arrivé à ses limites. Quel autre système allons-nous mettre en place pour intégrer tout le monde ? (...) Quand un pays veut la guerre, même une économie exsangue arrive à la financer. Pourquoi ne veut-on pas faire la guerre au chômage ? C'est l'Etat qui détermine les règles du jeu car c'est sa responsabilité. Saura-t-il mettre en place celles qui permettront aux agents économiques de créer l'emploi qui nous manque ?

Thierry Laurent-Atthalin
Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne)

CONTRESENS

J'ai lu avec intérêt dans le numéro du *Monde* du 22 janvier : *« Alain Resnais domine les nominations aux Césars »* et, deux pages plus loin : *« Une vague de nominations tous azimuts. »* J'aurais pu croire qu'Alain Resnais avait effectivement reçu plusieurs Césars, mais en réalité il n'a été que « nominé », alors que certains fonctionnaires ont été effectivement « nommés » à certaines fonctions. *Le Monde* se met-il au franglais, au risque de faire des contresens ? En anglais (cf. le Harrap's), une *« nomination »* est une proposition à une distinction et un *« nominee »* est un candidat désigné, tandis qu'un candidat reçu est *« nominated »*. En français (cf. le Robert), il y va tout autrement : on sait ce que veulent dire « nomination » et « nommé ». En français, le terme « nominé » pour indiquer un candidat désigné a été introduit par les milieux du cinéma, ce qui pourrait à la rigueur s'accepter. Mais employer le terme nomination dans le sens où il a été entendu pour Alain Resnais indique que l'on ne s'est pas méfié d'un « faux ami ». Pourquoi ne pas dire qu'il a été « désigné comme candidat », pourquoi ne pas parler de « proposition » aux Césars ?

Jean-Robert Giraud
Angers (Maine-et-Loire)

BOURSE L'association Paris Europlace, dont la vocation consiste à promouvoir le développement de la place financière de Paris, change de président : Marc Viénot, ancien patron de la Société générale, succèdeardi 24 février, à Ernest Antoine-ière. Paris Europlace en profite poundre public un rapport réalisé par ippe Camus, le directeur général dupe Lagardère, sur les attentes des entreprises face à la place de Paris. ● CETTE ÉTUDE s'appuie sur les réponses à une enquête de 120 sociétés cotées qui représentent plus de 60 % de la capitalisation boursière française. Elle souligne l'importance, pour les entreprises, de la pérennité de la place financière française. ● LE RAPPORT prend aussi un ton plus politique en insistant sur la nécessité, pour les pouvoirs publics, de favoriser l'actionnariat populaire et les fonds de pension et de rendre la fiscalité française moins pénalisante.

Pour survivre, la place fiancière de Paris a besoin des pouvoirs publics

Une étude réalisée par l'associat'n Paris Europlace souligne la nécessité de développer en France l'actionnariat et les fonds deension, et d'obtenir une fiscalité plus favorable aux actions

LA PLACE financière de Paris survivra-t-elle au choc de la création de l'euro ? *Peut-elle tenter de* profiter de l'Union monétaire pour conforter un développement rapide, *mais fragile* ? L'enjeu n'est pas mince. Il s'agit à la fois de sauver les emplois de l'industrie financière et de permettre aux grandes entreprises *françaises de conserver* une certaine autonomie en trouvant des actionnaires stables et nationaux.

L'association Paris Europlace – dont la vocation consiste à promouvoir le développement de la place financière de Paris – profite, mardi 24 février, de l'intronisation de son nouveau président, Marc Viénot, l'ancien patron de la Société générale, qui remplace Ernest Antoine-Sellière, devenu numéro un du CNPF, pour présenter une *étude sur les attentes des entre*prises face aux marchés financiers. Ce rapport, réalisé sous la responsabilité de Philippe Camus, le directeur général du groupe Lagardère, est construit à partir d'une enquête effectuée auprès de 120 *sociétés cotées*, représentant plus de 60 % de la capitalisation boursière parisienne. Il souligne l'importance pour « l'économie réelle » – *les entreprises – de la pé*rennité de la place financière française. Il prend aussi un ton plus politique, en insistant sur la nécessité pour les pouvoirs publics de favoriser l'actionnariat populaire et les fonds de pension, et de rendre la fiscalité française moins *pénalisante, faute de quoi l'avenir* de la place de Paris n'est plus assuré.

Le poids des fondle pensions

	ACTIF TOTAL (en milliards de dollars)	EN % DE L'ACTIF RÉ	:TIONS DOMESTIQUES DÉTENUES/ CAPITALISATION	DÉTENUES/ PIB
ROYAUME-UNI	810	55	27 %	39,3 %
ÉTATS-UNIS	4 755	41	23 %	26,8 %
ALLEMAGNE	127	6	1 %	0,3 %
FRANCE	49	8	1 %	0,2 %

Sources : SHPP, [illegible], OCDE

ENVIRONNEMENT COMPÉTITIF

Premier constat de l'étude : en dépit de l'internationalisation *croissante de leurs activités*, 96 % des 120 sociétés ayant répondu à l'enquête de Paris Europlace restent attachées à l'existence d'une place *parisienne de réfé*rence. Une écrasante majorité reconnaît que la Bourse de Paris dis*pose* d'un environnement et d'infrastructures techniques compétitives. Voilà pour le satisfecit.

Du côté des griefs, le premier, de taille, consiste à souligner qu'il manque l'essentiel : à savoir un actionnariat national puissant et *structuré*. Après avoir courtisé avec succès les investisseurs étrangers, les entreprises françaises veulent rééquilibrer le rapport de force. Près de 35 % de la capitalisation boursière française se trouve entre les mains des non-résidents. *Une montée en puissance qui ac*centue, selon les auteurs du rapport, la volatilité de la place parisienne et souligne, par *comparaison*, la discrétion de l'actionnariat français. Les particuliers ne détiennent que 23 % de la capitalisation boursière, contre 45 % aux Etats-Unis. L'absence de fonds de pension est cruellement ressentie en France. Les institutions comparables détiennent près du quart de la capitalisation boursière de New York et de Londres.

L'étude met la création des fonds de pension au premier rang de ses revendications. Un soutien explicite à Dominique Strauss-Kahn, le ministre des finances, qui a engagé une réflexion dans ce sens en décembre. Philippe Camus conjure les pouvoirs publics d'aboutir au plus vite et de revoir une partie de la fiscalité de l'épargne. « *Si les Français, en tant que communauté nationale, veulent tirer leur épingle du jeu dans une Europe élargie, ils doivent accepter que leurs entreprises n'aient pas trop de handicaps à surmonter. La disparition d'une place financière nationale priverait sans nul doute les émetteurs français d'un atout stratégique qui se paierait en perte de compétitivité, en délocalisation et en emplois... Il y a désormais urgence et l'essentiel doit être réalisé avant le 1er janvier 1999* ».

DATE BUTOIR

Le ton est donné, et la date butoir fixée. La survie de la place de Paris passe par l'adoption rapide d'une fiscalité compétitive. Pour le rapport de Paris Europlace, la lourdeur de l'impôt se trouve à l'origine du peu de goût des Français pour l'investissement en actions. Le rapport prône le rééquilibrage entre la taxation des placements en actions soumis à un taux marginal d'imposition de 41 % et le taux forfaitaire de 25 % pour les obligations. « *Il apparaît paradoxal qu'un investissement de nature plus risquée soit plus taxé qu'un investissement sans risque. Il y a là une dissuasion qui n'existe dans aucun autre pays.* »

Le gouvernement semble vouloir devancer une partie des attentes. Il s'apprête, dans le cadre du projet de loi de DDOEF (diverses dispositions d'ordre économique et financier), présenté en conseil des ministres mercredi 25 février, à alléger la fiscalité relative aux opérations de rachat de leurs propres actions par les sociétés. Paradoxalement, Paris Europlace espère aussi que l'instauration de la monnaie unique transforme certaines faiblesses en atouts. Une étude du courtier américain Merrill Lynch souligne qu'avec les cotations en euros les Bourses sous-capitalisées, comme celle de Paris, pourraient bénéficier en Europe d'un afflux de capitaux venant de fonds de pensions néerlandais et britanniques.

Enguérand Renault

Les handicaps du marché obligataire

Dans un chapitre consacré aux produits de taux d'intérêt, l'étude réalisée par l'association Paris Europlace se félicite du fort développement de ce compartiment de marché observé au cours des dernières années. Le volume des transactions sur le marché obligataire, qui s'établissait à 3 600 milliards de francs en 1990, s'est élevé à 70 000 milliards de francs en 1996.

« *Du fait de leur volume, de leur "profondeur", ainsi que de leur extrême sécurité, les marchés de taux français ont, jusqu'à aujourd'hui, globalement pù satisfaire les besoins des émetteurs* », soulignent les auteurs du rapport. Ils observent toutefois que certaines caractéristiques du marché français peuvent constituer des handicaps au moment de la mise en place de la monnaie unique : activité essentiellement nationale, dans un cadre juridique propre à la France, et articulée autour des préoccupations de l'Etat. Le secteur privé représente une part faible (moins de 20 %) de l'encours obligataire total.

Glaxo et SmithKline abandonnent leur projet de fusion

POUR LA DEUXIÈME FOIS en un mois, le laboratoire britannique Glaxo Wellcome a abandonné une tentative de fusion destinée à créer le numéro un mondial du secteur. Fin janvier, les discussions avec American Home Products avaient été rompues. Entamées le 30 janvier, les négociations avec Smithkline Beecham ont été brutalement arrêtées, lundi 23 février. Mardi, les titres des deux groupes cédaient plus de 10 % à l'ouverture de la Bourse de Londres, en repli de 1,5 %.

Les deux firmes britanniques « *n'ont pas été en mesure de se mettre d'accord sur les termes d'une possible fusion* », annonçait en premier SmithKline. Glaxo confirmait la nouvelle, indiquant que « *les négociations en vue d'une fusion ont été abandonnées* ». Pourtant, contrairement à la tentative de rapprochement avec American Home Products, l'accord semblait *plus avancé*, tant au niveau de l'actionnariat que de la répartition des rôles des dirigeants. C'est sur ce *dernier point que les problèmes* ont surgi, selon SmithKline.

Le nouvel ensemble, avec un chiffre d'affaires de 27 milliards de dollars (162 milliards de francs), serait devenu le premier laboratoire mondial, contrôlant près de 8 % du marché. Par son montant proche de 70 milliards de dollars, cette fusion aurait été la plus importante jamais réalisée. *La capi*talisation du groupe aurait été la troisième mondiale, atteignant 160 milliards de dollars.

POURSUITE DES NÉGOCIATIONS

Les actionnaires de Glaxo devaient contrôler 59,5 % des parts de la nouvelle entité, contre 40,5 % pour ceux de SmithKline Beecham. Le comité de direction aurait été composé de cinq personnes : trois pour Glaxo, dont la présidence pour son patron Richard Sykes, et deux pour SmithKline, dont la direction générale à Jan Leschly, qui occupe déjà cette fonction dans son groupe. Selon SmithKline, les différences sont apparues dans « *l'approche de cette fusion, la philosophie de management et la culture d'entreprise* ».

« *Le conseil d'administration est conscient de l'importance de cette décision* », a souligné ce laboratoire. « *Toutefois, le conseil a décidé à l'unanimité, après mûre réflexion, qu'il ne pouvait pas recommander cette fusion aux actionnaires* ».

La semaine dernière, à l'occasion de la présentation de leurs résultats annuels, les deux groupes étaient restés très discrets. Richard Sykes s'était borné à signaler que les négociations se poursuivaient. Jan Leschly promettait « une nouvelle annonce » début mars. L'un des sujets de négociation était la future politique de recherche et développement du nouveau groupe, dont le potentiel aurait *été le plus important au monde*, avec un budget trois fois supérieur à celui de la recherche pharmaceutique française.

Dominique Gallois

Cinq candidats restent en lice pour la reprise du CIC

LE GOUVERNEMENT a finalement reçu, lundi 23 février à 18 heures, cinq offres d'achat fermes pour les 67 % du groupe CIC mis en vente par le GAN. Quatre offres émanent de banques à réseau françaises : la BNP, le Crédit commercial de France (CCF), le Crédit mutuel et la Société générale, la cinquième *a été déposée* par le groupe néerlandais ABN Amro. Après le retrait de la Générale de banque, le groupe Dexia, *composé* du Crédit local de France et du Crédit communal de Belgique, a lui aussi renoncé à déposer une offre.

Pierre Richard, le président du groupe en France, a craint qu'un rachat du CIC ne dégrade le profil *financier de Dexia qui ne pouvait*, en outre, guère tirer d'économies d'échelle en s'alliant avec une banque de détail en France. *Une* telle évolution aurait risqué d'avoir des conséquences négatives pour la notation du groupe, qui détermine en grande partie le taux d'intérêt auquel il peut emprunter sur les marchés, une donnée essentielle pour sa rentabilité. Surtout, après *avoir eu des contacts avec plusieurs* investisseurs actionnaires de Dexia, M. Richard a redouté que le rachat du CIC n'affecte son cours de Bourse.

La candidature de Dexia, dont les moyens financiers sont importants, *aura sans aucun doute contribué* à faire monter les enchères financières. Les groupes candidats doivent maintenant se préparer à présenter leur copie sociale : les 5 et 6 mars, chaque repreneur passera un « grand oral » devant les re*présentants syndicaux* du CIC. D'ores et déjà, la CGT a décidé de s'opposer avec virulence aux candidatures de la BNP et de la Société générale. A l'heure où, selon certains observateurs, Michel Pébereau aurait convaincu la direction du Trésor que la solution BNP était la meilleure pour l'avenir du secteur bancaire, le syndicat reproche au président de la BNP d'être le *principal artisan de la dénonciation* de la convention collective des banques et refuse de donner crédit à ses promesses éventuelles en matière de politique sociale.

Charles de Croisset, le président du CCF, fort de l'appui unanime de *son conseil* d'administration, *vient* de commencer le travail de séduction des salariés du CIC. En présentant les résultats du CCF pour 1997, il souligne que dans le cadre d'un « *mariage* » CCF-CIC, il n'y a « *pas de restructuration des banques régionales à craindre et pas de fermeture d'agences* ». Même en région parisienne, les deux groupes combinés auraient moins de guichets que la BNP et la Société générale. *Il* rappelle, enfin, que le CCF n'a jamais mis en œuvre un plan social. Pour la quatorzième année de suite, son bénéfice net progresse *atteignant* 1,6 milliard de francs (+16,7 %).

Sophie Fay

Stefan Persson, le milliardaire discret du prêt-à-porter

STOCKHOLM

de notre correspondant

« *Je trouve très pénible de devoir apparaître en public* », lâche Stefan Persson, le patron de Hennes & Mauritz (H & M), une chaîne de prêt-à-porter dont le premier magasin en France a ouvert mardi 24 février à Paris (*Le Monde* du 22-23 février). Difficile, pourtant, de rester anonyme lorsque l'on possède la plus grosse fortune personnelle de Suède, du moins parmi les contribuables imposés dans le royaume : 29 milliards de couronnes (22 milliards de francs) en actions. M. Persson aurait pu, comme *Ingvar Kamprad (Ikea) ou les frères Rausing (Tetra* Pak), échapper à la fiscalité suédoise en déménageant à l'étranger. Mais rejoindre le club fermé des milliardaires exilés reviendrait à se singulariser, ce que le propriétaire de H & M semble détester. « *Je ne pense pas vivre tellement différemment de beaucoup de gens* », répond-il comme pour s'excuser d'être si riche, jurant qu'il s'habille à 80 % dans ses propres magasins.

Si cet homme de cinquante ans doit sa confortable position à son père, fondateur de l'entreprise, il a su faire fructifier l'héritage depuis 1982. Le chiffre d'affaires du groupe a atteint 15,8 milliards de francs l'an dernier, dont 79 % réalisés hors de Suède, et le bénéfice net 1,9 milliard. Implanté dans douze pays européens, H & M emploie 12 000 personnes dans 490 magasins. Un développement autofinancé : « *Qui diable aime entendre les banques vous dire ce qu'il faut faire ?* », demande Stefan Persson.

Père de trois enfants, d'allure timide mais souriante, les traits un peu épais sous un haut front dégarni, Stefan Persson a l'âge de son entreprise, créée en 1947 par son père, Erling. Son idée était de reproduire un concept de chaînes de magasins à bas prix découvert lors d'un voyage aux Etats-Unis. La première boutique, ouverte dans sa ville de Vasteraas, s'appelait Hennes (« *la sienne* », en suédois), car on n'y trouvait que des vêtements pour femmes, importés pour la plupart. Le succès fut rapide. En 1968, Erling Persson acquit un magasin de chasse et pêche à Stockholm, Mauritz Widforss. Il liquida les stocks et lança une ligne de vêtements pour hommes sous la marque Mauritz. Les collections homme et femme seront ensuite rassemblées sous la même enseigne H & M.

PUBLICITÉ NÉGATIVE

La Suède devenant étriquée comme une veste *trop petite pour l'entreprise, elle s'installa à l'étran*ger. Manquait encore une présence sur le marché français, où s'affrontent ses principaux concurrents : le néerlandais C & A, l'espagnol Zara, l'américain Gap.

Pour réduire les coûts, H & M traite directement avec ses 1 600 fournisseurs. Sans être trop regardant sur les conditions de travail, à en croire un reportage réalisé en Asie par la télévision publique suédoise, et diffusé en décembre 1997, qui accusa Hennes & Mauritz d'« *exploiter des enfants* ». Le choc fut rude pour le très discret Stefan Persson, qui *dut encaisser protestations de clients et menaces de* boycott de la part de ministres du gouvernement. Sans réfuter ces allégations, mais en leur déniant un caractère « *représentatif* », il promit publiquement de contrôler de plus près ses fournisseurs, soumis désormais à un « *code de conduite* ».

H & M sait gérer la publicité négative : ses campagnes d'affichage dévoilant chaque automne des top models en tenue légère scandalisent les féministes scandinaves. Le PDG rétorque : « *Le niveau du débat est bien bas et simpliste.* » Et il continue d'habiller des millions de femmes.

Benoît Peltier

JP Morgan envisage de supprimer 700 emplois

APRÈS LES RÉSULTATS décevants de la banque américaine JP Morgan au quatrième trimestre de 1997, son PDG, Douglas Warner, envisage, dans une *note interne citée par l'agence Bloomberg*, la suppression de 700 emplois, soit 5 % de ses effectifs, pour enrayer la progression de ses coûts, plus rapide que celle de ses revenus, au cours des trois ou quatre dernières années. M. Warner relève que la performance en Bourse de l'action JP Morgan a été moins bonne que celle de ses concurrentes et que certains observateurs s'interrogent sur la validité de la stratégie du groupe. Il a indiqué qu'une alliance stratégique ou une fusion faisait partie des options futures.

DÉPÊCHES

■ **CHIMIE : le groupe néerlandais DSM et l'entreprise Gist-Brocades**, *spécialisée dans la biotechnologie*, ont annoncé, lundi 23 février, leur projet de fusion. Le nouveau groupe représentera un chiffre d'affaires annuel d'environ 15 milliards de florins (75 milliards de francs), dont 25 % dans la chimie fine.

■ **SUEZ-LYONNAISE DES EAUX : le groupe a annoncé**, *lundi 23 février*, le rachat, par sa filiale parapétrolière ETPM, de la société britannique McDermott Construction Limited, spécialisée dans les grandes profondeurs, pour 100 millions de *dollars (600 millions de francs)*.

■ **PHYTO-LIERAC : le groupe de produits capillaires et cosmétiques** a annoncé, lundi 23 février, le rachat à 100 % des parfums Caron, une marque *quasi* centenaire qui a réalisé un chiffre d'affaires de 95 millions de francs en 1997.

■ **INTEL : le groupe américain a annoncé**, lundi 23 février, un accord de licence avec Advanced RISC Machines (ARM) aux termes duquel il produira et vendra les *microprocesseurs* conçus par cette société britannique et destinés à des appareils électroniques portables.

■ **STRAFOR FACOM : la société Verneuil Finance et l'investisseur américain Wyser-Pratte**, agissant de concert, détiennent, depuis le 4 février, *plus de 10 % du capital* de la *société* d'outillage et d'équipement de bureau.

■ **INVESTCORP : le groupe d'investissement de Bahrein a annoncé**, lundi 23 février, son intention de racheter Watmoughs Holdings, un imprimeur *britannique, pour 250 millions de livres* (2,5 milliards de francs), surenchérissant sur une offre hostile du groupe canadien Quebecor.

■ **BASS : le brasseur britannique va racheter au groupe japonais Saison** la chaîne d'hôtels haut de gamme Inter-Continental (117 établissements sous enseigne, plus 70 associés), pour 17,5 milliards de francs.

■ **MICHELIN : les salariés en grève de l'usine de Roanne** (Loire) ont décidé, en assemblée générale, la poursuite illimitée de leur mouvement, après l'échec, lundi 23 février, des négociations avec la direction sur le réaménagement du temps de travail.

Le groupe américain Leo Burnett met au poi[nt] son plan de sauvetage

Le premier groupe publicitaire aux Etats-Unis vit depuis six mois la plus grande transformati[on] de son histoire. Après avoir perdu plusieurs clients « historiques », il restructure son agence américaine et assainit ses finances pou[r te]nter de conserver son indépendance

CHICAGO
de notre envoyée spéciale

C'est dans le centre de Chicago, à deux pas du lac Michigan, que sont nés le cow-boy de Marlboro, le tigre des céréales Kellog's et la notoriété internationale du Big Mac de McDonald's. Leo Burnett, fer de lance des marques américaines dans le reste du monde, est devenu en soixante-trois ans le dixième groupe mondial de publicité. Mais si elle continue à grandir en Europe, en Asie pacifique et en Amérique latine – plus de 30 % de croissance entre 1992 et 1997 – l'institution publicitaire du Middle West est abandonnée, depuis un an, par ses clients historiques : en octobre 1996, United Airlines, fidèle depuis 1965, partait chez Young & Rubicam ; en 1997, une partie du budget McDonald's (un client depuis seize ans) était rendue au concurrent DDB Needham (Omnicom) quand Ameritech, Reebok et Miller Lite passaient, eux aussi, à la concurrence.

Sur la rive ouest de Chicago River, l'humeur est morose. Pour la troisième fois de son histoire, Leo Burnett a vu son chiffre d'affaires baisser en 1997 (environ 34,3 milliards de francs). Et 1998 s'annonce difficile : Philip Morris (Marlboro, Merit, Benson & Hedges), le plus gros et plus ancien client du groupe (quarante-quatre ans), risque de devoir réduire ses investissements en raison de la loi anti-tabac.

Presque une malédiction, en somme, pour cette entreprise dont la valeur première est la continuité : *« Neuf annonceurs nous sont fidèles depuis plus de trente-cinq ans »* et *« la moitié des salariés a plus de dix ans d'ancienneté »*, récapitule-t-on avec fierté dans l'Illinois. Leo Burnett est une famille qui a passé ces six derniers mois au chevet de son enfant américain malade : comment le groupe, détenu par 400 employés, peut-il rester indépendant et renouer avec la croissance ?

« GAGNER EN RÉACTIVITÉ »

En septembre 1997, Richard Fizdale, PDG du groupe, a annoncé l'éclatement de l'agence de publicité de Chicago en sept « mini-agences » autonomes organisées *par catégorie de produits* (santé, produits de consommation courante, biens durables, etc.). Avec 2 000 personnes sous le même toit, l'agence aurait *« trop grandi »*. Grâce *« à des équipes resserrées et une organisation plus humble, nous serons plus proches de nos clients »*, explique Walter Petersen, porte-parole de Leo Burnett, qui estime important de *« gagner en réactivité »*. Le dernier bastion de la « vieille école » est contraint de se soumettre aux règles dictées dès le début des années 90 par les ténors publicitaires new-yorkais et européens.

En janvier, c'est le département média – l'un des plus gros au monde avec 507 personnes – qui s'est émancipé. Pour créer Starcom, on s'est inspiré de la filiale française Leo Media, seule agence média dans le groupe à être indépendante depuis janvier [?]. Jack Klues, vice-président et [?] spirituel des médias chez Leo [Bur]nett, veut *« concurrencer les [cen]trales indépendantes comme [?] rat »*, qui vient justement [de] s'installer à New York. Deuxi[ème] plus gros acheteur en télévis[ion] avec 15 % de parts de marc[hé], Starcom abat ses cartes sur [un] marché américain qui comme[nce] seulement à se structurer. Et, po[ur] l'y aider, ses profits seront réinje[c]tés dans son développement [au] lieu de renflouer l'activité publi[ci]taire.

Mais lors de cette « renais[sance] », qui s'est concrétisée pa[r] le déménagement de 1 300 per[sonnes] et le licenciement d[e] 74 autres, un symbole est tombé. Il y a quelques semaines, le gratte-ciel de 50 étages, témoin de l'indépendance de Leo Burnett sur West Wacker Drive, a été vendu. Le montant de la transaction, qui n'a pas été dévoilé, *« a permis d'annuler la dette du groupe dans sa totalité »*, affirme Roger Haupt, le responsable des finances de l'entreprise. D'après les estimations d'agents immobiliers américains, la vente a pu rapporter entre 215 et 300 millions de dollars (entre 1,4 et 1,8 milliard de francs environ) au groupe. L'agence continuera à louer 30 étages de la tour de granit gris, mais, précise M. Haupt, *« à des conditions financières avantageuses »*.

ACQUISITIONS

Dopé par cette recette exceptionnelle, Leo Burnett s'est, du coup, lancé dans des acquisitions. Il a *notamment* acheté 49 % de la très courtisée agence londonienne Bartle Bogle Hegarty (BBH), réputée pour sa créativité, pour un montant estimé de 50 millions de dollars (environ 300 millions de francs). Cette opération, qui a surpris le marché, devrait en partie *« permettre de compléter l'offre »* Burnett. BBH, qui prévoit d'implanter une agence aux Etats-Unis dans les prochains mois, fonctionnera comme un deuxième réseau *« créatif »*. Le groupe investit les secteurs porteurs : il détient une participation majoritaire dans Giant Step, agence multimédia qui affiche un taux de croissance à deux chiffres, et dans Vigilante, agence new-yorkaise spécialiste du *« marketing urbain »*. Il se développe aussi dans la communication destinée aux communautés afro-américaine, asiatique et hispanophone.

Mais pour croître comme ses concurrents – *« 15 % à 20 % de croissance annuelle est un minimum »*, estime Greg Smith, directeur de la banque AdMedia Partners dans le magazine professionnel américain *Advertising Age* –, Leo Burnett ira-t-il jusqu'à s'allier avec un autre réseau ? On lui prête d'être en négociation avec le français Havas Advertising, mais à Chicago on nie formellement « [être] *actuellement en négociation ou même* [avoir] *des discussions* » avec le français.

Florence Amalou

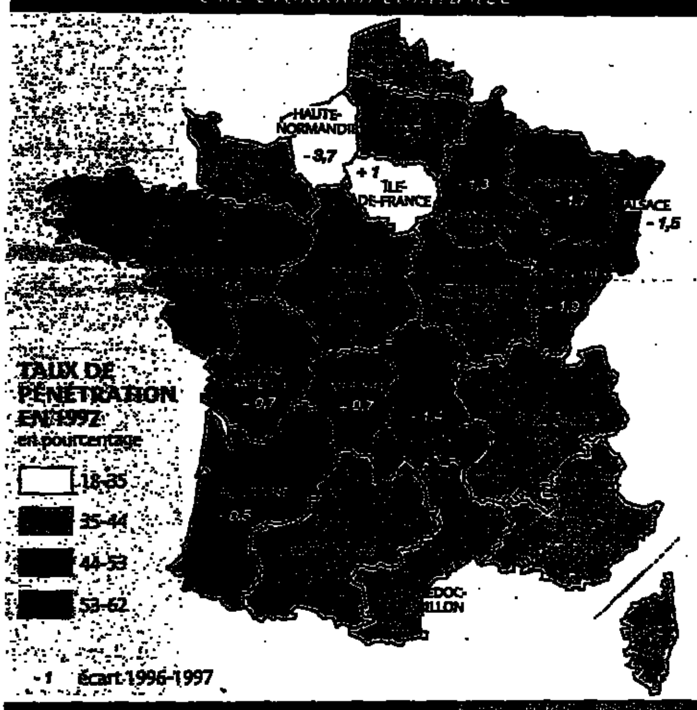
Des clients « très fidèles »

Leo Burnett a, *depuis sa création en 1935, cherché à instaurer une* logique de partenariat avec ses clients. La « famille » Burnett *compte encore quelques annonceurs historiques : Allstate Insu*rance, depuis 1957, First Brands Corp depuis 1961, Philip Morris depuis 1954, *Procter & Gamble, dont c'est l'une des principales agences* de publicité dans le monde, depuis 1952, Kellogg Company depuis *1949. Les 83 agences de Leo Burnett dans le monde travaillent égale*ment depuis plus de dix ans avec Kraft Foods (1984), McDonald's *(1982), Hallmark (1988). Plus récemment, le groupe avait réussi à at*tirer des marques fétiches comme Coca-Cola (1994) et Disney (1993).

L'audience globale de la presse quotidienne régionale a baissé en 1997

LA FRANCE est décidément atypique en de nombreux domaines, y compris en matière de lecture de presse quotidienne : si 35,2 % des habitants de l'Hexagone lisent un quotidien d'informations politiques et générales tous les jours ou presque, les titres nationaux ne touchent qu'un lecteur sur cinq, tandis que les régionaux attirent le reste.

La dernière vague de l'étude d'audience d'IPSOS réalisée à partir de 19 392 entretiens, de janvier à décembre 1997, pour le compte du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR) et intitulée « PQR 66 », indique que le temps de lecture, d'une enquête à l'autre et quel que soit le genre de presse, ne varie guère : trente minutes en moyenne par jour et par lecteur. Le comportement d'achat et de lecture non plus : globalement, qu'il s'agisse de presse nationale ou régionale, les trois quarts de l'audience des quotidiens se font avant 14 heures, ce qui s'explique par le très faible nombre de quotidiens du soir existant en France.



L'écart entre 1996 et 1997 des taux de pénétration des différents titres régionaux va de + 2,4 % en Picardie à - 4,5 % dans les Pays de la Loire. La plus forte audience reste toutefois réalisée par la presse bretonne, alsacienne ou auvergnate.

Le nombre moyen de lecteurs d'un exemplaire de quotidien est au total de 2,3 dans la journée. Globalement, la presse quotidienne régionale et départementale, qui regroupe 63 titres, séduit chaque jour 18,7 millions de lecteurs. Ces chiffres traduisent sans doute un fort attachement des Français pour leur région et donc pour le quotidien qui y est historiquement implanté, ou la force de l'habitude, renforcée par le caractère incontournable de ces journaux qui livrent à la fois des informations de proximité, notamment sur les services locaux. Toutefois, cet acquis est fragile. En 1996, l'audience globale des régionaux s'établissait à 19 millions et son taux de pénétration à 41 %, contre 40 % en 1997. Une baisse que n'a pas connue la presse nationale qui selon une récente enquête EuroPQN a vu son lectorat et son taux de pénétration rester stable entre 1996 et 1997 (7,6 millions de lecteurs réguliers et 16,3 % de taux de pénétration). Cette baisse est à imputer surtout au premier semestre de l'année dernière, moins bien riche en actualité que ne le fut la période suivant la dissolution de l'Assemblée nationale.

DISPARITÉS

La presse régionale ne manque toutefois pas d'atouts : son image se rajeunit de plus en plus – les lecteurs de quinze à trente-quatre ans, en augmentation de 0,7 %, représentent plus du quart de son audience, et son lectorat féminin ne subit qu'une légère baisse (48,5 %) tandis que le nombre de ses fidèles résidant dans des villes de plus de 100 000 habitants et en région parisienne s'accroît légèrement mais régulièrement, lui donnant ainsi une coloration moins rurale.

Mais si la baisse générale de l'audience de 1 % est en soi alarmante, c'est d'une région à l'autre que les variations des taux de pénétration révèlent le plus de surprises. Traditionnellement, la pénétration des titres régionaux diffère du simple au double : si 62 % des Bretons lisent un journal régional, grâce aux 786 000 exemplaires de *Ouest-France* et au dynamisme du *Télégramme de Brest et de l'Ouest*, ils ne sont que 31,9 % en Haute-Normandie. Si l'Ile-de-France reste l'une des régions les plus rétives à la presse régionale (avec un taux de pénétration de 18,6 %), du fait de l'importance qu'y revêtent les titres nationaux, la Haute-Normandie enregistre une substantielle baisse d'audience entre 1996 et 1997 (-3,7 %).

C'est aussi le cas de régions qui ont été affectées par des opérations de restructuration de presse – ainsi les Pays de Loire, où le groupe Hersant a profondément remanié ses journaux, voient leur taux de pénétration chuter de 4,5 % entre 1996 et 1997. Ou de celles qui ont été agitées par des conflits, comme le Languedoc-Roussillon, où la grève estivale de *Midi libre* s'est traduite par un taux d'audience négatif (-2,6 %). Le cas de la Bretagne, qui enregistre elle aussi un taux négatif (-3 %), explique la relance rédactionnelle de *Ouest-France* qui offre depuis peu une édition dominicale. Ce qui n'empêche pas le géant breton de rester le premier des quotidiens français, avec une audience 1997 de l'ordre de 2 383 000 lecteurs, devant le groupe du *Progrès* de Lyon, *Sud-Ouest* (Bordeaux) et *La Voix du Nord* (Lille).

Yves-Marie Labé

Le repreneur de RMC choisi sous huitaine

LES OFFRES de rachat du groupe RMC, dont l'Etat détient 83,3 % *via* la Sofirad, devaient être étudiées, mardi 24 février, par les banques-conseils de cette privatisation, le CCF et la Compagnie financière Rothschild. Les repreneurs ont précisé, le 23 février, dans leurs lettres de candidature, les actifs convoités (RMC, 51 % de Nostalgie, Montmartre FM et/ou la régie Gem), le projet éditorial, les plans sociaux et le prix d'achat. Le gouvernement, qui a opté pour une cession de gré à gré sans fixer de prix plancher, compte boucler le dossier *« d'ici une huitaine de jours »*. Une *« vente par appartements »* n'est pas exclue.

Après des renversements d'alliance de dernière heure, on trouve dans la liste cinq prétendants : le groupe pharmaceutique Pierre Fabre, qui contrôle Sud Radio, allié à NRJ, qui convoite Nostalgie ; André Rousselet, le fondateur de Canal Plus – qui n'est plus allié à Sud Radio mais au groupe britannique EMAP ; la Financière Agache, holding de *LVMH* ; *LV* and Co, de Gérard Louvin, intéressée par Montmartre FM. Un cinquième candidat scandinave s'est fait connaître. Le groupe Lagardère et Cérus n'ont pas déposé d'offre.

La CLT-UFA veut recentrer ses investissements sur Premiere

AVEC un déficit prévu de 1,3 milliard de francs en 1998, une perte historique, la CLT-UFA s'emploie, partout où c'est possible, à affaler la toile de ses investissements pour limiter la casse. Le premier mouvement a été la cession pour 395 millions de francs de sa participation de 20 % dans le bouquet TPS (*Le Monde* daté 22-23 février). Le second devrait se traduire par une révision à la baisse des projets audiovisuels de la CLT-UFA en Allemagne. Dans son édition du samedi 21 février, l'hebdomadaire *Der Spiegel* a révélé que la CLT-UFA aurait mis au point *« une solution de secours »* pour passer outre à une éventuelle interdiction, par la Commission de Bruxelles, de la fusion entre Premiere et DF1, bouquet de programmes numériques lancé par le groupe Kirch.

Par un démenti fleuve, Bertelsmann a vigoureusement contesté, vendredi 20 février, détenir *« une solution secrète dans ses tiroirs »*. Toutefois, le groupe allemand a reconnu l'existence d'un accord entre Kirch et la CLT-UFA *« dont l'objet est la sauvegarde des intérêts de Premiere »*. Cette entente prévoit la fourniture de programmes à la chaîne à péage, son passage au numérique et l'adoption d'un système de contrôle d'accès compatible avec celui développé par Kirch. Toutefois, en privé, certains des dirigeants de la CLT-UFA ne cachent pas avoir déjà fait leur deuil de la fusion avec Kirch. Selon eux, la décision de la Commission européenne, attendue pour mai, sera au pire un « non » et au mieux un « oui, mais » assorti de tant de conditions que le projet initial sera profondément dénaturé.

L'opposition de la Commission européenne ne serait pas pour déplaire à la CLT-UFA. Actionnaire à 50-50 dans Premiere, elle ne serait plus tenue de prendre sa part des frais de lancement de DF1, des pertes évaluées à 1,1 milliard de deutschmarks (environ 3,7 milliards de francs). Libérée du poids de DF1, la CLT-UFA continuerait à promouvoir la chaîne cryptée allemande, forte de 1,6 million d'abonnés, qui pourrait être complétée par une poignée de chaînes thématiques. Une stratégie calquée sur le modèle de Canal Plus et de CanalSatellite.

Guy Dutheil

■ *LE DOLLAR* se repliait face au yen mardi, à 127,95 yens, et se stabilisait face aux devises européennes, autour de 1,7973 mark et 6,0233 francs, après sa forte baisse de la veille.

■ *TOKYO* a fini en baisse de 2,48 % mardi, affectée par le mauvais accueil du plan de relance de l'économie japonaise. Le Nikkei a perdu 411,49 points, à 16 198,00 points.

■ WALL STREET était en recul de 0,04 % lundi. Après avoir entamé la journée *sur une hausse sensible*, le Dow Jones a fini sur une baisse de 3,74 points, à 8 410,20 points.

■ L'INDICE de la Bourse américaine Nasdaq a terminé lundi au niveau record de 1 751,76, en hausse de23,62 points (+ 1,37 %), grâce à une *ruée sur les valeurs technologiques.*

■ LES COURS DE L'ALUMINIUM et du cuivre ont chuté *lundi* à Londres, le marché succombant aux craintes de voir le plan de relance économique au Japon rester sans effet.

LES PLACES BOURSIÈRES

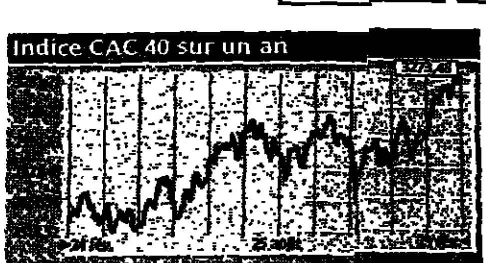
CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

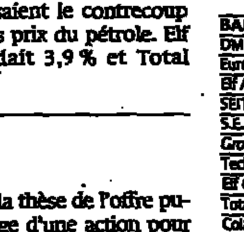
Reprise à Paris

APRÈS UN ACCÈS de faiblesse lors des premiers échanges, la Bourse de Paris se reprenait ensuite mardi 24 février, dans le sillage d'un dollar en hausse. En baisse de 0,73 % à l'ouverture, le CAC 40 renouait avec la hausse une heure plus tard, pour afficher en milieu de journée un petit gain de 0,18 %, à 3 279,42 points.

En début de matinée, le dollar restait cantonné autour des 6,02 francs avant de se reprendre et d'atteindre 6,0474 francs. Le billet vert avait pâti la veille de l'accord intervenu entre l'Irak et l'ONU sur la visite des sites présidentiels irakiens. La devise américaine était en reprise avant l'intervention, mardi et mercredi, du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, devant le Congrès.

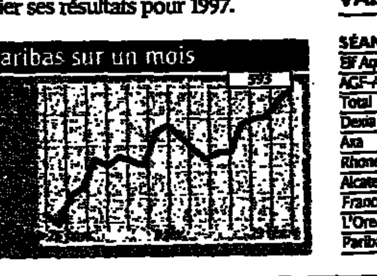
Du côté des valeurs, Dexia France gagnait 3,15 % après la décision de cet établissement financier de renoncer à se porter acquéreur du CIC. Rhône-Poulenc était ferme après la décision des groupes chimiques Glaxo Wellcome et SmithKline de ne pas fusionner. L'intérêt de ces géants pourrait se reporter sur des sociétés européennes de moindre taille, affirment des gestionnaires. Sanofi est en hausse de 1,2 %. Les valeurs pétrolières subissaient le contrecoup de la chute des prix du pétrole. Elf Aquitaine cédait 3,9 % et Total 2,2 %.





Paribas, valeur du jour

LES RUMEURS se suivent et se ressemblent à la Bourse de Paris autour des rapprochements entre groupes financiers. Dernier bruit en date, celui annonçant lundi 23 février une reprise de Paribas par AXA, le numéro un français de l'assurance, qui est déjà son actionnaire et possède 9,8 % de son capital. Du coup, l'action Paribas s'est adjugée lundi 1,19 % pour terminer la séance à 593 francs. Un cours qui correspondait à un franc près à celui du titre AXA (592 francs) et « renforçait », un peu, la thèse de l'offre publique d'échange d'une action pour une. Paribas annoncera jeudi 26 février ses résultats pour 1997.

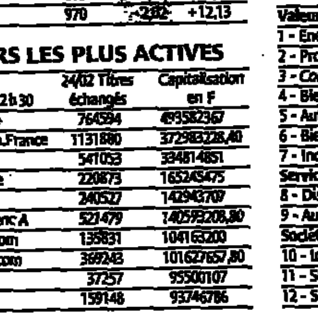


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 24/02	Var. % 23/02	Var. % 31/12
Eurafrance	2900	[illegible]	+18,36
Natexis	363	+4,34	+3,41
BIS	558	+3,14	+13,76
Union Assur.Fdal	833	[illegible]	+5,44
Gr.Zannier (Ly) #	156,90	[illegible]	+16,91
Via Banque	191	+2,57	+10,53
Dexia France	748	+2,86	+7,31
Marine Wendel	820	+2,37	+19,88
SCOR	317	+2,22	+10,14
Christian Dalloz	797	+2,17	+14,84
BAISSES, 12 h 30			
DMC (Dollfus Mi)	135	−6,28	+26,16
Europe 1	1232	−5,28	−6,59
Elf Aquitaine	648	[illegible]	−7,42
SEITA	251	[illegible]	+16,20
S.E.B.	830	[illegible]	−1,07
Groupe GTM	391	[illegible]	−3,45
Technip	637	−2,58	+0,31
Elf Gabon	1023	[illegible]	+4,17
Total	618	[illegible]	−5,64
Colas	970	[illegible]	+12,13

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	24/02 Titres échangés	Capitalisation en F
Elf Aquitaine	764594	493582367
AGF-Ass.Gen.France	1131880	372983228,40
Total	541053	334814851
Dexia France	220873	165245475
Axa	240527	142943707
Rhone Poulenc A	521479	140593208,80
Alcatel Alsthom	135831	104163200
France Telecom	369243	101627657,80
L'Oreal	37257	95500107
Paribas	159148	93746786

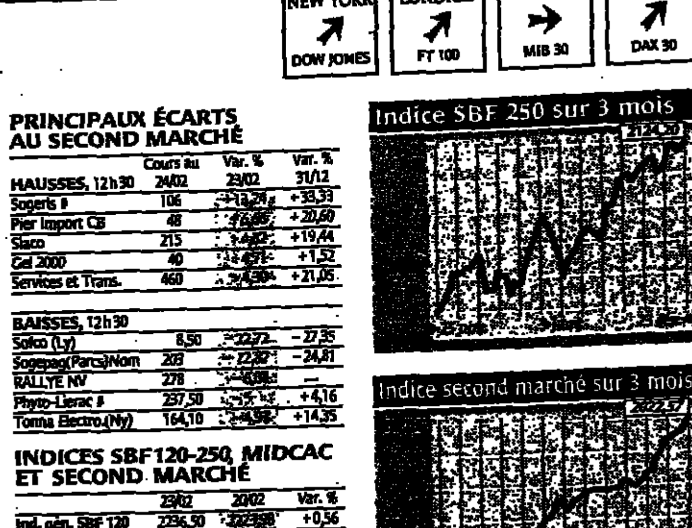


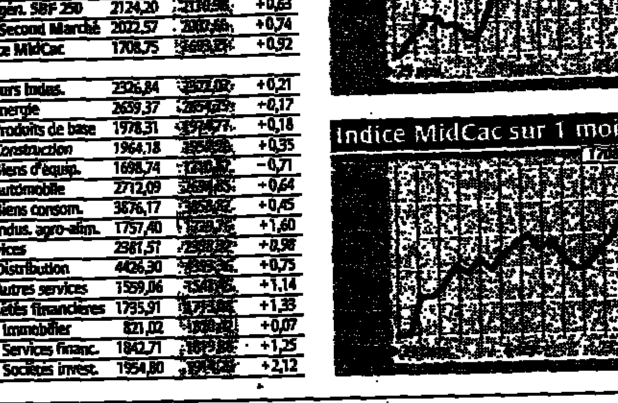
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 24/02	Var. % 23/02	Var. % 31/12
Sogeris #	106	[illegible]	+33,33
Pier Import CB	48	[illegible]	+20,60
Slaco	215	[illegible]	+19,44
Cel 2000	40	[illegible]	+1,52
Services et Trans.	460	[illegible]	+21,05
BAISSES, 12 h 30			
Sofco (Ly)	8,50	−22,72	−27,35
Sogepag(Parcs)Nom	203	−22,82	−24,81
RALLYE NV	278	[illegible]	—
Phyto-Lierac #	237,50	[illegible]	+4,16
Tonna Electro.(Ny)	164,10	[illegible]	+14,35

INDICES SBF120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	23/02	20/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2236,50	[illegible]	+0,56
Ind. gén. SBF 250	2124,20	[illegible]	+0,63
Ind. Second Marché	2022,57	[illegible]	+0,74
Indice MidCac	1708,75	[illegible]	+0,92
Valeurs Indus.	2326,84	[illegible]	+0,21
1 - Energie	2659,37	[illegible]	+0,17
2 - Produits de base	1978,31	[illegible]	+0,18
3 - Construction	1964,18	[illegible]	+0,35
4 - Biens d'équip.	1698,74	[illegible]	−0,71
5 - Automobile	2712,09	[illegible]	+0,64
6 - Biens consom.	3876,17	[illegible]	+0,45
7 - Indus. agro-alim.	1757,40	[illegible]	+1,60
Services	2381,57	[illegible]	+0,98
8 - Distribution	4426,30	[illegible]	+0,75
9 - Autres services	1559,06	[illegible]	+1,14
Sociétés financières	1735,91	[illegible]	+1,33
10 - Immobilier	821,02	[illegible]	+0,07
11 - Services financ.	1842,71	[illegible]	+1,25
12 - Sociétés invest.	1954,80	[illegible]	+2,12





Tokyo au plus bas depuis un mois

LA BOURSE de Tokyo a terminé, mardi 24 février, sur une nouvelle baisse, *toujours affectée par* le mauvais accueil réservé au plan *de relance de la croissance* présenté par le gouvernement japonais. *L'indice Nikkei* a perdu, mardi en clôture, 411,49 points, soit 2,48 %, *à 16 198,00* points, et se retrouve à son plus bas niveau depuis le 16 janvier.

L'agence de notation financière américaine a annoncé, *mardi*, qu'elle abaissait la note à court et à long terme de la dette de Fuji Bank Ltd, ce qui a également pesé sur le sentiment du marché en fin de séance.

Pour sa part, Wall Street avait terminé lundi soir en léger recul de 0,04 %, en raison notamment de ce qui était perçu alors comme du scepticisme affiché de l'administration américaine sur l'accord entre l'Irak et l'ONU. *L'indice Dow* Jones des valeurs vedettes avait perdu *3,74 points*, à 8 410,20 points. La Bourse new-yorkaise *avait pourtant débuté la* journée en fanfare, les investisseurs *ayant accueilli* avec enthousiasme l'annonce d'un accord avec *l'ONU* sur les inspections des sites présidentiels irakiens.

INDICES MONDIAUX

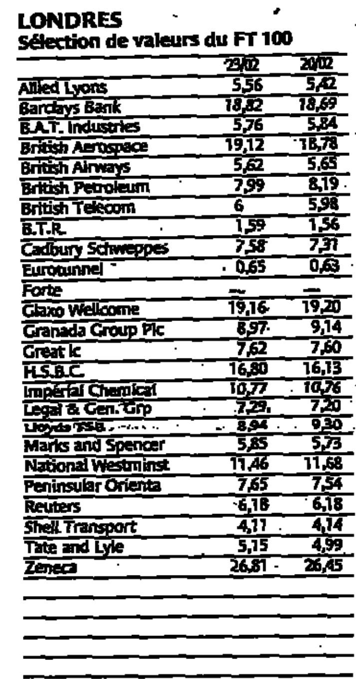
	Cours au 23/02	Cours au 20/02	Var. en %
Paris CAC 40	3282,73	[illegible]	+0,62
New-York/DJ indus.	8430,63	[illegible]	+0,20
Tokyo/Nikkei	16609,50	[illegible]	−0,88
Londres/FT100	5719,90	[illegible]	−0,55
Francfort/Dax 30	4657,54	[illegible]	+1,18
Frankfort/Commer.	1500,80	[illegible]	+1,24
Bruxelles/Bel 20	3274,70	[illegible]	—
Bruxelles/Général	2689,26	[illegible]	+0,40
Milan/MIB 30	1237	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	687	[illegible]	+1,47
Madrid/Ibex 35	746,41	[illegible]	+0,64
Stockholm/Affarsal	2382,66	2382,66	—
Londres FT30	3457,60	[illegible]	+0,52
Hong Kong/Hang S.	10685,20	[illegible]	+0,80
Singapour/Strait t	1551,91	[illegible]	+0,39

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	23/02	20/02
Alcoa	70,75	72,25
Allied Signal	42,06	42,12
American Express	88,75	88
AT & T	62,75	61,81
Boeing Co	50,68	50,18
Caterpillar Inc.	52,06	52,62
Chevron Corp.	77	79,18
Coca-Cola Co	69,18	69,56
Disney Corp.	114,06	114,43
Du Pont Nemours&Co	59,37	59,75
Eastman Kodak Co	65,43	65,93
Exxon Corp.	62,50	64,31
Gén. Motors Corp.H	66,31	66,18
Gén. Electric Co	77,68	78,18
Goodyear T & Rubbe	68,87	68,93
Hewlett-Packard	64,37	64,93
IBM	102,87	102,62
Intl Paper	47,50	48,12
J.P. Morgan Co	112,31	111,37
Johnson & Johnson	72	70,06
Mc Donalds Corp.	52,93	52,93
Merck & Co.Inc.	130,62	124,62
Minnesota Mng.&Mfg	85,81	87,93
Philip Moris	41,31	41,87
Procter & Gamble C	83,68	83,37
Sears Roebuck & Co	55,12	55,06
Travelers	55,62	56,06
Union Carb.	46,37	46,93
Utd Technol	85,81	86,18
Wal-Mart Stores	46,18	45,37

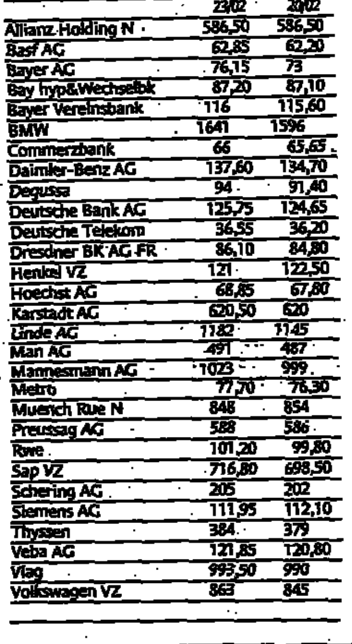
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

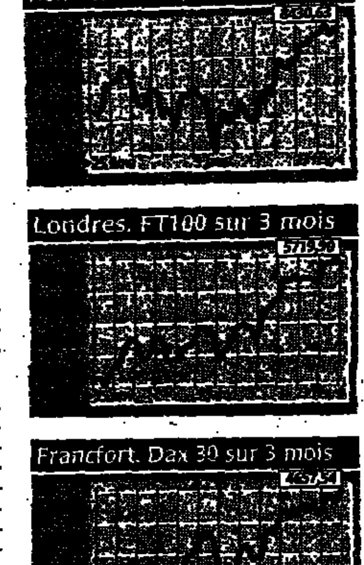
	23/02	20/02
Allied Lyons	5,56	5,42
Barclays Bank	18,82	18,69
B.A.T. Industries	5,76	5,84
British Aerospace	19,12	18,78
British Airways	5,62	5,65
British Petroleum	7,99	8,19
British Telecom	6	5,98
B.T.R.	1,59	1,56
Cadbury Schweppes	7,58	7,31
Eurotunnel	0,65	0,63
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	19,16	19,20
Granada Group Plc	8,97	9,14
Great Ic	7,62	7,60
H.S.B.C.	16,80	16,13
Impérial Chemical	10,77	10,76
Legal & Gen. Grp	7,29	7,20
Lloyds TSB	8,94	9,30
Marks and Spencer	5,85	5,73
National Westminst	11,46	11,68
Peninsular Orienta	7,65	7,54
Reuters	6,18	6,18
Shell Transport	4,11	4,14
Tate and Lyle	5,15	4,99
Zeneca	26,81	26,45



FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	23/02	20/02
Allianz Holding N	586,50	586,50
Basf AG	62,85	62,20
Bayer AG	76,15	73
Bay hyp&Wechselbk	87,20	87,10
Bayer Vereinsbank	116	115,60
BMW	1641	1596
Commerzbank	66	65,65
Daimler-Benz AG	137,60	134,70
Degussa	94	91,40
Deutsche Bank AG	125,75	124,65
Deutsche Telekom	36,55	36,20
Dresdner BK AG FR	86,10	84,80
Henkel VZ	121	122,50
Hoechst AG	68,85	67,80
Karstadt AG	620,50	620
Linde AG	1182	1145
Man AG	491	487
Mannesmann AG	1023	999
Metro	77,70	76,30
Muench Rue N	848	854
Preussag AG	588	586
Rwe	101,20	99,80
Sap VZ	716,80	698,50
Schering AG	205	202
Siemens AG	111,95	112,10
Thyssen	384	379
Veba AG	121,85	120,80
Viag	993,50	990
Volkswagen VZ	863	845





LES TAUX

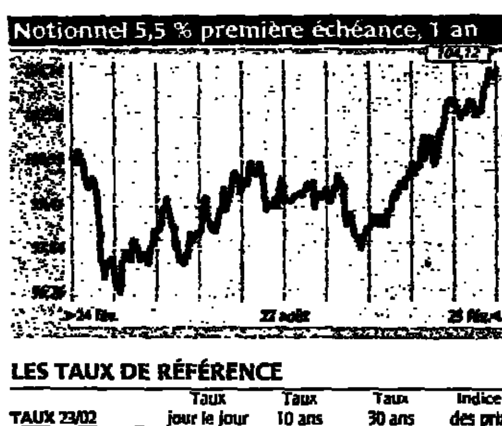
PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Repli du Matif

LE MARCHÉ OBLIGATAIRE français a ouvert en légère baisse, mardi 24 février. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 8 centièmes, pour s'inscrire à 104,02 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor *(OAT) s'établissait à 4,98 %, soit 0,04 % au-dessus* du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en baisse, dans un marché rendu *nerveux par le repli du dollar et l'attente du témoignage* du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, *devant le Congrès. Le* rendement de l'emprunt à trente ans, qui constitue la maturité de *référence outre-Atlantique, s'était inscrit* à 5,90 % en clôture.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 23/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,32	5	5,54	1,70
Allemagne	3,32	4,96	5,54	1,80
Grande-Bretagne	7,37	5,97	5,81	2,80
Italie	6,25	5,35	5,88	2,60
Japon	0,44	1,90	NC	0,50
Etats-Unis	5,43	5,55	5,87	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

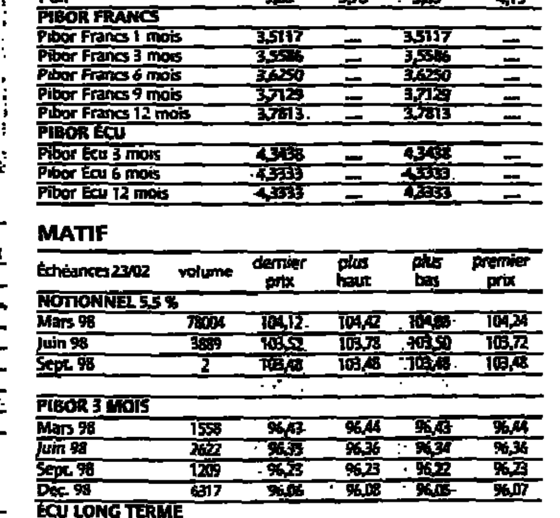
TAUX DE RENDEMENT	Taux au 23/02	Taux au 20/02	indice (base 100 fin 97)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	−2,18	−2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 23/02	Vente 23/02	Achat 20/02	Vente 20/02
Jour le jour	3,3750	—	3,3750	—
1 mois	3,67	3,82	3,73	3,88
3 mois	3,47	3,62	4,04	4,19
6 mois	3,50	3,62	3,52	3,62
1 an	3,65	3,78	3,83	4,13
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,5117	—	3,5117	—
Pibor Francs 3 mois	3,5586	—	3,5586	—
Pibor Francs 6 mois	3,6250	—	3,6250	—
Pibor Francs 9 mois	3,7129	—	3,7129	—
Pibor Francs 12 mois	3,7813	—	3,7813	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,3438	—	4,3438	—
Pibor Ecu 6 mois	4,3333	—	4,3333	—
Pibor Ecu 12 mois	4,3333	—	4,3333	—

MATIF

Échéances 23/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Mars 98	78004	104,12	104,42	104,88	104,24
Juin 98	3889	103,52	103,78	103,50	103,72
Sept. 98	2	103,48	103,48	103,48	103,48
PIBOR 3 MOIS					
Mars 98	1558	96,43	96,44	96,43	96,44
Juin 98	2622	96,35	96,36	96,34	96,36
Sept. 98	1209	96,23	96,23	96,22	96,23
Déc. 98	6317	96,06	96,08	96,05	96,07
ÉCU LONG TERME					
Mars 98	191	103,36	103,52	103,28	103,28



CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 23/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 98	16207	3271	3318	3260	3300
Mars 98	4528	3280,50	3323,50	3268	3311,50
Avril 98	71	3319	3325	3315,30	3315,50
Juin 98	50	3284,50	3284,50	3284,50	3284,50

LES MONNAIES

US/F ↘ 6,0902 | US/DM ↘ 1,7952 | US/Y ↘ 127,8200 | DM/F ↗ 3,3527 | £/F ↘ 9,9630

Net recul du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en forte baisse, mardi 24 février, face aux devises européennes, lors des premières *transactions entre banques. Il cotait* 1,7970 mark et 6,02 francs, contre 1,8270 mark et 6,12 francs lundi matin.

Certains analystes attribuaient ce mouvement au statut de monnaie refuge du dollar qui aurait incité les opérateurs *à acquérir des billets verts au cours des dernières* semaines dans la perspective d'une guerre en Irak. *D'autres experts ne partageaient pas cette interprétation* et rappelaient que l'invasion du Koweït, en 1990, avait été suivie par un plongeon de la monnaie américaine (près de 15 %).

La monnaie japonaise se reprenait légèrement, mardi matin, face au billet vert, à 127,95 yens pour un dollar. Le *franc cédait un peu de terrain face à la devise allemande*, à 3,3525 francs pour un mark.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 23/02	% 20/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,2700	—	322	348
Ecu	6,6275	—	—	—
Etats-Unis (1 usd)	6,0902	−0,13	5,7800	6,3800
Belgique (100 F)	16,2460	—	15,6300	16,7900
Pays-Bas (100 fl)	297,4800	+0,01	—	—
Italie (1000 lir.)	3,3990	−0,01	3,1200	3,6200
Danemark (100 krd)	87,9600	—	82	92
Irlande (1 iep)	8,3320	−0,09	7,9300	8,7700
Gde-Bretagne (1 L)	9,9630	−0,18	9,5300	10,3800
Grece (100 drach.)	2,1195	−0,09	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	75,4600	−0,17	69	79
Suisse (100 F)	414,5800	−0,27	401	425
Norvège (100 k)	80,2000	−0,09	75	84
Autriche (100 sch)	47,6500	—	46,1500	49,2500
Espagne (100 pes.)	3,9575	+0,03	3,6400	4,2400
Portugal (100 esc.	3,2750	—	2,9000	3,6000
Canada 1 dollar ca	4,2826	−0,28	3,9800	4,5800
Japon (100 yens)	4,7273	−1,29	4,5300	4,8800
Finlande (mark)	110,4300	−0,05	104	115

PARITÉS DU DOLLAR	24/02	23/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7952	[illegible]	−1,45
TOKYO : USD/Yens	127,8200	[illegible]	−0,10

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,1132	[illegible]	6,0920	[illegible]
Yen (100)	4,7430	[illegible]	4,8031	[illegible]
Deutschemark	3,3535	[illegible]	3,3520	[illegible]
Franc Suisse	4,1493	[illegible]	4,1532	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4024	[illegible]	3,4004	[illegible]
Livre sterling	9,9865	[illegible]	9,9822	[illegible]
Peseta (100)	3,9598	[illegible]	3,9573	[illegible]
Franc Belge (100)	16,255	[illegible]	16,249	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,80	[illegible]	3,57
Eurodollar	5,81	[illegible]	5,75
Eurolivre	7,47	[illegible]	7,50
Eurodeutschemark	3,81	[illegible]	3,53

L'OR

	cours 23/02	cours 20/02
Or fin (k. barre)	59000	58500
Or fin (en lingot)	59950	59500
Once d'Or Londres	296,70	292,70
Pièce française(20f)	340	335
Pièce suisse (20f)	338	335
Pièce Union lat(20f)	339	336
Pièce 20 dollars us	2330	2595
Pièce 10 dollars us	1400	1400
Pièce 50 pesos mex.	2190	2200

LE PÉTROLE

En dollars	cours 24/02	cours 23/02
Brent (Londres)	14,68	13,85
WTI (New York)	16,33	16,13
Light Sweet Crude	16,02	15,36

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES

	24/02	23/02
Dow-Jones comptant	132,20	[illegible]
Dow-Jones à terme	143,10	142,60
CRB	228,44	226,10

MÉTAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	1646,50	1624
Cuivre à 3 mois	1667	1628
Aluminium comptant	1440,50	1414,25
Aluminium à 3 mois	1453,50	1437
Plomb comptant	505,25	497,25
Plomb à 3 mois	518,50	515
Etain comptant	5297,50	5255
Etain à 3 mois	5330	5280
Zinc comptant	1012,50	1082,25
Zinc à 3 mois	1046,50	1092,50
Nickel comptant	5402,50	[illegible]
Nickel à 3 mois	5520	5400

MÉTAUX (New-York)	$/once	
Argent à terme	651,60	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)	**$/boisseau**	
Blé (Chicago)	329,25	[illegible]
Maïs (Chicago)	266,50	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	666,75	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	181,90	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)	**£/tonne**	
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	74	[illegible]
SOFTS	**$/tonne**	
Cacao (New-York)	1506	[illegible]
Café (Londres)	1755	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES	**cents/tonne**	
Coton (New-York)	63,70	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	100,50	[illegible]

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 24 FÉVRIER

Liquidation : 24 mars
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS
−0,09 %
CAC 40 : 3270,44

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	990	[illegible]	−0,80	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	928	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	2010	[illegible]	−0,34	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2545	[illegible]	−1,37	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1300	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	962	[illegible]	+3,95	[illegible]
Accor	1279	[illegible]	+1,87	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	329,20	[illegible]	—	[illegible]
Air Liquide	999	[illegible]	+0,42	[illegible]
Alcatel Alsthom	766	[illegible]	+0,39	[illegible]
Atos CA	923	[illegible]	−0,43	[illegible]
Axa	592	[illegible]	+0,16	[illegible]
Bail Investis	878	[illegible]	+1,25	[illegible]
Bazar Hot. Ville	621	[illegible]	−0,16	[illegible]
Bertrand Faure	419	[illegible]	—	[illegible]
BIC	436,30	[illegible]	+1,23	[illegible]
BIS	541	[illegible]	+3,14	[illegible]
B.N.P.	364,60	[illegible]	−1,53	[illegible]
Bollore Techno	860	[illegible]	−0,58	[illegible]
Bongrain	2695	[illegible]	−1,32	[illegible]
Bouygues	848	[illegible]	+0,23	[illegible]
Bouygues Offs.	223,10	[illegible]	+0,35	[illegible]
Bull#	58,80	[illegible]	+0,34	[illegible]
Canal +	1173	[illegible]	−1,10	[illegible]
Cap Gemini	619	[illegible]	−0,96	[illegible]
Ciments Francais	300	[illegible]	+1,30	[illegible]
Cipe France (Ly) #	211	[illegible]	−1,84	[illegible]
Clarins	570	[illegible]	+1,05	[illegible]
Club Mediterranee ●	438,60	[illegible]	+1	[illegible]
Coflexip	610	[illegible]	−1,80	[illegible]
Colas	990	[illegible]	−2,02	[illegible]
Comptoir Entrep.	14,35	[illegible]	−0,34	[illegible]
Comptoirs Mod.	3010	[illegible]	+1,79	[illegible]
CPR	464	[illegible]	+0,86	[illegible]
Cred.Fon.France	95	[illegible]	—	[illegible]

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
Credit Lyonnais CI	395	[illegible]	—	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	228,50	[illegible]	−1,48	[illegible]
Damart	3800	[illegible]	−1,05	[illegible]
Danone	1188	[illegible]	−0,67	[illegible]
Dassault-Aviation	1390	[illegible]	−0,21	[illegible]
Dassault Electro	629	[illegible]	+0,15	[illegible]
Dassault Systemes	223,90	[illegible]	—	[illegible]
De Dietrich	303	[illegible]	—	[illegible]
Deveaux(Ly)#	863	[illegible]	+0,34	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	51,35	[illegible]	+1,16	[illegible]
Dexia France	730	[illegible]	+2,46	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	144	[illegible]	−6,25	[illegible]
Dynaction	168,10	[illegible]	−0,05	[illegible]
Eaux (Gle des)	903	[illegible]	+0,55	[illegible]
Ecia	1383	[illegible]	+1,15	[illegible]
Eiffage	328,40	[illegible]	−0,27	[illegible]
Elf Aquitaine	672	[illegible]	−3,57	[illegible]
Eramet	254	[illegible]	+0,39	[illegible]
Eridania Beghin	1085	[illegible]	−0,36	[illegible]
Essilor Intl	1873	[illegible]	+0,10	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1710	[illegible]	—	[illegible]
Esso	528	[illegible]	+1,13	[illegible]
Eurafrance	2700	[illegible]	+7,40	[illegible]
Euro Disney	8,80	[illegible]	−0,56	[illegible]
Europe 1	1300	[illegible]	−5,23	[illegible]
Eurotunnel ●	5,80	[illegible]	−0,86	[illegible]
Fimalac SA	622	[illegible]	−0,16	[illegible]
Finextel	108	[illegible]	−0,92	[illegible]
Fives-Lille	374	[illegible]	—	[illegible]
France Telecom	274,40	[illegible]	+0,29	[illegible]
Fromageries Bel	4527	[illegible]	−1,08	[illegible]
Galeries Lafayette	3975	[illegible]	−0,12	[illegible]
GAN ex.dt sous.	150,50	[illegible]	−0,46	[illegible]
Gascogne (B)	549	[illegible]	—	[illegible]
Gaumont #	439	[illegible]	−0,91	[illegible]
Gaz et Eaux	2531	[illegible]	+1,93	[illegible]
Geophysique	606	[illegible]	−1,32	[illegible]
G.F.C.	553	[illegible]	−0,90	[illegible]
GrandVision	217,50	[illegible]	+0,68	[illegible]
Groupe Andre S.A.	670	[illegible]	—	[illegible]
Groupe GTM	403	[illegible]	−2,97	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	152,50	[illegible]	+2,88	[illegible]
Jean Lefebvre	370	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	905	[illegible]	+0,22	[illegible]
Labinal	1706	[illegible]	−0,05	[illegible]
Lafarge	411,20	[illegible]	+1,43	[illegible]
Lagardere	219,50	[illegible]	−0,59	[illegible]
Lapeyre	344	[illegible]	−1,74	[illegible]
Lebon	282	[illegible]	—	[illegible]
Legrand	1316	[illegible]	—	[illegible]
Legrand ADP	840	[illegible]	+1,19	[illegible]
Legris indust.	245,90	[illegible]	−0,20	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
Western Deep #	115	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Yamanouchi #	142,30	143	+0,49	[illegible]
Zambia Copper	13,50	13,70	+1,48	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 24 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	106,31	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	125,17	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,21	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	121,30	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	103,30	[illegible]
CFF 10,25% 90-01 CB#	115,46	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,70	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	126,27	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,60	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	—	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,05	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	—	[illegible]
Finansder 9% 91-06#	126,91	[illegible]
Finansd. 8,6% 92-02#	114,30	[illegible]
Floral 9,75% 90-99#	—	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50% 88-98 CA#	101,83	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,97	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	105,10	[illegible]
OAT 8,50% 90/00 CA#	—	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10% 5/85-00 CA#	112,05	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	—	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	115,90	[illegible]
OAT 7,5% 7/86-01 CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,80	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,05	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	138,68	[illegible]
OAT 8,50% 92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94 CA	106,15	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	969	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	50	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	602	[illegible]
Bains C.Monaco	635	[illegible]
Bque Transatlantl. ◆	207,30	[illegible]
B.N.P.Intercont.	950	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
B T P (la cle) 7,60	—	[illegible]

(Publicité)

Nouvelle Golf.
Et si c'était la voiture que tout le monde attendait ?

http://www.vwfrance.com/

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
From. Paul-Renard ◆	1050	[illegible]
Gevelot ◆	1211	1211
G.T.I (Transport)	299	285
Immobail	188,80	186
Immobanque	750	755
Locamion (Ly) ◆	600	600
Lucia ◆	57	57
Monoprix	360	352
Metal Deploye	372	370
Mors	5,40	5,3x
Navigation (Nle) ◆	129,80	129,80
Optorg ◆	355	355
Paluel-Marmont ◆	441	481
Exa.Clairefont(Ny) ◆	912	912
Parfinance	252	254
Paris Orleans	282	285
Promodes (CI) ◆	1978	1978
PSB Industries Ly	539	540
Givaudan-Lavirotte ◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly) ●	210	210
Gd Moul.Strasbourg ◆	3001	3009
Hotel Lutetia ◆	370	370
Hotels Deauville	629	638
Immeubl.Lyon (Ly) ◆	547	547
L.Bouillet (Ly) ◆	299,30	299,30
Lloyd Continental ◆	9020	9020

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 24 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Montaignes P.Gest.	2100	[illegible]
Assystem #	208	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	780	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	382	[illegible]
Bque Vernes	160	[illegible]
Beneteau CB#	1750	[illegible]
B I M P	114,10	[illegible]
Boiron#(Ly)	420	[illegible]
Boisset (Ly) #	331	[illegible]
Bot S.A.	295	[illegible]
Cardif SA ◆	980	[illegible]
C.E.E #	88	[illegible]
CFPI #	450	[illegible]
Change Bourse (M)	232	[illegible]
CNIM CA#	203	[illegible]
Codetour #	376	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	318	[illegible]
Conflandey #	275	[illegible]
C.A. Hte Normandie	336,50	[illegible]
Devernois (Ly)	[illegible]	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	25	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	373	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	515	[illegible]
Expand s.a	880	[illegible]
Factorem	646	[illegible]
Faiveley #	225	[illegible]
Finacor	62,10	[illegible]
Fininfo	739	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	660	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 24 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	31,50	31,50
Belvedere	900	910
BVRP	239,90	239
Coil	151	159
Electronique D2	391	398
FDM Pharma n.	125	129,90
Genset	450	450
Guyanor action B	10,20	10,10
High Co.	177	177
Infonie	88,40	90
Joliez-Regol	78	78
Mille Amis	33	32
Naturex	68	68
Olitec	861	861
Picogiga	198	198
Proxidis	17,55	18,05
R21 Santé	420	420
Stelax	5,60	5,65

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 24 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	850	850
Générale Occidentale ◆	160	160
Sté lecteurs du Monde ◆	142,40	128,20
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 23 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	152,65	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	135,52	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2429,67	[illegible]
BNP 3615 BNP		
Natio Court Terme	14469	14469
Natio Epargne	2272,82	[illegible]
Natio Oblig. M.T. C/D	887,95	[illegible]
Natio Ep. Croissance	3733,30	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	156,88	[illegible]
Natio Epargne Retraite	180,94	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11561,39	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1220,97	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1064,02	[illegible]
Natio Euro Opport.	1222,90	[illegible]
Natio Inter	1147,79	1125,28
Natio Opportunités	216,42	[illegible]
Natio Revenus	1126,47	[illegible]
Natio Sécurité	11358,59	[illegible]
Natio Valeurs	1543,45	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	94228,39	[illegible]
Oblig. ttes caté.	287,41	[illegible]
CDC-GESTION		
Livret Bourse Inv. D PEA	962,64	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C ◆	2687,47	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D ◆	2539,37	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C ◆	320,23	[illegible]
Patrimoine Retraite D ◆	310,54	[illegible]
Sicav Associations C	2458,79	[illegible]
CDC TRESOR		
Fonsicav C	20040,85	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19677,88	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	325,78	[illegible]
Écur. Capitalisation C	264,82	[illegible]
Écur. Expansion C	84696,59	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	3909,08	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	258,68	[illegible]
Écur. Monépremière	11548,44	[illegible]
Écur. Monétaire C	13241,15	[illegible]
Écur. Monétaire D	12273,14	[illegible]
Écur. Trésorerie C	324,95	[illegible]
Écur. Trésorerie D	304,68	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2068,35	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	197,72	[illegible]
Géoptim C	13521,67	[illegible]
Géoptim D	12420,20	[illegible]
Horizon C	2551,02	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	23327,66	23327,66
Créd.Mut.Ep.Monde	1898,16	1847,36
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1950,64	1912,39
Créd.Mut.Ep.Quatre	1103,28	1081,65
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	107,84	105,73
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	565,39	541,04
Revenus Trimestr. D	5269,16	[illegible]
Solstice D	2384,19	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38653,37	38653,37
Actimonétaire D	30623,56	30623,56
Cadence 1 D	1072,40	[illegible]

LES MATIÈRES PREMIÈRES

DISPARITIONS

Michel Bydlowski

Un journaliste curieux de tout

MICHEL BYDLOWSKI, journaliste à France-Culture, s'est donné la mort samedi 21 février à Paris. Il était âgé de cinquante-deux ans. *Les amis de « Panorama » mettront du temps à accepter de ne plus entendre sa voix familière,* presque chaque jour, s'exprimer avec autant de compétence sur l'histoire grecque que le cinéma, la littérature allemande que la psychanalyse. Michel Bydlowski faisait partie de l'équipe de « Panorama » depuis 1972. A l'automne dernier, il avait pris la succession de Jacques Duchateau à la tête de cette émission d'actualité littéraire et artistique diffusée tous les jours de 12 heures à 13 h 30. C'est notamment grâce à lui que « Panorama » était devenu, au fil des ans, l'un des « pics » d'écoute de France-Culture.

Né le 20 janvier 1946, d'origine polonaise, très fin connaisseur de la culture allemande, Michel Bydlowski avait passé une partie de son adolescence en Israël – dont il gardait le souvenir d'un pays aux manières rudes et où il n'avait pas envie de retourner. Parmi ses multiples passions, il y avait notamment la culture viennoise de la fin des Habsbourg, à laquelle il avait consacré une longue série d'émissions et dont il avait gardé l'idée *que « créer, c'est souffrir »*. Chaque année, il animait les « Rencontres franco-allemandes » de France-Culture et de la Radio publique sarroise, donnant aux débats une très haute tenue.

Sous sa mélancolie apparente, Michel dissimulait un humour décapant. Grand conteur d'histoires en tout genre, il aimait la dérision et l'humour noir, ce que certains de ses interlocuteurs, se prenant sans doute plus au sérieux que lui, ne comprenaient pas. Autour de lui, on riait toujours. Ses amis le suppliaient souvent de raconter quelques-unes des histoires juives qu'il connaissait si bien – même si, depuis quelque temps, il n'en racontait plus.

Lucas Delattre

■ **FRANÇOIS BOUSSEL**, journaliste à l'Agence France-Presse (AFP), est mort à son domicile parisien, dimanche 22 février, à l'âge de cinquante-deux ans. Fils de Pierre Boussel-Lambert, dirigeant du Parti des travailleurs, l'un des principaux courants du trotskisme, qui fut candidat à la présidence de la République en 1988, François Boussel a mené en parallèle à sa carrière une vie de militant trotskyste et syndicaliste, au Parti des travailleurs et au Syndicat général des journalistes FO ; il était aussi membre du comité d'entreprise de l'AFP. Spécialiste de yachting – il avait fait équipe avec Alain Colas et Eric Tabarly – et passionné par la montagne – il avait participé à plusieurs expéditions, y compris dans l'Himalaya –, il avait collaboré à la revue *Bateaux* et au quotidien *Le Télégramme de Brest*, avant d'entrer en 1980 à l'AFP, où il s'occupait de la rubrique maritime. Victime d'une très grave chute en escalade il y a trois ans, ce père de trois enfants s'était remis lentement de cet accident et avait pu reprendre son travail à l'AFP à l'automne 1997.

■ **LÉO MATARASSO**, avocat honoraire et ancien président de la Ligue internationale pour le droit et la libération des peuples, est mort le 14 février à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans. Durant sa longue carrière, Léo Matarasso avait notamment plaidé dans de nombreux procès de presse : il a été l'avocat des *Lettres françaises* contre Kravchenko, celui d'*Alger républicain* et de son directeur, Henri Alleg, auteur de *La Question*, avant d'être celui de plusieurs prisonniers civils et militaires pendant la guerre d'Algérie. En 1963, il avait fait condamner Maurice Papon, alors préfet de police, pour saisie illégale de *Libération*. Fervent défenseur des droits de l'homme et militant antiraciste, Léo Matarasso s'était aussi engagé contre la guerre du Vietnam et en faveur de la cause palestinienne.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Anne et David FRANCO
ont *la très grande joie d'annoncer* la naissance de

Louis,

le 16 février 1998, à 11 h 30.

78800 Houilles.

Anniversaires de naissance

Anne-Sophie,

si belle, un peu rebelle.
pour ton anniversaire.
tout l'amour de ta mère.
pour fêter tes vingt ans :
Le Monde assurément !
Et que ta vie pétille !
J'unis notre famille
à mes vifs compliments.

Poupette et P.M., 24-02-1998

Décès

– Mme Augustin Alline,
Bertrand et Maryse de Kerimel,
Monique de Kerimel,
Henri et Catherine Alline,
Jean-Marie et Marie-Odile Alline,
Geneviève et François-Xavier Lacoste,
François Alline,
Michel Alline (†),
Alyette et Yves Courgeon,
Claire Alline,
ses enfants,
Anne, Juliette, Guillaume, Yves-Marie, Clet, Clément, Mathilde, Jean-Baptiste, Pierre-Etienne, Marion, Sophie, Mathias, Martin, Jeanne, Lucie, Marine, Camille, Barnabé, Louise, Madeleine, Thomas, *Clémence et Julie*,
ses petits-enfants,
Victoire, Constance, Justine, Marı, Sophie, Valentine, Alice et Léo,
ses arrière-petits-enfants,
Ses frères et sœur, cousins et cousine
Les familles Godet, Dubois, Caffin, S-batier, Faure, Burtschell, Kerimel, Bs-mann, Rodier et Jaillard,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Augustin ALLINE,
ministre plénipotentiaire c.r.,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes

endormi dans la paix du Seigneur le 23 février 1998, réconforté par le Sacrement des malades.

La messe d'enterrement sera célébrée en l'église Saint-Germain de Charonne, rue de Bagnolet (4, place Saint-Blaise), Paris-20e, le jeudi 26 février, à 15 heures.

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial du cimetière d'Ermont (Val-d'Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Christian et Jacqueline,
Dominique et Jean-Pierre,
Eric et Nicole,
Frédérique et Dominique,
ses enfants,
Emmanuelle, Anne, Arnaud, Caroline, Sophie, Olivier,
ses petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Christian BAL,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec cinq citations,

survenu à Belley (Ain), à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 24 février 1998, à 10 heures, en la cathédrale de Belley, suivie de l'incinération dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

21, Grande-Rue,
01300 Belley.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

« Ce que j'étais pour vous, je le resterai toujours. Souriez, pensez à moi ! Pourquoi serai-je loin de vous ?... simplement parce que je ne suis plus auprès de vous. »

[...] samedi 21 février 1998, entourée de [...]mille,

Roseline BECAVIN-GALAS,
ingénieur EPF,

décédée à Montpellier, dans sa cin[q]uante-quatrième année, munie des Sa[cre]ments des malades.

Vous êtes invités à participer ou à vous [un]ir d'intention à la messe de funérailles [q]ui sera célébrée le mercredi 25 février, à [...] heures, en l'église de Malaucène.

De la part de
Jean-Michel Becavin,
[s]on époux,
Caroline et Bertrand Peiverne,
[e]t Julie,
Stéphanie Becavin,
ses enfants et petite-fille,
M. Roger Galas,
son père,
M. et Mme Henri Becavin,
ses beaux-parents,
Les familles Galas, Laporte, Dubois, Alazard, Becavin et Derisson.

Ni fleurs ni couronnes.

Vos dons peuvent être déposés dans une corbeille à l'entrée de l'église ou remis sous enveloppe à la famille à l'intention du Centre régional de lutte contre le cancer, activité « Recherche corpus 2000 et nutrition A 10 », Val-d'Aurelle, 31, rue de la Croix-Verte, 34298 Montpellier Cedex 5.

Brassetieu,
84340 Malaucène.

– La direction,
Et tous les collaborateurs de France-Culture,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michel BYDLOWSKI,
producteur coordonnateur
du magazine quotidien *Panorama*,
le samedi 21 février 1998.

– La SPACE, Société des producteurs, agents et collaborateurs d'émissions de France-Culture,
a le *regret de faire part* du décès, le samedi 21 février 1998, de l'un de ses membres,

Michel BYDLOWSKI,
producteur coordonnateur
du magazine *Panorama*.
(Lire ci-contre.)

– Le président et les membres du

GROUPE D'ÉTUDES CG JUNG DE PARIS

ont le regret de faire part du décès du

***docteur Roland* CAHEN,**
ancien président
du groupe d'études CG Jung,

survenu le 20 février 1998.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Montparnasse-Sud, le mardi 24 février.

– Mme Pierre-Gustave Christien,
son épouse,
Mme Claire Christien-Prouet,
sa fille,
Emmanuelle Prouet,
Norbert Foulquier,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre-Gustave CHRISTIEN,

survenu à Paris, le 22 février 1998, dans sa quatre-vingt-troisième année,

et vous demandent d'avoir une pensée pour son fils,

François,

disparu le 22 janvier 1982.

Les obsèques auront lieu en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 90, rue de l'Assomption, Paris-16e, le mercredi 25 février, à 10 heures, suivies de l'inhumation au cimetière du Croisty (Morbihan).

Une messe sera dite ultérieurement en l'église Notre-Dame-des-Victoires, à Lorient (Morbihan).

– M. Maurice Crubellier,
son époux,
ses enfants,
Ses petits-enfants
et son arrière-petite-fille,
Ses frère et sœurs,
Son beau-frère et ses belles-sœurs,
Toute la famille,
Et tous ceux qui l'aiment,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeanne CRUBELLIER,
née DAZY,

survenu le 20 février 1998.

3A, rue des 16e-et-22e-Dragons,
51100 Reims.

– Le président de l'université de Pau et des Pays de l'Adour,
Les vice-présidents,
Les directeurs d'UFR,
Les directeurs de laboratoires,
Les enseignants-chercheurs,
les chercheurs,
Les personnels,
Le président du Groupe de réflexions transdisciplinaires (GRT),
ont la douleur de faire part du décès de

Jean DESCHAMPS,
président honoraire de l'université de Pau et des Pays de l'Adour,
président fondateur du GRT.

– Roger et Françoise Eymard,
Joël et Jacqueline Eymard,
Michel et Jacquie Eymard
Geneviève et Claude Debouzy,
Laurence et François Baudin,
Robert et Pascale Eymard,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la disparition soudaine de

Georges EYMARD,
proviseur honoraire,

survenue le 22 février 1998, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu mercredi 25 février, à 15 heures, en l'église de Paley (Seine-et-Marne).

3, route des Ricordeaux,
77710 Paley.

– Katia D. Kaupp,
sa compagne,
Arthur Le Caisne, Léonore Le Caisne, Garance Le Caisne et Patrick Angevin,
ses enfants,
Luc et Monique Le Caisne,
et leurs enfants,
Brigitte Le Caisne,
Armelle Le Caisne,
et ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Marc LE CAISNE,
architecte,

advenu à son domicile, à la suite d'un arrêt du cœur, le 22 février 1998. Il avait *soixante et un ans*.

Il sera incinéré au Père-Lachaise, le vendredi 27 février, à 9 h 15.

144, rue du Chemin-Vert,
75011 Paris.
43, rue de Fleurus,
75006 Paris.

– Flora Groult,
ses enfants et ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Sir Bernard *LEDWIDGE*, KCMG,

le 20 février 1998, à Londres.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 26 février, à 11 heures.

Brompton Oratory,
Brompton Road,
Londres.
54, rue de Bourgogne,
75007 Paris.

– Les familles Riso-Lévi (Villepreux), Ferenczfy (Asnières), *Orsini* (Paris),
Et ses nombreux amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Margaret LEVY,
(Peggy),
artiste peintre,

le 15 février 1998, à Londres.

Les obsèques ont eu lieu le 20 février.

– Mme Antoinette Oudot,
son épouse,
M. et Mme Bernard Geffroy,
M. et Mme Jean-Jacques Verdeau,
M. et Mme Victor Türich,
M. et Mme Xavier Oudot,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu du

docteur Marcel OUDOT,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 23 février 1998, à l'âge de quatre-vingt-*trois ans*.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 26 février, à 15 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à Paris-16e, suivie de l'*inhumation* au cimetière de Morsang-sur-Orge (Essonne).

2, rue Donizetti,
75016 Paris.

– Jane et Armand Heurtematte,
leurs enfants et petits-enfants,
Marguerite et Robert Lange
et *leur fils*,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part de *la* disparition, le 8 février 1998, dans sa quatre-vingt-dix-septième année, de

Mme Abel NICOLAS,
née Gilberte GATAUD.

Les *obsèques* ont eu lieu dans l'intimité familiale.

13, rue Truillot,
94200 Ivry-sur-Seine.
126, avenue de Verdun,
92130 Issy-les-Moulineaux.

André PÉRILLARD,

pasteur à Loriol, Grenoble et Tours,

est décédé le *19 février* 1998.

De la part de
Simone,
son épouse,
Leurs enfants, petits-enfants,
Parents et amis.

Pas de fleurs, mais des dons à la Cimade (service œcuménique d'entraide), CCP Grenoble 904 77 C.

« Rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu. »
Romains, VIII, 39.

Les Coquelicots, n° 24,
38320 Poisat.

– Mme *Monique Randon de Grolier*,
sa femme,
a la tristesse de faire part du décès de

M. Eric RANDON DE GROLIER,
professeur, éditeur et consultant
à l'Unesco,

survenu le 21 février 1998, à La Roche-sur-Yon, en Vendée.

– Les familles Rouger et Lebègue
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Marie-Anne RENAULD,
agrégée d'histoire et de géographie,

survenu *le* 19 février 1998, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 février, à 15 heures, en l'église *Saint-Jean de Montmartre*, 19, *rue* des Abbesses, 75018 Paris.

Remerciements

– Mme Monique Hincker,
ses enfants et petits-enfants,
ont été *profondément* touchés par les nombreux témoignages de sympathie qui leur sont parvenus lors du décès de

François HINCKER.

Ils vous remercient sincèrement.

– Mme Simone Léonard,
Le colonel Gaston Léonard,
Ainsi que toute la famille,
très *sensibles* aux marques d'affection que vous leur avez témoignées au décès de

Mme Julia SBRAIRE,

expriment à tous leurs sincères remerciements.

Messes anniversaires

– Une messe anniversaire sera célébrée pour

Marie-Madeleine LAURENT,

le vendredi 27 février 1998, à 11 h 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, 75001 Paris.

Anniversaires de décès

– Pour le vingt-quatrième anniversaire de la disparition de

Michèle CYPKIN,
agrégée de l'université,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

– Vandenesse - Courbevoie.

« Le jardinier invalide sourit
Au souvenir de ses outils perdus,
Au bois mort qui se multiplie. »
René Char

Guy DAMAIS,

25 février 1996.

Colloques

ESPACE ANALYTIQUE
Journées d'études
28 *février*-1er *mars* 1998
TRAVAIL, SUBLIMATION, CRÉATIVITÉ
Maison de la chimie
28 *bis*, rue Saint-Dominique, Paris-7e.
Renseignements : D. Platier-Zeitoun.
Tél. : 01-47-05-23-09, le matin.

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, le jeudi 26 février 1998, à 20 h 30 :
CHRONIQUE DU SHTETL
sur ARTE, et DÉBAT avec A. LUBLINER (réalisateur).
Inscription au « Festin de Pourim », au 01-42-71-68-19.

STAGE DESSIN ET PEINTURE
L'association « Les chevalets de la palette ronde » organise, pour les amateurs, des stages de peinture et de dessin, animés par des professionnels, dans le cadre du parc du château de Dangu (Eure).
Prochain stage : dimanche 1er mars, de *10 heures à 17 h 30 ; participation :* 100 F ; tél. : 02-32-55-27-76.

SPORTS **A moins de quatre mois du début de la Coupe du monde, l'équipe de France *rencontre*, mercredi 25 février, la Norvège au Stade-Vélodrome de Marseille. ● CE MATCH amical est le dernier que les Bleus disputeront sur le sol français avant le rendez-vous mondial, les dirigeants souhaitant éviter aux joueurs un excès de pression d'ici au 10 juin. ● LA NORVÈGE est un adversaire réputé pour ses qualités défensives face auquel le sélectionneur français, Aimé Jacquet, va pouvoir mettre à l'épreuve ses attaquants. ● L'AUXERROIS Stéphane Guivarc'h, meilleur buteur du championnat de France, avec 20 buts, est en concurrence avec le Monégasque David Trezeguet pour une place de titulaire comme avant-centre. Il rêve de confirmer sa bonne forme actuelle pour séduire ses derniers détracteurs.**

La France espère avoir trouvé en Guivarc'h son buteur providentiel

L'équipe de France de football dispute, mercredi 25 février, à Marseille, face à la Norvège, son dernier match de préparation à domicile. Face à des joueurs coriaces, dirigés par Egil Olsen, technicien perfectionniste, les Bleus devront confirmer les progrès manifestés lors de leur victoire face à l'Espagne (1-0)

AVEC une régularité étonnante, Stéphane Guivarc'h alimente depuis dix-huit mois la rubrique des buteurs. Insensible au doute, ce mal qui ronge si souvent les neurones des attaquants français, l'avant-centre de l'AJ Auxerre accumule les exploits. Depuis le début de la saison 1997-1998, ce footballeur de vingt-sept ans, né à Concarneau, *totalise* 44 buts en 47 matches, toutes compétitions confondues. Voilà un record qui risque de durer.



FOOTBALL

Pourtant, son parcours professionnel a emprunté des lacets tourmentés, à l'inverse de son rival en équipe de France, David Trezeguet, le jeune prodige monégasque. Formé à Brest, Stéphane Guivarc'h accompagne la lente désintégration de son club miné par les déficits financiers. A *Guingamp*, il subit les tourments sportifs d'un club qui n'avait pas encore acquis sa dimension actuelle. En juillet 1995, arrivé à Auxerre, il découvre la première division du banc de touche, comme si le destin s'acharnait à lui ménager une succession d'embûches. Son entraîneur, Guy Roux, lui préfère Lilian Laslandes, moins doué mais plus familier des strictes coutumes imposées par le maître des lieux.

Le décollage survient un an plus tard à Rennes, où Guivarc'h est prié de faire ses classes sous la forme d'un prêt d'un an. *« Il est parti fâché mais digne »*, se souvient Roux. A Rennes, ce fils d'avant-centre amateur trace les contours de sa réussite. Au sein d'une équipe sans prétention, il termine meilleur buteur du championnat, avec 22 buts. Les médias s'emparent du phénomène, réclament une consécration internationale à l'heure où l'équipe de France agace par son manque d'efficacité. Aimé Jacquet traite l'affaire avec dédain. Juge-t-il que la montée en puissance de ce joueur discret relève de l'anecdote ? Sans doute.

ACCUEIL MITIGÉ

Rentré à Auxerre en juillet 1997 sous l'injonction de Guy Roux, Stéphane Guivarc'h commence par apprivoiser un environnement qui ne le portait pas à l'allégresse. *« Son intelligence lui sert de garde-fou contre tout excès d'obstination »*, formule l'entraîneur d'Auxerre pour évacuer les relations tendues qu'entretenaient, un moment, les deux hommes. En renouant sans délai avec ses habitudes de buteur, Guivarc'h clôt lui-même le débat. Au sein d'une équipe plus performante qu'à Rennes, il polit, semaine après semaine, sa réputation de finisseur.

Aimé Jacquet lui tend finalement la main. Et, quand Guivarc'h marque un but face à l'Afrique du Sud (2-1) pour sa première apparition en bleu, le 11 octobre 1997, à Lens, le sélectionneur découvre subitement l'évidence : *« C'est un excellent élément. Je l'assure de ma confiance. »* Deux autres sélections (face à l'Ecosse et l'Espagne) ornent désormais son palmarès, mais Guivarc'h s'aperçoit à chacune de ses apparitions qu'il n'est pas simple de se faire accepter dans le cercle de l'équipe de France.

Le mois dernier, Zinedine Zidane a plaidé la cause de son ami, Christophe Dugarry, l'attaquant de Marseille. Le meneur de jeu de la Juventus de Turin a, depuis, tempéré son discours sans se déjuger vraiment : *« A Auxerre, Guivarc'h bénéficie d'un contexte favorable avec deux ailiers qui ne cessent de l'alimenter en centres. En sélection, ce n'est pas pareil. Le haut niveau a d'autres exigences. »* Didier Deschamps, le capitaine des Bleus, expose les mêmes réserves : *« Stéphane est très adroit, mais, dans son club il touche 50 ballons par match. Le contexte de l'équipe de France est plus relevé. Il devra se montrer efficace face à des adversaires plus compétitifs. »*

Stéphane Guivarc'h répond sans lever la voix : *« Le sélectionneur est satisfait de mes performances. Je ne veux pas alimenter une polémique. »* Tout juste déplore-t-il, de la part de ses partenaires, deux ou trois choix malheureux devant le but espagnol lors de la dernière rencontre amicale, le 28 janvier. *« Il n'y a pas de cabale contre mon joueur,* affirme Guy Roux. *De mon équipe, il est le seul à pouvoir évoluer en Italie. Son comportement mérite la note maximale. Il vient à l'entraînement une demi-heure avant le début de la séance et reste une heure après les autres. Il va réussir. »*

Francis Smerecki, qui l'a dirigé à Guingamp, lui prédit le même avenir. *« Même s'il n'a pas le charisme pour devenir un leader, Guivarc'h a l'étoffe pour s'imposer. Il a gagné en maturité. Il est devenu plus lucide. »* Le joueur, lui, envisage son futur en se référant au passé. *« Il y a dix-huit mois, je n'étais rien,* dit-il. *Je me sers des galères pour avancer. »* Au lendemain de la Coupe du monde, la prochaine étape est déjà balisée, avec un transfert en Italie ou en Angleterre, terres de reconnaissance des meilleurs footballeurs.

Elie Barth

Les Bleus fuient la pression

L'équipe de France dispute, mercredi 25 février, face à la Norvège, son dernier match amical sur son sol avant la Coupe du monde. Dès le mois prochain, elle va entamer un tour du monde en 80 jours par un déplacement en Russie (25 mars). Ensuite, elle fera successivement étape en Suède (22 avril), au Maroc (du 25 au 30 mai, avec des rencontres face à la Belgique, le 27, et au Maroc, le 30) et en Finlande (du 4 au 8 juin, avec un match face à une sélection locale, le 5). Aimé Jacquet justifie cet exil par la volonté d'échapper à la pression. L'argument prête à sourire quand on connaît les exigences de résultat auxquelles sont soumis ses joueurs dans leurs clubs respectifs. *« C'est vrai que ce choix comporte une part de naïveté, mais nous serons tellement impliqués dans cette Coupe du monde à partir du 10 juin que j'ai préféré éloigner mon équipe des terrains français. »*

Les leçons de « Realfootball » du professeur Egil Olsen

SES THÉORIES sont rigides, son allure quelconque. A priori, rien ne destinait le Norvégien Egil Olsen, âgé aujourd'hui de cinquante-deux ans, à devenir un héros national dans son pays. Ancien footballeur de bon niveau, international à *seize reprises*, Egil Olsen, surnommé « Drillo » par ses *compatriotes en raison de son habileté* à dribbler sur l'aile droite, est devenu par la *suite entraîneur, mais également* professeur réputé à l'école supérieure du sport *d'Oslo, où il enseigne depuis* de longues années les subtilités technico-tactiques du *football*.

Pédagogue apprécié, disséquant minutieusement toutes les phases de jeu possibles, visionnant des centaines de cassettes *vidéo*, maniaque de l'analyse « scientifique », Egil Olsen a imposé ce qu'il appelle le *« penetrative football »*. Derrière ce terme savant se cache une réalité peu séduisante. Celle d'une équipe regroupée en défense, mobilisant souvent cinq joueurs à vocation défensive au milieu de terrain, et balançant de multiples passes aériennes à destination du seul attaquant de pointe, généralement le solide Tore-André Flo, ce dernier étant chargé de conclure ces phases de jeu aussi primaires qu'efficaces.

« Cette tactique est laide, mais elle a le mérite de fonctionner », résume cyniquement Olsen. Ses joueurs, de solides gaillards *évoluant pour la plupart* dans le championnat d'Angleterre, ne se posent *pas de questions métaphysiques. Ils* ont adopté le système. Seul Erik Mykland, joueur du Panathinaïkos d'Athènes, à la technique individuelle remarquable, ose avouer : *« On ne joue pas beaucoup au ballon dans la sélection. »*

APPROCHE SCIENTIFIQUE

Les puristes ont beau être déçus, les résultats sont là. Même si la sélection norvégienne présente à la World Cup américaine a offert un spectacle d'une tristesse affligeante (victoire 1-0 face au Mexique, défaite devant l'Italie 1-0 et match nul contre l'Eire 0-0), les joueurs d'Olsen se sont depuis révélés particulièrement coriaces en alignant une impressionnante série de matches sans défaite. *« On ne s'attendait pas à une telle opposition. Ces joueurs norvégiens sont vraiment difficiles à jouer »*, avouera même le Brésilien Leonardo à l'issue d'un match amical perdu, le 31 mai dernier à Oslo, sur le score sans appel de 4-2. Invaincue depuis 44 rencontres, la sélection brésilienne venait de prendre une douloureuse leçon de *« penetrative football »*.

Egil Olsen reste fidèle à sa ligne de conduite. Responsable de la sélection nationale depuis le mois d'octobre 1990, ce personnage cultivé, francophile convaincu, n'ayant jamais caché ses sympathies pour la social-démocratie et qui aime citer Camus et Sartre, a réussi son pari : qualifier la Norvège pour deux phases finales de Coupe du monde consécutives. Dans un pays de moins de 5 millions d'habitants qui *compte 275 000 licenciés footballeurs* et qui n'avait participé qu'à une phase finale (en 1938), il s'agit d'un tour de force.

L'approche *« scientifique »* du football préconisée par Egil Olsen a fait des émules à travers toute la Norvège. Depuis une demi-douzaine d'années, des clubs comme Rosenborg, Lilleström ou Tromsö se font remarquer sur la scène européenne. Conséquence de cette hausse de niveau : de plus en plus de joueurs norvégiens émigrent dans des clubs de premier plan, notamment anglais. *« Tous ces joueurs possèdent une cote énorme en Angleterre. Non seulement ce sont des gars solides qui s'adaptent parfaitement au style de jeu très physique pratiqué chez nous, mais en plus ils possèdent tous une mentalité très saine »*, explique Patrick Barclay, spécialiste du *Sunday Telegraph*.

C'est ainsi que les plus grands clubs du pays alignent des internationaux norvégiens : Johnsen, Solskjaer et Berg à Manchester United, Flo et parfois le gardien Grodas à Chelsea, Bjornebye à Liverpool, etc. Sur les seize joueurs retenus par Egil Olsen pour ce France-Norvège, un seul évolue au pays : Vegard Heggem, à Rosenborg. *Ce qui explique pourquoi le dernier* stage de préparation de l'équipe nationale *ne s'est pas déroulé à Oslo mais bien à* Blackburn, au cœur de l'Angleterre. *« Mes joueurs ont acquis une culture footballistique qui peut leur permettre de créer la surprise pendant la Coupe du monde »*, annonce le professeur Olsen. Peut-être sur ce même Stade-Vélodrome, où ils reviendront, le 23 juin, à l'occasion d'un certain Brésil-Norvège.

Alain Constant

Le Stade français de rugby pressenti pour remplacer le Paris-Saint-Germain au Parc des Princes

UN CLUB de rugby résidant du Parc des Princes ? Ce qui n'était qu'une boutade est en train de devenir une hypothèse de travail : si *le Paris-Saint-Germain* devait quitter le Parc pour le Stade de France, la Mairie de *Paris pourrait* se tourner vers le Stade français-CASG, leader de sa poule dans le Groupe A 1 du championnat de France de rugby, pour occuper l'enceinte de la porte de Saint-Cloud. *« Il faut bien le faire tourner et vivre, ce Parc ! »*, plaide Dominique Cane, l'adjoint aux sports (RPR) de Jean Tiberi.

Au lendemain de la table ronde organisée par le ministère de la jeunesse et des sports pour décider de l'avenir du Stade de France, des représentants de la Mairie de Paris et du PSG devaient se réunir à leur tour, mardi 24 février à 9 h 30. M. Cane prévoit de *« longues discussions »*. *« Notre objectif,* précise-t-il, *c'est de garder le PSG au Parc des Princes, mais, s'il devait s'en aller, vous pouvez être certain que nous ferions le maximum pour faire venir un club de rugby, pourquoi pas en alternance avec un club de football de deuxième division ou même de National. Le Parc est un stade municipal, alors pourquoi ne pas favoriser un plus petit club, comme le Paris Football Club ? »*

PROBLÈME DE REMPLISSAGE

« Notre problème, c'est d'abord que le PFC monte en deuxième division, tempère Didier Bariani, président du PFC et élu du XX[e] arrondissement de Paris. *Ensuite, on pourra toujours voir. »* Max Guazzini, président du Stade français-CASG, assure qu'il n'est *« pas du tout au courant »* d'un tel projet, mais il reconnaît un futur problème logistique. Le Comité français d'organisation (CFO) de la Coupe du monde de football a *réquisitionné* le stade Jean-Bouin, terrain où évoluent les rugbymen du Stade français, pour y installer un « espace prestige », dévolu à l'accueil des invités de marque. Sous la vingtaine de tentes privatives qui abriteront cet espace, la pelouse de Jean-Bouin va souffrir. Le CFO s'est engagé à indemniser le club, mais la restauration du gazon ne sera peut-être pas achevée lors du début de la saison de rugby.

Le Stade français doit donc réfléchir à une solution de remplacement : traverser la rue pour aller au Parc des Princes – *« Le stade Charléty, on n'en veut pas, ce n'est pas un stade de rugby ! »*, martèle Max Guazzini – ou demander à la Fédération française de rugby l'autorisation de jouer tous ses premiers matches à l'extérieur. *« On est bien à Jean-Bouin, on le remplit, tout va bien,* explique Max Guazzini. Jouer au Parc, cela supposerait *une autre démarche*. Là-bas, il n'est pas question de jouer devant *moins de 15 000 personnes. »*

Si un tel déménagement devait *voir le jour, se poserait en effet la* question de la fréquentation. A l'heure actuelle, une grande affiche du championnat de France comme le récent match Stade français - Castres attire environ 8 000 spectateurs. La Mairie de Paris a également envisagé ce problème. Si le PSG part pour Saint-Denis, il devra renoncer aux 38 millions de francs de subventions municipales. Cette somme, ajoutée aux 15 millions de francs attribués au PSG-Omnisports, que la Mairie promet de supprimer en cas de déménagement du principal club parisien, pourrait faire les affaires des autres clubs de la capitale. *« Nous pourrions très bien aider le PFC et le Stade français en invitant de nombreux jeunes pour remplir le Parc »*, assure Dominique Cane. Cette solution, inenvisageable à long terme, pourrait faciliter le décollage de ces deux clubs, en attendant d'éventuelles *grandes affiches. En décembre et* janvier, la demi-finale et la finale de la Coupe d'Europe de rugby ont rempli les stades de football de Toulouse et de Bordeaux, et *laissé* des milliers de mécontents privés de place.

Eric Collier

Appel à candidatures pour le Stade de France

La ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, a lancé un appel, lundi 23 février, pour trouver un club résidant au Stade de France avant le début de la Coupe du monde. Les candidats ont jusqu'au 27 mars pour déposer leur dossier, a indiqué M[me] Buffet à l'issue d'une table ronde ayant réuni le président de la Fédération française de football, Claude Simonet, le président de la Ligue nationale de football, Noël Le Graët, le président du consortium qui gère l'enceinte, Pierre Parisot, le président du conseil général de la Seine-Saint-Denis, Robert Clément, le maire de Saint-Denis, Patrick Braouezec, et le délégué interministériel à la Coupe du monde, Noël de Saint-Pulgent.

Le PSG a laissé entendre, dans un communiqué, qu'il serait candidat. Le Red Star de Saint-Ouen (D2), le Racing club de France (National) et l'Association Saint-Denis/Saint-Leu (National) pourraient également se montrer intéressés.

■ **La Fédération française de rugby a fait appel** auprès de la commission des Cinq Nations, samedi 21 février, après que Jack Irwan, commissaire du match Ecosse-France, a refusé de sanctionner l'ouvreur écossais Craig Chalmers, auteur d'une agression les deux genoux en avant sur son homologue français David Aucagne. Atteint d'une commotion cérébrale, le Palois n'a pas été retenu pour le prochain match du Tournoi, samedi 7 mars. Jean-Marc Aué (Castres) rejoint le groupe des 22, où l'ailier Xavier Garbajosa cède sa place au Dacquois Richard Dourthe.
En Angleterre, le pilier Phil Vickery a, lui, été cité pour avoir donné un coup de poing à un adversaire gallois lors d'Angleterre-Galles. Suspendu pour 30 jours, il a fait appel de cette décision, avec le soutien de son entraîneur, Clive Woodward, et de la fédération anglaise.

Echecs : Garry Kasparov remettra son titre mondial en jeu en octobre

EST-CE le énième épisode de la guérilla que se livrent depuis des années Garry Kasparov et la Fédération internationale des échecs ? Le Russe, qui a claqué la porte de la FIDE en 1993 pour lancer sa propre organisation, la Professional Chess Association (PCA) – aujourd'hui *abandonnée* –, *vient de créer* une nouvelle structure, le World Chess *Council* (WCC, *Conseil mondial* des échecs). Lors d'une conférence de presse tenue samedi 21 février à Linares (Espagne) où Kasparov dis*pute le tournoi le plus relevé de* tous les temps en compagnie de six des dix meilleurs joueurs du monde, le Russe a annoncé qu'il remettrait son titre en jeu en octobre, sous l'égide du WCC. Son futur adversaire sera désigné à l'issue d'un match en dix parties qui devrait opposer en mai deux challengers très sérieux, les numéros deux et trois mondiaux, le Russe Vladimir Kramnik et l'Indien Viswanathan Anand.

FUITE EN AVANT

C'est là que l'affaire se corse, car Anand, qui a été *défait* par le Russe Anatoli Karpov en finale du très contesté championnat du monde de la Fédération internationale des échecs, n'aurait, selon le contrat qu'il a signé avec la FIDE, pas le droit de jouer pour une organisation concurrente. Kramnik n'a pas ce genre de problème étant donné qu'il a boycotté ce championnat en raison des conditions léonines dont bénéficiait Karpov. Le très pondéré Anand prendra-t-il le risque de se couper de la FIDE en rompant un contrat a priori *abusif* ? L'Indien donnera sa réponse après le tournoi de Linares. Une chose est d'ores et déjà sûre cependant : Garry Kasparov, fort de la légitimité que lui confèrent son titre et son classement, n'a pas voulu céder d'un pouce face à une FIDE renaissante grâce aux fonds qu'y injecte son président, le multimillionnaire kalmouk Kirsan Ilioumjinov.

En créant une PCA *bis* sans struc*ture ni financement solides*, uniquement axée vers l'organisation *d'un championnat du monde censé* redorer son blason sportif et lui *rapporter quelques millions* au passage, l'« Aigle de Bakou » n'a *pas non plus montré le désir*, qui l'animait par le passé, de réorganiser et de fédérer le petit univers fermé des joueurs d'échecs professionnels.

A bientôt trente-cinq ans et après un cuisant revers contre le superordinateur d'IBM, Deeper Blue, en mai 1996, le numéro un mondial sait que ses meilleures années sont sur le point de s'achever. En refusant, pour des motifs parfois justes – comme se poser la question de la provenance de la fortune amassée par Kirsan Ilioumjinov – et parfois très subjectifs, de négocier un rapprochement avec la FIDE, Kasparov poursuit sa fuite en avant. Celui qui se voulait l'homme du renouveau aurait-il échoué à introduire une dose d'éthique et de professionnalisme dans un milieu égoïste et vénal ? Sa dernière annonce ne fait en tout cas qu'accentuer dramatiquement la ressemblance entre les échecs et la boxe, discipline éclatée dont le seul mot d'ordre est : « Money ».

Pierre Barthélémy

Lèche-vitrines

Des magasins où l'on peut aussi manger. Manger léger

À CÔTÉ de cette arrogante simplicité, Lipp tout à coup fait bistrot d'un autre âge. On ne peut pas dire que la nouvelle loge de ce monsieur Armani est ce qui se voit le plus dans la récente poussée marchande que Saint-Germain-des-Prés vient d'avoir à encaisser. L'élégance italienne en remplacement de ce brouillon drugstore, village dans le village, où l'on allait acheter la presse du soir en même temps qu'un cadeau de fortune pour des amis qui habitaient rue Bonaparte, ou rue du Dragon, ou rue Visconti. Maroufle installé chez les sensibles, il avait pourtant réussi à se faire admettre dans le quartier. Gros chien aux yeux lourds, il rendait service. On l'aimait bien.

Aujourd'hui, ce sont des vêtements, des montagnes de fringues qui montent la garde dans la circonscription. Doit-on, peut-on autant s'habiller ? La mode serait-elle devenue ce nouveau pouvoir avec, et contre lequel, rien ne serait plus négociable ? Impressionnant. Et plus étonnant encore si l'on sait que, outre l'habit, c'est aussi le couvert que le dernier occupant de la place se mêle d'offrir aux riverains. L'enseigne se présente précédée de la trompe puissante du buccinator : l'Emporio Armani Caffè. A dire vrai, l'endroit est beaucoup moins ronflant que son nom le laisse supposer.

C'est un lieu mignard et on ne peut plus distingué, où il fera bon se retrouver entre copains et copines des alentours pour s'apitoyer sur le sort du monde, un peu comme madame Verdurin dévorait les mauvaises nouvelles du jour en même temps que des croissants au beurre obtenus par piston express de ses relations au ministère de la guerre. Club et podium à la fois, où il sera préférable d'être d'une minceur remarquable, et où porter du noir profond ne sera pas déplacé ; brève closerie sans importance, mais qui pourrait bien avoir du succès, car le malin Milanais a finement taillé une carte courte et assez persuasive.



DESSINS DESCLOZEAUX

Il ne prétend pas avoir statut c restaurateur ; il a installé un café se lement, où l'on reçoit à l'heure c lunch time, dit-on ici. Lunch tin donc (12 h-18 h), mais avec deux c siniers de la Péninsule, l'un du No l'autre du Sud, chaperonnés par chef français suffisamment dé pour réguler les fourneaux et saisi clientèle à point. Pas d'excès, pas pièges tendus au corps – toujo entrer dans ses vêtements à l'a c'est l'école des calories courtes des rectifications d'appétit. Légu de saison à la vapeur, ou à la gre, antipasti du jour, carpaccio et fondue d'aubergines, cœur de jamb de Zibello, salade de roquette a lamelles de parmigiano reggia : rien à craindre, tout est de qualit Et le service est dans la note juste.

UNE GUINGUETTE TRÈS COURUE

Autre lieu « jansénisant », chapelle de combat où contre la ponpe gastronomique on invoque les vertus du fromage blanc et de la salade de soja-ananas : Colette, 213, rue Saint-Honoré. Vocation : styledesignartfood ; matricule : http/www.colette.tm.fr. C'est à deux pas du siège de Paribas, qui s'est installé sous les verrières de Bofill et dont s'extraient à rythme régulier des personnages graves tendus de gris et de pensées sévères. A deux pas aussi du Rubis, vieux rade aveyronnais où le bourguignon de la patronne est de première force et les compilations de comptoir toujours très toniques. A quelques dizaines de mètres de distance, il faut choisir : soit une soixantaine de marques d'eau pure et légère, plate ou pétillante, soit l'assommoir des tableaux de bord de la vieille machinerie vineuse, nationale et authentifiée.

C'est devenu une guinguette de ville très courue, ce Colette. On s'y bouscule. Sur la rue s'ouvre le magasin, salle d'exposition d'objets manufacturés par les technologies et les créations de l'époque, au sous-sol, la buvette-restaurant avec sa table d'hôte et son escouade de serveurs tous d'une sveltesse et d'une amabilité bibliques. On se trouve là dans une ambiance de congrès farceur qui aurait pris pour thème le temps qui passe avec interdiction d'en développer les aspects les plus marasmiques. Il y comme de la gaieté à se retrouver à plusieurs en train de commander du carpaccio de courgettes, des magrets de canard aux épinards, des tartes aux asperges ou des lasagnes végétariennes avec légumes poêlés à l'huile d'olive. Toute une communauté s'entraide en se félicitant et en se réjouissant de l'originalité et de la pugnacité de son choix. Le nôtre était un piège : œufs à la coque et canette d'une eau appelée Ballygowan, tirée, prétendait la carte du water bar, d'une source irlandaise vieille de près de huit cents ans. On verrait bien ; 35 francs pour les coques, 20 francs pour la limpidité celte. Le service allait-il flancher ? Pas du tout, sourire sur toute la ligne, avec les œufs cuits aux trois minutes trente réglementaires, et des costauds, des calibrés poules de luxe, et le beurre mollet à point, et les mouillettes si parfaitement découpées. La Ballygowan, elle, était justement estampillée Ballygowan avec certificat d'origine et autorisation de sortie. Chapeau ! Manquait peut-être... un rien de toasting pour le pain. Nous le servons à la française, mais à votre convenance, la prochaine fois... Oui, sûrement, mais vous en servez souvent des œufs à la coque ? C'est devenu un basique, monsieur, un basique. Ah, bon ! Par les chemins les plus détournés, les Parisiens retrouvaient la campagne et les bienfaits de ses produits fermiers. Vraiment peu ordinaire.

Jean-Pierre Quélin

★ Emporio Armani Caffè, 149, boulevard Saint-Germain 75006 Paris. Tél. : 01-45-48-62-15. Carte : 150 F-200 F. Colette, 213, rue Saint-Honoré 75001 Paris. Tél. : 01-55-35-33-90. Carte : 120 F.

La compote

La compote fraîche existe-t-elle ? Les tribunaux ont leur opinion sur la question. Le 30 janvier 1997, la cour d'appel de Versailles départageait Danone et Andros dans un duel qui les oppose sur le sujet depuis 1993. Petit retour en arrière. Il y a une dizaine d'années, la compote en supermarché n'était qu'une affaire de ferblantier. Pour sortir ce dessert de sa boîte métal, la société Andros a l'idée de créer des coupelles individuelles en plastique. Frédéric Gervoson, directeur de l'entreprise se souvient que *« ce nouveau conditionnement fut d'abord testé dans le rayon sec à côté des boîtes et bocaux traditionnels, mais comme le plastique est plus poreux que l'acier ou le verre, nous avons finalement mis ces compotes dans des meubles réfrigérés »*. Le voisinage avec les yaourts, l'emballage similaire ont vite fait de séduire les consommateurs, persuadés que le produit n'est pas stérilisé puisqu'il est vendu dans un endroit où ce n'est généralement pas le cas.

Augmentant la confusion, Andros baptise ses coupelles *« compote de pommes fraîches »*.

Alors que la notion de fraîcheur ne concerne en fait que la matière première, voilà ce produit – en réalité stérilisé – installé au rayon frais alors qu'il pourrait aussi bien être entreposé sur étagère. C'est à ce moment qu'entre en scène Danone. Profitant de l'engouement, il n'hésite pas à lancer à son tour une gamme carrément intitulée *« compotes fraîches »*. *« Tromperie »*, dit Andros qui assigne en justice, gagne son procès, puis une seconde fois en appel.

Le jugement démontre que les prétendues compotes fraîches de Danone *« se conservent trois mois au minimum aussi bien au réfrigérateur qu'à température ambiante »* et deux experts scientifiques en concluent que pour cela ces produits *« ont subi une pasteurisation ou un traitement thermique équivalent »*. Ni Andros ni Danone ne font donc de la compote fraîche. Le second a eu le tort d'y faire croire explicitement. Le premier, plus habile, ne l'a fait qu'implicitement, en vendant son produit au rayon frais.

Le consommateur reste le dindon de cette farce : le mot frais est assurément galvaudé, quant aux meubles réfrigérés, supposés accueillir des produits extrêmement périssables, ne sont-ils en fait que des leurres ? *« Le procès souligne que seuls les distributeurs décident de l'emplacement des produits dans leurs rayons... et leur logique est uniquement commerciale »*, commente Jean-Paul Combenègre, avocat spécialisé dans les questions agroalimentaires. Gide, évoquant la conversation de la poétesse Anna de Noailles, parlait d'une *« très savoureuse compote d'idées, de sensations et d'images »*. Devant un tel imbroglio juridico-gastronomique, on peut se demander ce que le palais y gagne. La compote a en fait peu bougé. Dans sa quasi-totalité, elle est faite à base de goldens, assez insipides. Soulignons l'initiative d'un fabricant qui vient de lancer des variétés de compote plus acidulées avec des fruits spécifiques comme la canada ou la granny. Vendue au rayon frais, elle est toutefois pasteurisée... comme les autres.

Guillaume Crouzet

★ *« Plaisir de Canada »* ou *« de Granny »* par Hero, 8,70 F environ les 4 pots de 100 g.

BOUTEILLE

AOC Sancerre 1996

Domaine Raffaitin

Le Sancerrois, connu à la fin du Xe siècle, est sans doute l'un des plus anciens vignobles du Bassin parisien. Les comtes de Sancerre lui donnèrent leur essor tout au long du Moyen Age. Les vins empruntèrent, plus tard, le canal de Briare, pour venir vers Orléans et Paris. Le grand-père donna son nom au domaine dirigé aujourd'hui par Jacques Raffaitin. Huit hectares de cépage sauvignon et le désir de bien faire donnent un vin franc, une belle expression de ce terroir et les fameux arômes de « pierre à fusil ». La culture fait appel aux principes de la « lutte raisonnée ». La vendange est faite à la main, la vinification en cuves thermorégulées, sans toutefois que la technique prenne le pas sur le savoir-faire. Une bouteille souveraine avec un pavé de cabillaud rôti ou un simple merlan en colère. Le bruit court même que cette bouteille serait bientôt servie lors d'un repas du Club des Cent !

★ La bouteille 1996 : 39 F. André Raffaitin et Fils Viticulteurs 18300 Bué-en-Sancerrois. Tél. : 02-48-54-25-62. Télécopie : 02-48-54-11-87.

TOQUES EN POINTE

Bistrot

LA TABLE DU PÉRIGORD

■ Plus d'une année déjà pour cette table confortable de cuisine classique sarladaise, et toujours de bons petits vins bien choisis de Bergerac et du Bordelais. Et puis voici un nouveau chef, Nicolas Lesieur, qui apporte une touche personnelle à une prestation rompue aux usages du Sud-Ouest. Le foie gras de canard poêlé sera assorti d'une gelée de fruits rouges, le duo de poissons est présenté à la sauce safranée. Les saint-jacques aux pieds-de-mouton auront des accents champêtres, la fricassée d'escargots et le ris de veau aux morilles seront adoucis et crémés. Une simple note ajoutée pour une petite musique. Les classiques attendus seront affinés comme le cassoulet du Périgord au confit de canard. L'entrecôte échalotes est accompagnée d'une belle sauce vineuse. Une maison qui a trouvé ses marques à l'ombre des tours de Saint-Sulpice, où le respect du terroir peut aussi impliquer élégance et service de qualité. Vins : bergerac, clos-des-forêts (96 F) Menus : 79 F, 125 F et 185 F (le midi). Menus du soir : 128 F et 159 F.

★ Paris 13, rue de Mézières (75006).-Tél. : 01 45 48 30 38. Fermé le dimanche.

Brasserie

LA CHOPE D'ALSACE

■ Une très ancienne maison au décor brun, presque austère. Une clientèle d'habitués, universitaires ou étudiants, qui regrettent sans doute les authentiques costumes alsaciens des serveuses d'hier. Mais l'œil du patron, toujours présent, est fixé sur le modèle réduit de son voilier. Preuve de la constance insubmersible de la maison, et de l'envol lyrique qui peut caractériser, si l'on peut dire, sa cuisine. Une table de grands classiques, dont semble se satisfaire une clientèle fidèle. Autour des incontournables que sont les huîtres, « trésors de la mer » – que l'abondant débit fait conseiller –, les choucroutes garnies, dont la choucroute de Mutzig, celle avec cervelas, le tout accompagné de bières fameuses et d'excellents vins d'Alsace, l'on peut passer, les souvenirs aidant, une aimable soirée un peu roborative. Un lieu de mémoire, quoi !

Menus 119 F et 169 F. A la carte, compter 200 F à peu près.

★ Paris. 4, carrefour de l'Odéon (75006). Tél. : 01-43-26-67-76. Tous les jours.

Gastronomie

LA FONTAINE D'AUTEUIL

■ Devanture discrète, dans ce quartier replié depuis qu'Auteuil n'est plus la campagne de Passy. S'il n'est point averti, le passant ne peut se douter qu'en franchissant cette porte anonyme il connaîtra les joies de la gastronomie pour un prix raisonnable. Comment savoir, si l'on n'est pas gourmand, qu'ici la rémoulade de tourteau en millefeuille est pure merveille, comme le foie gras de canard rôti froid et haricots verts à l'huile de noisette ? Xavier Gégoire, le chef, a gardé de l'un de ses premiers emplois auprès de Gérard Pangaud, le souci du trait juste qui orne ou souligne une saveur : la cannelle sur la mitonnée de lentilles accordée au saumon juste cuit ; la crème de chorizo avec le rognon de veau rôti. Délicate aiguillette de pigeonneau et petite croustille de ses abats aux choux, qui permettra le choix d'un vin de Loire dont la cave est bien pourvue. Epatant millefeuille et confortable moelleux au chocolat. Accueil très affable. Menu affaires : 175 F (au déjeuner). Menu (soir) : 230 F. A la carte, compter 250 F.

★ Paris. 35 *bis*, rue La Fontaine (75016). Tél. : 01-42-88-04-47. Fermé samedi midi et dimanche.

Jean-Claude Ribaut

Temps calme, nuages fréquents

L'ANTICYCLONE n'en démord pas, il est sur notre pays. Toutefois, l'absence de vent et l'humidité apportée par les deux perturbations qui ont traversé la France ces derniers jours vont favoriser, mercredi, la formation de nombreux nuages bas, avec une dissipation difficile. Seul un quart sud-est du pays profitera du soleil.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Attention aux brouillards du matin ! Après leur dissipation, des éclaircies se développeront ici ou là. Le mercure atteindra localement 14 degrés, mais indiquera plus souvent de 10 à 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Dans les Ardennes et le Berry, le ciel gardera une teinte grise toute la journée. Du Nord au bassin parisien, même si la grisaille est tenace par endroits, le soleil réussira tout de même à percer. Il fera de 8 à 14 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le massif du Jura pourra compter sur quelques rayons de soleil. Partout ailleurs, grisaille ou brouillards s'installeront pour la journée. Il fera environ 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Si le bassin aquitain peut espérer quelques moments ensoleillés pour mercredi – le soleil sera même généreux en altitude sur les Pyrénées –, le ciel fera grise mine en Poitou-Charentes. Il fera de 12 à 14 degrés.

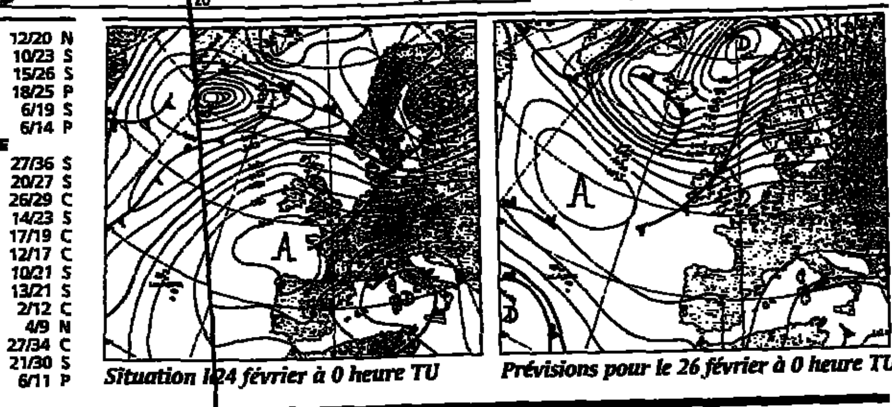
Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Les brouillards ou les nuages bas, assez présents du Limousin au nord de l'Auvergne et à la région lyonnaise, laisseront place au soleil du Dauphiné à la Savoie. Il fera de 10 à 15 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Si quelques nuages inoffensifs viennent encore parsemer l'azur corse, le ciel restera uniformément bleu sur le continent. Les vents seront très faibles, avec une petite tramontane se maintenant en Roussillon. Il fait de 15 à 17 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 25 FEVRIER 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	27/32 N	KIEV	-4/4 *	VENISE	6/15 S	LE CAIRE	12/20 N
				POINTE-A-PIT.	23/29 S	LISBONNE	8/17 S	VIENNE	5/12 P	MARRAKECH	10/23 S
				ST-DENIS-RÉ.	26/29 P	LIVERPOOL	7/10 S	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/26 S
				EUROPE		LONDRES	7/13 N	BRASILIA	20/29 C	PRETORIA	18/25 P
				AMSTERDAM	7/12 S	LUXEMBOURG	5/11 C	BUENOS AIR.	17/26 N	RABAT	6/19 S
FRANCE métropole		NANCY	4/12 C	ATHENES	9/17 N	MADRID	-1/14 S	CARACAS	23/29 S	TUNIS	6/14 P
AJACCIO	5/15 N	NANTES	3/13 N	BARCELONE	6/14 S	MILAN	7/19 N	CHICAGO	1/9 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	3/13 N	NICE	7/16 S	BELFAST	7/11 N	MOSCOU	-13/-4 *	LIMA	25/30 C	BANGKOK	27/36 S
BORDEAUX	6/13 N	PARIS	3/12 N	BELGRADE	3/14 P	MUNICH	3/10 P	LOS ANGELES	8/14 N	BOMBAY	20/27 S
BOURGES	3/11 C	PAU	3/13 N	BERLIN	8/11 C	NAPLES	7/15 P	MEXICO	8/23 S	DJAKARTA	26/29 C
BREST	5/13 N	PERPIGNAN	6/15 S	BERNE	2/8 C	OSLO	1/10 S	MONTREAL	-3/1 N	DUBAI	14/23 S
CAEN	5/12 N	RENNES	3/13 N	BRUXELLES	8/13 N	PALMA DE M.	7/15 S	NEW YORK	3/7 S	HANOI	17/19 C
CHERBOURG	3/13 N	ST-ETIENNE	4/11 C	BUCAREST	-1/11 S	PRAGUE	6/10 P	SAN FRANCIS.	8/12 N	HONGKONG	12/17 C
CLERMONT-F.	4/12 C	STRASBOURG	3/12 C	BUDAPEST	5/14 S	ROME	3/15 N	SANTIAGO/CHI	10/24 S	JERUSALEM	10/21 S
DIJON	4/10 C	TOULOUSE	3/11 N	COPENHAGUE	5/9 P	SEVILLE	6/19 S	TORONTO	-1/3 C	NEW DEHLI	13/21 S
GRENOBLE	0/14 N	TOURS	4/12 C	DUBLIN	6/11 C	SOFIA	-1/9 S	WASHINGTON	5/11 S	PEKIN	2/12 C
LILLE	4/12 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	6/13 P	ST-PETERSB.	-16/-3 C	**AFRIQUE**		SEOUL	4/9 N
LIMOGES	4/11 C	CAYENNE	26/29 P	GENEVE	0/12 N	STOCKHOLM	-2/9 *	ALGER	7/15 P	SINGAPOUR	27/34 C
LYON	3/12 C	FORT-DE-FR.	23/28 N	HELSINKI.	-14/5 N	TENERIFE	17/21 C	DAKAR	20/28 S	SYDNEY	21/30 S
MARSEILLE	4/15 S	NOUMEA	24/28 N	ISTANBUL	5/10 C	VARSOVIE	0/7 S	KINSHASA	25/33 C	TOKYO	6/11 P


Situation le 24 février à 0 heure TU — Prévisions pour le 26 février à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Air France ne prévoit pas de perturbations du trafic pour les 27 et 28 février, malgré le mot d'ordre de grève de cinq syndicats du personnel navigant commercial. Le principal syndicat d'hôtesses et stewards représenté au sein de la compagnie nationale, le SNPNC, ne s'est pas joint à cet appel. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE.** La compagnie russe Aeroflot a été condamnée à 683 000 dollars d'amende par la cour d'appel du Danemark pour avoir transporté 586 passagers sans passeports, ni visas ou autres documents entre 1989 et 1995. Les autorités danoises avaient introduit, en 1986, une clause dans la législation sur l'immigration pénalisant les compagnies aériennes par une amende de 8 000 couronnes (soit 7 000 F environ) par passager transporté en situation irrégulière. – *(AFP.)*

PRATIQUE

Comment choisir une assurance-annulation de voyage

DEPUIS qu'elle s'est inscrite à un voyage organisé en Afrique, Marie-Claire B. se fait du souci. En effet, elle a été opérée d'une fracture de la rotule quatre mois auparavant, et elle craint d'éventuelles complications. Or elle a commis l'imprudence de ne pas souscrire d'assurance-annulation au moment de l'achat du voyage. De plus, elle vient de découvrir que, même si elle s'assure avant le départ, elle court le risque, en cas de rechute, de devoir acquitter tout ou partie du séjour. En effet, lorsqu'elles couvrent les maladies ou accidents dont l'assuré connaissait l'existence, les compagnies d'assurances le font généralement *« sous réserve que cette maladie n'ait pas nécessité de soins durant le mois précédant soit l'inscription au voyage, soit la souscription du contrat »*.

Les principaux motifs d'annulation peuvent être répertoriés sous quatre rubriques. D'abord ce qui relève de la maladie, de l'accident ou du décès de l'intéressé lui-même, d'un membre de sa famille ou d'une personne qui l'accompagne. Ensuite, ce qui a trait aux dommages matériels graves survenant à l'habitation, aux locaux professionnels ou au véhicule du souscripteur, ainsi que le vol des papiers d'identité. Puis les contraintes professionnelles : licenciement économique, modification des dates de congés payés par l'employeur, octroi d'un emploi ou d'un stage par l'ANPE, convocation à un examen de rattrapage ou à un concours. Enfin, divers imprévus, comme le refus du visa touristique, une convocation administrative ou juridique (procédure d'adoption d'enfant, jury d'assises).

CERTIFICATS DE COMPLAISANCE

Il est rare que la totalité des motifs possibles soit couverte par le contrat d'assurance. Les exclusions les plus fréquentes concernent généralement la grossesse, l'interruption volontaire de grossesse, les rechutes de maladies, les accidents dus à la pratique des sports dangereux (bobsleigh, varappe, alpinisme, luge, sports aériens), l'absence, la contre-indication ou les suites de vaccination et les refus de visa. Enfin, devant l'augmentation des annulations pour dates de congés modifiées par l'employeur, certaines compagnies, suspectant des certificats de complaisance, retiennent 25 % du prix du voyage.

Il faut lire très attentivement le contrat proposé, car une même compagnie peut couvrir un risque pour certains tour-opérateurs ou agences de voyages, et l'exclure pour d'autres. Ainsi, la Compagnie européenne d'assurances (CEA) assure les rechutes de maladie ou accidents préexistants pour Scanditours et Celtictours, mais non pour Donatello. A chacun de s'assurer en fonction de sa situation particulière, quitte à souscrire une assurance complémentaire. Par exemple, si on a eu des problèmes cardiaques ou une maladie chronique récidivante, comme l'asthme, il est prudent de choisir un contrat qui couvre les rechutes, ou de demander une extension de garantie. Les femmes enceintes doivent aussi savoir que les complications de la grossesse ne sont plus couvertes au-delà du sixième ou du septième mois.

Il faut également faire préciser quelles sont les personnes prises en charge. En effet, l'assurance-annulation et l'assurance assistance-rapatriement ne sont accessibles qu'aux Français et étrangers dont le domicile légal ou fiscal se trouve dans un pays de la CEE. Les compagnies veulent éviter les frais de traduction des certificats en langue étrangère, et ceux des rapatriements lointains.

Les clients étrangers qui ne remplissent pas les conditions requises devront se contenter de l'assurance proposée par leur carte bancaire (Visa Premier, American Express, Mastercard, etc.). Louise T. qui devait effectuer en décembre un voyage au cap Nord, avec sa cousine habitant à Istanbul (Turquie), a réglé les deux séjours avec sa carte Eurocard-Mastercard. Malheureusement, la cousine a dû renoncer à ses congés de fin d'année, à cause de son employeur.

Elle a dû acquitter la moitié du prix du séjour, selon les conditions fixées par le voyagiste, pour une annulation intervenant entre huit et vingt jours avant le départ, car l'assurance Gold-Mastercard ne prenait en compte que *« le titulaire de la carte, son conjoint ou son concubin notoire et ses enfants fiscalement à charge, âgés de moins de vingt-cinq ans »*. Le voyageur dont le motif d'annulation aura été accepté sera remboursé des sommes versées. On lui retiendra cependant une *« franchise »* forfaitaire (de 100 francs à 300 francs par personne, selon les contrats), ou une somme fixée proportionnellement au prix du voyage.

Les tarifs de l'assurance-annulation varient en fonction de l'étendue des garanties, mais aussi du prix du voyage, et de la marge bénéficiaire du voyagiste (tour-opérateur) ou de l'agence. Le prix peut être forfaitaire (par exemple, 90 francs, prime minimale chez Elvia pour la seule garantie *« annulation »* du contrat *Soleïs*) ou calculé sur le montant du voyage, soit de 1 % à 5 % de celui-ci, surtout s'il y a d'autres garanties associées (assistance-rapatriement, frais médicaux, bagages). Enfin, les contrats standards (ou contrats de groupe) conclus entre la compagnie d'assurances et le voyagiste sont en général moins onéreux que les contrats individuels, mais ces derniers offrent des garanties plus étendues.

Michaëla Bobasch

Conseils et précautions

● **Pour l'assurance-annulation,** on dispose de quatre possibilités : l'assurance proposée par l'agence qui commercialise le voyage, celle du voyagiste (tour-opérateur) qui organise le séjour, celle de sa propre compagnie d'assurance, ou celle de sa carte de crédit. Il importe de bien lire les contrats et de retenir celui qui offre le meilleur rapport qualité-prix. On peut demander une extension de garantie sur l'une ou l'autre de ces assurances en cas de problème particulier : par exemple, la couverture de toutes les personnes qui vous accompagnent.

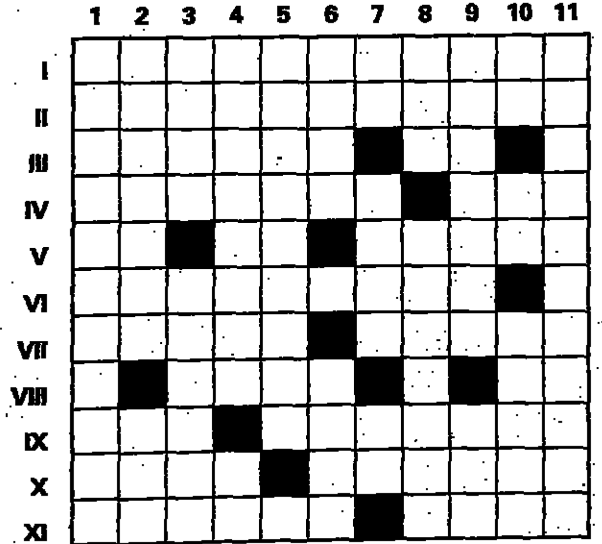
● **Billets d'avion.** Lorsqu'on achète un vol charter, qui n'est ni modifiable, ni remboursable, il est intéressant de souscrire une assurance-annulation spécifique.

● **A lire :** le dépliant *« Voyages, assurance, assistance »* édité par le *Centre de documentation et* d'information de l'assurance (CDIA, 2 rue de la Chaussée-d'Antin, 75008 Paris) ; par Minitel : 36 14 CDIA.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98048

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Partage bien organisé. – II. Sa vie est une grande partie de plaisir. – III. Affligée. Possessif. – IV. Bien meilleures que des merles. Fin de partie, et c'est nul. – V. Préposition. Toile couleur locale. Dépassa la mesure. – VI. Universel, il a droit à tout. – VII. Se permettait. Fis place nette. – VIII. Vend l'espace, et ce n'est pas du vent. Pour stocker des cadavres. – IX. Propos incohérent de charretier. Signe de maigreur... pourtant elle est toujours à table. – X. Quatorze fois roi en Suède. Perdre dans le milieu. – XI. Clé des *Mille et Une Nuits*. Taquinée par le petit poète.

VERTICALEMENT

1. Font des lustres. – 2. Mises en désordre. Division de l'histoire. – 3. Assura la fermeture. Fait désordre, mais peut bâtir. – 4. Gagne au tirage. Démonstratif. – 5. Mordantes chez les plus jeunes. – 6. Déchet azoté. Un travail qui entraîne la destruction. – 7. Vient d'avoir. Le grand est révolutionnaire. Donné avant l'exécution. – 8. Supporte les expériences. Enrichi pour être plus efficace. – 9. Incapables de quoi que ce soit. Touché. – 10. Assure l'anonymat. L'argon. Trente-deux sur la rose. – 11. Qui produit un liquide sucré et visqueux.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98047

HORIZONTALEMENT

I. Transfusion. – II. Rameurs. Lia. – III. Opiacées. Lp. – IV. Mien. Tria. – V. Pesta. Envol. – VI. Er. Identité. – VII. Le. Sortes. – VIII. Osiers. Rein. – IX. Osé. Pie XI. – X. IUT. Emus. Ie. – XI. Liasse. Elan.

VERTICALEMENT

1. Trompe-l'œil. – 2. Rapières. Ul. – 3. Amies. Iota. – 4. Néantisés. – 5. Suc. Adorées. – 6. Fret. Ers. Me. – 7. Usèrent. Pu. – 8. Sintérisé. – 9. Il. Avisée. – 10. Oïl. Ot. Ixia. – 11. Napoléonien.

SCRABBLE ® PROBLÈME N°58

A la recherche du troisième mot

1. Vous avez tiré A E I S T U V.

a) Trouvez deux sept-lettres et placez-en un.

b) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) D E F I I J N. Trouvez un sept-lettres. – L N P R T U U. En utilisant deux lettres différentes du tirage précédent, trouvez deux huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 4 mars.

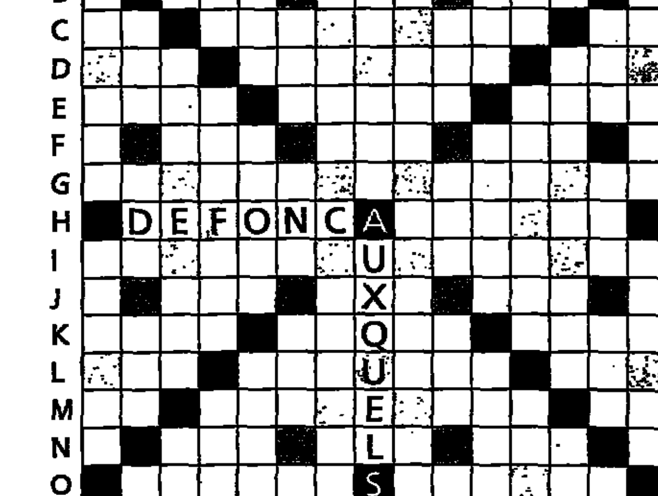
Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 18 février.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) ARSENAUX, C 7, 88.

b) HEXANES, *hydrocarbures*, M 7, 58 – SENAUX, *pl. de senau, ancien deux-mâts*, 15 J, 56 – XERUS, *rongeur*, 15 E, 55.

c) FACONDE ou FECONDA.



Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

ART Jusqu'au 17 mai, la Tate Gallery de Londres célèbre Pierre Bonnard (1867-1947) en une centaine de toiles et d'œuvres sur papier. Cette *rétrospective ne néglige aucune* période du peintre, présen a plupart de ses tableaux célèbr et permet de vérifier la virtuté du maître dans le chromatism ● PLUS SURPRENANTES sont taines œuvres peu montrées qui le révèlent habité par des incertitudes et le sentiment de la vacuité. ● HENRI CARTIER-BRESSON s'est rendu au Cannet pour photographier Bonnard. Les portraits admirables qu'il réalisa sont *exposés* à la National Portrait Gallery parmi 120 images du photographe. ● LA HAYWARD GALLERY accueille, après la Maison européenne de la photographie, la rétrospective consacrée au photographe, et *The Human Body*, une vingtaine de nus de Francis Bacon.

Les motifs incertains e Pierre Bonnard magnifiés à la Tate Gallery

En une centaine de toiles et d'œuvres sur papi le musée londonien célèbre Pierre Bonnard (1867-1947) dans une rétrospective somptueuse. Si celle-ci n'omet pas de montrer le virtuoseu chromatisme, elle a un mérite plus rare : faire de lui le peintre du doute et de l'éphémère

BONNARD. The Tate Gallery, Millbank, Londres. Tél. : 00-44-171-887-80-00. Tous les jours, de 10 heures à 17 h 40. 70 F. Réserva*tions* : 00-44-171-420-0055. *Jus*qu'au 17 mai.

LONDRES
de notre envoyé spécial

C'est un Bonnard très Bonnard, l'une de ces toiles que, dans un musée, *de loin, l'œil identifie* instantanément. Elle a pour titre *La Porte-Fenêtre* ou *La Matinée* et date de 1932. Bonnard avait alors soixante-cinq ans et jouissait depuis plusieurs décennies de sa réputation de peintre merveilleusement habile *dans l'art des arrangements de* couleurs. Elle se vérifie dans *La Porte-Fenêtre*, toile claire dominée par une harmonie de jaune orangé, bleu violacé et blanc. Par les vitres, au-dessus de la boiserie blanche, se voit le paysage du Cannet – arbres *aux fleurs safran, montagne* et cieux lavande. Au premier plan, Marthe – corsage bleu éteint – coud, appuyée à une table recouverte d'un tissu à carreaux oranges, mauves et blancs qui expose donc la matrice chromatique de l'œuvre. *La touche, comme dans tous* les Bonnard de l'entre-deux-guerres, flotte et fuit. Elle modèle peu les volumes, elle n'entre pas dans les détails des formes, leur substituant des *halos colorés et des surfaces* où, par translucidité, l'œil voit plusieurs couches superposées. Quand elles ont été sèches, le peintre a redessiné par-dessus au crayon les mains de la couseuse qui lui semblaient trop vagues – procédé dont il était coutumier.

C'est donc un Bonnard très réussi, devant lequel les visiteurs s'attardent avec un plaisir visible. Mais c'est aussi, discrètement, un tableau bizarre. Derrière la tête de Marthe, apparaît, très petite, une *deuxième, presque* une boule. On en distingue à peine les lunettes, très vaguement le nez. Elle est là parce qu'elle se reflète dans une glace, quoique l'on comprenne mal selon quel angle elle se reflète, à travers Marthe devenue transparente. On ne comprend pas beaucoup mieux comment il se fait que le flanc d'un fauteuil soit à cet endroit-là du tableau ni reflet ni objet, suspendu, en lévitation. La tête ne peut être que celle de l'artiste, qui serait dans la pièce, assis probablement ; en train de dessiner, pas de peindre : on ne distingue ni chevalet ni châssis. Donc la toile représenterait Marthe en train de *coudre et Pierre en train de la dessiner* – peut-être, à moins qu'il ne dessine le paysage par la porte-fenêtre ou une nature morte sur la table.

Seule certitude : il ne se peint pas en train de peindre, contrairement à la tradition de l'autoportrait au chevalet, et il se place si loin au *fond de la toile, si petit, si peu identifiable* que ce recul et cette réduction en deviennent *stupéfiants*. Il est présent, mais tout près de l'absence. Des mots étranges viennent à l'esprit, du genre autoportrait résiduel, trace, spectre – des mots *déplacés s'agissant* d'un peintre étiqueté *« joie de vivre »* et *« volupté de la couleur »* dans le classement du panthéon international.

Si la rétrospective de la Tate Gallery est si intéressante, elle le doit à de telles étrangetés, qui détonnent. Pour le reste, elle est très bien, naturellement. Elle ne néglige aucune *période. Elle* est accrochée sobrement dans un ordre à peu près chronologique. Elle contient la plupart des tableaux illustres de Bonnard. Elle expose largement ses *motifs préférés, nus à la toilette*, intérieurs bourgeois à l'heure de l'intimité, terrasses ouvertes sur les jardins, cafés et boulevards du quartier des Batignolles, baie de Cannes avec nuages orageux, vallée de la Seine avec fouillie de *végétations très vertes. Marthe*, le modèle-maitresse-épouse, y règne des années *1890* aux années 1930.

SENTIMENT DE COMPLICITÉ

Dans ces toiles triomphe le chro*matisme selon* Bonnard. *Il* ne repose pas sur la diversité des nuances mais sur des harmonies à deux ou trois notes de base, pas plus, un blanc et un gris-bleu pour la *Table*, un vert et un ocre rouge pour le *Jardin* par exemple. Chacune de ces dominantes est déclinée en nuances et variations par éclaircissement ou obscurcissement, par superpositions de touches. Si ces dominantes sont proches, naît une impression de quasi-monochromie, d'homogénéité très dense et frontale, comme si l'image devait se fondre en une *seule tonalité charnelle. Si elles* sont distantes, Bonnard multiplie les passages et les mélanges jusqu'à combler l'écartement, jusqu'à faire glisser le regard sans heurt, sans rupture d'un vert vif à un écarlate. La maîtrise du chromatisme est *telle qu'il n'est aucune* dissonance que Bonnard ne parvienne à rendre séduisante, aucune aigreur qu'il n'apaise, aucune contradiction qu'il ne surmonte par petites approximations et transitions successives.

Cet art force l'admiration, mais il ne déconcerte plus, pour avoir été *trop souvent célébré au nom* d'un épicurisme visuel qui aurait en Bonnard l'un de ses meilleurs virtuoses. Les décadrages ne surprennent pas davantage. De ces découpages, inspirés des estampes japonaises et de la photographie, le peintre a fait largement usage tout au long de son œuvre. Il a réduit des *profils* à une étroite bande le long d'un bord, une tête à un quart *de cercle dans un angle. Dans* les tableaux les plus encombrés de formes, une silhouette incomplète se révèle par un constraste de tons, ou s'enfouit dans la profondeur, parce que Bonnard a refusé ce contraste. Tout cela est connu depuis longtemps et ne produit plus qu'un agréable sentiment de *complicité. On songe, comme* il se doit, à Degas – le patron, le maître inégalable – et à Vuillard.

Mais il est des extravagances moins délibérées, moins affichées, moins démonstratives. Outre l'autoportrait fantomatique de *La Porte-Fenêtre*, il y a la jambe de trop du *Grand Nu bleu* – une troisième *jambe au premier plan, attachée* à rien, et qui ne pourrait appartenir qu'à celui ou celle qui regarderait la jeune femme s'essuyant avant de la peindre. Il y a aussi le chien-coussin-étoffe brun rouille de *La Veillée et encore* le fantôme bleu azur d'un dossier de chaise absolument illogique dans le coin *gauche du Café*, qui serait sans cela une luxueuse scène d'intérieur en rouge et blanc avec servante découpée par l'angle de la toile. Dans de tels moments, Bonnard semble céder à une sorte de vertige mal explicable et, y cédant, entraîne le monde avec lui. Ce dernier n'est plus formes, lignes, plans, structures, objets, êtres, actions, mouvements. Il se révèle trouble, incertitude, dispersion. Il semble d'une substance mouvante, volatile, très fragile, diaphane.

Autant il est des *toiles* où l'auteur s'impose de manifester la densité et la dureté matérielles des choses et des corps, autant il en est où il renonce à cet effort, à ce devoir *qui* l'ennuie et qu'il devine inutile. Les premières, les plus nombreuses, arrêtent la vue et la bloquent contre leurs plans colorés. Les secondes l'aspirent dans un mouvement d'éparpillement et d'émiettement. Ce sont les plus re*marquables*, les moins montrées aussi. *Le Bol de lait* fait songer à Munch, pour ce que l'oeuvre a de fantomatique, comme l'évoque aussi l'*Autoportrait à la barbe*, inquiétude, soupçon, regard qui scrute en vain.

LE FLUX ET LE REFLUX

En vain : parce qu'il se pourrait que rien ne soit stable et défini et qu'il ne serve donc à rien de prêter *au motif* une apparence factice de solidité et de netteté. Bonnard, au*trement dit*, est un *peintre sans certitudes*, sans système. Il suffit de le comparer à Matisse, déterminé, obstiné, épris de logique. Matisse impressionne par la résolution qu'il trahit, la volonté d'avoir raison, un côté inexorable et intemporel. Bonnard, quand il *s'abandonne*, est à l'opposé : dans le temps qui efface et brouille, dans l'empirisme qui essaie et recommence, dans l'inquiétude qui ne se guérit pas. *Tout motif* est *inépuisable*, toute représentation provisoire, toute définition insuffisante, toute image menacée. Le peintre, le dessinateur sont immergés dans le flux et le reflux, pris dans l'alternance de l'apparaître et du disparaître. Il ne peut *ni l'ignorer ni l'oublier*.

A preuve, les autoportraits de la dernière décennie, qui sont tous là, admirables de faiblesse. Dans le miroir de la salle de bains, par-dessus les flacons, un homme achève de s'habiller et en profite pour *s'examiner*, sans trop oser lever les yeux, sans trop avoir le cœur de *s'examiner*. Il verrait un spectre, comme d'habitude.

Philippe Dagen


HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

Pierre Bonnard, photographié en 1944 dans son atelier du Cannet par Henri Cartier-Bresson.

Oublier Bacon ?

La Hayward Gallery accueille, outre *Les Européens*, *The Human Body*, à propos du nu chez Fran*cis* Bacon. *L'exposition* compte une vingtaine d'œuvres, dont plusieurs triptyques et des toiles rarement montrées. Mais elle est loin d'attirer autant de visiteurs que les photographies de Cartier-Bresson, alors même qu'il *faut la traverser pour accéder à* celles-ci. Sans doute a-t-elle été précédée de trop de rétrospectives et d'hommages, qui donnent à penser que tout a été *dit* et montré de *Bacon. Illusion.* Illusion entretenue cependant par la presse britannique, pressée de brûler ce qu'elle a honoré auparavant. A ses lecteurs, *Time Out* suggère de n'aller visiter l'exposition que pour décider si Bacon n'aurait pas été outrancièrement *surévalué* – rien de moins. A en juger d'après les œuvres, la réponse – négative évidemment – n'est pas douteuse. Mais le sacrilège peut être chic. Il peut *même être utile quand il permet* de se délivrer d'un patronage qui pourrait devenir étouffant.

Cartier-Bresson expose cent vingt portraits de Cartier-Bresson

THE EUROPEANS, Hayward Galleries, South Bank Centre, Londres. Tél. : 00-44-171-928-3144. Tous les jours de 10 heures à 18 heures, mardi et mercredi jusqu'à 20 heures. 60 F. Jusqu'au 5 avril.
TÊTE-À-TÊTE, National Portrait Gallery, St Martin's Place, Londres. Tél. : 00-44-171-306-00-55. Tous les jours, de 10 heures à 17 h 45, le dimanche à partir de 12 heures. 30 F. Jusqu'au 7 juin.

LONDRES
de notre envoyé spécial

Peu avant la mort de Bonnard, Henri Cartier-Bresson se rendit *chez lui, au Cannet, et fit de lui des* portraits admirables. Ils sont à la National Portrait Gallery, qui accueille une exposition des portraits du photographe. Il en a déterminé la sélection, 120 images, *60 années* de chasses et de captures, anonymes et princes du sang, amis et *maîtres, grands écrivains et* non moins grands peintres.

Les salles n'étant pas démesuré*ment grandes, ni l'accrochage aéré*, le regard se trouve sans cesse sollicité, appelé, attiré d'un côté, de l'autre. Faut-il aller plutôt vers les célébrités, ou commencer par les inconnus, les travestis indiens, un enfant à Madurai, une passante à Djakarta ? Tous ont su, à l'instant de la photo, qu'ils étaient observés – ils venaient de s'en apercevoir *ou ils* s'étaient préparés depuis longtemps, mais l'image n'a pas été prise à l'improviste, par surprise, comme volée. Elle est née d'un face-à-face, ce *qu'affirme le titre de* l'exposition, *Tête-à-tête*. Le mot peut s'entendre de plusieurs façons : intimité repliée sur elle-même, rencontre frontale, explica*tion sans truchement. D'un côté*, le photographe, son petit appareil, des années d'expérience pour un geste au centième de seconde et une réputation qui, naturellement, inquiète le modèle. De l'autre, celui-ci, qui a pu choisir le lieu, l'heure, son vêtement ; qui peut essayer des *mimiques, l'impassibilité, l'air énigmatique* ; qui peut affecter l'indifférence ou la gaieté, la complicité ou *l'agacement. La question est : à qui* le dernier mot ? Au portraitiste s'il *surprend*, capture, extrait la vérité du modèle et au modèle s'il déjoue la curiosité, s'il parvient à ne donner de lui-même qu'une image qui lui convienne, qui le flatte, s'il se peut.

LE PIÈGE ET SA PROIE

Là-dessus, combat. Elégant, courtois, rapide. La flèche et sa cible, qui se dérobe. Le piège et sa proie, qui s'enferre. Exemple : Valéry, Paul, poète français, académicien. En *1946*, il reçoit Cartier-Bresson chez lui. Valéry, en matière de photographie, n'est pas un novice. Il a eu pour instructeurs Mallarmé et Degas. D'ailleurs, il pose près d'une *épreuve du portrait photographique* de Mallarmé par Degas. Le poète était adossé à une cheminée, comme lui aujourd'hui. Mais Mallarmé était de face, droit, au centre. Cartier-Bresson *place* Valéry – très bien habillé, très homme du monde – à gauche, Mallarmé au centre, un reflet de Valéry *dans* le miroir à droite et un buste – encore Valéry – sur la cheminée. Résultat : *accablant. Le poète n'a pas été par* hasard inspiré par le mythe de Narcisse. Même observation à propos de Mandiargues, donnant dans le genre spectral inspiré.

Autre stratégie, l'impassibilité. C'est la conduite adoptée par François Mauriac, Marcel Duchamp et Balthus. Ils n'en sortent pas vainqueurs, parce que Cartier-Bresson a cadré leurs têtes au large, dans des intérieurs à leur image, de sorte que l'impassibilité devient de la vanité, le plaisir glorieux de devenir la statue de soi-même pour l'éternité. Dans le pire des cas, l'abandon à la fatuité, on obtient l'image accablante de Robert Kennedy en maillot de bain sur une chaise longue, *vulgarité béate*.

Mieux valent la défiance et le soupçon, quand ils sont clairement avoués. Truman Capote se contracte et se recule pour se cacher dans le feuillage. Giacometti se laisse faire, mais avec un léger rictus, entre agacement et inquiétude. René Char n'est pas *plus* à l'aise, il veut se donner une contenance, il gesticule et n'en paraît que plus fragile. Mieux vaut le combat les yeux dans les yeux, mais il faut pour cela des lutteurs rompus, Picasso, Pound, Stravinsky, Bacon. D'eux, Cartier-Bresson a fait des portraits justes parce que d'une extrême économie de moyens, juste une *tête*, un buste, un regard qui mesure, surveille et défie.

L'exposition est organisée à l'occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire de Cartier-Bresson. Elle s'accompagne de la reprise de sa rétrospective intitulée « Les Européens », à la Hayward Gallery. Elle avait été montrée à la Maison européenne de la photographie (*Le Monde* du 21 mars 1997). Depuis, elle s'est augmentée d'une image, que rien ne distingue dans l'accrochage. Elle a été prise en Suisse, au-dessus d'une pente enneigée creusée de sillons *qui divergent*. La lumière joue sur les cristaux et les surfaces. Sa date ? Cet hiver. C'est, pour l'heure, la plus récente des photographies de Cartier-Bresson. Et l'un de ses meilleurs paysages.

Ph. D.

Klaus Michael Grüber magnifie « Iphigénie en Tauride » à Berlin

C'est en poète que le metteur en scène relit la pièce de Goethe

A la Schaubühne de Berlin, Klaus Michael Grüber signe une création anthologique en mettant en scène l'*Iphigénie en Tauride* de Goethe.

***Comme un archéologue souffle sur le sable,* Grüber souffle sur les vers de Goethe, sur cette pièce que l'auteur désignait comme son *« enfant de la douleur ».* Délicatement, il laisse apparaître ce qui repose, de toute éternité, sur les rives de Tauride. Un geste de poète.**

IPHIGÉNIE EN TAURIDE, de Goethe. Mise en scène : Klaus Michael Grüber. Avec Angela Winkler, Ulrich Wildgruber, Martin Wuttke, *Sylvester Groth, Wolf* Redl. SCHAUBÜHNE, am Lehniner Platz, Berlin. Tél. : (00-49-30)-89-00-20. *Le spectacle,* qui a été créé le 10 février, est joué en alternance.

BERLIN
de notre envoyée spéciale

La mer est entrée au théâtre, pour la première fois. On a déjà vu la tempête, souvent ; la plus belle était celle de Strehler. Mais une mer qui clapote, avec le bruit de cerises des vagues *touchant la rive,* dans le soleil d'un matin méditerranéen, cela n'avait jamais été. Gilles Aillaud l'a fait, à Berlin, pour *Iphigénie en Tauride,* de Goethe, mise en scène par Klaus Michael Grüber. Ce n'est pas un décor, c'est une berceuse qui accompagne la représentation, comme une mère chante à son enfant pour oublier qu'il est tard.

Sur la scène de la Schaubühne, le matin qui se lève dans sa plénitude calme – du sable d'or, quelques oliviers, l'entrée d'un temple accoudé à un rocher – est aussi beau que le rêve du premier matin du monde. C'est le dernier pour Iphigénie. Elle ne va pas mourir. Elle va savoir ce qu'il est advenu de sa famille, depuis que Diane l'a enlevée sur un nuage et menée sur les rives de Tauride, pour qu'elle échappe à la mort que devait lui donner son père, Agamemnon.

Iphigénie ignore que la guerre de Troie a pris fin ; que sa mère, Clytemnestre, a tué Agamemnon, croyant qu'il avait sacrifié leur fille ; que son frère, Oreste, a tué sa mère et Egisthe, son amant. Elle sait juste qu'il est triste de vivre seule, loin de sa terre natale et des siens. En Tauride, elle veille sur le temple de *sa déesse protectrice* et repousse les avances du roi, Thoas, qui voudrait l'épouser. Iphigénie vit son sort comme une seconde mort. Elle attend que les dieux l'en délivrent. Un jour, un homme aborde le sanctuaire. Il vient de loin, de l'autre côté des mers. C'est Oreste, accompagné de Pylade, son cousin, son plus fidèle ami. Pylade croit, Oreste doute. Comment peut-il espérer vivre, lui, le dernier homme de la lignée, qui a tué sa mère ?

Goethe était jeune quand il a écrit *Iphigénie en Tauride.* Il appelait sa pièce *« mein Schmerzenskind » – « mon enfant de la douleur ».* Il l'aimait. Il y est revenu quatre fois entre 1779 et 1786, passant de la prose aux vers. Il existe plusieurs variantes à l'histoire d'Iphigénie. Celle que Goethe a choisie se clôt sur la paix reconquise. En Tauride, Oreste frôle la folie. Mais sa sœur l'amène à composer avec la vie à venir, pour que cesse la fuite devant le malheur d'être né dans une *« famille furieuse qui se détruit d'elle-même ».* C'est de cela que souffrent Oreste et Iphigénie. De voir se reproduire sur eux la malédiction qui poursuit les descendants de Tantale, de génération en génération. Jusqu'où faut-il payer ? Pourquoi ce tribut incessant ?

AMOUR INDÉFECTIBLE

Dans *Iphigénie en Tauride,* Goethe parle beaucoup des nuages sombres (de la vie), des ombres et des lumières (des sentiments), des plis (de l'âme). Ses vers caressent ainsi ce qui ne peut revenir, ni mourir : l'enfance qui lie à jamais Oreste et Iphigénie. Leur amour indéfectible. *« Ne pleure pas, ma sœur ; tu n'es point coupable. Depuis mes premières années, je n'ai rien aimé autant que je pourrais t'aimer. »* Des voiles passent devant le regard d'Iphigénie. Elle sent plus qu'elle n'examine. Elle est le port où son frère peut aborder. Il n'y a rien de plus beau que l'amour entre frères et sœurs. Ce sentiment, Goethe ne l'explique pas. Il le laisse parcourir sa pièce, dans un va-et-vient doux, un bruit de vagues légères, une clarté qu'Oreste et Iphigénie sentent passer sur leurs visages. A se retrouver, ils ressentent ce bonheur d'enfants liés, si grand qu'il n'est jamais loin de la douleur.

Comme un archéologue souffle sur le sable, Grüber souffle sur les vers de Goethe. Délicatement, dans un geste à la beauté pure, il laisse apparaître ce qui repose, de toute éternité, sur les rives de Tauride. *Ses précédents spectacles* (*Splendid's,* de Jean Genet, et *Pôle,* de Vladimir Nabokov) se demandaient *comment dire adieu au* monde. *Iphigénie* avance sur le chemin de l'apaisement. De tout autre metteur en scène, on dirait qu'il atteint au classicisme. Avec Klaus Michael Grüber, cette notion n'a pas de sens. Il est au-delà. Son geste est celui d'un poète. C'est la réconciliation, avec le monde et soi, qu'il met en scène à travers cinq comédiens de toute première grandeur : Angela Winkler (Iphigénie), Martin Wuttke (Oreste), Ulrich Wildgruber (Thoas), Sylvester Groth (Pylade) et Wolf Redl (Arcas). Chacun a sa singularité. Ils ont en partage la plus belle qualité : celle de tout raconter, mais ne rien révéler. Espérons qu'ils viendront en France.

Brigitte Salino

L'exil américain de l'écrivain congolais Emmanuel Dongala

AU MOMENT où résonnaient les trompettes de la francophonie officielle, en novembre à Hanoï, un écrivain congolais de langue française était sauvé par... les Etats-Unis. Emmanuel B. Dongala, professeur de chimie à l'université de Brazzaville, a pu échapper à sa ville dévastée par cinq mois de guerre civile grâce à l'amitié de Philip Roth, l'auteur de *Portnoy et son complexe* (Gallimard). Le romancier a réussi à le contacter, malgré la rupture des communications téléphoniques, pour lui proposer de venir se mettre à l'abri quelque temps dans une université américaine.

« Je savais que c'était impossible d'obtenir un visa pour la France. Les Congolais faisaient des jours de queue devant le consulat fermé. J'ai saisi la proposition : j'avais besoin de recharger mes batteries. » Philip Roth lui a obtenu un visa et un poste d'un an dans le Massachusetts, à Bard College, où il est arrivé début février. Il y enseigne la chimie et la littérature africaine de langue française. Chinua Achebe, écrivain nigérian en exil, y donne déjà des cours sur les auteurs africains de langue anglaise.

Emmanuel B. Dongala est à Paris cette semaine pour la sortie de son dernier roman, *Les Petits Garçons naissent aussi des étoiles* (Le Serpent à plumes-Editions). *« Ma famille et moi sommes sortis vivants par hasard de ces cinq mois de combats horribles. Cinq mois de peur, de faim, à tenter de survivre dans les abris, malgré les bombardements et les crimes commis par toutes sortes de milices déchaînées »,* explique-t-il.

MESSAGE PACIFIQUE

Quand l'ancien président Denis Sassou Nguesso a finalement remporté la guerre civile contre son adversaire Pascal Lissouba, en novembre, il est entré dans une capitale totalement détruite par les bombes, livrée aux mains des pillards. *« Comme beaucoup de Congolais, j'ai tout perdu. Un beau jour, on ne possède plus rien. Tout a disparu. Les pillards ont entièrement vidé mon appartement. De toute ma bibliothèque, il ne me reste que quelques livres. La ville, démolie, ressemble à Berlin en 1945. Plus rien ne fonctionne : ni eau, ni électricité, ni téléphone... »,* regrette l'écrivain congolais.

A cinquante-sept ans, Emmanuel B. Dongala a écrit plusieurs romans et recueils de nouvelles, dont *Jazz et vin de palme* (en poche chez Motifs) et *Un fusil dans la main, un poème dans la poche* traduit en six langues (en français chez Albin Michel). Ses œuvres sont de véritables fictions littéraires, mais elles se réfèrent aussi, de près ou de loin, au contexte politique de son pays sur un mode comique. Le style est empreint de dérision et d'humour, car Dongala estime que, en écrivant un livre *« facile à lire et amusant »,* il peut mieux faire passer son message pacifique.

Son nouveau roman, *Les Petits Garçons naissent aussi des étoiles,* relate l'histoire du Congo, depuis l'indépendance jusqu'au régime de parti unique sous influence soviétique et aux premières élections libres. Le romancier a choisi de décrire ces événements à travers le regard – faussement – naïf d'un enfant. Sa naissance s'étant déroulée dans des conditions miraculeuses, l'enfant est doué d'une lucidité presque surnaturelle. Dongala dessine la vie d'un enfant d'Afrique aujourd'hui, aux prises avec les sciences et la modernité. Le petit garçon porte des Reebok, lit des mangas japonais et s'enthousiasme pour le théorème mathématique de Fermat...

Ces livres sont inégalement diffusés au Congo : *Jazz et vin de palme,* censuré sous le régime du parti unique, a beaucoup circulé sous le manteau. *« Avant la guerre, nous n'avions pas, à Brazzaville, tous ces petits éditeurs qui existent à Kinshasa. Pour l'instant, il n'est plus question de littérature. »* Encore sous le choc des derniers mois, l'écrivain congolais ignore combien de temps il devra rester aux Etats-Unis.

Catherine Bédarida

★ Emmanuel B. Dongala est l'un des participants aux rencontres « Terre d'Afrique » qui se déroulent dans des librairies Fnac toute cette semaine. Il sera présent à la Fnac - La Défense le 25 février à 13 heures, à la Fnac de Lille le 26 février à 17 h 30, et à la Fnac Forum le 27 février à 18 heures et le 28 février à 16 heures. Parmi les romanciers invités à ses côtés, signalons la Sénégalaise Aminata Sow Fall, l'Algérien Amin Zaoui et le Malgache Jean-Luc Raharimanana.

SORTIR

PARIS

Catherine Dubosc
Alain Planès
Il faut pas mal de courage et de bonnes jambes pour se rendre à la Grande Bibliothèque nationale de France. Pour atteindre la salle, il faut parcourir de grandes étendues désertes. Mais que ne ferait-on pas pour écouter la soprano Catherine Dubosc et le pianiste Alain Planès ?
Œuvres de Debussy, de Hahn, de Chausson, de Berdes, de Fauré, de Ravel et de Stravinsky.
Auditorium de la Bibliothèque nationale de France, quai François-Mauriac, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. Le 24, à 19 heures. Tél. : 01-53-79-59-59. 100 F.

Jean-Marie Carlotti
Il était l'une des vedettes du casting de la création *Marseille sur scène,* présentée il y a quelques mois à la Cité de la musique. Il a enregistré avec le trompettiste Michel Marre un album impeccable *consacré* aux chants de troubadours (chez Silex). Ancien leader du groupe Mont-Joia dans les années 70, Jean-Marie Carlotti n'a eu de cesse, tout au long de sa carrière sans tapage, de populariser et chanter la culture occitane. Le voici en solo avec sa guitare pour interpréter le répertoire de son album « Lignana », paru en 1984, aujourd'hui réédité par un label marseillais aux choix très sûrs, L'Empreinte digitale.
Satellit'Café, 44, rue de la Folie-Méricourt, Paris 11e. Mº Saint-Ambroise. 21 h 30, les 24 et 25. Tél. : 01-47-00-48-87. 50 F.

Josef Nadj
Josef Nadj, issu de la minorité hongroise de la République fédérale de Yougoslavie, ne voit dans le mouvement que *« l'expression superlative d'un besoin de s'exprimer par la récurrence d'images fortes comme des obsessions ».* Ses complices, Goury à la scénographie, Tickmayer à la musique, l'assistent dans cette dernière création pour huit danseurs, née de réflexions croisées dans les marges de Dante – celui de *L'Enfer* – et de Beckett. Cette pièce a été créée au Théâtre Vidy de Lausanne en 1997.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mº Abbesses. 20 h 30, du 24 février au 14 mars ; matinée le 8 mars, à 15 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Christian Tetzlaff
Pierre-Laurent Aimard
Christian Tetzlaff, jeune violoniste autrichien, s'impose d'année en année comme l'une des figures marquantes de son instrument. Le voici en duo avec le pianiste Pierre-Laurent Aimard qui a autant de « doigts » que d'esprit. Ce n'est quand même pas Bach ni Carter qui leur font peur.
Bach : *Sonate pour violon et piano,* BWV 1016. Carter : *Duo pour violon et piano.*
Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. Le 24, à 19 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 80 F.

Orchestre symphonique de la radio de Bavière
Le plus parfait orchestre allemand vient à Paris avec son directeur musical. Lorin Maazel n'a pas reçu par hasard la médaille Gustav-Mahler, decernée par la ville de Vienne. Il dirige la *9e Symphonie,* de Mahler, la dernière que le compositeur ait achevée, sans doute la plus belle et la plus émouvante.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. Le 24, à 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 70 F à 295 F.

L'Algérie aux Mardis de la SCAM
En soutien aux auteurs et créateurs algériens, la Société civile des auteurs multimédia (SCAM) propose, dans le cadre de ses Mardis, une soirée avec Ali Akika et Merzak Allouache, qui présenteront leurs documentaires *L'Algérie dévoilée* et Algérie : journalistes et démocratie.
Vidéothèque de Paris, 2, Grande Galerie, Nouveau Forum des Halles, porte Saint-Eustache, Paris 1er. Mº Châtelet-Les Halles. Le 24, à 20 heures. Tél. : 01-40-51-33-57. Réservation indispensable.

Jazz en images
Dans le cadre de sa manifestation « Histoire du jazz en images », la salle des grands boulevards de la Cinémathèque française présente *Portrait rêvé : Stéphane Grappelli,* un film de Jean-Christophe Averty réalisé en 1989. Ce long métrage évoque le parcours du musicien avec de nombreuses archives recueillies par le réalisateur depuis 1958 au fil des festivals de jazz de Cannes, d'Antibes, de Juan-les-Pins et de Nice.
Salle Grands Boulevards, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris 10e. Mº Bonne-Nouvelle. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-47-04-24-24. 28 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Broken Silence
Film de Wolfgang Panzer (Suisse-Allemagne, 1 h 46).
L'Invitée de l'hiver
Film d'Alan Rickman (Grande-Bretagne, 1 h 48).
Michael Kael contre la World News Company
Film de Christophe Smith (France, (1 h 37).
Pour le pire et pour le meilleur
Film de James L. Brooks, (E-U, 2 h 18).
Les Sœurs Hamlet
Film d'Abdelkrim Bahloul (France-Algérie, 1 h 30).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Chronique d'un amour
de Michelangelo Antonioni.
Italien, 1950, noir et blanc (1 h 35).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

VERNISSAGES

Biomorphies, la beauté organique
Galerie Pierre Brullé, 25, rue de Tournon, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-25-18-73. De 14 h 30 à 18 heures ; samedi de 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Du 24 février au 21 mars.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Giulio Cesare
de Haendel : *version de concert.* Iris Vermillon, Jennifer Larmore, Maria Bayo *(sopranos),* Bernarda Fink (contralto), Graham Pushee (ténor), Olivier Lallouette (baryton), Concerto Köln, René Jacobs (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Le 24, à 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 140 F à 200 F.
Orchestre symphonique du Minnesota
Barber : *Symphonie nº 1.* Mozart : *Symphonie concertante pour violon, alto et orchestre KV 364.* Tchaïkovski : *Symphonie nº 5.* Gil Shaham (violon), Nobuko Imai (alto), Eiji Oué (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 390 F.
Frédéric Lô, Théophile Minuit
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. Le 24, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. De 60 F à 80 F.
Sabor a son
Coupole, 100-102, boulevard Montparnasse, Paris 14e. Mº Montparnasse. 21 h 30, le 24. Tél. : 01-43-20-14-20. 90 F.
Les Quatre Morts de Marie
de Carole Fréchette, mise en scène de Catherine Anne, avec Clotilde Mollet, Marie-Paule Sirvent...
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Mº Saint-Denis Basilique. Le 24, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.
Le Visiteur
d'Eric-Emmanuel Schmitt, mise en scène de Daniel Roussel, avec Rufus, Tom Novembre...
Théâtre Marigny, carré Marigny, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Le 24 février, à 21 heures. Tél. : 01-42-25-20-74. 180 F et 250 F.

ANNULATION

Hank Jones/Milt Jackson
Le concert d'Ank Jones et Milt Jackson prévu le 24 février à 20 h 30 au New Morning est annulé.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. Tél. : 01-45-23-51-41.

RÉSERVATIONS

Arlequin valet de deux maîtres
de Carlo Goldoni, par le Piccolo teatro de Milan, mise en scène de Giorgio Strehler.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon. Du 5 au 22 mars. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.

DERNIERS JOURS

28 février :
Dialogue en ré majeur
de Javier Tomeo, mise en scène d'Ariel Garcia Valdès, avec Michel Aumont et Roland Blanche.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mº Odéon. Du mardi au samedi, à 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.
Léon Spilliaert
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mº Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. 25 F.

EN VUE

■ Babylone, Assur, Kish, Uruk, les sites de l'antique Mésopotamie, avaient subi des dommages irréparables pendant la guerre du Golfe. La ziggourat de la cité d'Ur, patrie des Chaldéens, ville d'Abraham, fut en partie détruite. A l'endroit des fouilles, des soldats américains, se servant de leur fusil comme de bêches, déterraient, pour les emporter, des céramiques laissées *in situ*. *Quatre mille objets ont disparu* des musées de l'Irak. Récemment encore, deux fonctionnaires de *l'ONU, arrêtés à la frontière*, passaient des tablettes d'argile, fragiles premiers écrits de l'humanité...

■ A Niamey, au Niger, en l'espace d'un mois, les sentinelles en *faction ont tué quatre civils qui* passaient devant le palais du président de la République. Samedi 21 février, leur dernière victime, un garde républicain, s'apprêtait à changer de trottoir.

■ *Le Conseil* national de la communication (CNC) du Gabon vient d'interdire à Radio Soleil d'émettre en précisant que cette station, proche de l'opposition, avait traité **Omar Bongo**, chef de l'Etat, de *« têtu comme un âne, de petit ndjobiste* [pratiquant d'une danse rituelle gabonaise] *et de franc-maçon moustachu du bord de mer »*.

■ Deux Chinois ont été arrêtés, lundi 23 février, à New York, pour avoir voulu vendre des cornées, des reins, des poumons *et* des foies prétendument prélevés sur des condamnés « proprement » *exécutés. Wang*, assurant qu'il avait lui-même assisté aux injections létales, vantait la fraîcheur des organes et Fu *garantissait que les poumons* provenaient *« exclusivement de non-fumeurs »*.

■ Pour faciliter l'*identification des* hommes d'affaires pris en otages et leur éviter de se faire couper *une oreille ou un auriculaire*, la police scientifique britannique propose de prendre leur empreinte génétique en prélevant seulement leur salive ou une mèche de leurs cheveux.

■ *Un Berlinois* qui par le passé avait déjà lancé un téléviseur et précipité trois chiens du cinquième étage de son immeuble, a été finalement condamné, lundi 23 février, à quatre ans et demi de prison pour *avoir jeté son fils par la fenêtre*, en mai 1997, sous le coup de l'énervement. Le garçonnet a pu être sauvé.

■ En janvier, une ménagère d'un village de la lointaine province *argentine du Chaco, qui avait* heurté *« un objet dur »* en passant un balai sous un meuble, avait *déniché un crocodile de deux* mètres. Mais lundi, dans un hôtel parisien, une femme de ménage délogeait un jeune crocodile du Nil, oublié par un client sous un lit.

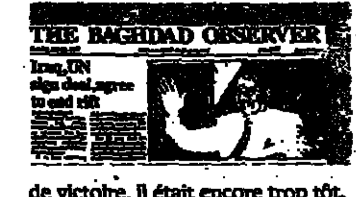
Christian Colombani

La presse d'Bagdad annonce sobrement l'accord avec l'ONU

Les journaux iiiens exaltent la « résistance » du peuple irakien et la « disposition de ses forces armées », dénoent « le mensonge américain et britannique » mais évitent tout sensationnalisme

CE N'EST pas demain la veille que les journaux irakiens sombreront dans le sensationnalisme. Une dérive vers les excès des tabloïds britanniques ne les menace guère. Même lorsque le sort du pays es *en jeu, la presse garde le ton qui es* le sien depuis des décennies : slogans d'usage, langue de bois et ennui. *Les Irakiens, habitués à lir* entre les lignes, ne sont pas dupe et lorsque les événements se préc pitent les antennes des postes c *radio traquent plus volontiers l* ondes de la BBC ou de RM(Moyen-Orient que les stations nationales, quel que soit par ailleurs le charme des chansons patriotiques qui ponctuent les grandes échéances.

Lundi 23 février, les journaux officiels irakiens se sont ainsi limités à un compte rendu presque austère de l'entretien du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, et du vice-premier ministre, Tarek Aziz, tout comme de l'audience accordée par le président Saddam Hussein à M. Annan. Pas de plans sur la comète ni de communiqué



de victoire, il était encore trop tôt.

Le lendemain, mardi, dans certains organes de presse le ton change légèrement. *Joumhourria*, l'organe du gouvernement, titre en « une » que *« l'accord de Bagdad annonce la fin de la domination unipolaire dans la politique internationale »*. Mais le journal consacre une place tout aussi *importante* à la réunion conjointe du Conseil de la révolution et du conseil régional du parti Baas, présidé par Saddam Hussein. *Kadenia*, l'organe de l'armée, consacre d'ailleurs sa « une » à cette réunion avant d'indiquer que le *premier* acquis de l'accord conclu à Bagdad est la révélation du *« mensonge américain et britannique »*. Le deuxième acquis, ajoute le journal, c'est la *« résistance »* du peuple irakien, et la *« disposition de ses forces armées »*, qui ont permis de *« rejeter le mal »*. *Babil*, le journal de Oudaï Hussein, le fils du président irakien, pourtant le plus libre de ton de toute la presse irakienne, titre lui aussi sur la réunion des instances du pays et se contente d'informations ponctuelles à propos de l'accord. *The Bagdad Observer*, quotidien de langue anglaise, reprend lui aussi les dépêches de l'agence officielle INA mais donne *in extenso* le texte de la conférence de presse tenue en commun par M. Annan et par M. Aziz.

Lundi après-midi, c'est précisément l'agence INA qui a un moment semé le trouble : alors que la délégation de l'ONU s'apprêtait à prendre *congé* de *ses* hôtes irakiens, une dépêche de l'agence officielle de presse de Bagdad annonçait que l'accès *aux* sites présidentiels par les experts en désarmement serait limité dans le temps – ce qui constitue un *casus belli* pour *les Américains* –, alors même que M. Annan avait assuré le contraire deux heures auparavant. Devant l'émoi ainsi suscité parmi les journalistes et les diplomates étrangers, l'agence de presse a alors rectifié.

Quel que soit *leur contenu*, les minces journaux vendus aux carrefours de la capitale par les déclassés de l'embargo et par les enfants *comportent maintenant une information vitale* : le nom des quartiers soumis depuis peu aux délestages d'électricité qu'implique un système de production à bout de souffle.

Gilles Paris

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Laurent Joffrin
■ Pour une fois que le bon se l'emporte dans le cirque cruel c relations internationales, on nea pas se plaindre. Sanglant, dispportionné, contre-productif,e bombardement de l'Irak eût ;-*gravé la situation de la région* sis dissiper les craintes américaies quant aux armements irakiens. ..) Bien évidemment, sans le déplœ*ment de l'armée américaine dns* le Golfe, et sans les menaces cntoniennes, le compromis eût ité pratiquement impossible. *L'Aié*rique a parlé fort avec un gros àton : elle a fini par être entende. Le droit, sans la force, ne pse *guère, on le sait bien. Pourtant*, l'important n'est pas là. (...) C'st l'ONU, s'appuyant habilementur les autres membres du Conseilde *sécurité, la France, en premier* lieu, qui a découvert la porte étroite et s'y est glissée, entraînant à sa suite une Amérique on ne peut plus réticente. Autrement dit, la logique implacable des intérêts *nationaux et des arrogances chauvines* s'est pour une fois effacée devant la raison raisonnante du compromis. (...) On a tant moqué le « machin », tant fustigé la bureaucratie onusienne, tant ironisé sur les vanités du droit dans les re*lations entre Etats, qu'il faut*, quand ils se produisent, souligner ses succès, seraient-ils partiels et éphémères.

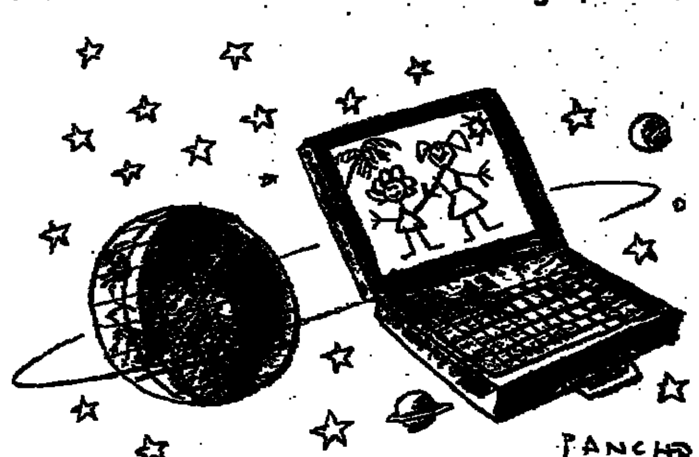
THE WALL STREET JOURNAL
■ Avant que tous les détails n'en soient connus, l'accord trouvé par Kofi Annan avec Saddam Hussein est dès à présent salué comme un succès de la diplomatie multilatérale et de la politique *globale* de paix. Dans les prudentes congratulations qui ont suivi la mission de sauvetage du secrétaire général de l'ONU à Bagdad, le plus incroyable fut le commentaire de Boris Eltsine : *« Saddam a donné sa parole. »* S'il y a une chose dont le monde soit certain à propos de Saddam Hussein, c'est que sa parole ne signifie rien. Pourquoi, alors, le monde civilisé est-il si réticent à répondre à la menace d'armes de destruction massives, brandie par un dictateur qui a une tendance établie à les utiliser ? La réponse va au-delà de l'argument *habituel concernant de possibles* contrats pétroliers. Elle a plus à voir avec le sentiment qu'un président américain en difficulté n'a pas la volonté, ou en tout cas hésite dans sa détermination à entreprendre une action décisive contre l'Irak, et qu'après toute action militaire, le problème réel, Saddam Hussein, serait toujours là. Le projet qu'a M. Annan de soumettre *son accord avec Saddam* à un vote du Conseil de sécurité indique que le secrétaire général cherche à rendre une frappe américaine ou américano-britannique contre l'Irak une option désormais aussi difficile que possible.

TIME
Nancy Gibbs
■ Depuis maintenant un mois l'Amérique a vu Clinton vivre jour après jour dans la grande ombre de Monica Lewinsky. (...) La semaine dernière, *alors que l'attention était* finalement tournée vers l'Irak, il a demandé à l'opinion de compartimenter elle aussi, de laisser de côté tous ses doutes concernant son honneur, et de le suivre dans la guerre. Si c'était beaucoup demander à un pays en paix et prospère, c'était encore plus demander à lui-même. Et parfois cela se voyait. Quand, devant les généraux du *Pentagone*, il a *parlé* de retard, de dissimulation, de tromperie concernant des engagements solennels, et rejeté les prétentions de Saddam à garder ses vastes palais présidentiels hors d'atteinte des inspecteurs parce qu'après tout *« il ne s'agit pas de quelques pièces où il est question de délicates affaires personnelles »*, on était obligé de se demander à quoi il pensait le plus.

http://www.kidstrip.com/

Le tour du monde multimédia de Flora et Margot, onze et huit ans

CETTE ANNÉE, Margot, huit ans, et Flora, onze ans, font l'école buissonnière, et elles le *montrent* sur Internet. Depuis septembre, elles sont parties faire le tour du monde avec leurs parents, Clémence Berg, responsable de la communication à la Réunion des musées nationaux, et Joël Goldberger, professionnel du multimédia. Avant le départ, la famille a eu l'idée de créer un site Web, pour y *tenir un carnet de route tout* au long de son périple. Elle a donc emporté dans ses valises le matériel nécessaire : ordinateur portable, modem et appareil photo numérique, plus un abonnement à Compuserve, qui fournit des accès *Internet dans le monde entier*. Namibie, Afrique du Sud, île Maurice, Inde, Thaïlande : où qu'ils soient, *Clémence, Joël*, Margot et Flora fabriquent chaque semaine un récit en textes et en images de leurs aventures. Puis ils l'envoient via Internet à Paris, sur le serveur de la société Le Lab, spécialisée dans le développement de programmes interactifs.



Le site Tour du monde se présente comme un webmagazine pour enfants, dans lequel les deux fillettes racontent leur rencontre avec une alpiniste française escaladant les sommets du Népal, ou une cérémonie de mariage brahmane en Inde, à laquelle elles assistent par hasard. D'autres articles, plus éducatifs, parlent de la faune et de la flore africaines, des baleines australes ou des otaries à fourrure.

Grâce à une nouvelle technique d'animation spécialement conçue pour le Web, Le Lab a construit un site très vivant, doté de cartes interactives *permettant de suivre* l'itinéraire de la famille, de zoomer sur chaque région citée et d'accéder directement aux articles. *« C'est très bien organisé, et l'on peut apprendre en s'amusant beaucoup de choses sur les pays »*, explique Brice, onze ans, camarade de classe de Margot, qui visite régulièrement le site pour suivre le voyage de son amie et lui envoyer des messages électroniques.

Depuis quelques semaines, Michel Alloneau, instituteur à l'école communale de Verruyes, dans les Deux-Sèvres, en fait autant avec ses élèves de CM 1 et de CM 2 : *« Pour eux, c'est une fenêtre sur le monde qui s'ouvre et, pour moi, cette expérience me permet de mieux illustrer mes cours de géographie et de sciences. »* Après avoir passé plusieurs semaines en Thaïlande, Margot, Flora et leurs parents s'apprêtent à s'envoler vers l'Australie. Leur tour du monde s'achèvera en juillet, juste à temps pour profiter des grandes vacances...

Xavier de Moulins

SUR LA TOILE

RECORD OLYMPIQUE
■ Le site Web officiel des Jeux olympiques d'hiver de Nagano a enregistré plus de 646 millions de connexions en l'espace de seize jours. Dans la soirée du *20 février*, le rythme des *consultations* a dépassé 103 000 pages par minute. – *(AFP.)*
www.nagano.olympic.org

LIBRAIRIE EN LIGNE
■ Le groupe Bertelsmann a ouvert un site Web de vente en ligne de livres en langue allemande, baptisé Boulevard Online. Les recherches peuvent se faire par titre, auteur, éditeur ou mot-clé. Boulevard propose aussi un espace d'expression *ouvert aux écrivains amateurs.*
www.boulevard.de

INTERNET AU NIGER
■ Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) va lancer un programme de promotion de l'Internet au Niger, en collaboration avec la délégation générale de l'informatique nigérienne (DELGI).
www.delgi.ne

Bêlement de victoire *par Alain Rollat*

IL RESSORT de l'éclairante émission spéciale réalisée, lundi soir, par la rédaction de France 2 que tout le monde a gagné la guerre qui n'aura pas lieu et n'avait pas lieu d'être, quoi qu'en disent les gentils d'hier, devenus aujourd'hui les méchants, qui la déclencheront peut-être quand même, demain, si les méchants d'hier, aujourd'hui convertis à la gentillesse, se révèlent aussi hypocrites qu'avant-hier. Génial, non ?

Reprenons le raisonnement par le début :

1. Tout le monde a gagné. Kofi Annan a gagné l'estime générale. *L'ONU* a gagné en crédit. Jacques Chirac a gagné en misant sur Kofi Annan. La France a gagné en jouant l'ONU gagnante. Saddam Hussein a gagné en sauvant la face. Bill Clinton a gagné le droit de faire remarquer que personne n'aurait remporté la paix s'il n'avait pas préparé la guerre. Bravo à tous les acteurs !

2. La guerre n'aura pas lieu. Valéry Giscard d'Estaing est formel : *« Il n'y aura pas de frappe américaine. »* Daniel Bilalian en est sûr *« à 99 % »*. Hubert Védrine n'exprime qu'une réserve de style : *« Nous sommes à peu près certains que cette crise va se dénouer par une solution politico-diplomatique... »* Kofi Annan se dit satisfait de son accord avec Saddam Hussein, qu'il qualifie de *« très correct »*. Bill Clinton ne s'en dit pas mécontent. Si chacun proclame ainsi que la paix est de retour, bien que nul ne connaisse encore la teneur exacte de cet accord, à l'exception de ceux qui l'ont signé, c'est que cela doit être vrai. La preuve en est, selon les analystes de la symbolique irakienne, que Saddam Hussein, pour la première fois depuis une éternité, s'est laissé filmer... en civil ! Compliment à son tailleur !

3. La guerre, de toute façon, n'avait pas lieu d'être. Personne ne sait au juste ce que cache Saddam Hussein dans ses palais. Et il est impossible de le savoir vu que certaines armes peuvent tenir dans une éprouvette. Mais les services français de renseignement, *qui disposent désormais* de leur propre satellite d'observation, ne corroborent en rien les rapports alarmistes de leurs homologues américains. Les *experts réunis* par Arlette Chabot et Alain Duhamel ont confirmé, à ce sujet, les édifiantes informations présentées par Hervé *Brusini* au cours du « JT » de 20 heures : Saddam Hussein n'est plus en état de menacer qui que ce soit. Sauf les Irakiens, bien entendu. *Le* mot a donc été lâché par Paul Quilès, l'ancien ministre de la défense : l'opinion publique a été victime d'une tentative de *« manipulation »* de la part des *Etats-Unis. Heureusement*, grâce au développement des jeux interactifs, nous ne sommes plus des moutons. Bêêêêêê !...

MARDI 24 FÉVRIER

FILMS DE LA SOIRÉE

20.30 L'Honorable Catherine ■■
De Marcel L'Herbier (France, 1942, N., 100 min). Ciné Cinéfil

20.30 Haut, bas, fragile ■■
De Jacques Rivette (France, 1994, 165 min). Ciné Cinémas

20.30 Chicanos, chasseurs de têtes ■
De Jerrold Freedman (Etats-Unis, 1980, 110 min). RTL 9

20.35 C'est pour la bonne cause ■
De Jacques Fansten (France, 1997, 100 min). Canal +

20.35 My Girl II ■
De Howard Zieff (Etats-Unis, 1993, 100 min). TSR

20.55 Un prince à New York ■
De John Landis (Etats-Unis, 1987, 120 min). France 2

21.35 Les Girls ■■■
De George Cukor (Etats-Unis, 1957, 110 min). France Supervision

21.40 Un homme parmi les loups ■■
De Carroll Ballard (Etats-Unis, 1983, 110 min). Disney Channel

22.10 Shangai Express ■■■
De Josef von Sternberg (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

22.55 Accident ■■
De Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1967, v.o., 100 min). Paris Première

23.30 Samson ■
De Maurice Tourneur (France, 1936, N., 95 min). Ciné Cinéfil

23.55 Safe Passage ■
De Robert Allan Ackerman (EU, 1996, v.o., 94 min). Canal +

0.50 La Malibran ■
De Sacha Guitry (France, 1943, N., 95 min). RTL 9

1.05 Pendez-moi haut et court ! (La Griffe du passé) ■■
De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

1.05 Frozen Assets ■
De George Miller (Etats-Unis, 1992, v.o., 100 min). Ciné Cinémas

2.25 Coup de foudre ■■
De D. Kurys (F, 1983, 110 min). RTL 9

3.25 Nitrate d'argent ■
De Marco Ferreri (France - Italie, 1995, 85 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Eric Dahan, Agatha Godard, *Mogwai, Aqua.* Canal +
20.40 Spécial E = M 6 junior. Les colères de la Terre. M 6
21.20 Les Années belges. RTBF 1
21.40 Les Nouveaux Aventuriers. M 6
22.00 Questions d'histoire. L'effondrement du système communiste. Histoire
22.15 Sud. Avec Pierre Richard, *Nadir Bosch.* TMC
22.35 Bouillon de culture. Terre et mer. Avec Patrick O'Brian, Hervé Hamon, Michel Serres, Eric Tabarly. TV 5
23.00 De l'actualité à l'Histoire. L'exception corse. La morale civique. Histoire
23.20 Science 3. Le Couloir secret de la pyramide. France 3
0.05 Zone interdite. Adolescents et hors-la-loi. M 6
0.20 Ex Libris. Couples croisés. Avec Marie Darrieussecq, Alina Fernandez, Marie-Josèphe Guers, Colette Victor, Jacques Salomé. TF 1
0.50 *Les Grands Entretiens du Cercle.* Invité : Edouard Glissant. France 2

DOCUMENTAIRES

19.00 Elisabeth Schwarzkopf : autoportrait. Muzzik
19.15 Réactions nucléaires : le cas Pantex. Planète
19.15 Manu Dibango. France Supervision
20.00 Africa. [3/8]. Caravanes d'or. Histoire
20.35 Blacks, USA, qui sommes-nous ? Planète
20.45 La Vie en face. Sky, my sécu ! Arte
20.45 World Music. Alan Stivell. France Supervision
21.50 ▶ Isaac Bashevis Singer. Sur un dieu caché... Arte
21.55 Quinzaine latino. Sounds of the Cities : Cuba. Paris Première
22.35 To Sang Fotostudio. Planète
22.40 ▶ Rencontre au sommet. Isaac B. Singer et Anthony Burgess. Arte
23.35 Si j'étais pas né. TSR
23.40 ▶ Les juifs chantent le blues. Arte

SPORTS EN DIRECT

21.00 Boxe. Bruno Wartelle - Graig Thomas. Mohamed Bengasmia - César K. Ekina. Fernely Feliz - Peter Hrivnak. A Porto. Eurosport

MUSIQUE

18.00 Black Ballad. Muzzik
21.00 Henze dirige Henze. Muzzik
21.30 Solti dirige Prokofiev. Muzzik
23.25 Siegfried. Mise en scène de N. Lehnoff. France Supervision
0.25 Count Basie and His Orchestra. Muzzik
0.35 Quinzaine latino. Djavan & Grupo. Paris Première
0.40 ▶ Serge Lask, calligraphie de l'absence. Arte

TÉLÉFILMS

18.20 Chercheurs d'or. De Marc Simenon [3/4]. Festival
20.00 Jour de colère. De David Delrieux. TV 5
20.30 Une fille du Régent. De Jean-Pierre Decourt. Festival
21.00 Einstein. De Lazare-Roger Iglesis [4/4]. Histoire
22.05 Chercheurs d'or. De Marc Simenon [4/4]. Festival
22.35 Les Aventuriers de l'Amazone. De Luis Llosa. M 6
23.40 Clarissa. De Jacques Deray. Festival
0.50 Calculs et passions. De Lynn Hershman Leeson. Arte

SÉRIES

20.45 Murder One, l'affaire Rooney. Chapitre I. Série Club
20.55 Ally McBeal. Episode Pilote (v.o.). Téva
21.00 Spin City. Olé ! Olé ! Canal Jimmy
21.30 Twin Peaks. Episode nº 20. Série Club
22.25 Spicy City. Have You Seen Mano Manillo's Hand ? (v.o.). Canal Jimmy
22.50 Columbo. Plein cadre. TF 1
22.55 Angela, 15 ans. Un ange passe (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Star Trek, la nouvelle génération. Les péchés du père (v.o.). Canal Jimmy
2.05 Father Ted. Donnez-lui le repos éternel (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
« La Vie en face » : Sky, my Sécu !

Il faut être britannique pour apprécier toute l'acuité de ce document, digne des meilleures productions de la BBC. Le téléspectateur français devra faire un effort pour reconstituer le contexte et, de toute façon, il lui manquera quelques clés. Mais le sujet, une – vaine – tentative de réforme de la Sécurité sociale en Grande-Bretagne, vaut bien la peine. En 1992, Peter Liley, ministre ultra-thatchérien du gouvernement conservateur de John Major, joue au « dégraisseur de mammouth ». Beaucoup plus virulent que Claude Allègre, il compare les bénéficiaires de la « sécu » britannique à des *« nuées de sauterelles »*. Trois ans après, il a changé de ton, avouant qu'il faut *se montrer « humain »*. Malgré lui, les dépenses de l'« Etat-providence » ont considérablement augmenté. Au moment où le travailliste Tony Blair présente un nouveau plan de réforme, ce document reste d'actualité. Et pas seulement Outre-Manche. – *F. C.*

● 22.10 Ciné Cinéfil
Shangai Express

La Chine est en proie à la guerre civile. Une très belle femme prend à Pékin le train pour Shanghaï avec un groupe d'Européens. Elle y retrouve un homme qu'elle a aimé. La Chine entièrement recréée en studio par Sternberg, poète de *l'artificiel, forme un étonnant* décor pour le portrait d'une femme que tout le monde croit légère, et qui va révéler, en cours de route, les élans de son cœur et sa dignité *morale. Admirable, fascinante,* sublime Marlene, dans l'une des plus belles histoires d'amour jamais racontées par le cinéma. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.50 Météo.
20.00 Journal, Le Résultat des courses.
20.55 Croc-Blanc. Film de Randal Kleiser.
22.50 Columbo. Plein cadre.
0.20 Ex Libris. Couples croisés.
1.10 TF1 nuit, Météo.
1.25 Reportages. Jean Frechet, entre la foi et la colère.

FRANCE 2

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval, Météo.
20.55 Un prince à New York ■ Film de John Landis.
22.55 Un livre, des livres.
23.00 Rapid Fire. Film O de Dwight H. Little.
0.35 Journal, Météo.
0.50 Les Grands Entretiens du Cercle.

FRANCE 3

8.20 Questions pour un champion.
8.50 Un livre, un jour.
8.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
.05 Fa si la chanter.
.35 Tout le sport.
.50 Questions pour un champion. Spéciale tournoi.
45 Météo, Soir 3.
20 Science 3. Le Couloir secret de la pyramide.
15 Magazine olympique.
45 Rencontres à XV.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
1 0 et 19.10 Nulle part ailleurs.
2 0 Le Journal du cinéma.
2 5 C'est pour la bonne cause ■ Film de Jacques Fansten.
2 5 Flash infos.
2 6 Manga manga. Ninja Scroll.
2 5 Safe Passage ■ Film de Robert Allan Ackerman (v.o.).
0 Le Patchwork de la vie. Film de Jocelyn Moorhouse (v.o.).

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Foot, jeunes et pognon.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Sky, my sécu !
21.40 ▶ *Soirée thématique.* Isaac Bashevis Singer. 21.45 Jean d'Ormesson parle de Singer. 21.50 Isaac Bashevis Singer : *Sur un dieu caché...* 22.40 Rencontre au sommet : Isaac B. Singer et Anthony Burgess. 23.15 Mr Singer's Nightmare and Mrs Pupko's Beard. *Court métrage de* Bruce Davidson. 23.40 Les Juifs chantent le blues. 0.40 Serge Lask, calligraphie de l'absence.
0.50 Calculs et passions. Téléfilm de Lynn H. Leeson (v.o.).

M 6

19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 Décrochages info.
20.39 Les Mardis de la découverte. 20.40 Spécial E = M 6 junior : Les colères de la Terre. 21.40 Les Nouveaux Aventuriers.
22.35 Les Aventuriers de l'Amazone. Téléfilm de Luis Llosa.
0.05 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Anne Lima (*L'Inquisition de Goa. La relation de Charles Dellon 1687*).
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. *Symphonie nº 9*, de Mahler.
22.30 Musique pluriel. *Loure ou la lettre au cachet rouge*, drame lyrique en trois actes (suite du 23 février et fin), de Lemeland.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. *Piano aux Jacobins.* Récital de Peter Jablonski, piano.
22.25 Les Soirées... (suite). Œuvres de Schmidt, Brahms, Schubert

MERCREDI 25 FÉVRIER

FILMS DU JOUR

13.00 et 19.00 Les Misérables ■■■
De Raymond Bernard [3/3] (France, 1933, N., 120 min). Histoire

13.00 Week-end à Paris ■
De Gordon Parry (Grande-Bretagne, 1952, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

13.30 Frankenstein 90 ■
D'A. Jessua (Fr., 1984, 120 min). TV 5

14.30 Samson ■
De Maurice Tourneur (France, 1936, N., 90 min). Ciné Cinéfil

14.50 Kiss of Death ■■
De Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1994, 100 min). Ciné Cinémas

15.30 Madame Sousatzka ■
De John Schlesinger (Grande-Bretagne, 1988, 120 min). France Supervision

16.00 Shangai Express ■■■
De Josef von Sternberg (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

16.30 Le Mirage ■■
De Jean-Claude Guiguet (France, 1991, 100 min). Ciné Cinémas

18.40 Europe 51 ■■■
De Roberto Rossellini (Italie, 1952, N., 110 min). Ciné Cinéfil

19.00 Pleure pas my love ■■
De Tony Gatlif (France, 1988, 90 min). Ciné Cinémas

19.05 Une femme un jour ■■
De Léonard Keigel (France, 1977, 85 min). Festival

20.30 Pendez-moi haut et court ! ■■
De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

20.30 Princesse Caraboo ■
De Michael Austin (Etats-Unis, 1995, 95 min). Ciné Cinémas

22.05 La Vie est un roman ■■
D'Alain Resnais (France, 1983, 110 min). Ciné Cinémas

22.10 Chérie, je me sens rajeunir ■■
De Howard Hawks (Etats-Unis, 1952, N., 95 min). Ciné Cinéfil

22.35 A Great Day in Harlem ■
De Jean Bach (Etats-Unis, 1994, 60 min). Muzzik

22.40 Hier, aujourd'hui, demain ■
De Vittorio De Sica (Italie, 1963, 115 min). TMC

23.45 Sorrowful Jones ■
De Sidney Lanfield (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

0.05 L'Armoire volante ■■
De Carlo Rim (France, 1948, N., 90 min). RTL 9

1.15 Le Garçon sauvage ■■
De Jean Delannoy (France, 1951, N., 115 min). Ciné Cinéfil

2.05 Freddy sort de la nuit ■
De Wes Craven (Etats-Unis, 1995, v.o., 105 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.35 Parole d'Expert. Invité : Dick Rivers. France 3
15.00 Débats publics. Qu'est-ce qu'un bon prof ? La Cinquième
15.00 Envoyé spécial, les années 90. Les ripoux. Koweït, l'épuration. Histoire
16.05 ▶ Saga-Cités. Les Mecs d'à côté. France 3
17.00 De l'actualité à l'Histoire. L'exception corse. La morale civique. Histoire
18.00 Stars en stock. William Holden. *Dustin Hoffman.* Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Bruno Solo, Micheline Presle, Vincent *Elbaz, D. Russo et C. Japy.* Canal +
20.00 Faut pas rêver. Grèce : Les pleureuses d'Egine. France : Les amoureux de L'Alpe-D'Huez. République tchèque : Leçons de polka. Invité : Michel Aumont. TV 5
20.00 20h Paris Première. Paris Première
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les Complices d'Hitler : Von Ribbentrop, le suppôt du régime. Arte
20.50 Des racines et des ailes. Des bébés à la carte. Adolescents fugueurs. *Chasseurs de météorites.* France 3
21.00 L'Hebdo. Des pierres et des hommes. Le salaire de la peur. TV 5
21.00 Envoyé spécial, les années 90. Producteur-consommateur. Banlieues. Histoire
21.00 Paris modes. A l'heure latino. Paris Première
22.35 La Vie à l'endroit. Le temps de la colère. France 2
22.40 1 mois, 1 heure. TF 1
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Avec Michelle Perrot, Pierre Rosanvallon, Chantal Gorel, Jean-Luc Mayaud. Histoire
23.15 ▶ Un siècle d'écrivains. *Junichiro Tanizaki.* France 3
0.25 Le Cercle du cinéma. Avec William Klein, Otar Iosseliani, Abdelkrim Bahloul, etc. France 2
0.45 Le Canal du savoir. Faut-il avoir peur des biotechnologies ? Paris Première

DOCUMENTAIRES

18.00 Faits divers. Planète
18.00 Masterclass. [1 et 2/2]. La contrebasse et la clarinette. Muzzik
18.30 L'Odyssée d'une hirondelle. La Cinquième
19.00 Les Cahiers retrouvés de Nina Vyroubova. France Supervision
19.45 Dieu, poste restante, à Jérusalem. Planète
20.00 La Grande Lessive. Arte
20.35 Réactions nucléaires : le cas Pantex. Planète
20.55 L'Age mûr. Téva
21.40 L'Homme et sa musique : Federico Mompou. Muzzik
21.55 Blacks, USA, qui sommes-nous ? Planète
23.35 Les Stars espagnoles de l'opéra. Pilar Lorengar. Muzzik
23.50 Maxwell, le naufrage d'un nabab. TSR
23.55 Profil. Armin Müller-Stahl, un dimanche à l'affiche. Arte
23.55 To Sang Fotostudio. Planète
0.50 Rock Stories. Cream. Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

17.00 Football. Coupe d'Afrique des Nations, Demi-finale A : Congo - Afrique du Sud. Eurosport
20.30 Football. Match amical. France - Norvège. Au stade Vélodrome de Marseille. TF 1
21.00 Football. Coupe d'Afrique des Nations. Demi-finale B : Burkina-Faso - Egypte. Eurosport
2.00 Basket NBA. Indiana Pacers - Lakers. Canal +

DANSE

21.00 Parafango. Ballet. Muzzik

MUSIQUE

19.25 Duo Dumay - Collard. Muzzik
21.35 Fleetwood Mac. France Supervision
21.40 Musica. *Manon Lescaut*, de Puccini par l'Orchestre et les Chœurs du Royal *Opera House de Covent Garden*, dir. de Giuseppe Sinopoli. Arte
21.55 Gloria Estefan. Paris Première
23.20 Sclavis, Texier, Romano. France Supervision

TÉLÉFILMS

20.30 Histoires de femmes. De William Graham. RTL 9
20.50 Astéroïde. De Bradford May. TSR
20.55 ▶ Le Monde d'Angelo. De Pascal Kané. France 2
21.10 La Vérité cachée. De Peter Werner. RTBF 1
22.00 Le Secret de Julia. De Philomène Esposito. Festival
22.35 Séduction coupable. De Jim Wynorski. RTL 9
22.45 Un sosie dangereux. O De Stephen Stafford. M 6
23.40 Le Serment d'Hippocrate. De Jean-Louis Bertucelli. Festival
0.50 La Mort de Molière. De Robert Wilson. Arte

SÉRIES

17.35 Magnum. Floyd. RTBF 1
17.50 Hartley, cœurs à vif. France 2
18.00 Ally McBeal. Pilote (v.o.). Téva
18.45 Relativity. Pilote. Téva
19.10 Daktari. Corrida à Wameru. Série Club
19.30 Dharma & Greg. And Then in Laws Meet (v.o.). Téva
20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Les péchés du père. Canal Jimmy
20.35 Novacek. Un château en Bohême. TMC
20.45 Les Cinq Dernières Minutes. L'Avoine et l'oseille. Série Club
20.50 Max et associés. Max s'est échappé. Max est en danger. M 6
22.15 Brooklyn South. Love Hurts (v.o.). Série Club
22.20 Presque parfaite. La pêche aux sentiments (v.o.). Canal Jimmy
22.45 Spin City. *Olé ! Olé !* (v.o.). Canal Jimmy
23.00 Murder One, l'affaire Rooney. Chapitre II. Série Club
23.40 Father Ted. L'enfer (v.o.). Canal Jimmy
0.10 New York Police Blues. Rien ne va plus. Canal Jimmy
0.40 Médecins de nuit. La dernière nuit. Série Club

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ *Ne pas manquer.*
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 22.35 France 2
« La Vie à l'endroit »

L'empire du chômage

C'EST UNE CHOSE de parler chiffres et dépôts de bilan, une autre de voir comment réagissent ceux qui sont confrontés à cette réalité drue : la liquidation d'une entreprise. Même si on connaît l'ampleur de la crise et ses dégâts, cette « Vie à l'endroit » qui met des visages sur le chômage, qui nomme les courages et les angoisses trop souvent anonymes, est particulièrement bouleversante.

Mireille Dumas a installé ses caméras à Arras, dans le Nord, région sinistrée par la fermeture des mines et des usines textiles. A Arras, la municipalité a mis à disposition des associations une « Maison des sociétés », aujourd'hui réquisitionnée par des chômeurs, des RMistes, qui se bagarrent pour garder leur dignité. A quelques kilomètres de là, les cent cinquante ouvrières d'Alco occupent leur usine. C'est au retour des congés de Noël qu'elles ont appris la liquidation judiciaire. *« Le patron est arrivé dans le réfectoire, il nous a dit : "Voilà, je vous présente mes vœux, mais j'ai une mauvaise nouvelle, je dépose le bilan". »*

Ces femmes qui n'étaient ni politisées ni syndiquées se sont mobilisées aussitôt. Elles mangent et dorment dans leur atelier, chantent, manifestent, en attendant qu'un repreneur les sauve du cauchemar qui s'annonce. Rejoindre le cortège des trois millions de chômeurs ? Pas question ! Certaines de ces femmes-courage ont déjà un ou deux « sans travail » à la maison. Sait-on ce que c'est que de vivre à quatre avec 860 francs par mois, une fois les charges payées ? *Quand on a rogné sur tout,* supprimé le vin, les yaourts, le beurre, les sorties, que l'atmosphère s'alourdit dans la famille...

Dans les ateliers d'Alco comme à la Maison des sociétés, Mireille Dumas fait se rencontrer les générations. Grands-parents, parents et enfants tissent la chronique du nord de la France. Du temps de la mine, de la soumission, et du travail pour tous, à celui de la mondialisation et des vies inutiles. Les témoignages sont poignants, la dignité à fleur de peau. Des larmes coulent derrière les sourires quand la fanfare municipale défile.

Catherine Humblot

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.35 Les Vacances de l'amour.
15.35 Contre vents et marées.
16.35 Tarzan.
17.10 Sunset Beach.
18.00 Les Années bleues.
18.25 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.25 Météo.
20.00 Journal, Météo des neiges.
20.30 Football. En direct. France - Norvège
22.40 1 mois, 1 heure.
0.00 Minuit sport.
0.30 TF1 nuit, Météo.
0.40 Cas de divorce.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 L'Enquêteur.
15.50 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.25 Sauvés par le gong.
17.45 Un livre, des livres.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 et 20.50 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval, Météo.
20.50 Tirage du Loto.
20.55 ▶ Le Monde d'Angelo. Téléfilm de Pascal Kané.
22.35 La Vie à l'endroit. Le temps de la colère.
0.10 Journal, Météo.
0.25 Le Cercle du cinéma.
1.45 C'est l'heure.

FRANCE 3

13.35 Parole d'Expert.
14.20 Va savoir.
14.58 Questions au gouvernement.
16.05 ▶ Saga-Cités. Les Mecs d'à côté.
16.40 Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. Sports de glisse, sports de glace.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 Consomag.
20.50 Des racines et des ailes.
23.00 Météo, Soir 3.
23.15 ▶ Un siècle d'écrivains. Junichiro Tanizaki.
0.25 Cinéma étoiles.
0.50 Vivre avec... La greffe d'organe.

CANAL +

▶ *En clair jusqu'à 13.35*
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Décode pas Bunny.
14.25 C+ Cléo.
16.20 Les Simpson.
16.40 Surprises.
16.55 Qui mange qui ? Téléfilm de Dominique Tabuteau.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Sunchaser. Film de Michael Cimino.
23.00 Flash infos.
23.05 Football. Coupe d'Afrique des Nations. Demi-finale B : Burkina-Faso - Egypte.
0.50 Basket-ball. France - Yougoslavie.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé.
13.30 et 17.30 100 % question.
14.00 Lonely Planet. *La Jamaïque.*
15.00 Débats publics. Qu'est-ce qu'un bon prof ?
16.00 L'Etoffe des ados.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
18.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
18.30 L'Odyssée d'une hirondelle.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Elections régionales en France : Nord Pas-de-Calais.
20.00 La Grande Lessive. Manuel d'hygiène à l'intention des animaux.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Les Complices d'Hitler : Von Ribbentrop, le suppôt du régime.
21.40 Musica. *Manon Lescaut*, opéra de Puccini.
23.55 Profil. Armin Müller-Stahl, un dimanche à l'affiche.
0.50 La Lucarne. La Mort de Molière. *Vidéo-fiction de Robert Wilson.*
1.35 Ficelles sentimentales.

M 6

13.05 M6 Kid.
16.25 Fanquizz. *Madonna.*
17.00 Des clips et des bulles.
17.20 Fan de.
17.55 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
18.55 Loïs et Clark.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info. Elément Terre.
20.50 Max et associés. Max s'est échappé. Max est en danger.
22.45 Un sosie dangereux. Téléfilm O de Stephen Stafford.
0.25 Secrets de femme. □

RADIO

FRANCE-CULTURE

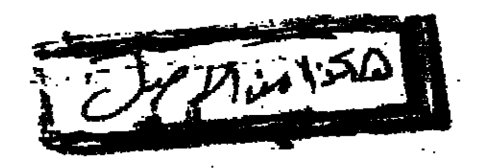
19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 ▶ Les Chemins de la musique. Les musiques de la Sérénissime II. [3/5]. L'invention du XXe siècle : La Fenice et la Biennale.
20.30 Agora.
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. *La Reine des abeilles,* de Philippe Caufet.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.00 Concert. Œuvres de R. Strauss : *Ainsi parlait Zarathoustra ; Till l'espiègle ; Suite du chevalier à la rose.*
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Markeas ; Scheyder, Schwarz et Teruggi.
23.07 Les Greniers de la mémoire. Claudio Arrau, piano.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. *Halka*, opéra de Moniuszko, par le Chœur et l'*Orchestre du Théâtre Wielki*, dir. Robert Satanowski, Barbara Zagorzanka (Halka), Ryszarda Racewicz (Zofia).
22.45 Les Soirées... (suite). Festival de Verbier. *La Walkyrie* : acte 1, de Wagner, par l'Orchestre mondial des Jeunesses Musicales, dir. Armin Jordan, Tina Kiberg (Sieglinde), Stig Andersen (Siegmund).



Le Monde

MERCREDI 25 FÉVRIER 1998

Enseignes

par Pierre Georges

QUE DE SOUCIS avec les mots, la symbolique des mots ! Prenons le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn. Le malheureux avait hérité d'une chose abominable, au nom obscène et cru : la *« commission de privatisation »*.

Privatisation : l'horrible concept pour une gauche bien née. Après quelques mois de réflexion, le temps pour le patron de choisir entre ministère et région, il a donc été décidé de changer d'appellation. Un peu comme l'on débaptise un square ou rebaptise une rue dans l'enthousiasme d'une alternance ou d'une révolution, on se mit à chercher l'idéale formule. Tout ce que Bercy compte de beaux esprits – et il n'en manque point, surtout de carrés – phosphora longuement.

Ce n'était pas évident. *« Commission de privatisation »*, cela sonnait haut et clair, avec l'avantage de dire très exactement ce que cela voulait dire. On pouvait être d'accord ou non, c'est un autre débat. Mais au moins l'expression était-elle causante, brève, concise. Elle définissait parfaitement une fonction et un objectif : la vente en gros et sans faire le détail.

Autrement compliqué fut le cahier des charges imposé aux chercheurs de nom. Il s'agissait, pour eux, de mettre l'appellation en conformité avec la pensée nouvelle, une sorte de « ni-ni » assez flou. Privatiser un peu sans privatiser le tout. Vendre des morceaux sans dépecer la bête. Procéder à des ouvertures de capital sans céder le capital.

Ordinairement, ce qui se conçoit bien s'énonce clairement. Mais là, ce fut plutôt duraille. Enfin la lumière jaillit, après d'intenses remue-méninges. Tout guilleret, Dominique Strauss-Kahn a communiqué, lundi, le résultat, avec mode d'emploi, des recherches. Ce sera désormais la *« commission d'évaluation des participations et des transferts »*. Sans vouloir offenser Bercy, ils auraient pu faire moins jargonneux tout de même. Voilà bien une appellation qui présente l'admirable inconvénient, ou avantage, de pouvoir s'oublier aussitôt qu'écrite. Commission de quoi ? En fait, sans chercher plus loin que le bout de son nez, il eût été facile d'adjoindre un adjectif au nom précédent : *« commission de privatisation partielle »*. Sauf, évidemment, qu'y aurait toujours figuré le concept honni, abject. Car, quand elle entend le mot *« privatisation »*, la gauche plurielle sort son dictionnaire !

D'autres gens sont dans le même souci : les dirigeants de la Compagnie générale des eaux, par raccourci la Générale des eaux. Cette immense entreprise voudrait changer de nom, ayant notablement diversifié ses métiers. Bien sûr, la Générale des eaux continue de pomper et, dit-on, d'arroser. Mais, là encore n'est pas la question. Plus simplement, elle a tant diversifié ses activités, et de manière si internationale, que son enseigne est devenue trompeuse. Le nom actuel est nettement trop centré sur l'eau. Et il est, indique le PDG Jean-Marie Messier, difficilement *« prononçable et reconnaissable dans de nombreuses langues, à commencer par l'anglais et les langues asiatiques »*.

Donc, l'urgence s'impose. De jour, c'est sûr, de nuit, peut-être, des gens de communication s'échinent à trouver un nom multiple, international, symbolique, fort. Résultat des courses en juin, avec transport, en AG, de la Générale des eaux vers les fonts baptismaux.

En Algérie, un attentat contre un train de banlieue fait une vingtaine de victimes

Une explosion criminelle a endommagé le gazoduc Hassi R'Mel-Arzew

UN ATTENTAT à la bombe contre un train de banlieue à Boufarik, à une trentaine de kilomètres d'Alger, a fait entre 18 et 21 morts, selon les sources, et plusieurs dizaines de blessés, rapporte mardi 24 février la presse algérienne.

Annoncé lundi en fin d'après-midi par les services de sécurité, l'attentat a eu lieu peu avant 17 heures sur la ligne qui relie Alger à El-Affroun. Au moment de l'explosion, le train était bondé de passagers des travailleurs et des étudiants – rentrant chez eux après leur journée de travail.

Les circonstances de l'attentat, telles que les relate la presse, ne sont pas très claires. Certains journaux évoquent la présence de plusieurs bombes posées sur la voie de chemin de fer tandis que d'autres affirment qu'il n'y avait qu'un seul engin placé à l'intérieur du convoi.

Ce n'est pas la première fois que le *« bus de la Mitidja »*, comme certains appellent ce train de banlieue, est la cible de groupes armés. En 1996, il avait été l'objet de deux attentats qui avaient entraîné la mort de plus d'une dizaine de personnes. Plus récemment, un troisième avait pu être déjoué par hasard.

L'insécurité à bord des trains a fait perdre à la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) une partie de sa clientèle, occasionnant des pertes financières. En dépit des protestations du personnel, les trains de banlieue ne font l'objet d'aucune protection particulière.

Même s'il n'a pas fait de victime, un autre attentat, annoncé lundi par le quotidien *El Watan*, risque de retenir davantage l'attention des Occidentaux à cause de sa portée stratégique : il s'agit de celui qui a endommagé, dans la nuit de samedi 21 à dimanche 22 février, le gazoduc qui relie le gisement de gaz d'Hassi R'Mel, dans le Sahara, à l'usine de liquéfaction de gaz d'Arzew, non loin d'Oran.

Deux bombes auraient été placées aux extrémités d'un tronçon de la conduite mis à nu sur plus d'une centaine de mètres par l'érosion naturelle (habituellement, les gazoducs sont enterrés). Entendue à plusieurs dizaines de kilomètres, l'explosion a semé la panique parmi les habitants de Tiaret, une ville située à 7 kilomètres, qui ont cru, rapporte la presse, à un *« tremblement de terre »*. La réfection de la conduite devrait prendre une semaine, estiment les ingénieurs de la Sonatrach interrogés par les quotidiens algériens.

UN SECTEUR VITAL

L'attentat, qui est intervenu à deux jours de l'anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures (24 février 1971), touche cette fois un secteur vital pour l'économie algérienne.

Gérées par la Sonatrach, la compagnie nationale, les exportations de gaz et de pétrole procurent au pays la quasi-totalité de ses devises et font donc l'objet d'une vigilance toute particulière de la part des autorités. L'armée quadrille le Sahara et les Algériens ne peuvent s'y rendre que munis d'une autorisation spéciale.

La même vigilance prévaut dans les deux usines de liquéfaction d'Arzew et, à l'est, de Skidda, qui alimentent l'Europe en gaz naturel liquéfié. Deux gazoducs complètent le dispositif : l'un, *via* la Tunisie, alimente l'Italie, et l'autre, l'Espagne et le Portugal *via* le Maroc.

Quelques attaques contre des installations d'hydrocarbures ont cependant été signalées. La plus récente, annoncée par la presse italienne fin 1997, concernait l'attentat contre une station de compression à proximité de la frontière tuniso-algérienne. Les exportations gazières à destination de l'Italie avaient été interrompues pendant plusieurs jours. Selon la Sonatrach, il s'agissait d'un incendie.

La France est l'un des principaux clients de gaz algérien. En 1996, sa part a même augmenté, passant de 20 % à 26 % des approvisionnements du pays, soit un niveau proche de celui des deux autres pays fournisseurs (la Norvège et la Russie).

Jean-Pierre Tuquoi

Les députés examinent la convention sur l'adoption d'enfants à l'étranger

LA CONVENTION de La Haye du 20 mai 1993 réglementant l'adoption d'enfants à l'étranger devait être examinée et ratifiée, mardi 24 février, par l'Assemblée nationale. Cette convention vise à éviter toute irrégularité (trafics ou enlèvements d'enfants). Une fois ratifiée, elle obligera le pays d'origine à vérifier que l'enfant est bien *« adoptable »*, que les consentements ont été donnés *« librement »* et légalement, sans *« paiement ou contrepartie d'aucune sorte »*. Comme chaque Etat signataire, la France devra désigner une *« autorité centrale »* de surveillance. Ce rôle reviendra à la Mission de l'adoption internationale, dépendant du ministère des affaires étrangères. En France, plus de deux enfants adoptés sur trois sont nés à l'étranger : d'un millier en 1980, ils sont passés à 3 500 en 1996, sur un total de 5 000 adoptions.

Ikea est menacé de boycottage dans les pays nordiques

IKEA, le géant suédois du meuble, risque de faire l'objet d'un boycottage des consommateurs nordiques. La Fédération norvégienne des employés de l'industrie du bois (NTIF) agite cette menace après la publication par le *Sunday Times*, le 22 février, d'un reportage sur les conditions de travail chez un fournisseur d'Ikea en Roumanie : les 900 employés roumains seraient payés l'équivalent de trois couronnes l'heure (2,25 francs), contre 110 à 120 couronnes (environ 86 francs) en Suède. Anton Solheim, président de la NTIF, a réagi en demandant que les salaires accordés dans les pays de l'Est soient décents. Il proposera un boycottage d'Ikea lors d'une réunion des syndicats nordiques de l'industrie du bois et de la construction dans une quinzaine de jours. Qualifiant d'*« inexactes »* les informations du journal, la porte-parole du groupe a estimé que *« changer le niveau de vie de tout un peuple n'est pas du pouvoir d'Ikea »*. – (Corresp.)

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : les encaissements réalisés par le régime général de la Sécurité sociale** au mois de janvier ont été supérieurs de 2,8 milliards de francs aux prévisions, atteignant 133,3 milliards de francs, selon une note interne de l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss), citée par le quotidien *La Tribune* (daté 24 février). Ces bons résultats seraient liés à l'amélioration de la situation de l'emploi au quatrième trimestre de 1997, ainsi qu'à des prévisions très prudentes.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 24 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE *DES PLACES ASIATIQUES*

Tokyo Nikkei	16198	–2,48	+6,16
Honk Kong index	10683,34	–0,02	–0,37

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

16198

24 nov. — 5 janv. — 24 févr.

OUVERTURE *DES PLACES EUROPÉENNES*

	Cours au 24/02	Var. en % 23/02	Var. en % fin 97
Paris CAC 40	3258,92	–0,44	+8,67
Amsterdam CBS	1036,63	–0,10	+13,46
Bruxelles	19178	–0,49	+14,11
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	4831,83	–0,18	+19,19
Londres FT 100	5618,40	–1,48	+9,40
Madrid Ibex 35	8511,25	—	+17,31
Milan MIB 30	27898	–0,65	+11,85
Zurich SMI	6955	–0,45	+11

Tirage du *Monde* daté mardi 24 février : 495 050 exemplaires –3